



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

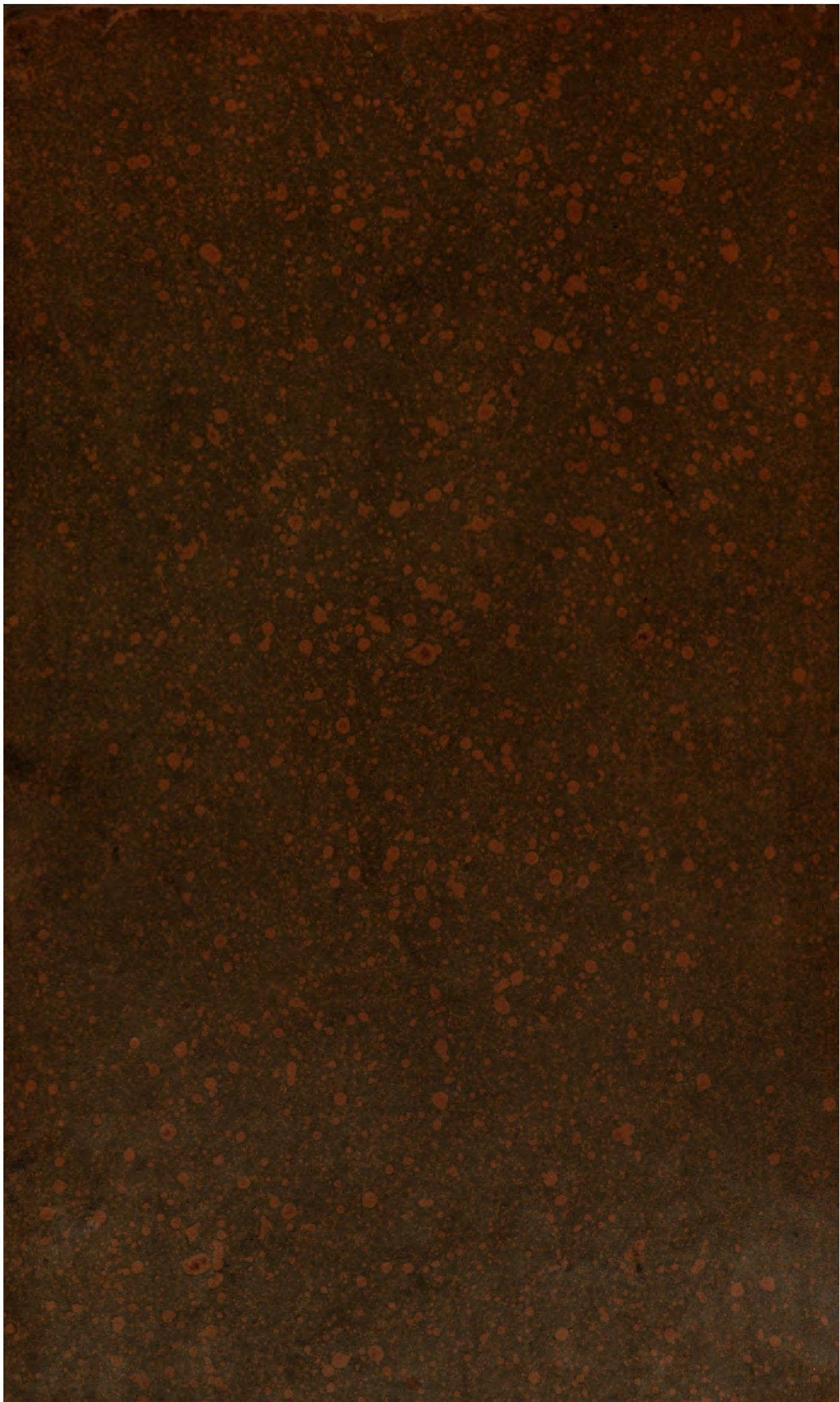
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

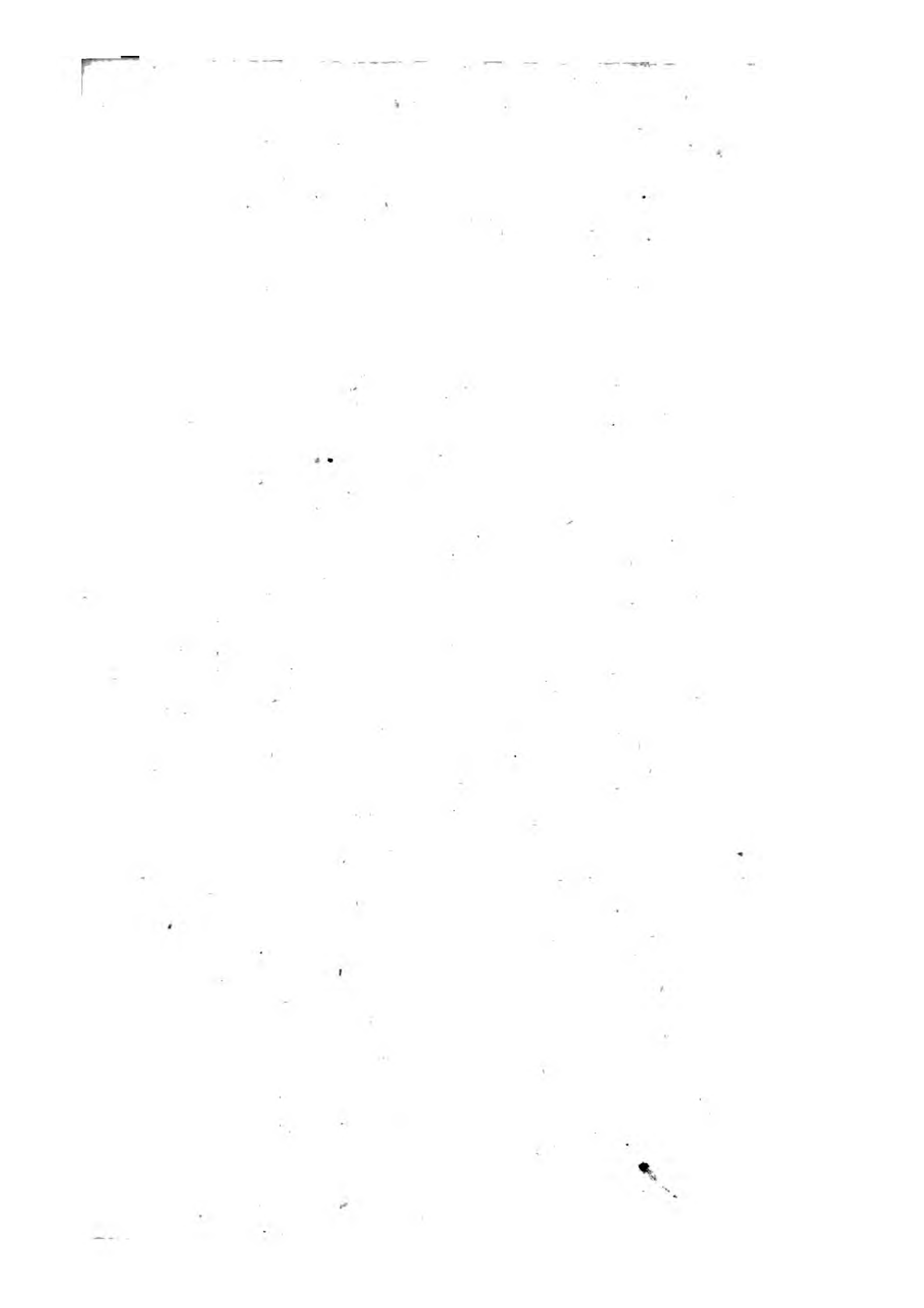


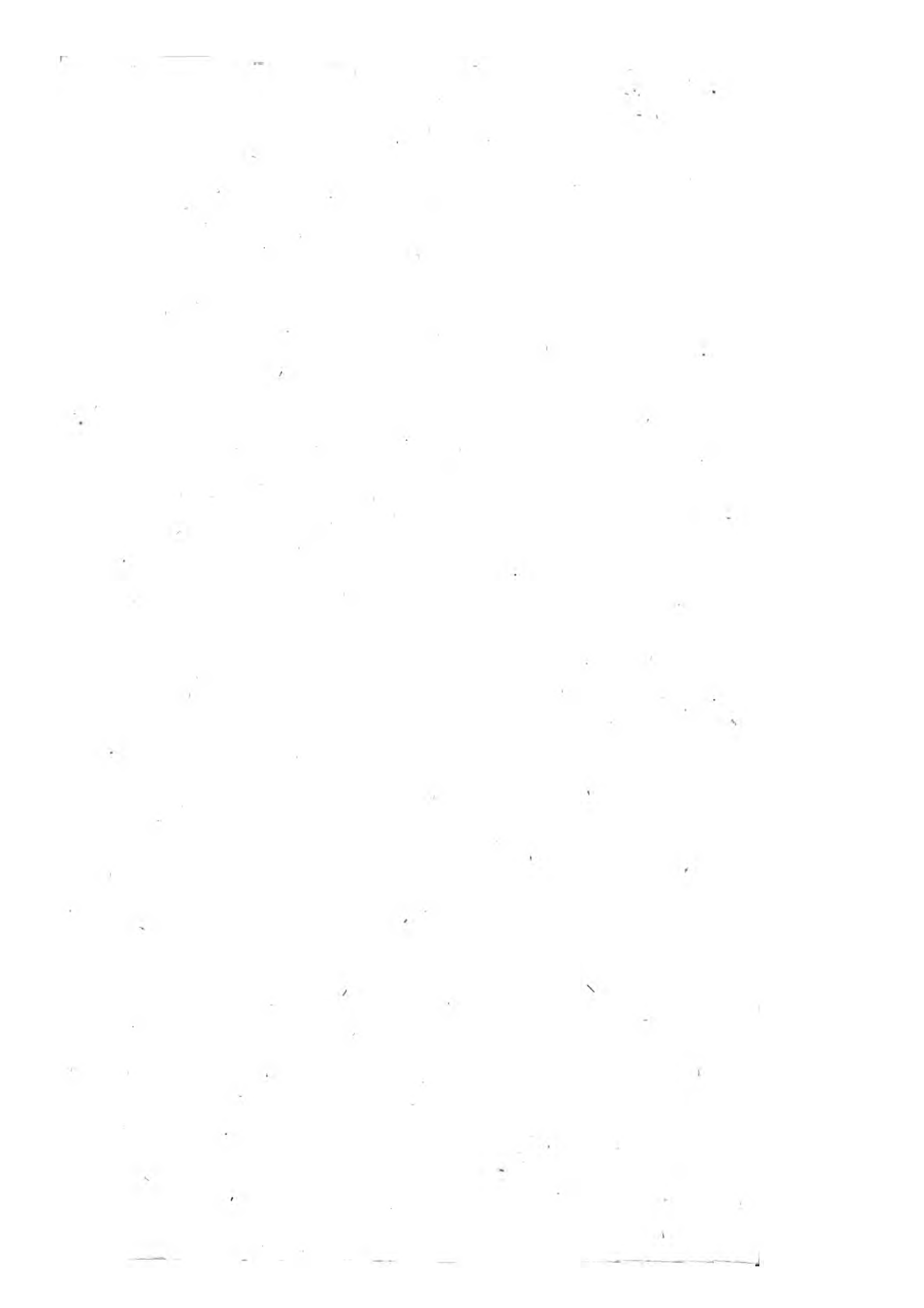
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Catalo quad







BS. 8°
A 183

**COLLECTION
UNIVERSELLE**

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXIII.

*CONTENANT les Mémoires de Messire
BLAISE DE MONTLUC, Maréchal de
France; commençant en 1521, & finissant
en 1574.*

XVI^e SIÈCLE.

IL paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s., à cause des frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine N°: 6*, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXIII.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.



M É M O I R E S

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

SUITE DU LIVRE SECOND,

Commençant en 1544, & finissant en 1553.

[1552.]

JE veux escrire ici, pour en laisser exemple à ceux qui viennent après nous, comme j'y trouvai la chose faisable, non toutesfois sans une très-grande difficulté; mais quoi que fust nous délibérâmes que nous menerions l'artillerie haut, & la mettrions en batterie. En premier lieu l'on regardoit tousjours du pied de la montaigne jusques au haut tout droit. Les Anges auroient eu assez affaire à y monter; car outre que la montaigne estoit droite, il y avoit grande quantité de rochers. Je commençai à noter qu'en faisant un chemin qui pouvoit durer cent pas, jusques à une petite place qui pouvoit tenir dix pas de rond, que nous aurions moyen d'arrester là la piece; car ce petit lieu estoit comme

Tome XXIII.

A

plein : puis je regardai que nous pouvions faire un autre chemin , traversant vers la main gauche & le chasteau jusques à une petite plaine , qui suffisoit pour appuyer le canon , puis après qu'il falloit faire un autre chemin traversant à main droite , jusques à une autre petite plaine , & de-là nous avions la montée un peu droite jusques au derriere du chasteau ; mais nous avions passé à tout le moins les rochiers. Et par tous ces trois repos nous descendîmes au grand peril de nos vies , & leur monstrei qu'il falloit que chascun d'eux entreprinist de faire le chemin de l'un repos à l'autre. Ce qu'ils noterent fort bien , & après me remonterent sur mon mullet , car auparavant ils me menoiert en espousée sous le bras , & allâmes droit au logis de M. le Mareschal , où je les trouvai tous assis au Conseil pour arrester l'ordre pour nous en retourner. Et à mon arrivée , M. le Mareschal me dit : *D'où venez-vous Monsieur de Montluc ? Je vous ai envoyé querir par deux fois pour venir au Conseil , & pour entendre la conclusion que nous avons faite ici de nous en retourner. Il faut que vous en rameniez l'artillerie par là où vous l'avez conduit.* Alors je lui respondis : *Comment , Monsieur , vous en voulez vous retourner sans*

prendre ceste place ? Cela n'est pas digne de Monsieur de Brissac, je viens de la recognoistre, & par le mesme lieu où vous l'avez recogneuë, & vous assure que nous y menerons l'artillerie. Il me respondit, qu'il faudroit donc que ce fust Dieu qui le fist, car il n'estoit en la puissance des hommes de le faire. Je lui respondis, que je n'estois pas Dieu, & si la y amenerois. Alors il me dit : Oui dans huit ou dix jours avec des engins, & cependant Dom Ferrand qui est à Verseil assemble toutes les forces qu'il a hors & dans les garnisons, & nous veut venir donner la bataille. Il a trois mille Allemans, & je n'ai Suisses ni Allemans pour lui respondre. Je vous oblige ma vie & mon honneur, dis-je, de mettre quatre pieces d'artillerie dans deux matins, montées au cul du chasteau. Et toujours il retournoit sur le propos des trois mille Allemans. Et à la fin de colere je commençai à dire : Et faites-vous un si grand estat des Allemans du Seigneur Dom Ferrand ? Monsieur l'Admiral a six compagnies que le Capitaine Ynard commande. M. de Bonnivet lui en buillera quatre des siennes, il s'obligera de combattre avec lesdites Enseignes les Allemans. Monsieur de Bonnivet avec le demeurant des siennes combattra les Espagnols. Nos Ita-

liens s'obligeront de combattre les leurs : vous avez d'un tiers plus de cavalerie avecque la suite des Princes, que le Seigneur Dom Ferrand. Et si le Capitaine Ynard aime mieux combattre les Espagnols que les Allemans, M. de Bonnivet & moi les combattrons, & lui baillerons au choix. Le Capitaine Ynard respondit qu'il estoit content de combattre l'une troupe ou l'autre, & telle qu'il plairoit à M. le Marechal. M. de Bonnivet dit aussi que ce lui estoit tout un, & qu'il les combattroit. Et alors je dis : *Et faut-il faire si grand estat de ces Allemans ? Je gagerai que des trois mille, les quinze cens n'ont point de chausses, & que nos soldats la pluspart ont chausses de velours & de satin, & si s'estiment tous Gentils-hommes. Se voyant si bien vestus comme ils sont, craindront-ils de combattre ? Laissez-les venir seulement à nous, car nous les traiterons de la mesme façon que nous fîmes à Serizolles.* Alors M. de Montmoranci parla, & dit : *Monsieur, M. de Montluc est vieux Capitaine, il me semble que vous devez adjouster foi à ce qu'il vous remonstre.* A quoi M. le Marechal respondit : *vous ne le cognoissez pas comme moi, car il ne trouve rien difficile : & un jour nous fera tout perdre.* Lors je lui respondis que

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 5

quand je voyois la chose difficile , je craignois autant ma peau qu'un autre ; mais qu'en ceci je ne trouvois aucun inconvenient. Alors M. de Nemours (a) dit : *Monfieur , laissez-le faire ? & esprouvez son dire.* MM. le Prince de Condé & d'Anguyen en dirent autant : M. d'Aumalle le semblable. M. de Gounort (b), qui est maintenant Mareschal de France ,

(a) Jacques de Savoie , Duc de Nemours & de Gênévois , Marquis de Saint-Sorlin , Chevalier de l'Ordre du Roi , Gouverneur du Lyonnais , &c. Il époufa en 1566 Anne d'Est , Comtesse de Gisors , Dame de Montargis , veuve de François de Lorraine , Duc de Guyse , & mourut le 13 Juin 1585. C'étoit un Prince rempli de belles qualités , courageux , libéral , magnifique , bienfait , aimable & galant , ayant toujours à sa suite un grand nombre de Gentilshommes , l'élite des plus braves de la Cour. Cette branche de Savoie Ducs de Némours , établie en France , avoit commencé à Philippe de Savoie , fils puîné de Philippe Duc de Savoie , à qui François I avoit donné le Duché de Némours vers 1509 en le mariant avec Charlotte d'Orléans , fille de Louis I d'Orléans , Duc de Longueville ; & elle finit à Henri de Savoie , Duc de Némours , mort le 2 Janvier 1659 sans laisser de postérité de Marie d'Orléans , fille de Henri d'Orléans , Duc de Longueville , après avoir duré en France 150 ans.

(b) Artus de Coffé , Seigneur de Gonnor , Comte de Secondigny , frère du Maréchal de Briffac , Gouverneur des pays d'Anjou , Touraine & Orléanois (dit le

M. de la Rochefoucaut, le Comte de Charni, les Sieurs de la Fayette, de Terride, suivirent tous leur opinion. Et alors M. le Marechal dit : *O bien, je vois que tous vous autres avez envie que nous faisons le fol. Faisons-le donc ; car je vous ferai cognoître que je le suis autant que pas un de vous.* Et voilà ma bataille gagnée contre tout le Conseil. Alors je dis à M. de Nemours : *Monsieur, il faut que vous autres Princes & Seigneurs mettiez la main en ceste affaire, que vous monstriez les chemins aux soldats, afin que s'ils vouloient reculer à ce grand travail qu'il faut prendre pour le fait dont est question, nous puissions leur reprocher que les Princes & Seigneurs, y ont mis la main plutost qu'eux.* Cependant je lui remontrai aussi qu'il seroit bon, s'il lui estoit agréable, qu'il allast prendre un canon avec toute sa

Maréchal de Cossé), Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier de France & Surintendant des Finances, se trouva aux batailles de S. Denis & de Moncontour en 1569 ; fut défait par les Huguenots au combat d'Arnai-le-Duc en 1570. En 1574 ayant été soupçonné de quelque intelligence avec ceux qu'on appelloit du Tiers-parti, il fut mis à la Bastille avec François de Montmorency, aussi Maréchal de France, & n'en sortit que l'année suivante. Il mourut en son Château de Gonnor en Poitou en 1582.

troupe qu'il avoit mené quant & lui, pour le conduire au pied de la montagne. Ledit Seigneur respondit qu'il le feroit fort volontiers. Or falloit-il passer l'artillerie par dedans la ville, & estoit-on contraint de rompre trois ou quatre cantons de maisons pour la tirer dehors, & applanir une petite descente au sortir de la ville, de laquelle on tomboit en un chemin planier jusques au pied de la montagne, où estoit le chasteau, distant mille pas de la ville. J'en dis autant à MM. d'Anguyen & Prince de Condé, lesquels fort volontiers s'y accorderent, & tout autant à M. de Montmoranci, lequel s'y offrit de bonne volonté. Quant à la quatriesme piece, je ne scaurois dire qui fust celui qui entreprint la conduire, car ce ne fust pas M. d'Aumalle, pour ce qu'il fallust qu'il s'en allast en son quartier à la cavallerie avecques M. le Marechal. Or quoi que ce fust, ils ne reposerent de toute la nuit, jusques à ce qu'à la clarté des torches, ils eurent posé l'artillerie au pied de la montagne. Mais avant qu'ils sortissent du Conseil, je dis à M. d'Aumalle : *Monseigneur, voulez-vous venir, & je vous monstrerai comme nous menerons l'artillerie derriere le chasteau* : & dis à M. le Marechal, aussi bien vous ne voudrez

pas partir encore pour vous retirer à vostre quartier. M. d'Aumalle y vint volontiers, ayant seulement avec lui M. de la Rochefoucaut, le Seigneur de Piquigni & moi. Encores que ma cuisse me vexât grandement, neantmoins je m'efforçai pour leur faire voir tout à l'œil. Et comme nous eufmes monté la montagne, & reconnu la place, nous allasmes trouver M. le Marechal, qui attendoit ledit d'Aumalle, qui lui dit que ma raison estoit bonne, & que personne ne s'estoit advisé de ce que je m'estois apperceu, & de ces repofades. Tous les Princes & Seigneurs estoient encore en la salle où M. le Marechal avoit dîné. Je ne sçai en quelle part M. de Bassé estoit pour lors, car M. le Marechal le manda venir avec sa compagnie, & deux compagnies Françoises, avec mandement au Capitaine Tilladet, & à Savillant de s'avancer nuit & jour, pour se joindre à eux, ce qu'ils firent.

Lendemain matin j'allai regarder en quelle façon je pourrois faire les chemins en la montaigne, sans que nous fussions offenzés du chasteau. Et premierement je descouvris cinq petites canonieres faites pour arquebuzes, qui nous descouvroient tout le long du chemin. Pour brider cela, je priaï le Ca-

pitaine Ynard de m'amener trois cens arquebuziers des meilleurs de sa troupe; lesquels arrivez nous despartismes pour en estre mis dix à chaque canoniere qui tiroient, comme quand on tire au blanc l'un après l'autre, & tous au descouvert; & quand le dernier des dix achevoit de tirer, le premier recommençoit. Dans la ville y avoit une maison de la couverture & haut de laquelle on pouvoit battre au dedans & au long de la courtine; mais pour se couvrir d'icelle ils avoient mis force tables l'une sur l'autre, en telle sorte que ceux qui montoient sur la maison, ne pouvoient rien veoir au long de la muraille. Or les tables estoient fort simples, & ayant le commencement de la guerre j'avois mis en teste à M. le Marechal de faire forger à Pignerol quatre cens arquebuzes d'un calibre qui portoit trois ou quatre cens pas de pointe, & que ces armes fussent mises au-dessus du fogon, afin que personne ne les peust tirer du Piedmont, desquelles il en pourroit distribuer vingt à chaque compagnie; & ordonner au trésorier de bailler douze francs de paye à ceux qui les portoient. Ces arquebuzes estoient desjà faites & distribuées. Je priai le Capitaine Richelieu, qui depuis fut Maître de camp,

de faire monter sur la maison les vingt arquebuziers pour tirer au travers les tables le long de la courtine, parmi lesquels les arquebuzades passioient comme par un papier : de forte que tant les arquebuziers qui battoient de dessus la maison au long de la courtine, que ceux-là qui tiroient à dixaine, mirent les ennemis en tel estat, que personne ne s'osoit hazarder à passer au dedans de la courtine. Lors fust baillé vingt pionniers à chacun des trois qui avoient reconnu le chemin, avec trois massons, portans de gros marteux & pics de fer, pour rompre quelques rochers qui estoient en chemin. Et ainsi commençâmes à travailler à huit heures aux chemins, lesquels à deux heures après midi furent achevez. Et à une heure de nuit on commença à monter la premiere piece avec quatre-vingt soldats que j'avois de ma compagnie, car le reste estoit demeuré au chasteau de Montcallier, lesquels la monterent. Celle-là leur donna plus de peine que toutes les autres trois. Comme nous estions au premier repos, nous tournions l'artillerie droit à l'autre, & de mesme les soldats ; car pour allonger il falloit faire le chemin droit, afin que les soldats peussent monter un peu droit, & puis après tourner sur l'autre chemin. M. de

Piquigny portoit une petite lanterne pour donner clarté au roüage. Les ennemis alors tiroient, mais jamais arquebuzade ne nous toucha; MM. de Caillac & de Duno (a) s'attendoient à mettre les Gabions, & les remplir au cul du chasteau. Et à l'instant que les pieces arrivoient haut, ils les venoient prendre pour les loger; & jamais homme ne mist la main à tirer lescdites pieces que mes soldats; car combien que M. de Bonnivet en y eust amené une troupe, & le Capitaine Ynard une autre pour les aider, si est-ce, qu'ils leur dirent qu'ils ne demandoient point d'aide; car puis qu'ils avoient eu l'honneur d'amener la premiere, ils vouloient encore avoir cest avantage, que d'y conduire toutes les autres. De quoi je fus fort aise; car ils estoient desja instruits aux destours. A trois heures après minuit toutes les quatre pieces furent logées en batterie. M. le Mareschal & M. Daumalle estoient venus de leur quartier, & croi qu'ils ne dormirent gueres ceste nuit; car ledit Sieur Mareschal avoit grand^r peur qu'il ne fust possible de conduire lescdites pieces. Et ledit Seigneur Daumalle d'autre costé estoit en peine, parce qu'il avoit asseuré

(a) Le Capitaine Duno, Normand, fut tué au siège de Vulpiano en 1555. (*Du Villars, Liv. VI.*)

après avoir veu le lieu, que je les y monterois. Les Princes & Seigneurs qui avoient la nuit de devant travaillé, reposèrent jusques à ce que M. le Marechal les manda esveiller, qui fust à la relation que lui alla faire le Capitaine Martin Basque, qui estoit à lui, lequel l'asseura avoir laissé la dernière piece sur le haut de la montagne. Et cuide-je que ceste nuit-là, ce Capitaine Martin fist cinquante voyages, d'autant que M. le Marechal l'envoyoit veoir de quart d'heure en quart d'heure en quoi nous en estions.

Arrivé que fust M. le Marechal, & tous les Princes & Seigneurs, ils trouverent que tout estoit logé pour commencer à battre. J'avois fait porter demi sac de pommes, qui est un fort bon fruit, quatre flacons de vin, & du pain, pour faire manger & boire mes soldats; mais M. le Marechal le premier & tous les Princes & Seigneurs me volerent les pommes, & à pot beurent deux flacons de vin, attendant le jour. Or je laisse penser à ceux qui liront ceste Histoire, si je bravois M. le Marechal, voyant qu'il m'avoit tant repugné sur la conduite de (1) de l'artillerie. Je crois que ce fust un des grands aises que j'eus jamais, tant pour le contentement de M. le Marechal, que des Princes & Sei-

gneurs qui estoient là, tous lesquels avoient prins leur part de la peine. Le matin au point du jour on tira trois ou quatre volées à la muraille, qui la perçoient, & à travers les escuries entroient dans la basse court, & delà donnoient dans le logis du chasteau. M. le Marechal avoit fait mettre aussi trois canons bas, du costé d'où nous venions battans contre-mont, pour les intimider; car de dommage on ne leur en pouvoit faire. Mais comme nostre artillerie eust tiré trois ou quatre vólées, ils commencerent à faire la chamade, & puis se rendirent. M. le Marechal y laissa le Capitaine Breuil, beaufrere de M. de Salcede avec sa compagnie, qui estoit des Capitaines de M. l'Admiral; & ce fait il s'en alla avec toute sa cavallerie & son infanterie vers la plaine de Caluge, pour veoir si le Sieur Dom Ferrand s'estoit point acheminé, pour secourir le chasteau. Là il entendit qu'il estoit encore à Verseil. Qui fust cause que ledit Sieur Marechal se retira à Quiers, je m'en allai à Montcallier, auquel lieu je demurai quinze jours dans le lit malade de ma cuisse, & croi fermement que sans ce travail ma cuisse ne se fust jamais peu redresser.

Cela vous doit faire sages, mes Capitaines,

de ne vous fier jamais à un ou deux, pour recognoistre une place. Et sans vous arrester à vostre jugement, employez-y ceux que vous penserez non - seulement les plus expérimentez, mais les plus courageux ; ce que l'un ne peut voir, l'autre s'en apperçoit. Ne craignez de prendre peine pour quelque peu de difficulté, pour faire un bel exploit, & aux despens de vos ennemis faites-vous sages. Lorsque vous aurez résolu de garder quelque place, prenez garde à escarper les reposades qui sont aux avenuës ; parce que pour peu que le canon puisse trouver lieu, pour donner loisir de prendre haleine, enfin on le monte. Sans cela je n'eusse peu venir à bout de ce que j'avois promis. Ceste prinse osta beaucoup de commodité à nos ennemis, & nous servit fort pour ceste guerre. Quelque temps après, les Princes s'en retournerent, pource qu'ils ne voyoient point d'apparence que le Sieur Dom Ferrand de Gonsague se préparast pour donner bataille, ni pour assaillir aucune ville. Et peu de temps après qu'ils s'en furent retournez, M. le Mareschal, par le conseil des Seigneurs Président de Birague, Sieur Ludovic, & Francisco Bernardin, délibéra d'aller prendre certaines places près d'Yvrée, pour tenir ceux d'Yvrée en subjection.

C'estoit un Lieutenant de Roi très-digne de sa charge tousjours en action, jamais oisif : & croi qu'en dormant, son esprit travailloit tousjours, & songeoit à faire & executer quelque entreprinse. Pour cest effet nous marchasmes avec le camp droit à Saint Martin, où il y avoit une compagnie d'Italiens. Et le chasteau fut battu & prins, ensemble les chasteaux de Pons, Castelle, Balpergue, & autres, ès environs d'Yvrée, & commençasmes à fortifier ledit chasteau de Saint Martin. Or Messieurs de Bassé & de Gordes (a) avoient prins Sebe : & comme le fort de Saint Martin fut avancé, M. le Marechal s'en alla à Quiers pour estre plus près de M. de Bassé, afin de le secourir s'il en avoit besoin : car il avoit desja entendu que le Sieur Dom Arbre (b) de Cende assembloit le camp en Alexan-

(a) Bertrand Rhaimbaud de Simiane, Baron de Gordes, d'une ancienne & illustre Maison de Provence, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conseiller en son Conseil Privé, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Mondovi en Piémont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné. Ce fut lui qui défit & prit en Juin 1575, près de Die, Charles du Puy-Montbrun, Chef des Religioneux dans ce pays, décapité à Grenoble en Août même année. Il mourut le 21 Février 1578. (Voyez Chorier.)

(b) Dom Alvaro de Sande (Avaro di Sandi). C'étoit

drie : & cuide que le Sieur Dom Ferrand estoit malade pour lors. Or se douta M. le Marechal qu'il prendroit le chemin de Sebe, & ainsi laissa le Sieur Bonnivet, le Sieur Francisco & moi : & fit retirer le Sieur Ludovic à Chevas, & à Boulengue, pour avoir le cœur à ces deux places, desquelles il estoit Gouverneur. Il ne tarda pas huit jours, que M. le Marechal manda M. de Bonnivet & moi, aux fins de marcher en toute diligence jour & nuit droit au Mondevi, avec cinq ou six compagnies Françoises, que nous avions à

un des plus grands Capitaines de son tems. Lorsque la Flotte d'Espagne jointe aux Galères du Pape, de Malte & du Duc de Florence, ayant entrepris d'enlever Tripoli aux Turcs en 1560, eut été entièrement défaite & mise en déroute par les Turcs auprès de l'Isle de Zerbi, Alvare de Sande resta dans cette Isle, dont les Espagnols s'étoient emparés, & soutint un siège très-long, où il fit des prodiges de valeur, tandis que la Flotte qui avoit fait voile vers la Sicile devoit s'y raccommo-der & se remettre en état de poursuivre son expédition ; ce qui ne put s'effectuer. Alvare de Sande, après avoir souffert toutes sortes d'extrémités, fut enfin pris par les Turcs & mené à Constantinople, où Soliman II, connoissant sa valeur, fit tout ce qu'il put pour l'engager à son service ; mais Alvare de Sande refusa constamment ses offres. Il fut délivré de sa captivité par les bons offices de Busbeq, alors Ambassadeur de l'Empereur à la Porte.

Saint-

Saint Martin, délaissant le Sieur Francisco en ce quartier, pour faire avancer la fortification. Ce que nous fîmes, & marchâmes jour & nuit comme fust bon besoin, car M. le Mareschal mesme s'estoit engagé dans Sebe, pour secourir M. de Bassé. Et comme Dom Arbre entendit nostre venue, & qu'en chemin nous avions prins une compagnie à Savillan, & qu'il nous vit arrivez au coing de la ville, il fait largue, & ayant gagné un pont de brique, il commence à faire passer son bagage. Je ne sçauois dire si le Seigneur Ludovic de Birague estoit en nostre compagnie, parce que nous avions quelque Italien en nostre troupe. M. le Mareschal qui se vist desengagé, sort dehors la ville avec tout ce qu'il avoit amené de forces, & alla attaquer l'ennemi au pont. Et pensoit Dom Arbre camper là: car nous y trouvâmes des loges desja faites L'escarmouche fut grande & forte d'un costé & d'autre: toutesfois j'ai opinion que si nous l'eussions chargé de queue & de teste, cavalerie & tout, que nous lui eussions fait peur & dommage; car après qu'il eust passé le pont, il falloit monter une montagne, de laquelle le chemin estoit si estroit, qu'ils n'y pouvoient aller qu'un à un. Or il nous monstra qu'il estoit vrai soldat, & homme de guerre;

car il fit passer premierement toute sa cavalerie , craignant que la nostre la chargeast & qu'elle la renverfast sur les gens de pied puis fist passer ses Allemans , & lui demeura derriere avec mille ou douze cens arquebuziers , qui tindrent tousjours le pont à la faveur de trois maisons qu'il y avoit au bout d'icelui , lesquelles nous ne sceusmes jamais gagner ; car ils les avoient toutes percées , respondant l'un à l'autre. Au haut de la montagne , il y avoit une plaine qui s'estendoit jusques à une villate qu'ils tenoient , estant la longueur de mille pas seulement ou environ là il fist faire alte à tous ses gens , & après se retira ; mais en abandonnant les maisons nous nous pensasmes mesler. Auquel lieu y eust quelques gens de morts d'un costé & d'autre. Nous les suivions tousjours par ce petit chemin contre mont à force arquebuzades car nous ne voyions pas l'appareil qu'il nous avoit fait sur le haut de la montagne. Messieurs de Bonivet , de la Mothe-Gondrin (2) & moi estions à cheval & parmi les arquebuziers pour leur donner courage : & comme nous fusmes sur le haut , il nous fit une cargue de mille ou douze cens arquebuziers , qui nous ramenerent droit au pont plus viste que le pas : & sur les bras de M. le Marechal. Le cheval

de M. de la Mothe fust tué , le mien blessé , qui mourut dans cinq ou six jours , & Dieu nous aida , pour nous avoir fait despartir nos soldats en deux troupes , à main droite & à main gauche du chemin , encore que la montée fust bien difficile , qui fust cause que nous ne perdîmes que fort peu de gens ; car si nous fussions esté tous enfilez dans le chemin , nous eussions fait une grande perte , & nous-mesmes y fussions demeurez. Nottez cela , jeunes Capitaines , quand vous vous trouverez à mesme : car les vieux & advisez qui se sont trouvez en tels marchez , sçavent ces remedes. M. le Mareschal retira tout le camp autour de Sebe , & le lendemain ramena les canons , que Messieurs de Bassé & de Gordes avoient menez quand ils la prindrent. Et y laissa trois compagnies , deux Françoises & une Italienne ; puis se retira par le Mondevi devers Turin & Quiers. Or il ne me souvient comme Sebe fust depuis perduë , car nous y retournâmes un an après la recouvrer , qui fust bien autrement deffenduë & combattuë , que le premier coup , comme j'escrirai ici après.

Quelque temps après le Sieur Dom Ferrand dressa un camp , surpassant toutes les forces de M. le Mareschal : car ledit Seigneur n'avoit

Suiſſes ni Allemands. Or il fut adverti par les Seigneurs Ludovic de Birague, & Francisco Bernardin, que ce camp eſtoit dreſſé pour venir reprendre Saint Martin & les autres chasteaux, enſemble pour prendre Cazals, à quatre milles de Turin, & la fortifier afin que Turin ne receuſt aucun rafraiſchiſſement des montagnes & vallées de Lans meſme de Cazals, duquel lieu on tiroit le pluſpart des fruits & bois, qui venoient à Turin. Or comme le camp du Seigneur Don Ferrand fuſt preſt à marcher droit à Saint-Martin, M. le Mareſchal tint conſeil de ce qu'il devoit faire de Cazals, veu qu'elle n'eſtoit point fortifiée ni tenable: & conclurent qu'il la falloir abandonner & la deſmanteler, toutesfois que le deſmantelement ne ſerviroit de rien, car le Seigneur Don Ferrand l'auroit bientôt refaite. Je fus adverti à Montcallier le ſoir meſme de la concluſion, qui fuſt cauſe que le matin je m'en allai trouver M. le Mareſchal à Turin & lui demandai, *ſ'il avoit arreſté d'abandonner Cazals.* Il me dit *que oui, parce qu'il ne ſe trouveroit homme, qui vouluſt hazarder ſa vie & ſon honneur en ſe jettant dedans: & qu'ils avoient conclu au conſeil d'y mettre une compagnie d'Italiens, laquelle ſe rendroit incontinent qu'elle*

verroit approcher le Seigneur Dom Ferrand. Je lui dis alors que cela ne serviroit de rien : car le Capitaine même le diroit à ses soldats pour les y arrester, & qu'il falloit faire à bon escient, non en ceste sorte. Il me respondit : Et qui voudriez-vous qui fust si fol, & hors de sens, que d'entreprendre la deffence d'icelle ? Je lui respondis, que ce seroit moi. Alors il me dit : Qu'il aimeroit mieux perdre beaucoup de son bien, que de permettre que je m'engageasse là dedans : veu que ceste place ne sçauroit estre fortifiée d'un an, pour tenir contre le canon. Je lui respondis lors, Monsieur, le Roi ne nous paye ni ne nous entretient, que pour trois raisons : l'une pour lui gagner une bataille, afin que par le moyen d'icelle, il puisse conquérir beaucoup de pays : l'autre pour lui defendre une ville ; car il n'y a ville qui se perde sans amener grande perte de païs : & la troisieme pour prendre une ville ; car le gain d'une ville prinse amene à subjection beaucoup de gens : & tout le reste ne sont qu'escarmouches ou rencontres, qui ne servent qu'en particulier à nous, & pour nous faire cognoistre & estimer de nos supérieurs, & acquérir de l'honneur pour nous. Car quant au Roi, il ne profite aucunement de cela, ni de tous autres

effets de la guerre , que pour ces trois choses que j'ai dites , & par ainsi plustost que ceste place s'abandonne , je mourrai dedans. M. le Marechal me contesta fort pour me divertir de ceste intention : mais comme il me vid résolu , il me laissa faire. Il se payoit fort de raison , sans croire sa teste , comme faisoit M. de Lautrec , auquel on a remarqué ce défaut , comme je pense avoir dit ailleurs.

Or Cazals est (3) une petite ville fermée des murailles de caillous , sans pierre aucune quarrée , un fossé qui l'environne , & l'eauë s'y met & s'en fort , de sorte que l'on ne peut approfondir le fossé , ni retenir l'eauë en aucun endroit pour le plus que jusques à demi cuisse. Il n'y avoit tranchée aucune dedans , ni dehors : les quatre coings n'estoient aucunement remplis , de sorte que quand on m'eust battu une courtine par le quanton , on me pouvoit battre par le flanc. Je demandai à M. le Marechal cinq cens pionniers de la montagne , ce qu'il depescha promptement à lever : & furent dans quatre jours à Cazals : plus lui demandai une grande quatité d'outils & ferremens , pour faire travailler les soldats : ce qu'aussi promptement il m'envoya avec grande quatité de farines , lards , plomb ,

poudre, & corde : puis lui demandai le Baron de Chipy (a), la Garde (qui estoit parent du Baron de la Garde) le Mas, Martin, & ma compagnie. Toutes ces cinq compagnies estoient bonnes, & les Capitaines avec, lesquels ayans entendu que je les avois nommez de moi-mesme, le prindrent à grande louange & honneur. Je lui demandai aussi le Griti Vénitien, qui avoit une compagnie d'Italiens : le tout me fust accordé. Le matin donc je m'allai mettre dedans : & le soir toutes les compagnies arriverent. M. de Gyé (4), premier fils de M. de Maugiron, estoit là en garnison avec la compagnie d'hommes d'armes de son pere, auquel M. le Marechal manda qu'il sortist, & qu'il menast la compagnie à Montcallier. Il lui rescrivit qu'il n'avoit pas demeuré si longuement en garnison à Cazals, pour l'abandonner lorsque le siege y venoit, & mesmement puis qu'un si vieux

(a) Le Baron de Chepy fut fait Mestre de camp de l'Infanterie Françoisé en Piémont, après Montluc. Il fut tué en 1559 au siège de Coni par derrière, comme il alloit à l'assaut. Il paroît par les Mémoires de Boivin du Villars, que ce fut à l'instigation du Vidame de Chartres, qui étoit jaloux de sa réputation, & de ce que le Maréchal de Briffac lui avoit donné à commander la première troupe qui devoit monter à l'assaut.

Capitaine que moi, entreprenoit de la defendre, qui estoit cause qu'il avoit deliberé d'y mourir avec moi. M. le Mareschal ne print pas cela pour argent comptant, car le lendemain bon matin il vint à Cazals, ayant avec lui M. d'Auffun, de la Mothe Gondrin, & le Vicomte de Gordon. J'y avois desja fait tous les quartiers des gens de pied sans desloger la gendarmerie, pource que je voyois M. de Gyé obstiné, & toute sa compagnie résolue d'y demeurer. M. le Mareschal arrivé qu'il fust, ne sceust jamais faire tant qu'il en peut amener ledit Sieur de Gyé, ains respondit franchement qu'il en pouvoit bien tirer sa compagnie, si bon lui sembloit, mais que pour son regard, il n'en bougeroit pas, qui fut cause que M. le Mareschal s'en retourna fort mal content de m'avoir jamais accordé la demeure. Je veux dire à la vérité que M. de la Mothe-Gondrin, & M. le Vicomte de Gordon se mirent à pleurer, quand ils me dirent adieu, & me tenoient tous, comme faisoit M. le President de Birague mesme qui est en vie, pour perdu, ou de la vie ou de l'honneur. Et ainsi s'en allerent après disner. Je priai M. le Mareschal & tous mes compagnons, qu'ils ne me vinssent plus voir, car je ne voulois estre empesché d'un seul quart

d'heure pour diligenter ma fortification. Je priai M. le Marechal de m'envoyer le Colonel Charamond (a), qui estoit à Ribouille, pour m'aider à ladite fortification, avec deux Ingénieurs, que ledit Seigneur Marechal avoit, l'un desquels fut tué à la prinse de Ulpian, & l'autre est le Chevalier Reloge, (b) qui est en France.

Nous commençâmes à remplir les quatre quantons, chaque Capitaine des quatre en ayant prins le sien : puis departîmes aux quatre courtines les deux autres compagnies, &

(a) Francesco di Chiaramonte, Colonel Italien, ou plutôt Capitaine d'une des cinq bandes d'Italiens dont Pierre Strozzi étoit alors Colonel-Général. (*Boivin du Villars, Liv. II.*)

Il étoit Napolitain & au service du Duc de Savoie en 1536, qu'il quitta peu après pour servir la France. (*Du Bellay, Liv. V.*)

(b) Le Cavalier Horologi, ou Orologi, Italien, fort habile Ingénieur. On trouve dans le Recueil intitulé : *Lettere di Principi*, imprimé à Venise par Giordano Liletti, deux lettres qui font mention de lui ; l'une du Maréchal de Brissac au Roi Henri II, par laquelle il fait observer à Sa Majesté que la restitution du Montferrat étant prête à se faire, où elle avoit donné au Cavalier Orologi la jouissance du Domaine de la ville de Monenco, il est de sa justice & de sa libéralité de le récompenser de ce que cette restitution va lui faire per-

les cinq cens pionniers : car tous ceux de ville au-dessus de dix ans portoient la ter avec les quatre Capitaines. Mais pour ne vouloir desrober l'honneur d'aucune personne M. de Gyé avoit une Enseigne de Dauphiné qui se nommoit Montfort, & le Guidon M. de l'Estanc, lesquels estans arrivez à Moncallier sur le soir, commencerent à se souvenir & plaindre leur Capitaine : tellement que toute la compagnie se mutina & résolut d'aller mourir auprès de lui, & ne l'abandonne point. Ainsi l'Estanc pria ledit Capitaine Montfort, de vouloir demeurer : car pourroit estre que M. le Mareschal les y laisseroit tous aller quand il verroit qu'une partie s'en seroit allée & pour ne mal contenter ledit Sieur Mareschal, qu'il retint avec lui tous ceux qui voudroient demeurer, ce qu'estant accordé ledit l'Estanc craignant que M. le Marescha

dre, par d'autres bienfaits, en considération de ses rares talens & des grands services qu'il lui a rendus. Cette lettre est datée de Caluges en Piémont, le 10 Mai 1559. L'autre lettre est adressée au Cavalier Orologi par Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, datée de Nice le 10 Février 1560, par laquelle ce Prince le prie de venir le trouver pour avoir ses avis sur les fortifications de ses Places, dont il a une parfaite connoissance; & lui marque qu'il écrit en même tems au Sénat pour lui faire avoir à cet effet un congé de trois mois.

n'en fust adverti, part à la minuiet suivi de la compagnie : car ne voulsit demeurer homme d'icelle compagnie, que deux gendarmes & trois archers avec ledit de Montfort. Ils laisserent leurs grands chevaux & armes, sauf la cuirasse & salade, monterent sur un courteau chacun seulement, & laissans leurs lances à leurs logis prindrent des picques avec chacun un valet à pied : & ainsi arriverent au soleil levant à Cazals, distant de Montcallier de six milles. M. de Gyé, & le Baron de Chipy, avoient entrepris de terrasser la porte, de laquelle ils virent venir ces gens : ils demeurèrent (a) grande pièce à les reconnoître, puis tous deux leur coururent au-devant. Par là je conneus que M. de Gyé estoit bien aimé de sa compagnie, aussi le méritoit-il : car j'oserois dire, que c'estoit un des braves Capitaines de France, & des plus vaillans. M. de Montfort s'en alla le matin à M. le Mareschal & lui dit, qu'il avoit perdu le guidon & toute la compagnie, qui s'en estoient allez la nuit, trouver leur Capitaine, le priant de lui donner congé de les suivre, avec un homme d'armes & trois archers, qui lui estoient seulement de reste. Ce que ne lui voul-

(a) C'est-à-dire, il se passa du tems avant qu'ils les reconnussent.

fist permettre, ains lui défendit expressement, & l'en fit retourner à Montcallier.

Or nostre ordre dans la ville estoit tel, que le matin tous généralement, tant Capitaines, soldats, pionniers, qu'hommes & femmes de la ville se rendoient devant le jour chacun à son œuvre, à peine de la vie : pour à quoi les contraindre fis dresser des potences. J'avois & ai tousjours eu un peu mauvais bruit de faire jouer de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme petit ni grand, qui ne craignist mes complexions & mes humeurs de Gascoigne. Donc, pource que c'estoit en hiver & aux plus courts jours, l'on travailloit depuis la pointe du jour jusques à onze heures. Puis tout le monde s'en alloit disner : & à midi chacun se rendoit à son œuvre, & travailloit jusques à l'entrée de la nuit. Quant au disner, chacun disnoit au sien : mais le souper estoit à mon logis, ou à celui de M. de Gyé, ou d'un des Capitaines, chacun à son tour. Auquel lieu se trouvoient les Ingénieurs & les commandeurs de l'œuvre : & s'il y avoit quelqu'un qui n'eust pas avancé son œuvre autant qu'un autre, je lui départois ou des soldats ou des pionniers, pour que le lendemain au soir son œuvre fust autant avancée que celle de son voisin. Or je ne faisois

autre chose , que de courir par tout à cheval , ores aux fortifications , puis à ceux qui fioient les tables au moulin. J'en fis faire grande quantité de demi pied d'espois (a) , & autres pieces de bois qui nous estoient necessaires. L'eauë de ce moulin nous faisoit un grand bien , car la fie ne reposoit jamais. Et la pluspart de la nuit je marchois à torches par toute la ville : puis m'en allois où se faisoit le gason , tantost où se faisoient les gabions : ores je rentrois dans la ville , & donnoisle tour par dedans. Puis après je m'en sortois autrefois reconnoistre tous les lieux : & n'avois aucun séjour qu'à l'heure de disner , non plus que le moindre soldat de la troupe , encourageant cependant tout le monde au travail , carressant & petits & grands.

J'appriens là qu'est ce d'une entreprise , quand tous généralement se délibèrent d'en venir à bout : & qu'est-ce qu'une masse de gens tous convoiteux de gagner honneur au lieu qu'ils entreprennent : & encore qu'on puisse acquérir grande louange en départant si bien les choses & les temps , qu'il ne se passe un seul demi quart d'heure inutilement : si est-ce qu'un Chef ne fera jamais rien qui vaille , si tous généralement ne sont d'un bon accord ,

(a) D'épais.

& n'ont bon desir de sortir de l'entreprinse à leur grand honneur , comme fut fait en ce lieu. Mes Capitaines, mes compagnons, il faut que ce soit chose qui despende principalement de vous. Que si vous sçavez gagner le soldat avec un mot , vous ferez plus qu'avec des bastonnades. Il est vrai que s'il y a quelque mutin ou retif, à ses despens il faut faire peur aux autres. Je veux retourner à M. de Gyé, lequel ne bougea jamais de sa porte , jusques à ce que par le dedans & par le dehors elle fust du tout terrassée , avec tous ses gendarmes , qui ne s'y espargnerent non plus que le moindre soldat de nos troupes.

O Capitaines, le bel exemple que vous avez ici, si vous voulez notter pour entreprendre, quand l'occasion se présente, de tenir une place ! Je veux encore dire que j'avois donné tel ordre, qu'il ne se mangeoit un morceau de pain, & ne se beuvoit un verre de vin, que par ordre & avec raison. Et si vous voulez prendre exemple à Cazals, non-seulement entreprendrez-vous à garder une place, pour foible qu'elle soit, mais un pré environné de fosses, pourveu que l'union y soit, comme je l'avois là dedans. Tout estoit une mesme volonté, un mesme desir, & un mesme courage : la peine nous estoit un mesme plaisir.

Or la fortune mienne fut si heureuse , que le Sieur Dom Ferrand bailla à César de Naples la moitié de son camp , presque toute son infanterie , avec partie de la cavalerie , pour la conduire à Riverol , sept petits milles de Cazals , Ulpian entre deux : & demeura ledit César de Naples vingt-deux jours à prendre Saint Martin , & ces autres chasteaux. Pendant ce temps là , je mis la ville en deffense avec une extrême diligence , & fis faire de grandes tranchées & remparts derriere tous nos coins & portails bien terrassez , & tous les hauts gabions gabionnez à double gabionnade , bien délibérez de nous faire bien battre & acquérir de l'honneur. Or César ayant prins Saint-Martin & les autres chasteaux , arriva à Riverol avec son camp , où tout incontinent le Sieur Dom Ferrand mit en conseil pour arrester , s'il nous devoit venir assaillir ou nous laisser , veu que j'avois eu temps de me fortifier , & que j'avois achevé tout ce que je voulois faire pour nostre déffense : & aussi mettoit en avant que nous estions six compagnies là dedans , tous résolus de combattre , & qu'il doutoit qu'à l'assaut il perdroit plus de vaillans Capitaines Espagnols & Italiens , que la ville ne valoit : & leur remonstroit tout ce que j'avois fait dedans. Les

Capitaines Espagnols & Italiens qui furent appellez en ce conseil, voyant que le hazard tomboit sur eux, firent remonstrer par le Maistre de camp, que l'Empereur avoit là de meilleurs Capitaines, qu'il eust en toute l'Italie, & desquels il faisoit autant ou plus d'estat que de tous les autres, & que pour ceste cause ils prioient le Sieur Dom Ferrand de les vouloir conserver pour une bataille ou pour quelque entreprinse grande, & non pour si peu de cas que Cazals. Là dessus y eust grande dispute, & trois jours tindrent conseil sur ce fait. César de Naples & le Gouverneur d'Ulpian opinastroyent, que l'Empereur nous devoit venir assaillir. Or les soldats Espagnols qui entendirent ce qu'en disoit César de Naples, dirent à leurs Capitaines, qu'ils iroient donc à l'assaut avec leurs Italiens car quant à eux, ils ne s'y trouveroient point voulans maintenir ce que leur Maistre de Camp avoit proposé. Toutes ces disputes furent sceues par M. le Marechal, après que le Sieur Dom Ferrand fut levé (a) de Riverron, par des lettres qu'il escrivoit au Président de Milan, lesquelles les gens du Sieur Ludovic de Birague prindrent. Et cependant qu'ils dispuetoient de la chappe à l'Evesque,

(a) Fut délogé.

M. le Marechal leur fit desrober Albe (5), par Messieurs de la Mothe-Gondrin, Francisco Bernardin, & de Panau (a) Lieutenant de la compagnie dudit Sieur Marechal, & quelques autres dont ne me souvient. M. le Marechal fut adverti de la prise au point du jour, car nos gens y estoient entrez à onze heures de nuit : & me despescha un sien laquais avec une lettre, qui disoit, « M. de Montluc, tout à ceste heure j'ai esté adverti que nostre entreprise d'Albe est sortie à effet, & nos gens sont dedans, qui est cause que je monte à cheval, & m'y en vais en extrême diligence. » Le laquais arriva environ les dix heures. Et pource que le Gouverneur de Ulpian retenoit un Trompette de M. de Maugiron, j'y envoyai un tambour du Capitaine Girty : & lui ayant monsté la lettre de M. le Marechal, je lui donnai charge de dire au Gouverneur de Ulpian, que le Sieur Dom Ferrand ne se pouvoit mieux revanger de la perte d'Albe, que de nous venir attaquer. Et comme le tambour fut à la porte de Ulpian, trouva que le Gouverneur estoit allé au point du jour au Conseil à Riverol. Il dit aux soldats de la porte la prise d'Albe, lesquels sur ces nouvelles le voulurent tuer,

(a) Il est nommé *Pavan* dans Boivin du Villars.

& de fait commencerent à l'attacher & garter : mais cependant arriva le Gouverneur auquel je mandois qu'il me rendit le Trocette , veu que nous nous estions tousjours fait bonne guerre , & qu'il ne commençoit point la mauvaife : car nos gens l'avoient a fait aux leurs à la prinse d'Albe. Ledit Gouverneur print le tambour & l'amena à logis , & lui dit : *Que si ce qu'il disoit n'est vrai , qu'il le feroit pendre.* Le tambour respondit , *que s'il estoit vrai , il vouloit que ne lui donnast qu'un teston , & qu'au contraire s'il disoit faux , il vouloit estre pendu.*

Gouverneur tourne remonter à cheval , s'en va à Riverol. Toute la nuit ils furent en conseil , si ceci pouvoit estre vérité ou non. Lendemain à midi arriva le Capitaine de Chasteau de Montcalvo , qui leur porta nouvelles de la part du Gouverneur d'Ast , que la prinse d'Albe estoit véritable , qui fust cause que le lendemain matin le Sieur Dom Ferrer partit , & s'en alla passer la riviere au pied d'Asture en grande diligence , pour aller devant audit Albe , veoir s'il la pourroit reconquerir avant que M. le Mareschal l'eust fait fortifier davantage.

Comme je me vis hors de la crainte du siege , j'envoyai incontinent les pionniers

j'avois audit Albe , qui firent grand plaisir à M. le Marechal. Je n'attendois pas là de commandement : il est souvent nécessaire de faire avant estre commandé, s'il n'y a du hazard. M. (a) de Bonivet & le Colonel Saint Pierre Corce le mirent dedans avec sept Enseignes. Or dès l'arrivée du Seigneur Dom Ferrand au pont d'Asture , & qu'il eust passé la riviere , M. de Salvazon , qui estoit Gouverneur de Berrue, m'en advertit en diligence. Je fis partir le Baron de Chipy , la Garde , & le Mas soudainement , qui furent le lendemain au point du jour à Albe , dequoi M. le Marechal fut fort aise , comme fut bien aussi M. de Bonivet, pource qu'ils venoient d'un lieu auquel ils avoient prins grande peine de fortifier , espérant que ceux-là monstreroient le chemin aux autres , comme ils firent. M. de Maugiron voulut demeurer à Cazals , car il y faisoit bon vivre pour les chevaux. J'y laissai le Capitaine Martin (b) avec lui , & envoyai le Girty à sa garnison : moi & le Colonel Cha-

(a) De Thou dit la même chose.

(b) Du Bellay , page 87 du Tome XVIII , dit que le Capitaine Martin mourut des blessures qu'il reçut à l'attaque du Fort-Basque , devant Naples , en 1528. En ce cas , le Capitaine Martin , dont Montluc parle ici , n'est pas le même personnage , ou bien il y a eu deux Ca-

ramond allasmes trouver M. le Mareſchal de Turin, qui ne faisoit qu'arriver d'Albe. Et avec sa compagnie s'en alla à Montcallier. Je ne laissai de laisser discourir, si M. le Mareſchal, M. le Président Birague, & toute la Cour du Parlement me firent grande chere: & si je fus bien venu.

Donc, Capitaines, quand de quelque entreprinſe sortira grande commodité & quelque profit en pourra venir, comme fait de ceste-ci, veu que Turin, si Cazals eust été prins, en souffroit grand dommage, n'arrestez d'entreprendre & tenter hardiment. Et quand vous y ferez, souvenez-vous de la sorte que j'en usai: car ainsi mettez-vous en crainte l'ennemi de vous attaquer. Il est plus en alarme de vous assaillir, que vous n'êtes de vous défendre. Il songe & considère ce qui est en danger, & qu'il a affaire à gens qui ſçavent gagner terre, qui n'est pas peu de chose à un guerrier. Il est vrai que le Sieur César fit un grand pas de cleric de s'amuser aux forts, & ne laissait cependant fortifier. S'il fust lors venu droit à nous, il nous eust donné de la peine. Je croi qu'il craignoit. Aussi ma bonne fortune voulut, que le Sieur Dom Ferrand de Belay s'est trompé.

paraît les forces : s'il fust venu lors nous attaquer, il eust emporté de bons hommes : mais nous eussions bien vendu nostre peau.

Or comme le Sieur Dom Ferrand fut en Ast, il eut advertissement que M. de Bonivet estoit fort dans Albe, & que de nouveau y estoient entrez trois compagnies de celles que j'avois à Cazals, avec grande quantité de pionniers; qui fut cause qu'il entra en aussi grande dispute, s'il y devoit aller ou non, comme à Riverol pour venir à Cazals. Il partit donc au bout de cinq ou six jours d'Ast avec toute sa cavalerie pour reconnoître Albe. Et après avoir demeuré un jour aux environs, il s'en alla camper devant St. Damian, parce qu'il avoit entendu que M. le Mareschal avoit prins presque toutes munitions, poudres, plombs & cordes, pour mettre dans Albe, & avoit donné charge à quelqu'un d'en y amener autant. Mais bien souvent la paresse & négligence des hommes, fait plus perdre que gagner : car je ne vis jamais homme long en besogne, paresseux ou négligent à la guerre, qui fist beau fait, aussi n'y a rien au monde, où la diligence soit tant requise. Un jour, une heure, & une minute fait évanouir de belles entreprises. Or M. le Mareschal pensoit que le Sieur Dom Ferrand

se vint mettre plustost à Carmagnolle , q non ailleurs, pour la fortifier & prendre chasteau , pensant que St. Damian auroit i couvert des poudres. Ainsi il s'en vint jusqu'à Carmagnolle. M. de Bassé , qui estoit Gouverneur du Marquisat de Salusse , vouloit e treprendre de défendre le chasteau.

[1553.] M. le Marechal s'en alla après Carignan , & me laissa avec ledit Sieur Bassé , pour lui aider à mettre les vivres munitions dans le chasteau : & ce fut à la r queste même de M. de Bassé : & le lend main propre que M. le Marechal fut part il fut adverti par une lettre venant des par de MM. de Briquemaut (6), & de Chavigny que le camp de l'ennemi se campoit devant Saint-Damian ; & qu'ils le prioient les voir loir secourir de poudres , plombs & corde pour l'arquebuzerie : car ils n'avoient point eu celle qu'il leur avoit promis, dont M le Marechal se trouva le plus fasché d monde ; & y envoya promptement six charge de poudre , & quatre de plomb & de corde & mandoit au Gouverneur de la Cisterne distante de Saint-Damian deux petits milles lequel avoit trois compagnies d'Italiens avec lui, qu'il hazardast de mettre ceste nuit-l ces munitions dedans. M. de Bassé & me

avons déjà entendu que le camp s'estoit planté devant Saint-Damian, par l'homme mesme qui en portoit les nouvelles à M. le Marechal : car il falloit qu'il passast à Carmagnolle, comme fist aussi ceste munition trois ou quatre heures après, qui estoit sur l'entrée de la nuit. M. de Bassé & moi exhortasmes celui qui conduisoit icelle munition, de remonstrer aux Capitaines, qu'il falloit que ceste nuit-là mesme la poudre entrast : car autrement elle n'y pourroit point entrer, & falloit que celui qui la conduisoit, y entrast lui-mesme. Nous le trouvâmes si froid, que nous conneusmes bien qu'il ne feroit rien de bon. Il est aisé de veoir à la care, si un homme est espouyanté, & s'il lui baste l'ame pour exécuter ce qu'il entreprend : & eusmes peur qu'il n'espouventast plustost les Capitaines, quand il feroit à la Cisterne, que de leur donner courage, qui fut cause que je me résolus de m'y en aller, pour tascher par ce secours à sauver la place. M. de Bassé voulut que M. de Classe son premier fils vint avec moi, conduisant dix hommes d'armes, car il estoit Lieutenant de la compagnie.

Nous partismes une heure de nuit, & arrivai à onze heures à la Cisterne. Auquel

lieu je trouvai le Gouverneur & les Cap
nes bien empeschez , faisant de grandes c
cultez sur la conduite de ceste munition
comme elle se pourroit mettre dedans. Et
vérité, il y avoit quelque raison : car S. Dan
est petit (7), & le S^r Dom Ferrand avoi
son camp six mille Allemans, six mille Itali
& quatre mille Espagnols , douze cens C
vaux-Legers, & quatre cens hommes d'arn
& tout cela campoit joignant la ville , au
de laquelle les corps-de-garde se touchoie
& d'y faire entrer la munition avec les c
vaux qui l'avoient portée , estoit chose imp
fible. Car il y avoit neige jusques au geno
& tous les chemins estoient pleins des lo
des soldats. Or incontinent je fis assemb
force sacs , lesquels nous coupasmes en tro
& quelques femmes promptement les c
soient , dans lesquels je fis mettre de la po
dre : puis j'eus trente payfans , auxquels
fis lier les poudres , plomb , & corde à
ceinture , & leur fis bailler à chacun un b
ton en la main pour se soustenir. M. de B
quemaut , Gouverneur , avoit envoyé
Suisses de sa garde hors la ville , lesqu
n'avoient peu rentrer dedans : ainsi se tro
verent à la Cisterne , & prindrent leur p

de la munition. Estant donc prests à partir, arriverent les Seigneurs de Pied-de-fou (a), & de Bourry, lequel on m'a dist s'estre fait Huguenot : de Saint-Romain, parent de M. de la Fayette, & trois ou quatre autres Gentilshommes, s'acheminans pour s'aller jeter dedans, lesquels se mirent à pied & renvoyerent leurs chevaux. M. le Mareschal avoit escrit à deux des Capitaines qui estoient à la Cisterne, qu'ils entreprinsent de mettre les poudres dans Saint-Damian. Lescits Capitaines estoient vieux soldats, ce qui ne m'en fist espérer aucune chose de bon ; car qui veut faire une exécution hazardeuse, & de

(a) René, Seigneur du Pui-du-fou (& non pas Pied-de-fou), d'une ancienne Maison du Poitou, Baron de Combronde en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Rochelle & Pays d'Aunis.

La Table Généalogique de cette Maison, Paris, in-fol., rapporte un Brevet donné à Roussillon le 4 Août 1564. » La Reine-mère présente, signé Charles, qui accorde » audit René du Pui-du-fou le premier Etat & Office » vacant de Maréchal de France ».

Cependant, soit que la mort l'ait prévenu ou autrement, il ne le fut point. Il étoit fils de François, Seigneur du Pui-du-fou, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de la Ville, Château & Comté de Nantes,

grand combat, il faut se garder, sur tout de vieux Capitaines & de vieux soldats, parce qu'ils appréhendent trop le péril de la mort, & la craignent, & n'en tirerez jamais bon ouvrage: ce que j'expérimentai là, & en plusieurs autres lieux. Le jeune n'appréhende pas tant le danger. Il est vrai qu'il y faut de la conduite, & entreprendra aisément quelque exécution, où il y faut de la diligence. Il est prompt, ingambe, & la chaleur lui enfle le cœur, qui est souvent froid au vieillard.

Or ils partirent environ deux heures après minuit; & comme ils furent hors la ville, je me mis sur une plate-forme près de la porte, duquel lieu je descouvris tout leur camp, sauf un peu de l'autre costé de la ville. J'envoyai le Lieutenant du Gouverneur de la Cisterne pour donner l'alarme par le fonds à main gauche, ce qui ne porta pas grand profit, d'autant que les ennemis n'en firent nul compte. Et comme nos gens furent sur un petit haut, près de la ville, d'où on descouvroit tous les feux & les gens mesmes à la clarté d'iceux, un des Capitaines Italiens dit à M. de Pied-de-fou, & aux autres: (a) *Vedete ite*

(a) Voyez le camp; voici la Cavalerie, voilà la Gendarmerie; voilà les Allemands, les Espagnols, les

campo ; ecco la cavalleria ; ecco la gendarmaria ; ecco li Tudeschi ; ecco li Espagnuoli ; ecco li Italiani, leur montrant le tout avec le doigt , *non si intrarebbe una gata , bisogna tornar indietro*. Ce qu'ils firent. Or je demeurai toujours sur cette plate-forme ayant mon mal de cuisse , qui me tuoit , de laquelle je n'estois encore guéri , ni de deux ans après. Voici nos gens retournes sur la pointe du jour , & me compterent ce qu'ils avoient veu , de quoi je fus bien marri. Soudain je despeschai un homme en poste devers M. le Marechal , qui ne sçavoit pas que je fusse à la Cisterne , ains me pensoit à Carmagnolle avec M. de Bassé , & lui mandai tout ce qui en avoit esté fait , & qu'il ne falloit point avoir espérance que ces Capitaines-là missent les poudres dans Saint-Damian , j'en avois déjà fait l'épreuve : le priant qu'il mandast en poste à Moncallier au Capitaine Charry (8) , qui portoit mon enseigne , que soudain il partist avec cinquante des meilleurs soldats que j'eusse , sçavoir trente arquebuziers & vingt picquiers , & qu'il se rendit à la Cisterne à la minuit. M. le Marechal trouva estrange , quand il entendit que j'eslois-là , & despescha un homme Italiens (leur montrant le tout avec le doigt.) On ne seroit pas entrer un chat ; il faut s'en retourner.

en poste au Capitaine Charry, auquel j'escrivois pareillement un mot en haste. Ce vaillant jeune homme, plein de bonne volonté, n'en fist pas prier : mais tout incontinent partit avec les cinquante soldats, & se rendit environ une heure après minuit à la Cisterna. Auquel lieu je lui avois fait aprester dans un cave, trois ou quatre feux de charbon, & une table longue pleine de vivres : & avois je fait enfermer les vilains d'un costé : & pendant que les soldats beuvoient, je les faisois charger avec les Suisses ; & ne voulus plus parler aux Capitaines des Italiens, pour aller avec le Capitaine Charry : mais en priaï un d'eux de me bailler son Enseigne qu'on nommoit Pedro Antonio, un jeune fol esventé que j'avois connu à Montcallier, & l'avois fait mettre en prison deux fois pour des folies qu'il faisoit dans la ville. Je le tirai à part, & lui dis : *Pedro Antonio, je te veux faire plus d'honneur qu'à ton Capitaine. Tu as veu la nuit passée quelle faute vous autres avez faite de ne vous efforcer d'entrer dans la ville, & vous en estes retournés avec excuses. De ma part je ne prend nulle excuse en payement, depuis qu'il y va de la perte d'une ville, & des gens de bien qui sont dedans. Je sçai bien que tu as assez de valeur, mais tu n'es pas*

sage ; & si tu veux esprouver ta sagesse à ce coup, comme tu as d'autrefois fait ta hardiesse, je te promets ma foi, de te faire donner une compagnie à M. le Marechal, auquel l'occasion se présente lui faire connoître, que comme tu es hardi, tu es aussi sage pour commander. Je veux que tu ailles prendre cinquante hommes de la compagnie de ton Capitaine, auquel je veux dire tout à ceste heure qu'il te les baille, & au sortir de la ville, je te mettrai tous les paysans & les Suisses qui portent la munition au milieu de tous les cinquante soldats, & veux que tu amenes deux ou trois Sergens, que je te ferai bailler aussi, pour en mettre un à chaque flanc, & sur le derriere, afin de donner courage à tes soldats de te suivre, & garder que les paysans ne s'écartent ; mais comme le Capitaine Charry ira attaquer un corps-de-garde, passe outre, sans t'amuser à combattre, sinon que quelqu'un se présentast devant toi, & pousse tousjours en avant, soit que tu rencontres ou non, jusques à ce que tu sois à la porte de la ville. Il me respondit : (a) Credete signor, ch' io lo

(a) Affurez-vous, Monsieur, que je le ferai, ou que j'y mourrai, &, pour cette fois, vous verrez que Pietro Antonio est devenu sage. Lors l'embrassant, je lui dis : « Je te promets encore que je me souviendrai de toi,

farò à pena di morir, & voi connoſecerete che Pietro Antonio ſera divenuto ſagio. Lors l'embrassant, je lui dis : Io ti prometto anchora, che io mi recordero di te, & che ti ſera riconnoſciuto, il ſeruiſio, no mi mancar di gratia, io ti giuro per la noſtra Madonna ſe tu non fai quello che un huomo da bene debbe fare, io ti farò un tratto da Monluco. Tu ſai come io ho maneggiato non ſuono quindici di uno d'elli nuoftri facendo del poltrone, io non dimando ſeno un puoco di prudenza con preſtezza. Il me tint ce qu'il m'avoit promis, car il s'y porta bien ſagement. Les Capitaines lui baillerent tout ce qu'il demandoit, eſtans bien aifes d'en eſtre deſchargez. Je priai auffi Pied - de - fou & autres nommez, que puis qu'il vouloient entrer dans la ville, il falloit qu'ils y entraſſent pour l'aider à conſerver, & non pour ſe perdre, enſemble ce qui eſtoit dedans, d'autant que la conſervation d'icelle ville, ne conſiſtoit qu'à mettre les munitions

» & que le ſervice que tu nous rendras ſera récompenſé;
 » mais ne manques pas à ta promeſſe; car je te jure par
 » la Vierge Marie, que ſi tu ne fais pas le devoir d'un
 » homme d'honneur, je te ferai un trait de Montluc.
 » Tu ſçais comme j'ai arrangé, il n'y a pas quinze jours,
 » un des nôtres qui faiſoit le poltron. Je ne te demande
 » qu'un peu de prudence & de la promptitude ».

dedans , & qu'il estoit nécessaire qu'ils se départissent les uns aux flancs , les autres sur le derriere , aux fins que quand le Capitaine Charry combattroit , ils donnassent courage aux gens de Pedro Antonio , & aux payfans de passer outre , ce qu'ils firent. Or tous , tant mes soldats , Italiens , que les payfans furent advertis par moi , de tout ce que les uns & les autres devoient faire , ainsi sortirent de la ville en ce mesme ordre. Je dis au Capitaine Charry , présens mes soldats , que je ne les voulois jamais plus voir , s'ils n'entroient , ou mouroient tous tant qu'ils estoient de ma compagnie. Alors il me respondit : *Que je m'allasse seulement reposer , & que bien-tost j'entendrois de ses nouvelles.* A la vérité c'estoit un soldat sans peur. En sa troupe estoit un de mes Caporaux nommé le Turc , Picard de nation , qui me dit : *Et quoi , faites-vous doute que nous n'entrions dedans ? Par la mort bien , nous aurions bien employé nostre temps , ayant combattu plus de cent fois avec vous , & toujours demeurez victorieux , & à ceste heure-ci vous faites doute de nous ?* Alors je le sautai embrasser au col , & lui dis ces mots : *Mon Turc , je te promets ma foi , que je vous estime tant tous , que je m'assure que si gens au monde y entrent , vous autres y entre-*

rez. Nous avions des chandelles basses pour nous éclairer , afin que les sentinelles du camp, n'apperceussent aucun feu dans la Cisterne ; & ainsi ils partirent, & je m'en allai mettre sur la plate-forte, sur laquelle j'avois la nuit auparavant demeuré. Le Capitaine de là dedans me tenoit tousjours compagnie. Or au bout de deux heures j'ouis une grande alarme à l'endroit par lequel il falloit qu'ils entraissent, & grandes arquebuzades, mais cela ne dura point ; qui me fit mettre en crainte que nos gens fussent repoussez , ou bien que les payfans se fussent mis en fuite, lesquels comme ils furent sur ce haut, où les Capitaines Italiens avoient dit qu'il n'y entreroit un chat, firent un peu alte. Les guides leur monstrent les corps-de-garde desquels, à cause de la grande froidure & de la neige, les sentinelles n'estoient pas à vingt pas. Le Capitaine Charry appella Messieurs de Pied-de-fou, Boutry (a), Saint-Romain, & Pedro Antonio, & leur

(a) Charles du Bec, Baron de Boury ; il étoit Guidon de la Compagnie de 80 hommes d'armes du Maréchal Strozzi. Il embrassa par la suite le Calvinisme, & se trouva à la bataille de Dreux en 1562 : mais il revint à la Religion de ses pères, à la persuasion de l'Archevêque de Rheims son frère. Il étoit frère de Pierre du Bec, Seigneur de Vardes, & tous deux étoient
baila

bailla deux guides, s'en reservant une, & leur dit : *Voilà le dernier corps-de-garde des gens de pied, car le demeurant c'est cavalerie, qui ne fera pas grands efforts, à cause de la grande neige. Dès que vous me verrez attaquer ce corps-de-garde, passez outre le grand pas, & ne vous arrêtez, quoi que vous trouviez sur vostre chemin, mais vous rendez à la porte de la ville.* Tous d'une volonté baiferent la teste. Le Capitaine Charry aborde ce corps-de-garde, lequel il mit en route sur un autre corps-de-garde, & tous deux prindrent la fuite. Puis passa outre droit à la porte de la ville, où il trouva ja Pedro Antonio arrivé. Incontinent délivrerent la munition sans y faire autre arrest, sinon que Messieurs de Chavigni & Briquemaut embrasserent le Capitaine Charry, & le prierent de me dire, que puis que j'estois à la Cisterne, ils estoient assurez d'estre secourus de ce qui leur faisoit besoin, & qu'il seroit très-necessaire de leur faire tenir de la munition encore davantage. Mais comme l'on s'amusoit à prendre les sodats des corps-de-garde, qui s'en estoient fuis, dont le lendemain un Capitaine en fut pendu, le Capitaine Charry, & Pedro An-

filz de Charles du Bec, Seigneur de Boury, Vice-Amiral de France. La Maison du Bec est de Normandie.

tonio , avec les payfans trouverent les ennemis sur ces entrefaites , les chargerent & passerent outre. Je n'y perdis un seul soldat , Italien ni François , & n'en y eust un seul blessé , mesme aucun payfan. Mais tous arriverent à la Cisterne estant desja grand jour , me trouvant encore sur la plate-forme. Je despeschai incontinent vers M. le Mareschal pour le prier qu'il m'envoyast encore de la poudre : car de plomb & de corde ils en avoient assez. Ce qu'il fit tout promptement de Quiers enhors , auquel lieu il s'estoit remué pour estre plus près de moi.

Voilà l'aage que doivent avoir les Capitaines à qui l'on baille les charges pour executer une entreprinse hazardeuse & soudaine. Je puis asseurer avec la vérité , que cent ans y a ne mourut un plus brave & plus sage , ni mieux advisé Capitaine de son aage , qu'estoit le Capitaine Charry. Et n'asseure que M. de Briquemaut n'en dira pas le contraire encore qu'il soit de la Religion de ceux qui l'ont massacré depuis à Paris. La forme de sa mort (a) , je n'ai que faire de l'escire : car le Roi & la Reine , & tous les Princes de la Cour le sçavent assez : aussi est-ce chose indi-

(a) Voyez l'Observation n^o 23.

gne d'un François. Et quand je l'eus perdu, ensemble mon fils le Capitaine Montluc (a), qui fut tué à Madere appartenant au Roi de Portugal, il me sembla que l'on m'eust coupé mes deux bras, parce que l'un estoit le mien dextre, & l'autre le fenestre. Il avoit nourri le Capitaine Montluc tousjours auprès de soi depuis l'aage de douze ou treize ans. Et partout où il alloit, ce jeune garçon lui estoit

(a) En 1568, Pierre Bertrand de Montluc, dit le Capitaine Peyrot, second fils du Maréchal, forma le projet de bâtir une place dans le poste qu'il trouveroit le plus commode aux Royaumes de Mélinde, de Mozambique, ou de Manicongo, pour servir de retraite aux François qui feroient le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce dessein il arma trois gros vaisseaux & quelques barques avec 1200 hommes de guerre. Il fut jetté par la tempête sur les côtes de Madère, où ses gens ayant voulu descendre pour faire de l'eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais. Montluc indigné de ce qu'ils violoient ainsi le droit des gens & l'alliance qui étoit entre le Portugal & la France, mit 800 hommes à terre, marcha droit à eux pendant que Fabius son frère les coupoit par derrière, les enveloppa & les tua tous. Puis marchant tout de suite vers la capitale, la força & la saccagea : mais comme il attaquoit la grande Eglise, où une partie de la garnison se défendoit encore, il reçut un coup de mousquet à la cuisse, dont il mourut peu de jours après, & fut enterré aux Cordeliers de cette Ville.

tousjours pendu à la ceinture. Je n'eusse sceu lui donner un meilleur Précepteur que celui-là, pour lui apprendre qu'est - ce que de la guerre. Aussi en avoit - il retenu beaucoup, pouvant dire sans honte, encore que ce fust mon fils, que s'il eust vescu, c'eust esté un grand homme de guerre, prudent & sage; mais Dieu en a autrement disposé. Laisant ces propos (qui me tirent les larmes des yeux) je retournerai à nostre fait.

M. de Briquemaut me manda par le Capitaine Charry, qu'ils n'avoient nuls Ingénieurs là dedans, ni homme qui sceust dire où falloit mettre un gabion. Dequoi il me prioit en advertir M. le Mareschal : me prioit aussi de lui vouloir faire retourner le Capitaine Charry avec mes cinquante soldats, car il les estimoit autant que la meilleure compagnie qu'il eust là dedans, & qu'en recompense à jamais il se rendroit serviteur mien : ce que je fis. M. de Gohas (a), qui est aujourd'hui,

(a) Il y avoit au tems de Montluc trois Gohas frères, dont l'aîné, *brave & vaillant soldat & Capitaine*, dit Brantome, Cap. François & qui avoit été fort aventureux, vint mourir à la Rochelle (1573) d'une petite arquebuse à la jambe, qui n'étoit nullement dangereuse. Le second fut tué à la prise de S. Valery. Le troisième, Capitaine de la Garde du Roi, massacré en Béarn, après la

estoit lors de ma compagnie , & du nombre des cinquante , jeune de dix-sept ans , & sur son commencement qu'il avoit prins les armes. M. le Mareschal envoya en poste à Albe , pour faire venir les Ingénieurs qui y estoient , dont le Chevalier Reloge en estoit un. Et comme le Capitaine Charry fut arrivé , les picquiers prindrent de la poudre en ceinture , ainsi que les autres avoient fait auparavant. Et ne voulut escorte aucune , mais alla prendre le chemin un petit à main droite par le quartier de leur cavalerie , & donna à travers : & passa sans perdre un homme. Il sçavoit très-bien prendre son parti. Incontinent qu'il fust arrivé , il pria Messieurs de Briquemaut & de Chavigni de lui laisser garder le fossé , ce qu'ils lui accorderent : & se couvrit là dedans de bois , tables & gabions. Et tout incontinent que les guides furent de retour à moi , je despeschai vers M. le Mareschal lui donnant advis de tout : le suppliant qu'il m'envoyast le Capitaine Caupenne , mon Lieutenant , avec autres cinquante sol-

prise d'Orthes , par Montgomery en 1569. Le second laissa un fils , qui fut , selon le même Brantome , *Gouverneur d'Antibes , sous M. le Duc d'Epéron , Gouverneur de Provence.* Leur nom de famille étoit de Biran , Seigneurs de Gohas.

datz des miens, ce qu'il fit. Et deux jours après son arrivée je fis hazarder pour leur apporter encore des poudres. Il alla du costé de la gendarmerie, où les ennemis avoient mis un corps de garde de gens à pied, qui prindrent la cargue d'assez loin : mais il fit tant qu'il mit la poudre sur le bord du fossé de la porte, & par lui me manderent les susdits Seigneurs recommandations, avec advisement d'asseurer M. le Marechal qu'il n'eust plus crainte que sa place se perdist : parce qu'ils avoient à ceste heure tout ce qui leur faisoit besoin : le Baron de Chipy, qui estoit à Albe avec M. de Bonivet, se voulut essayer d'y mettre des poudres du costé d'Albe, & chargea de la sorte qu'avoient fait les miens : mais il y perdit les poudres & les païsans, avec presque tous ses soldats, au moins n'en n'y entra que lui quatorziesme ou quinziésme. En toutes choses il y a de l'heur.

(9) Or le camp y demeura seize (a) ou dix-sept jours devant ; & la batterie dura sept jours. Cesar de Naples avoit deux mines qui alloient par deffous le fossé, à l'endroit de la bresche, lesquelles estoient desja près de la muraille. Un pionnier se sauvant fut prins

(a) M. de Thou rapporte ce siège d'après Montluc, dont il suit exactement le récit. (*Voy. Tome II, p. 298.*)

de nos Italiens , qui me dit le tout : lequel incontinent la nuit venue , je baillai au Capitaine Mauries (qui estoit pour lors mon sergent , & en ceste guerre derniere a esté sergent Major à Bourdeaux , près M. Montfer- rand (a)) qui l'attacha , & ne voulust qu'un autre soldat & un guide pour le conduire. Lequel le mena si bien qu'il ne trouva que deux sentinelles par le chemin , lesquelles soudainement se retirerent au corps de garde. Ainfi il passa & mena le pionnier dans la ville , dans laquelle il demeura tout le jour ; & comme le jour fut grand , Messieurs de Chavigny & de Briquemaut le menerent sur la muraille de la batterie , duquel lieu il recognust en quel part se faisoit la mine. Incontinent ils

(a) Montferrand étoit Gouverneur & Maire de Bourdeaux , lors du Massacre de S. Barthelemi en 1572 ; il le fit exécuter dans cette Ville avec beaucoup de cruauté. Deux ans après cette exécution , assiégeant Genfac , à dessein de traiter sans quartier les Huguenots qui y étoient renfermés , comme il ne faisoit encore que les approches , il fut choisi dans un rang de 25 ou 30 Gentilhommes par un des assiégés , qui le jeta mort d'une arquebuzade au travers du corps , le 10 Juillet 1574 . . . Je ne sçaurois dire s'il étoit d'une Maison de Montferrand , qui porte le nom de Biron & les armes de Gontaut , dont le P. Anselme rapporte un fragment de Généalogie. (*Tome IV, Duché de Biron.*)

descendirent au fossé, & commencerent à le couper & gratter : tellement que bientoſt après ils decouvrirent les trous, & depuis nous entendîmes qu'il ne s'en falluſt de guerres qu'ils n'y attrapaffent Cefar de Naples, qui eſtoit là pour recognoiſtre la mine. Or les deux derniers jours ils firent une grande batterie, & avoit fait faire le Sieur Dom Ferrand grande quantité de fascines, que les ſoldats Eſpagnols, Italiens & Allemans jettoient dedans : ayant coupé la contre-efcarpe en deux ou trois lieux, mais autant qu'ils en jettoient le Capitaine Charry qui eſtoit dedaus, les retiroit dans la ville par un trou qu'ils avoient au deſſous de la breche, de forte que pensant que ledit fossé fuſt rempli, ils l'envoyèrent reconnoiſtre en plein jour, eſtant en bataille pour donner l'assaut : mais ils trouverent qu'il n'y avoit rien. Et alors firent grande diligence de la batterie deux jours, & ſi tiroient une bonne partie de la nuit à la clarté de la Lune. Voyans la bonne contenance que tenoient nos gens là dedans, & que leurs mines, ni fascines ne leur avoient ſervi de rien, délibérèrent de ne donner point l'assaut, ains de lever le ſiege. Et la dernière nuit qu'ils eurent achevé la batterie, j'y fis encore entrer le Capitaine Mauries, qui enten-

dit que le camp se levoit, & comme ils retiroient l'artillerie : car Messieurs de Chavigny, & de Briquemaut avant qu'il partist de là, voulurent qu'il entendit comme il se levoit à la verité, pour m'en porter les nouvelles (10) ; ainsi passa & repassa tout à son aise, sans trouver personne, pource que tout le camp estoit desja en bataille, & hors des loges. Comme il fut arrivé devers moi environ deux heures avant le jour, je le despeschai incontinent sur de bons chevaux vers M. le Marechal, lequel il trouva encore au lit : pource qu'il n'avoit dormi une seule goutte de toute la nuit, ayant demeuré tout le jour avec M. le Président Birague, & le Sieur Francisco Bernardin, au dessus de la Rive de Quiers. Qui comme ils n'ouïrent environ les deux heures après midi plus tirer l'artillerie, ayant demeuré là jusques à une heure de nuit sans rien entendre, tindrent la place pour perduë ou capitulée. Mais le matin un peu après le Soleil levant, & ainsi que le valet de chambre eust ouvert, comme le Capitaine Mauries lui eust porté les nouvelles, je vous laisse penser la joie qu'il en eust. Il me manda soudain que je m'en revinsse le trouver.

Or je fis là un tour de jeune Capitaine, car comme le Capitaine Mauries me dit que

le camp se levoit, je m'en allai en grand haste à Saint Damian. Et aussi tost que le Capitaine Charry, qui estoit sur la muraille, me vist venir, il sortit dehors avec mes autres soldats : dequoi je fus bien marri. Les ennemis s'estoient mis derriere une petite montagne le ventre à terre, & avoient laissé quinze ou vingt arquebuziers à la descouverte. Je les allai attaquer & les chargeai : mais comme je fus à quatre pas des autres, ils se leverent & me chargerent de cul & de teste, tellement qu'ils me menerent battant tout contre la ville, laquelle me secourust (& bien pour moi) de dessus la muraille à coup d'arquebuzades. Là le Capitaine Charry fut prins & blessé : & sans mon Lieutenant, que j'avois laissé aux gabions, ils m'avoient taillé en pièces, avec tous les cinquante du Capitaine Charry. Je perdis sept ou huit soldats, desquels il y en eust trois de morts, M. de Gohas fut une fois enveloppé & puis eschappa. L'aïse que j'avois de voir le siege levé, & l'envie d'avoir quelque prinse sur les ennemis me fist mal à propos faire ceste escapade. Cela fait je m'en retournai à la Cisterne, après avoir veu Messieurs de Chavigny, & de Briquemaut, & le soir me rendis à Quiers, auquel lieu je fus aussi bien venu

de M. le Marechal & de tous ceux qui estoient avec lui, qu'homme eust sceu estre. Lequel Sieur Marechal despescha M. de Biron devers le Roi, pour lui porter le succez du siege, & lui demanda une place de Gentilhomme de la chambre pour moi. Et aussi, pour la grand'instance & supplication, que je lui fis, estant souvent en douleur de ma cuisse, il me deschargea de l'estat de Maistre de camp, encore que ceste requeste ne fust gueres agreable audit Sieur Marechal: mais pour me gratifier de tout ce que je lui eusse sceu demander, il voulut me contenter. Et estant ledit Seigneur de Biron (a) à la

(a) Armand de Gontaut, Baron de Biron, dit *le Boiteux*, d'une arquebuzade qu'il reçut à la cuisse au siege de Mazin en Piemont, en 1554, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Rochelle, Aunis & Saintonge, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il étoit sur le côté de ceux qui devoient être massacrés à la Saint-Barthelemi: mais il se retira promptement dans l'Arfenal, où il fit pointer deux coulevrines à la porte, & refusa de livrer le jeune la Force, âgé de 12 ans, qui avoit échappé au Massacre. Il fut un des premiers qui se rangèrent du côté de Henri IV, après la mort de Henri III. Il fut tué au siege d'Epernay d'un boulet de canon en 1592, à 68 ans. Il étoit fils de Jean de Gontaut, Baron de Biron, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Saint-Quentin, fait pri-

Cour, le Roi ne voulut donner ledit estat de Maistre de camp, que préalablement il ne fust mieux informé à qui il le devoit donner : & ordonna que M. le Marechal nommeroit un homme, M. de Bonivet un autre, & que j'en nommerois un autre. Je nommai M. de Chipy, qui fut cause que ledit Sieur de Biron fut longuement à la Cour pour les allées & venues qu'il fallut faire, & cependant je demurai tousjours chargé dudit estat de Maistre de camp jusques au retour dudit Seigneur de Biron (lequel lors portoit le guidon de M. le Marechal) qui m'en apporta la descharge, ayant le Roi donné icelui estat au Baron de Chipy que j'avois nommé. Et de mesme m'apporta la place de Gentilhomme de la chambre, car il ne voulut partir qu'il ne me vist enrolé en une place des vielles, qui avoient vacqué, & si me porta la patente du Gouvernement (a) d'Albe, à

sonnier à la bataille de ce nom, & mort le 10 Août 1557 des blessures qu'il y reçut. (*Hist. des G. Officiers* > *Tome IV.*)

(a) Selon Boivin du Villars, Liv. IV, p. 274, ce Gouvernement d'Albe fut donné au Seigneur de Lyoux, frère de Montluc. Boivin se trompe : le Seigneur de Lyoux n'eut le gouvernement d'Albe qu'en 1554, lorsque Montluc eut été envoyé à Sienné. La preuve de ce

quoï je n'avois jamais pensé , & moins estimé que le Roi me préférast à trois ou quatre autres pour lesquels M. le Marechal avoit escrit. Voilà les services que je fis au Roi & à M. le Marechal , à quinze ou vingt jours l'un de l'autre.

Or , mes compagnons , celui est bien-heureux , qui fait service à son Roi , sous un sien Lieutenant , qui ne cele pas l'honneur de ceux qui font quelque chose remarquable , comme ne faisoit pas M. le Marechal de Briffac ; car oncques hommes ne fit rien auprès de lui , qui fust digne que le Roi l'entendist , qu'il ne l'en advertit ; il ne déroboit pas l'honneur d'autrui pour s'en enrichir : il ne celoit la valeur du plus grand , jusques au petit. Et comme Dieu voudra que vous serez employé auprès de tels Lieutenans de Roi , ne craignez point à hazarder vos vies & à mettre toute vostre diligence & vigilance à leur faire service ; j'entens si vous avez envie de parvenir par les armes & par la vertu , sinon retirez-vous. C'est un extreme regret à celui , qui a exposé sa vie pour faire quelque chose de bon , quand on fait se trouve dans le Livre qui suit ; & cette erreur de Boivin du Villars montre qu'il ne se piquoit pas d'exactitude.

cele son nom à son Prince, duquel nous devons tous dependre. Il n'y a larrecin qui excede celui qu'on fait de l'honneur d'autrui. Et cependant la pluspart des Generaux des armées ne font pas conscience de cela.

Pendant que le Seigneur de Biron estoit à la Cour demeurant chargé de l'estat de Maître de camp, comme dit est, & au commencement de Juin que les bleds commençoient à meurir, le Seigneur Dom Ferrand ne voulut point laisser ce grand camp qu'il avoit inutile, ains à la persuasion de M. de la Trinitat (a), frère du Comte de Benne (b), vint assieger Benne : & lui fist entendre ledit Seigneur de la Trinitat qu'il couperoit l'eaue qui alloit dans la ville faire moudre lesmoulins, & qu'il n'y avoit point de bleds

(a) Luc de la Coste, Comte de la Trinité, qui servoit dans les troupes de l'Empereur, tandis que son frère, le Comte de Benne, étoit pour la France. Ce Comte de la Trinité étoit un Officier d'une grande réputation, qui servit aussi depuis dans les troupes du Duc de Savoie. (*De Thou.*)

(b) Le Comte de Benne eut une Compagnie d'hommes d'armes en 1556. (*Du Villars, Liv. VII.*)

Il s'appelloit Jean Louis Costa, Comte de Benne. Il maria une fille, nommée Lucrece de Coste, à Florestan de Béthune, Seigneur de Congis. (*Tableaux Généalogiques de le Laboureur, p. 100.*)

ni farines dans icelle pour un mois : l'assurant qu'il lui feroit gagner une paye pour ses soldats, faisant couper le bled qui commençoit à estre meur, & soudain le faire battre par deux ou trois cents vilains, qu'il meneroit avec lui : sçachant que ceux des Langues & devers Nice-de-la-Paille, le voudroient acheter, & qu'ainsi dans un mois ils rendroient la ville sans tirer coup de canon. M. de Savoye, qui estoit jeune, & la premiere fois qu'il estoit entré en armée y estoit, & vindrent mettre leur camp auprès de Benne un mille, sur le bord d'une riviere qu'il y a, de laquelle ils couperent l'eaue, de sorte qu'il n'en venoit pas une goutte. Or par malheur M. le Maréchal avoit ordonné à un Gouverneur, lequel je ne veux nommer, d'y faire apporter douze cents sacs de bled & farine, moitié de l'un & moitié de l'autre de son Gouvernement, comme il estoit de coustume. Je ne veux pas mettre par escrit l'occasion pourquoi ledit Gouverneur n'y envoya lesdites munitions, car il toucheroit trop à son honneur : aussi ne veux-je dire mal de personne. M. le Président de Birague sçait bien les raisons, pource qu'il estoit au Conseil, quand M. le Marechal m'envoya querir, où il en fust fort parlé & disputé. Le camp de l'ennemi estoit desjà de-

vant Benne il y avoit huit jours, & ne faisoit pas grand semblant de l'affaillir, espérant qu'il l'auroit bien-toft par faute de vivres, encore que la ville fust assez forte, & que le Comte & la Comtesse estoient fort affectionnez au service du Roi. Il n'y avoit en tous que trois compagnies de gens de pied dedans, qui estoient celle du Comte, celle du jeune la Molle, & celle de Loys Duc, qui est du Montdevi, faisant en tout deux compagnies Italiennes & une Françoisé. Ledit Capitaine la Molle estoit malade, & par ordonnance des Medecins pour changer d'air s'estoit fait porter au Montdevi, & n'avoit ledit Seigneur Comte avecques lui Chefs que ledit Loys Duc : & qui pis est, n'ayant jamais esté assiegé, se voyoit bien empesché, n'ayant personne auprès de lui qui entendist à la deffence d'un siège. C'est une affaire, où les plus habiles se trouvent estonnez, quand ils voyent une furieuse sonnerie, s'ils n'ont autres fois veu une telle danse, & d'autre part il se voyoit sans munition aucune ; de sorte qu'il se résolut d'advertir M. le Maréchal du tout. Et de la crainte qu'il avoit que la place se perdist, comme il avoit juste raison, estant celui, qui y avoit le plus d'intérest, parce que la place estoit sienne,
il depescha

il depescha donc le Lieutenant de la compagnie de Loys Duc, lequel arriva au fortir du disner de Monsieur le Mareschal, estant pour lors à Carmagnolle, & avecques lui Messieurs de Bonivet, Président Birague, d'Auffin, Francisco Bernardin, la Mothe-Gondrin, & quelque autre, duquel ne me peut souvenir. Comme M. le Mareschal ouit la créance du Comte, & entendant qu'il n'y avoit point de vivres, & que le Gouverneur que je ne veux nommer n'en y avoit point fait apporter, comme il lui avoit ordonné, combien que tousjours lui faisoit entendre l'avoir fait, il entra lui & toute la compagnie en un grand désespoir, tenant la place pour perduë, n'ayant M. le Mareschal moyen aucun pour la secourir, d'autant qu'il n'avoit pas gens pour résister à la tierce partie du camp de l'ennemi. Or il demanda au Lieutenant quel Capitaine desiroit le Comte qui allast devers lui pour le secourir; il lui dit qu'il m'aimoit fort, & disoit souvent que je l'avois une fois secouru, & qu'il voudroit qu'il lui eust cousté la moitié de son bien, & que je fusse là avec lui. je ne faisois lors que sortir d'une fievre, dont j'en avois toutes les levres gastées & la bouche enlevée. M. le Mareschal me manda par son valet de

chambre , venir à son logis : & le trouvai en ceste fascherie. Il me fit compter par ledit Lieutenant l'extrémité en quoi se trouvoit Benne, se complaignant du Gouverneur qui l'avoit trompé, & me pria bien fort me vouloir aller jeter dedans. Alors je lui respondis : *Que voulez-vous que j'y fasse, n'y ayant bled ni farine ? Je ne suis pas pour faire miracles.* A quoi il me respondit, *qu'il avoit telle opinion de moi, ensemble toute a compagnie, que si je pouvois entrer dedans, la place ne se perdrait point, & que je trouverois quelque expédient.*

Un chacun sçait comme ces Seigneurs, quand ils veulent faire entreprendre à un homme une chose impossible, le sçavent bien loüer & flatter ; car il m'alla représenter Lans, Saint-Damian & autres lieux, où je m'eslois trouvé, ayant esté tousjours si heureux, que tout m'estoit succédé à mon desir. M. le Président Birague me commença à prendre de l'autre costé à persuader. M. de Bonnivet & les autres ne disoient mot, cognoissant bien que l'entreprinse estoit hazardeuse pour la perte de l'honneur, & que à la fin il faudroit venir à une capitulation, comme M. le Mareschal mesme me dit, qu'au dernier refuge il faudroit passer par-là. Alors

je lui dis, que j'aimerois mieux estre mort, que si l'on me trouvoit en escriptures, & que j'eusse capitulé, ni rendu une place, y estant entré pour la sauver, mais que j'y ferois ce que Dieu me conseilleroit, en l'aide duquel je me ferois. Alors M. de Bonivet commanda à douze ou quinze Gentils-hommes des siens de venir avec moi, dont le Gouverneur la Mothe-rouge en estoit un du nombre, qui est encore en vie, & en prins autant des miens, faisant en tout trente chevaux, sans mener aucun valet, que moi un cuisinier, & un valet de chambre, & escrivis au Vicomte de Gordon à Savillan, qu'il me baillast une bonne guide, & au Capitaine Theodore Bedeigne (a) qu'il me fist escorte avec sa compagnie, c'estoit un Samedi. Le Dimanche matin au point du jour j'entrai dans Benne. Que qui fera ouir le Comte en sa conscience,

(a) Théodore Bedeigne, Capitaine d'Albanois, est nommé Bedins dans l'*Histoire des Guerres du Comté Vénaisin*, mais mal-à-propos. Il avoit un fils, nommé Bernardin Bedeigne, Enseigne de la Compagnie du Maréchal d'Amville, & nourri chez lui, lequel piquant des chevaux près d'une rivière, la terre faillit au-dessous, qui le fit précipiter dedans, où il finit ses jours en 1578. Son père étoit mort alors. Il étoit Albanois d'origine. (*Hist. des G. du Comt. Vénaisin*, p. 216, dans les *Pièces Fugitiv. pour l'Hist. de France*, Tome VII.)

s'il est en vie, il dira que ce fust une des plus grandes joies qu'il eust jamais, & en tesmoignera autant Madame la Comtesse sa mere & toute la ville. Je me mis soudain à dormir au chasteau, & deux heures après nous dinâmes. Monsieur le Comte assigna tous les Grands de la ville, massons, & charpentiers aussi, & les fist venir à la maison de la ville, auquel lieu M. le Comte, Madame la Comtesse, & tous nous rendîmes.

Là je proposai tout ce qui nous estoit besoin de faire. M. le Comte proposa le peu qu'il y avoit de munitions, qui n'estoient que ciquante ou cinquante-deux sacs de bled. La ville remonstra qu'elle n'en avoit pour huit jours, de sorte qu'encore que la ville soit assise en bon lieu, ils se trouverent à l'extrémité pour estre au bout de l'année, & d'autre part ils avoient vendu tous leurs bleds aux Genevois, & à ceux devers Savonne; car il se vendoit trois escus sol le sac. M. le Comte, qui tousjours à esté homme de grande despenſe, avoit vendu tous les siens sur l'espérance des douze cens sacs, que le Gouverneur que je ne veux nommer, y devoit mettre. Nous disputâmes, quand bien nous aurions des bleds, comment nous les ferions moudre. Mais dès incontinent

que M. le Comte m'eust dit où estoit le camp, je comprins que je recouvrerois des bleds, combien que je n'en voulus rien dire à personne, jusques au retour du Conseil, que je le dis à M. le Comte & à Madame seulement. Au Conseil se presenta un petit homme masson, aagé de plus de soixante ans, qui dit avoir tiré plusieurs pierres pour mettre sur les fosses des morts, d'un rocher qu'il nomma, près de-là, & qu'il pensoit que qui tireroit ces pierres de dessus les morts, qu'elles seroient quelque peu bonnes pour faire des meules, si du tout non. Alors nous desputasmes de la ville avec Madame la Comtesse, qui y voulut aller, pour en faire l'essai avec les massons. Ladite Dame arriva avec une grand' joie, & s'offrit elle-mesme de prendre la peine de faire faire des meulles. Je ne le voulois endurer; mais à la fin il fallust qu'elle fust creuë. Et fit si grande diligence, qu'en deux jours & deux nuits elle en eust onze completees, lesquelles furent distribuées à ceux de la ville qui s'obligerent de nourrir les soldats, mais qu'on trouvaist moyen d'avoir des bleds. Or nous arrestasmes avec ceux de la ville, qu'à une heure de nuit ils me rendroient cinq ou six cens hommes & femmes, les uns portant de petites cordes, les autres ferremens.

servant à couper les bleds : & que les portes de la ville seroient fermées , aux fins que personne ne peust sortir pour donner aucun avis à l'ennemi ; car M. de la Trinitat avoit quelques amis dans la ville , de quoi M. le Comte mesme se doutoit. Puis depeschai deux hommes de la ville , qui allerent porter une lettre au Capitaine Hieronyme (a) , fils du Colonel Jean de Turin , qui estoit à une petite ville , de laquelle ne me souvient , mais estoit à un mille du lieu où les ennemis avoient coupé l'eau , & le priois que ceste nuit-là il s'effayast en une sorte ou autre , de racouter ce que les ennemis avoient rompu , & qu'il s'efforçast de nous faire venir de l'eau , s'il estoit possible ,

(a) Hieronime , ou Jérôme de Turin , fils du fameux Capitaine Jean de Turin (dit M. de Thou) , fut tué à la bataille de S. Denis en 1567. (*De Thou* , *Tome V* , *p* 375.)

Jean de Turin , en 1552 , au commencement de la guerre de Sienne , servoit sous M. de Termes , & il fut mis avec 300 hommes dans la ville de Monte-Alcino. (*Ascanio Centorio* , *Liv. I* , *p* 5.)

Il fut tué en Corse en 1553 , par un de ses soldats , d'un coup d'arquebuzé lâché malheureusement & sans dessein. Il étoit natif de Borgo di S. Sepolcro , dans la Toscane. C'étoit un des braves & renommés Capitaines de son tems. (*Pilippini Storia di Corsica* , *p* 264.)

lequel ceste nuit-là mesme exécuta mon advertissement, combien qu'il fust un bien jeune Gentilhomme. Et crois-je qu'il n'avoit pas vingt ans alors. Or nous nous retirâmes attendant la nuit, & comme nous fûmes au chasteau, je dis à M. le Comte qu'il falloit que nous en allissions tous seuls par-dessus les murailles pour regarder le champ de bled qui seroit plus près de la ville, lequel il nous falloit couper toute ceste nuit-là, pendant que je jetterois deux cens soldats, & le Capitaine Theodore dehors, pour donner l'alarme forte & redde aux corps de garde qui gardoient que ceux de la ville ne peussent prendre du bled. Comme donc nous en eûmes choisi un, nous retournâmes souper, & après nous menâmes le Capitaine Theodore, & deux Chefs des compagnies qui estoient sur la muraille de la ville, pour leur monstrier la part où ils devoient aller donner l'alarme, & les autres combattre les corps de garde. Puis ordonnâmes dix hommes de ceux de la ville sur un cheval chacun, pour commander ce peuple qui couperoit les bleds, pour le faire hastier.

A une heure de nuit toutes ces gens fortirent, les gens de guerre à combattre, & le peuple à couper, de sorte que toute la nuit

vous n'eussiez ouï qu'alarmes , tant au camp que au corps de garde. Comme le peuple avoit coupé & lié , ils couroient devant la porte de la ville , & là deslicient leurs fardeaux , & incontinent s'en retournoient ; car les uns estoient ordonnez pour couper , les autres pour lier & porter. Cependant le jour vint , & on fit retirer la gerbe à ceux à qui appartenoit le bled dudit champ ; ainsi il ne se perdit un sac de bled de toute ceste nuit. Les ennemis qui virent ceste campagne toute coupée & emportée , y mirent encore des gardes plus fortes , & plus près. Le peuple qui commença à recognoistre son gain , se délibéra de se hazarder à retirer de leurs bleds , plustost que les ennemis les eussent , de sorte qu'à l'entrée de la nuit ils sortirent plus de deux cens hommes de la ville. Les uns alloient loing , & les autres près. Or Benne est presque environnée de vallons , qui sont assez couverts de taillis , & arrosez de force ruisseaux. Et comme ils sentoient venir gens , ils se cachoient là avec leurs bleds , puis le matin se rendoient à la ville à l'ouverture des portes. Le lendemain matin que je fus arrivé , l'eau commença à venir aux moulins par la diligence du Capitaine Hieronyme , & nous dura deux jours & deux nuits.

Il y avoit une grande confusion aux moulins, mais nous fîmes un ordre que nul ne mou-droit que seulement pour faire dix ou douze pains & ainsi chacun en eust pour un peu. Et à deux jours & deux nuits de-là, le Capi-taine Salines, Espagnol, vint recognoistre l'eaue, laquelle la nuit mesme nous perdis-mes. J'advertis le Capitaine Hieronyme du lieu auquel ils l'avoient tourné couper, qui ne cessa jusques à ce qu'il l'eust réparé; mais il ne sceust faire si bien, qu'il nous vint de l'eaue qu'un jour durant; car d'heure en autre les ennemis l'alloient recognoitre. Ma-dame la Comtesse eust parachevé aussi son œuvre, qui fust cause que ne nous souciasmes plus d'eaue.

Or par le moyen des escarmouches, qui furent faites aussi belles en ces lieux qu'en toute autre place que je me trouvai jamais, & avec la diligence qu'on mettoit de couper de nuit, nous eufmes autant de bleds qu'eux. Le Seigneur Dom Ferrand qui se vist frustré de la promesse que M. de la Trinitat lui avoit faite, commença d'estre fort mal content contre ledit Seigneur de la Trinitat. Le Capitaine Théodore s'en retourna à Savillan l'autre nuit, après que nous eufmes fait la premiere coupe en laquelle il se trouva, & eust quatre che-

vaux ou hommes bleffez de sa troupe, lesquels demeurèrent à Benne. Il advertist M. le Marefchal de ce que j'avois fait à mon arrivée. Alors il se commença à resjouir, & tous ceux qui estoient avec lui, & à prendre quelque espérance de la confervation de la place. J'ai opinion à ce que j'en vis que s'il l'eust attaquée avec l'artillerie, il est tout certain qu'il falloit qu'ils se rendissent ; mais l'on l'amusoit tousjours sur ceste eaue, & sur ce qu'il n'y avoit point de bled, de quoi il demeura fort mal content & satisfait contre ceux qui l'avoient conseillé d'en user de ceste sorte. Qui fust cause qu'il entra en quelque (a) soupçon de M. de la Trinitat : & leva (b) son camp le vingt-troisiesme jour après que je fus

(a) M. de Thou suit le récit de Montluc pour le siège de Benne.

(b) Dans toute cette expédition de D. Ferrand en Piémont, on ne voit pas les grands exploits qui ont fait dire à Alphonse Ulloa, Auteur de sa vie, imprimée à Venise, in-4° 1563, fol. 157.

« Giunto D. Ferrante con le suo genti in Piemonte
 » si portó in modo tale, che ancora, che non potesse
 » rihavere Chieri, Brisacco per allora non diede piu
 » molestia in quella parte, è con gravissimo danno si
 » retiró, lasciando libere le Terre che fretolosamente
 » aveva prese, per la paura che aveva di questo gran
 » Capitano ; di tanta importanza è riputazione era la

arrivé, s'y estant parqué auparavant l'espace de huit jours. M. le Comte est en vie comme l'on m'a dit, M. le Président Birague est encore vivant, & prou d'autres qui tesmoigneront si je couche rien ici qui ne soit véritable. Il ne me peut souvenir si M. de Coffé estoit encore revenu près de M. le Mareschal; car il estoit allé en France. Or voilà comme la ville se sauva : & quelques jours après le Baron de Chipy revint, qui estoit allé à la Cour remercier le Roi de la donation qu'il lui avoit faite de sondit estat, & ayant prins sa charge de Maître de camp, je m'en allai à Albe prendre possession de mon Gouvernement.

O Capitaines, que de grandes choses fait un homme, pour peu d'esprit & d'expérience qu'il aye, quand il ne veut occuper son esprit en autre chose qu'à ce en quoi il se trouve pour en sortir à son honneur, & au profit de son maistre ! Aussi c'est un grand

» sua persona dovunque si ritrovava; e falso questo con
 » grande sua gloria se ne venne a Milano.

Tout dans cette Histoire est à peu près de ce style; & c'est assez généralement la manière des Biographes Italiens, qui ne savent louer leurs Héros qu'avec des hyperboles outrées, & par conséquent aux dépens de la vérité.

malheur à celui qui l'occupe en plaisirs & voluptez, jeux & festins ; car il n'est possible que l'un ne vous fasse oublier l'autre : nous ne pouvons pas servir tant de maistres. Doncques quand vous vous trouverez là, despouillez-vous de tous vices, & bruslez tout, *aux fins que vous demeuriez avec la robe blanche de loyauté & affection que nous devons à nostre Maistre* ; car Dieu n'aide jamais les vicieux & voluptueux ; mais au contraire il assiste toujours auprès de celui qui est vestu de la robe blanche, pleine de loyauté. Je vous conseille ce que je me suis toujours conseillé, & voilà pourquoi Dieu m'a toujours tant aidé & favorisé, que je n'ai jamais esté deffait, & n'ai jamais combattu (si je commandois) que la victoire ne m'en soit demeurée. Et ne pouvois faillir ; car Dieu me conseilloit toujours, me mettant en mémoire tout ce qu'il m'estoit besoin de faire. Et voilà pourquoi j'ai eu tout jamais si bonne fortune. Comme il vous aidera aussi-bien qu'il a fait à moi, si n'employez vostre esprit en autre chose, qu'à servir vostre Maistre en loyauté & fidélité que nous lui devons. Puis quand nous serons en repos, alors nous pouvons prendre tous nos plaisirs ; car cela ne portera aucun dommage au Roi, ni à celui que nous servons

sous lui. Lors vous jouirez d'un doux & plaisant repos, quand vous retournerez chez vous chargé d'honneur, & que vous vous présenterez à votre Prince, auquel on racontera ce que vous aurez fait. Tout le bien du monde ne vaut pas cela. Mirez - vous (a) donc en moi , mes compagnons , qui n'ai jamais songé autre chose , qu'à faire ma charge. Il est impossible , faisant cela , que vous ne rapportiez de l'honneur. Mais cependant vous qui aurez la charge d'attaquer & boucler les places , lorsque vous voudrez par la faim ranger & forcer les assiégés , si vous voyez que vous ne puissiez du tout les empêcher d'emporter des bleds voisins , donnez-y le feu (b) ; car leur dérobant cette commodité , les voilà bien en peine ; car de dire que vous gardez cela pour vous , il faut conclure , que vous estes bien improvident de vous engager à attaquer une place , sans avoir le moyen de vous passer de ce qui est près de la ville que vous attaquez , & à sa veüe. En ces choses il ne faut point

(a) En lisant cette apostrophe que se fait Montluc , nous ne croyons pas qu'on lui reproche un excès d'humilité.

(b) Si c'est là le Code de la guerre , on peut à juste titre l'appeller le Code de la dévastation.

estre pitoyable ; car c'est affaire à mauvais medecins.

Quelque temps après M. le Marefchal entreprint d'aller prendre Courteville (a), qui est un chasteau, & une petite ville aux Langues (11) : le chasteau est fort, & la riviere passe par le milieu de la ville, sur laquelle y a un grand pont de brique, & un bourg tout joignant. Ledit Seigneur Marefchal passa à Albe, & m'amena avec lui, & la moitié de ma compagnie, qu'il print pour sa garde : le reste il le laissa dans Albe. Lequel estant arrivé audit Courteville, se logea de-là la riviere au bourg. Au de-çà de laquelle & bien près du Chasteau y avoit un Monastere, auquel il logea trois enseignes : toutesfois ceux du chasteau dominoient plus les nostres, que les nostres eux. M. de Salcede avoit tenu ceste place lorsqu'il estoit avec les Espagnols ; M. le Marefchal mist du costé de de-çà le pont huit ou dix canons, pour battre la courtine, qui respondoit devers le Monastere, dans lequel durant la batterie, M. de Bonivet se logea ; & combien que je ne fusse plus maistre du camp, néantmoins je ne l'abandonnois ni de nuit, ni de jour. Or en deux ou trois jours

(a) Courtemille.

se tira douze cens coups de canon contre cette courtine, & finalement on n'y fit rien pour ce qu'ils avoient fait un grand rempart fort espois, par derriere la muraille. Et comme elle fust abbatuë, la place demeura plus forte qu'elle n'estoit, à cause dudit rempart. Monsieur le Marechal demeura trois jours qu'il ne sçavoit s'il devoit envoyer querir de la munition davantage, ou s'il s'en devoit retourner. Le Capitaine Richelieu (a) avoit gagné la ville, & s'estoit logé dedans avec deux autres compagnies : mais comme je vis M. le Marechal en ceste peine, je passai la riviere du costé du Monastere : car encore que je suivisse M. de Bonivet, si est - ce que

(a) François du Plessis, dit Pilon, surnommé Richelieu, quoiqu'il n'en possédât pas la Terre, qui appartenoit à son frère aîné. Il fut par la suite Mestre de camp d'un Régiment. C'étoit un très-bon Officier, qui se distingua beaucoup dans les guerres du Piémont, & depuis contre les Huguenots. Il fut tué en 1563 au siège du Havre d'une arquebuzade dans l'épaule. On l'appelloit ordinairement *le Sage*, pour le distinguer de son oncle Antoine de Richelieu, homme fort décrié, qui ayant été Moine quitta le froc pour prendre le parti des armes. François étoit grand-oncle du Cardinal de Richelieu. (*Hist. Génér. du P. Anselme, Tome IV; le Laboureur, Addit. à Castelnau, Tome II, Liv. V, p. 273, édit. de Bruxelles.*)

le soir je me retirois près de M. le Marechal. Il y avoit une porte au Monastere, qui sortoit sur un grand chemin sur lequel on pouvoit marcher assurement & à couvert, sans être veus du chasteau : mais de la porte du Monastere jusques au chemin, il y avoit quinze ou seize pas, lesquels falloit despêcher bien viste ; car toute la courtine battoit sur ceste porte. Puis il falloit aller la teste baissée jusques auprès du pont de l'entrée de la ville, & courir jusques à ce qu'on estoit dedans. Comme j'eus passé le danger, & fus dans le chemin, je commençai à regarder s'il seroit possible de mener le canon dans la ville. Ce que je trouvois fort difficile, qui fust cause que je m'en allai dans la ville pour prendre le Capitaine Richelieu, avec lequel j'allai descouvrir le derriere du chasteau, qui respondoit sur une grande place inhabitable estant entre la muraille de la ville & le chasteau. Il y avoit une petite maisonnette tout auprès de la muraille de la ville, dans laquelle nous nous mismes pour regarder à nostre aise, si le chasteau estoit gueres fortifié en cest endroit. Or je voyois des fentes & crevasses dans la muraille, à travers lesquelles on voyoit le jour, & montrai au Capitaine Richelieu, que si par quelque invention

nous

nous pouvions mener trois canons à ceste part, que nous emporterions le chasteau, à cause qu'ils ne l'avoient point fortifié en cest endroit, pour l'impossibilité qu'il y avoit d'amener l'artillerie.

Ce qu'on juge impossible, est possible aux autres; & fait perdre beaucoup de place. Or je m'en retournai sur le chemin près l'Abbaye, le Capitaine Richelieu avec moi, & commençames à discourir s'il y avoit aucun moyen. Sur quoi il me va incontinent entrer en fantaisie de faire sonder la riviere, & veoir s'il y avoit bon fond. Je fis appeller un soldat de l'Abbaye, & comme il fust venu à moi, je lui présentai dix escus, pourveu qu'il allast sonder la riviere: & lui montrai qu'il lui falloit aller pieds & mains par terre, jusques à ce qu'il seroit dedans l'eau, & y estant qu'il se mist en eau jusques au col. Je fis appeller un autre soldat, & mandai aux Capitaines qui estoient en l'Abbaye, qu'ils fissent sortir quinze ou vingt soldats, qui allassent jusques au pied de la muraille en maniere d'escarmouche: ce qui fust fait. Et ainsi je sauvai le soldat, que les ennemis ne s'aperceurent jamais qu'il fust dans l'eau. Premièrement il alla droit à la muraille de la ville, où l'eau donnoit contre, puis alla

tout contre-mont jusques au gué , que nous passions allant de l'Abbaye au logis de M. le Marechal , & par derriere l'Abbaye , il entra dedans où nous courusmes pour éviter le danger , & le trouvâmes desja dans l'Abbaye ; les soldats de l'escarmouche retirez , il y avoit desja grande pièce : & me compta que le fond de la riviere estoit fort bon , & qu'il n'y auroit eaue que jusques au majeul des roues. Et incontinent montai à cheval , & allai dire à Monsieur le Marechal ce que j'avois veu présens les deux Commissaires de l'artillerie nommé Balazergues (a) & Duno ; car M. de Caillac n'y estoit point. Duno contesta contre moi qu'il avoit tout veu , & moi contre lui le contraire. A la fin M. le Marechal dit , que c'estoit leur mestier : & que d'entreprendre cela & n'en pouvoir venir à bout , ce ne seroit que perdre temps , & faire mourir des gens sans raison. Alors je me commençai à esmouvoir , l'estant desja contre

(a) Nous croyons que ce Balazeigues pourroit bien être un Capitaine dont parle Brantome , qui , dit-il , servoit le Grand-Seigneur Soliman , & étoit à ses gages & soldes de guerre ; & vint par deux fois en Piémont , & faisoit ce qu'il pouvoit pour gagner des soldats pour mener par de-là. (*Tome I de ses Capitaines François* , p. 146.)

Duno, & dis à M. le Marechal : *Monsieur, il y a long temps que j'ai cogneu M. de Brissac, & ne le vis jamais avoir tant de crainte des arquebuzades, qu'il laissast de recognoistre une chose qu'il vouloit veoir. Je crois que vous estes celui-là mesme, & que pour estre Lieutenant de Roi, vous n'estes pas devenu couard. Montez à cheval, & je vous ferai confesser, après l'avoir veu, que vous prendrez le chasteau, sans qu'il vous couste dix coups de canon.* Alors tout en colere montasmes à cheval, & menasmes Duno, & laissasmes Balazergues, & allasmes passer la riviere au-dessus de l'Abbaye, dans laquelle nous entrasmes. J'avois amené avec moi le soldat, qui avoit fondé la riviere. Or pour aller au chemin, il falloit ouvrir promptement la porte, où les ennemis tenoient toujours l'œil, & courir quinze ou vingt pas, jusques à ce qu'on estoit dans le chemin à la courtine du chasteau : & tout à un coup la porte fust ouverte. Je passai & courus : M. le Marechal de mesme. Quand il passa, ils tirerent trois arquebuzades, desquelles je pensois qu'il fust atteint : car j'avois ouï le bruit de la bale, comme quand elle frappe quelqu'un : & comme il arriva à moi, je le regardai au visage, & vis qu'il secouoit la teste en riant.

Il s'affit contre terre auprès de moi , car il se falloit tenir bas , & me dit : *Je l'ai failli belle , car les bales m'ont donné entre les jambes. Vous estes mal sage* (lui dis-je) *Monsieur , de me suivre : Ne voyez-vous pas que je veux estre Lieutenant de Roi , si vous mourez ? Voilà pourquoi je me veux me dépêtrer de vous , & vous ai amené ici :* de quoi il ne fist que rire , voyant en mon visage que j'estois très-aïse qu'il eust eschappé ceste fortune : car on eust jetté ce malheur sur moi : mais je n'y eusse sceu que faire. Car qui va à telles nopces , en rapporte bien souvent des livrées rouges.

Cependant arriva Duno & le soldat , auquel M. le Marechal promist de donner les dix escus , que je lui avois promis : mais qu'il y falloit retourner en sa présence , & qu'il lui en donneroit encore dix. Ce que le soldat promit. Duno se fait oster les bottes , & s'en va en pourpoint avec le soldat entrer dans l'eaue par derriere l'Abbaye. Il n'avoit pas faute de cœur. Il faut que les gens de ce mestier se soucient des arquebuzades , comme de pommes cuites. Nous les vismes venir l'un après l'autre tout contre bas la riviere , & vindrent jusques à la muraille de la ville , dans laquelle ils passerent , estans sortis tout

auprès de la porte. Ce qui ne fust pas sans grand danger & péril tant pour eux que pour nous , car il y faisoit bien chaud. Souvent je défray M. de Briffac à son logis , ayant plus de peur de lui que de moi. Voyant Duno & le soldat passez , nous prîmes la course à la mercy des arquebuzades , & regaignâmes la ville. Ce que Dieu garde est bien gardé : car c'est merveille que quelqu'un de nous n'en eust fa part. La peur ou l'affection me faisoit aller plus droit & plus vifte : de sorte que je ne sentoïis gueres mon mal. Lors je monstroi à M. le Marechal tout ce que le Capitaine Richelieu & moi avions veu ; & après avoir veu la relation de Duno , mesme du fond de la riviere , & veu la vérité de ce que je lui avois dit , il se mist à courroucer contre Duno. Alors je lui dis , qu'il ne se falloït plus courroucer , mais qu'il se falloït attendre à prendre le chasteau. Il n'y a si sçavant qui ne se trompe. Sur quoi il donna charge au Capitaine Richelieu d'assembler trente ou quarante grosses pippes , & que sur l'entrée de la nuit il les fist porter au lieu que Duno lui monsteroit : & à l'autre Capitaine de ruiner une maison , pour avoir des tables pour mettre sur les pippes , après qu'elles seroient remplies de terre , afin de

hauffer encore davantage , à cause de la grande tour du chasteau , qui pouvoit veoir le recul du canon. Il commanda aussi à l'autre Capitaine d'assembler des pièces de bois & faire le tout si haut , que de la tour on ne peust veoir le recul du canon ; & avant que partir de la maisonnette , qui estoit au cul du chasteau , je monstroi à M. le Mareschal un rocher , là où trente ou quarante arquebuziers pouvoient demeurer au couvert , qui pouvoient tirer au carneaux de la tour quand les ennemis se présenteroient pour tirer à l'artillerie ; car il falloit qu'ils se montrassent de la ceinture en haut.

Après nous allasmes à la muraille de la ville contre l'eaue , mesurer la hauteur qu'il falloit, que le cannon montast, pour aller dans la ville ; & trouvasmes qu'il n'en y avoit pas deux pieds , pour ce que le chemin estoit fort bas, Un Gentilhomme de M. le Mareschal arriva à nous , ayant ledit Sieur Mareschal deffendu que homme ne passast l'Abbaye , auquel je fis bailler la charge de rompre la muraille , & la faire tomber du costé de l'eaue. Puis nous en retournasmes , & Duno demeura avec le Capitaine Richelieu. Sur l'entrée de la nuit , un Gentilhomme y arriva avec trente ou quarante pionniers ; & puis un autre Gentilhom-

me dudit Sieur aussi avec quatre-vingts ou cent. Ils trouverent que le Capitaine Richelieu avoit desja plus de la moitié des pippes sur le lieu. M. de Bonnavet & moi accompagnasmes Balazergues , qui amenoit trois canons avec des chevaux. Car M. le Marechal en avoit recouvert pour en amener six pièces : & allasmes à cheval plus de vingt pas dans la riviere avec le canon, comme fist aussi le Sieur de Balazergues, & les charretiers en eaue jusques au dessus de la braye. Puis nous tournasmes descendre derriere l'Abbaye , & nous en allasmes dans la ville. Et encore que les ennemis tiraissent fort, ils ne pouvoient rien voir, à cause de la grande obscurité de la nuit, & tiroient à coup perdu, & à la fortune, laquelle nous rit pour lors. Elle ne fait pas toujours ainsi : au moins à moi. Il y en a de si heureux, que jamais le coup ne porte. Ce brave Cavalier, M. de Sanfac (a); (je crois qu'il n'y pas deux Gentilshommes vivans ,

(a) Jean Prevôt , Baron de Sanfac , Chevalier de l'Ordre du Roi , Capitaine de 50 hommes d'armes. Il étoit d'une bonne Maison d'Angoumois , fut Page dans sa jeunesse du Connétable Anne de Montmorency. Au sortir de là, il commença à servir en Italie sous l'Amiral de Bonnavet. Se trouva à la bataille de Pavie , où il

qui se soient trouvez en plus de combats , que nous avons faits lui & moi) jamais il ne fust blessé , qu'on sçache , qu'à la bataille de Saint Denis. Je n'ai pas esté si heureux en celà que lui.

Or comme nous arrivâmes au lieu où ce Gentilhomme estoit , nous trouvâmes desja la muraille ouverte & dans l'eau : puis fîmes rompre aux pionniers deux coings de maisons , qui empeschoient de passer le canon , lequel tout incontinent arriva à la muraille , par où les chevaux entrèrent dans la ville :

fut prisonnier ; mais il trouva moyen de s'échapper de sa prison , & revint en France. Il fut envoyé plusieurs fois en Espagne vers François I par la Reine-Mère. Comme il étoit excellent homme de cheval , François I le chargea d'instruire ses enfans dans cet exercice. Il accompagna le Maréchal de Strozzi en Italie ; & étant chargé de défendre la Mirandole , il soutint un siège de huit mois contre les Espagnols & les troupes du Pape , & les força de le lever. A son retour , le Roi le fit Chevalier de l'Ordre (c'étoit Henri II) , & le nomma Gouverneur de ses enfans avec la Brosse. Il se trouva à onze batailles rangées , & ne fut blessé qu'une seule fois ; sçavoir à la bataille de Dreux , où il étoit Maréchal de camp sous le Duc de Guyse. Sur la fin de ses jours , il quitta la Cour & se retira dans sa maison , où il mourut âgé d'environ 80 ans. (*G. Lurbeus de Illustr. Aquitanicæ Viris.*)

& avec l'aide que les soldats firent, nous mîmes le canon dedans : & après Balazergues s'en retourna chercher les autres deux, & de mesme les menâmes là où Duno avoit rempli les tonneaux : & deux heures avant jour tout fust prest à tirer : & les soldats logez derriere le rocher pour tirer haut aux carreaux. M. le Marechal fut adverti que Dom Arbre de Cende estoit arrivé à Saint Stephe, cinq milles de nous, qui marchoit la nuit pour secourir le chasteau, qui fust cause, que ledit Sieur Marechal nous manda qu'il s'en alloit gagner une montagne, pour estre à son advantage pour le combattre, & que nous fissions le mieux que nous pourrions avec les six compagnies que nous avions à l'Abbaye, & dans la ville. Ledit Sieur gagna de nuit la montagne, & rangea ses gens pour deffendre le passage & venuë.

A la pointe du jour, comme nous pensions mettre le feu au canon, le tambour du chasteau commença à faire la chamade. Il y avoit un Espagnol qui en estoit Gouverneur, nommé Dom Diego, aussi glorieux & superbe, qu'un autre eust sceu estre. Aussi il en portoit le nom. M. de Bonivet fist la capitulation. Je me mis dans la maisonnete sur un matelas, que ledit Sieur de Bonivet avoit fait porter

pour lui, puis me fist esveiller pour signer la capitulation : car Dom Diego me cognoissoit. il avoit esté Lieutenant de l'une des quatre compagnies d'Espagnols , que le Roi (a) avoit quand nous prîmes la terre d'Oye. M. le Mareschal envoya courir de la cavalerie au devant de Dom Arbre , lequel ils trouverent sur sa retraite , à cause qu'il avoit esté adverti , que M. le Mareschal avoit gagné le passage : & environ une heure après midi , ledit Sieur arriva à nous , & trouva que Dom Diego & ses trois compagnies , dont l'une estoit Espagnolle , estoient partis , il y avoit plus de deux heures. Plusieurs demanderent ce Gouvernement là audit Sieur Mareschal , car il estoit en fort bon lieu , pour y faire bon service au Roi , & son profit : mais M. de Bonivet & moi nous accordâmes ensemble pour le faire donner au Capitaine Richelieu , qui

(a) Voilà un de ces faits qui ont échappé à nos Historiens. Les François entrèrent dans la terre d'Oye sous les ordres du Maréchal du Biez en 1545. Charles-Quint & François I avoient signé leur paix particulière à Crépy, en 1544. Etoit-ce du consentement de l'Empereur , ou étoit-ce à son infu que ces quatre Compagnies Espagnoles se joignirent aux troupes Françaises , pour attaquer les Anglois dans la terre d'Oye ? ou n'étoit-ce que des aventuriers Espagnols que l'appas du butin attira sous nos drapeaux ?

estoit Lieutenant d'une de ses compagnies colonnelles. Et à nostre requeste M. le Marechal le lui donna , & escrivit au Roi , pour lui confirmer le don. Ce que Sa Majesté fist. M. de Bonivet lui laissa sa compagnie pour quelque temps.

Capitaines, font-ce deux choses qu'on doive laisser en arriere sans sans estre mises par escrit , la prise de Lans , & celle de Courteville ? Pesez bien tout ce que nous faisons à l'une & à l'autre : & l'avis que je donnai sans m'arrester au rapport qu'on faisoit. Et vous Princes & Lieutenans de Roi , ne craignez pas tant vostre peau , que vous ne vouliez sçavoir ce que c'est. Pourquoi avez-vous ces grandes charges , pour demeurer en vostre cabinet ? Voyez comme M. de Brissac fist , il ne le falloit pas presser d'aller recognoistre , mais plustost de s'arrester. Il estoit tout plein de cœur. Et vous qui vous trouverez engagez , faites-vous sages aux despens de ces bravaches , qui se rendent au premier coup de matines , & cependant font *les Reculands*. Celui qui le fait de parole , le doit estre au double par effet. Je m'asseure que si ce Dom Diego eust voulu , il nous eust donné de la peine. Car perdre une place , & n'apporter ou avec la mort , ou avec la vie , de

l'honneur, celui qui vous y a mis vous fait tort, s'il ne vous fait couper la teste. Sans doute il pouvoit estre secouru, & pour le moins devoit-il endurer un affaut : car nous ne l'eussions pas emporté du premier coup, qu'il ne nous eust cousté cher. Quelque pauvre place que vous ayez, si vous résolvez d'attendre le canon, depuis qu'elle a enduré faire la breche, il faut que celui qui commande, pour son honneur endure un affaut, s'il n'a faute de toutes choses, & moyen de faire le moindre retranchement.

Quelque temps après M. le Mareschal voulut aller prendre Seve (a), & m'escrivit à Albe, que je me tinse prest, & qu'il passeroit par Albe. Et comme il m'eust donné avis de son départ, & que je tirasse trois Enseignes d'Albe pour les amener avec lui, je les tins prestes, & deux coulevrines, comme il m'avoit aussi escrit. En l'attendant j'allai assieger Sarvenal (b), qui est une petite ville qui est à quatre milles d'Albe, tirant vers les Langues, & deux autres (c) petites villates sur le mesme chemin, où les

(a) Ceva.

(b) Seravalle, selon M. de Thou.

(c) Gravefano & Dogliani (lit-on dans les Mémoires de Boivin du Villars.)

ennemis avoient garnison , mesmement à Sarvenal , où il y avoit cent hommes estrangers. Après l'avoir battu vers la porte , ceux de dedans se mirent à parlementer avec moi : mais cependant mes gens entroient par un autre costé , par une fenestre avec des eschelles : de sorte que cependant que leur Capitaine marchandoit sur la capitulation avec moi , ceux de dedans se virent prins , & furent forcez se rendre à discretion. Les heures d'un parlement sont tousjours dangereuses : c'est lors , qu'on doit mieux border sa muraille , pour esviter les surprinses. Car lors entre la poire & le fromage , on tente le gué. J'en ai veu plusieurs sottement surprins. Croyez l'Italien qui dit : (a) *No ti fidar , & no sarai iganato.* Vous devez fort estudier ceste leçon , gardiens des places : car depuis qu'une femme parlemente & vous escoute , à Dieu vous comment , vous avez desja le pied en l'estrieus. Aussi quand une place commence à ouvrir l'oreille à la composition , tenez-la hardiment pour perdue. Il est vrai qu'il ne faut pas leur donner loisir de se raviser : car il y a des amuses-fols , & qui font mine de parlementer : mais c'est pour venir à leur point. Si vous craignez secours , ou vous voyez foible ,

(a) Ne t'y fies pas , & tu ne seras point trompé.

prenez-les au mot : faites profit du temps , ayez des ostages de bonne heure , si vous pouvez. Et vous d'autre costé qui les voulez garder , surtout n'ouvrez jamais la bouche pour le parlement , si vous n'en avez envie , ou n'estes pressez. Car soudain vostre ennemi en tire un merveilleux avantage. Il vaut mieux que ce soit quelque particulier , qui en fasse l'ouverture. Elle est plus séante aux assiégeans , qu'aux tenans : & l'un & l'autre doit faire bonne mine , il se cognoistra bientôt qui a mauvais jeu. A ces heures ayez toujours loeil au guet. Dès-lors le bruit court par-tout , qu'on se rend. Cependant ceux de dedans , au lieu de songer à se deffendre , pensent à sauver , qui son argent , qui ses armes : & ceux de dehors qui voyent que l'espérance du butin est perdue pour eux , si la capitulation s'enfuit , taschent à vous donner un croc ingambe. Car lors on s'approche plus aisément de la muraille , parce que volontiers il se fait quelque trefve. Souvenez-vous donc toujours que l'heure des parlemens est dangereuse.

Les autres deux villates se rendirent & m'envoyèrent les clefs. M. le Marechal arriva le lendemain bien aise de mon exploit : & marchasmes droit à Seve. Or Seve est une

petite ville bien jolie & bien fermée de murailles. Une riviere passe ou bien par dedans la ville , ou contre les murailles , car je n'y ai jamais esté , que quand M. de Bonivet & moi vinsmes secourir M. le Mareschal , & à ce coup que nous la reprismes , & n'y couchai , que une nuit ; car M. le Mareschal m'en fist retourner le lendemain matin , pource que Dom Arbre estoit avec ses forces à cinq milles de-là , & dans Albe n'estoit demeuré que mon Lieutenant avec la moitié de ma compagnie. Or il y a une montagne au dessus de la ville , au sommet de laquelle il y a une Eglise , & dans le rochier (a) un Hermitage , dans lequel on entroit par dessus une table , depuis l'Eglise jusques à l'entrée du rocher : & dedans y avoit des Autels pour dire Messe , & une chambre pour l'Hermite : & n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit , qui respondoit vers la ville. Ils avoient bien percé l'Eglise , & ne falloit que tirer la table à eux tout le monde ne les eust sceu prendre. Ils avoient encore fait un autre fort à quinze ou vingt pas à main droite , & l'avoient fait en maniere d'un fossé , & les contre-escarpes fort hautes : de sorte que comme

(a) On trouve dans l'édition de Millanges tantôt *rochier* & tantôt *rocher*.

on venoit sur la contre-escarpe , homme ne pouvoit monstrier un doigt de la teste sans estre descouvert & tué : & encore avoient fait une tranchée , qui prenoit depuis ce fort jusques à l'Eglise.

Comme nous arrivâmes pour camper auprès de-là, le Sieur Francisco Bernardin (a) & moi, qui estions Mareschaux-de-Camp, estant sur le point de loger l'armée, deux ou trois cens hommes sortirent tant du fort que de la tranchée & de l'Eglise, & nous attaquèrent. Je n'avois que le Capitaine Charry avec moi, & cinquante arquebuziers, quelques gens à cheval avions nous pour tenir scorte. Le Baron de Chipy, Maistre-de-Camp, m'envoya renforcer de cent arquebuziers. Je fus contraint de lui mander qu'il m'en envoyast encore : car nous estions aux mains de bien près. Sur ce, voici arriver M. de Boniyet en poste, qui revenoit de la Cour, lequel oyant l'escarmouche, dit au Baron de Chipy sans descendre : *Faites alte ici, jusques à ce que M. le Marschal sera arrivé, & je m'envois trouver M. de Montluc.* Les Capitaines le suivirent, & quelques arquebuziers

(a) Par rapport à François Bernardin de Vimercat, voyez l'Observation, n^o 11, sur le huitième Livre de du Bellay.

à cheval :

à cheval : & en nous embrassant, les ennemis firent une cargue aux nostres. Alors je dis à M. de Bonivet : *Monsieur, pour vostre bien-venue, mettez tous pied à terre, & allons faire une cargue à ces gens, & rembarrons-les jusques dans le fort.* Incontinent tout le monde mit pied à terre, & me dit : *Donnez-vous droit à ceux qui voudront regagner le fort ?* Il prend une rondelle à la main, & moi une hallebarde, car j'ai tousjours aimé à jouer de ce baston. Et alors je dis au Seigneur Francisco Bernardin : *Mon compagnon, cependant que nous ferons la cargue, faites les quartiers (a).* Il me répondit : *Est-ce tout ce que vous voulez faire de la charge que M. le Marechal nous a donnée ? Or je ferai le fol aussi bien que vous : & pour ce coup je serai Gascon.* Il mit pied à terre, & s'en vint à la cargue avec moi : il estoit armé d'armes fort pesantes, & de lui-mesme l'aage le rendoit pesant ; voilà pourquoi il ne peust pas venir si viste que moi. Il me sembloit en ces banquetts, que mon corps ne pesoit pas une once, & que je ne touchois pas en terre. Il ne me souvenoit gueres de ma hanche. Je chargeai droit à ceux qui tenoient le costé de la tranchée, M. de Bonivet en fit autant

(a) C'est-à-dire, faites les logemens.

de son costé bien bravement : & les rembar-
rasmes de telle sorte , que je passai la tran-
chée pelle-messe avec eux , & les menai tuant
jusques à l'Eglise. Jamais pour un coup je ne
frappai tant. Ceux qui estoient dedans, voyant
leurs gens en désordre & ainsi massacrez ,
l'abandonnerent, & se mirent au long d'un
petit chemin, tout au long du rocher de la
montagne, qui alloit descendre bas à la ville,
& un des miens colletta celui qui portoit
l'enseigne; mais il se deffit bravement de lui,
& futa dans le chemin, gagnant à haste la
ville. J'y courus, mais il fut plus viste que
moi : aussi il avoit la peur aux talons. Le
Capitaine fut tué sur la porte, qu'ils estimoient
beaucoup, & estoit homme de soixante ans :
car il estoit tout blanc. Tous ne purent pas
gagner le chemin : car il en rentra une partie
dans l'Eglise qui se deffendoient fort bien.
Ils avoient fait un ravelin devant la porte,
lequel nous leur gagnâmes : & alors ils se
retirerent tous dans l'Hermitage, & tirerent
la table à eux comme un pont-levis.

M. de Bonivet fut mal traité, d'autant qu'il
perdit pour le moins vingt hommes des meil-
leurs qu'il eust, & plus de trente de blesez.
Car comme nos gens se voulurent jeter à
coup perdu dans le fort de dessus la contref-

carpe, avant que pouvoir descouvrir le fort, ils estoient tuez : & en perdit entre autre quatre de ceux qu'il avoit menez de France, qui ne vindrent que trop tost pour eux, dont il y en avoit deux Basques, aussi vaillans jeunes hommes que la terre en porta jamais. Je les avois veu ailleurs. Ces gens ont les noms si revers, qu'il ne m'en souvient, de quoi je suis marri. Ledit Sieur fut contrainct de laisser ce fort, & venir à moi à l'Eglise. M. le Mareschal avoit fait faire alte à tout le camp à un mille de là, attendant quand le Seigneur Francisco & moi lui porterions les quartiers, où falloit que le camp se logeast. Et comme il vid qu'il n'avoit point de nouvelles de nous, envoya un Gentilhomme pour sçavoir que nous estions devenus; lequel nous trouva à l'Eglise, & nous dit que M. le Mareschal estoit mal content & fort fasché, ne sçachant où loger, ni où les quartiers estoient faits. Alors je lui dis : Retournez-vous-en, & lui dites qu'il a fait deux sages Mareschaux-de-Camp, qui n'ont songé autre chose qu'à le loger & l'armée; mais ç'a esté à envoyer des gens au royaume des taupes. Le Gentilhomme cogneust bien qu'il n'y avoit rien de fait, & s'en retourna estant presque nuit; de sorte qu'il fallust que la cavalerie

se mist dans un vallon à main gauche, & nostre infanterie en un autre à main droite. M. le Marechal arriva à nous, qui se fust volontiers courroucé; mais ayant veu ce que nous avions fait, ne s'en soucia plus, ains se mist à rire de ses Marechaux-de-Camp qu'il avoit fait. Le Sieur Francisco Bernardin s'excusoit sur moi, & moi sur lui; mais M. le Marechal dit : *Je sçais bien que la teste blanche est trop sage, & que ce sont des boutades de Gascogne.*

Or le Colonel Saint - Petro Corse vint avec M. le Marechal. Ceux de l'Hermitage le demandoient, pource qu'il y avoit des Corfes : & le Capitaine qui fut tué sur la porte en estoit. Le Colonel Saint-Petro les assëura de la mort dudit Capitaine, & que si un ou deux vouloient sortir, il le leur montreroit mort : ce qu'ils firent. M. le Marechal y estoit tousjours : car il ne sçavoit où aller loger; & toute la nuit demeura avec nous. Il y en eut bien de mal couchez, & qui me donnerent force bons-soirs. Après qu'ils eurent recogneu leur Capitaine mort, ils se rendirent sur la promesse dudit Colonel, de les laisser sortir vies & bagues sauvës : & entra ledit Colonel là-dedans avec cinq ou . Et com me vint le jour, ils sortirent de-

hors , & se mirent presque tous avec ledit Colonel : & envoyerent leur tambour à ceux du fort, leur dénoncer qu'ils s'estoient rendus, & qu'ils les conseilloient d'en faire le semblable. Ce qu'ils firent à mesme composition : car le Colonel Saint-Petro menoit tout cela. Puis nous descendismes là bas , & incontinent le Gouverneur se rendit, & à mesme instant deslogea avec le reste des soldats qui lui estoient demeurez : & M. le Marechal se logea dedans avec quelques-uns seulement, pour ne manger les vivres (12), & mettre desordre en la ville, de laquelle il fist Gouverneur le Capitaine Loup, y laissant quatre Enseignes avec lui, & quelques chevaux-légers. Et après se retira ledit Sieur par le mesme chemin, & moi, comme j'ai desja dit, me rendis à Albe à une heure après midi.

Voilà tout ce que je fis en Piémont, pendant que je demurai auprès de M. le Marechal de Briffac. Que si je voulois escrire toutes les escarmouches auxquelles je me suis trouvé, il me faudroit double papier pour escrire, & mesme celle d'Andefan, qui fut la plus forte & la plus grande escarmouche où je me trouvai jamais ; car c'estoient tous les gens de pied des deux camps, entre les-

quels je n'avois que trente-quatre soldats de ma compagnie, pource que j'estois en garnison à Savillan. Et M. de Termes ne vouloit permettre que la compagnie en sortist. Je fis couvrir de Taffetas jaune les morions à mes soldats, pour l'amour de M. de Termes, qui portoit le jaune, lesquels estans si petite troupe, executerent de si beaux faits d'armes & si esmerveillables, que tant qu'il y aura memoire d'homme, qui fust alors en vie, il se parlera en Piémont des braves morions jaunes de Montluc. Car à la vérité ces trente-quatre en valioient cinq cens : & me suis cent fois estonné de ce que ces gens firent lors. Je pouvois bien dire que c'estoit petit & bon. J'ai essayé que cela sert fort de marquer vos gens de quelque chose particuliere. Car se voyant recogneus, cela leur redouble le courage. Ceux-là firent très-bien, & se marquerent d'une réputation telle que tout le monde les monstrois par les compagnies, montrant par merveilles ces morions jaunes qui avoient faits de si beaux faits d'armes. Depuis aussi je me suis trouvé en plusieurs autres escarmouches, lesquelles je ne me veux amuser à escrire. Je ne serois que trop long : tant y a, que sans bataille ce fut un beau combat. Je me suis trouvé en un autre très-beau,

dequoi le Baron de la Garde se souviendra (a), quand il mena les galeres, nous estans devant Bologne. La grande escarmouche se fit quand il descendit, qui dura deux heures. Auquel lieu les coups de canon nous tiroient si menu, qu'il sembloit salve d'arquebuziers. J'avois sur les bras toutes les forces de Bologne, non-obstant lesquelles je fis une des plus belles & honorables retraites qu'homme sçauroit faire. Feu M. de Guyse vid le tout, lequel n'avoit que vingt chevaux, & ne me pouvoit secourir aucunement. Car il eust fallu qu'il se fust jetté sur la plaine, dans laquelle l'artillerie l'eust dévoré incontinent : & n'y avoit homme qui pensast que je peusse faire retraite sans nous mettre en fuite. Mais je la fis, estant tousjours de la longueur de quatre picques, & tournant visage à tous propos. Et veulx dire que je ne fis jamais chose de laquelle je retirasse plus de louange que de ceste-ci. M. de Guyse la fit bien valloir, & ne m'en loua que trop. Mais je me contente d'escrire ce que j'ai fait en commandant, en quoi ceux qui me feront cet honneur de lire mon livre, pourront ap-

(a) L'événement que rappelle Montluc se passa en 1545, lorsque l'armée de François I faisoit le siège de Boulogne.

prendre quelque chose pour le fait des armes, qui n'est pas si aisé qu'on pense. Il faut avoir de grandes & louables parties pour estre bon Capitaine. Ce n'est pas tout d'estre vaillant & courageux, il y faut tant d'autres pieces en nostre harnois, que je ne veux pas dire que je sois des premiers; mais estant aujourd'hui le plus vieux de ce Royaume, encore trouvera mon opinion voix en Chapitre. Ce qui servira à ceux qui en sçavent moins que moi. Quant aux autres, il ne leur faut pas de précepteur.

Je quittai donc le Piémont pour me venir rafraischir un peu, & me reposer, à cause d'une grande maladie en laquelle j'estois tombé. Et quelque juste occasion que j'eusse, à peine peus-je avoir mon congé de M. de Brissac, lequel enfin me le donna, avec promesse de revenir bientôt. A mon arrivée, je me trouvai honoré & estimé des plus grands Seigneurs du pays. Mon nom estoit en réputation bien grande, & pour une chose que j'avois faite, on m'en vouloit faire accroire quatre. Les bruits vont toujours en augmentant. Aussi en ce temps pour une escole de guerre, il ne se parloit que de Piémont. Or je ne demeurai gueres oisif, ou sur les cendres. On ne m'en donna pas le

loisir, comme aussi je n'en avois pas de volonté, m'estant tousjours proposé de parvenir, par la voie des armes, à tous les poincts d'honneur que les hommes peuvent atteindre. Songez, vous qui estes nez Gentilshommes, que Dieu vous a fait naistre pour porter les armes, pour servir vostre Prince, & non pas pour courre le lievre, ou faire l'amour. Quand la paix viendra, vous aurez votre part du plaisir. Toutes choses ont leur temps & leur saison.

*Fin du second Livre des Mémoires de Messire
Blaise de Montluc,*

M É M O I R E S

D E M E S S I R E

BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

L I V R E T R O I S I È M E,

Commençant en 1553, & finissant en 1558.

[1553.]

C E P E N D A N T que la guerre se faisoit en Piedmont, comme j'ai escrit ci-dessus, sous ce grand guerrier M. le Mareschal de Brissac, qui y establit une très-belle discipline militaire, aussi pouvoit-on dire que c'estoit la plus belle escole de l'Europe : on ne dormoit pas du costé de Picardie, Champagne, & Metz qui fut assiégé par l'Empereur. Ce fut-là où ce grand Duc de Guyse aequist une gloire immortelle. Je n'ai jamais eu plus grand regret, que de n'avoir veu ce siège; mais on ne peult estre en tant de lieux. Le Roi qui desiroit troubler les affaires de l'Empereur en Italie, fit tant par les pratiques & menées de quelques Cardinaux ses partisans, & de M. de Termes, qu'il fit révolter les

habitans de la ville de Sienne (1), qui est une très-belle ville & importante en la Toscane, de sorte que les Espagnols qui estoient dedans en furent chassés, & la citadelle ruinée.

[1554] Comme ce peuple se vid jouissant de la liberté, ayant levé les Enseignes Françaises, il ne fit faute d'implorer l'aide & secours du Roi, lequel en donna la charge à M. de Strossy (a), qui fust depuis Marechal, lequel avec l'aide des alliez du Roi mit des forces en campagne, assisté des Sieurs Cornelio, Bentivoglio (2), Fregouse (b) & autres Sieurs Italiens, des Sieurs de Termes & de Lanfac (c). Ledit Seigneur de Strossy, quoiqu'il eust les forces

(a) Il arriva à Sienne au mois de Janvier 1553.

(b) Aurelio Frégose, de la Maison des Frégoses de Gènes; il quitta depuis le service de la France, & servoit dans les troupes du Duc de Florence en 1557.

(c) Louis de S. Gelais, dit de Lezignam, ou Lusignan, & le premier de sa Maison qui ait pris ce nom, selon le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, Tome II, p. 647, Seigneur de Lanfac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & Surintendant de sa Maison.

Orlando Malavolti dit que la République de Sienne le gratifia en 1551, ainsi que M. de Termes, d'une Patente de Citoyen Siennois. Il mourut en Octobre 1589, âgé de 76 ans.

de l'Empereur & du Duc de Florence sur les bras, si est-ce qu'il s'y porta fort vaillamment & prudemment, pour faire teste au Marquis de Marignan, dit Medequi, lequel faisoit la guerre à toute outrance. Toutes-fois en despit de lui, le Sieur Strossy print plusieurs petites villes, lesquelles dépendent de l'Estat de Sienne, de quoi je ne veux particulièrement parler, parce que je n'y estois pas. A ce que j'ai entendu il s'y fit de beaux exploits; car l'Empereur & le Duc de Florence ne desiroient rien tant que de chasser le Roi d'Italie, pour la crainte qu'ils avoient qu'y ayant un pied, il n'y mist tout le corps. Mais nous ne sçaurions jamais garder nos conquestes; je ne sçai pas si à l'advenir on fera mieux. Je me doute fort que non: pour le moins il me le semble ainsi. Dieu veuille que je me puisse tromper!

Or M. de Strossy manda au Roi qu'il ne le pouvoit servir tenant la campagne & commandant dans Sienne, & qu'il le supplioit très-humblement vouloir faire élection de quelque personnage, de qui Sa Majesté se peut fier, pour y commander tant qu'il seroit en campagne. Le Roi ayant receu ceste dépêche appella M. le Connestable, M. de

Guyse (a), & M. le Marechal de S. André, pour en nommer chacun un. Par les mains de ces trois (b) tout passoit. Tous les Rois ont eu tousjours cela, ils se laissent gouverner à quelques-uns, peut-estre trop. Certes il semble par fois qu'ils les craignent. M. le Connestable estoit plus favori, & plus aimé du Roi, qu'autre fut jamais. M. le Connestable nomma le sien, M. de Guyse le sien, & M. le Marechal de Saint-André aussi le sien. Alors le Roi leur dit : *Vous n'avez point nommé Montluc.* M. de Guyse lui répondit : *Il ne m'en souvenoit point :* M. le Marechal de Saint-André en dit de même (c) : & encore lui dit M. de Guyse : *Si vous nommez Montluc, je me tais, & ne*

(a) François de Lorraine, Duc de Guyse, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambelland & Grand-Veneur de France, Gouverneur de Champagne & de Brie; tué par Poltrot au siège d'Orléans le 24 Février 1563. Il étoit le père de Henri, Duc de Guyse, tué aux Etats de Blois en 1588.

(b) Dans les Mémoires de Vieilleville, on verra un tableau de la Cour de Henri II, où tout ce que dit ici Montluc se trouve confirmé.

(c) M. de Thou parle là-dessus d'après Montluc, & le cite, Tome II, p. 510.

parlerai plus de celui que j'ai nommé : ni moi aussi, dit M. le Marechal, lequel depuis m'a fait tout ce discours. Alors M. le Conestable dit, *que je n'estois pas bon pour faire ceste charge, parce que j'estois trop bizarre, fascheux & colere.* Le Roi respondit, *qu'il avoit tousjours veu & cognu, que la colere & bisarrerie qui estoit en moi, n'estoit sinon pour soutenir son service, lorsque je voyois qu'on le servoit mal. Or jamais il n'avoit ouï dire, que j'eusse prins querelle avec personne pour mon particulier.* M. de Guyse & M. le Marechal respondirent qu'aussi ne l'avoient-ils jamais ouï dire, & que desja j'avois esté Gouverneur de Montcallier & d'Albe, sans que jamais homme se soit plaint de moi. Et d'autre part que si j'estois tel, M. le Marechal de Brissac ne m'eust pas tant aimé & favorisé, ni ne s'en fut tant fié, comme il faisoit. M. le Conestable repliqua encore fort ; car il vouloit que celui qu'il avoit nommé y allast. Il se faschoit de ceder, & aussi il ne m'a jamais gueres aimé ni les siens aussi. M. le Cardinal de Lorraine y estoit, qui a meilleur souvenance que moi, de celui que M. le Conestable avoit nommé : toutesfois il me semble que c'estoit Boccal, lequel depuis s'est fait Huguenot. A la fin

le Roi s'en fit accroire ayant M. de Guyse & M. le Marechal de Saint-André de son costé, & envoya un courrier devers M. le Marechal de Brissac, pour me faire venir en Avignon, auquel lieu j'attendrois un Gentilhomme que Sa Majesté m'envoyoit, lequel apportoit ma dépesche, pour m'en aller à Sienne.

Or M. le Marechal quelques jours devant m'avoit donné congé, pour m'en venir à ma maison, à cause d'une maladie qui m'estoit survenuë, comme j'ai dit, lequel n'avoit nulle envie de ce faire, comme lui-mesme m'a confessé depuis, & m'a fait cest honneur de me dire, que s'il eust cognu l'importance que ce lui fust de m'avoir perdu, qu'il eust encore escrit au Roi plus de mal de moi qu'il n'avoit fait, & qu'en sa vie ne se repentit tant de chose qu'il eust faite, que de m'avoir laissé partir d'auprès de lui; car il m'avoit bien trouvé à dire depuis que j'estois parti de Piedmont. M. de Cossé, M. le Président de Birague, & autres peuvent témoigner combien de fois ils lui ont ouï regretter mon absence, mesmement quand les choses ne lui succédoient comme il vouloit. Et si l'on regarde bien ce que j'avois fait estant sous lui, on trouvera que ce que je dis est véritable,

& qu'il avoit raison de me regretter. J'estois tousjours à ses pieds, & à sa teste. Je crois toutesfois que pour ma présence il ne se fut rien fait de mieux ; mais si suis-je contraint dire le vrai. Il y en a qui en diront davantage, s'ils veulent.

Or il escrivit une lettre au Roi, & une autre à M. le Connestable, par laquelle il mandoit à Sa Majesté qu'il avoit fait une élection fort mal-à-propos, pour commander à Sienne, car j'estois un des plus coleres hommes du monde, & le plus bizarre, & tel qu'il falloit que la moitié du temps il endurast de moi, cognoissant mes imperfections ; mais que j'estois bien bon pour faire tenir la police & la justice en un camp, pour commander à la campagne, & pour faire combattre les soldats. Mais que, considéré les humeurs des Siennes, c'estoit feu contre feu, qui seroit le vrai moyen de perdre cest Estat, qu'il falloit conserver par douceur. Il prioit M. le Connestable aussi de le remontrer au Roi, & cependant il me dépesche un courrier, lequel me trouva fort malade, & me mandoit que le Roi me vouloit envoyer à Sienne ; mais que comme ami mien il me conseilloit de n'accepter point ceste charge, me priant de ne l'abandonner pour aller
ailleurs.

ailleurs, sous un autre, & m'assurant que si rien vaquoit en Piedmont, que j'aimasse mieux que ce que j'avois, que je l'aurois : tout cela estoient des artifices pour me retenir.

O qu'un sage Lieutenant de Roi doit veiller & prendre garde qu'il ne perde celui auquel il a beaucoup de fiance, & qu'il cognoist de valeur ! Il ne doit rien espargner pour le retenir ; car bien souvent un homme seul peut beaucoup. Il faut manger (a) beaucoup de sel pour cognoistre un homme, & cependant vous estes privé de celui auquel vous aviez fiance ; car vous avez jà esprouvé sa fidélité. Or avoit mandé aussi ledit Sieur Mareschal au Roi que j'estois en Gascogne malade : & comme le matin ses lettres furent lues, M. le Connestable, qui en fust bien aise, dit au Roi, *qu'il lui en avoit bien dit autant, & qu'homme ne me pouvoit mieux cognoistre que M. le Mareschal de Brissac, qui m'avoit souvent vëu en besogne.* Le Roi, qui de son propre naturel m'aimoit, & m'a toujours aimé, depuis qu'il m'eust remarqué à la camifade de Bou'ogne, dit, comme M. le Mareschal de Saint-André m'a dit plusieurs

(a) Expression proverbiale, qui signifie qu'il faut vivre ensemble pour connoître les gens.

fois, que quand bien tous ceux de son Conseil lui diroient mal de moi, qu'ils ne gaigneroient rien; car son naturel estoit de m'aimer, & qu'il ne vouloit quitter son eslection, quoi que l'on en parlast. M. de Guyse print la parole & dit : Voilà une lettre qui contrarie fort. En premier lieu M. le Marechal de Brissac dit, que Montluc est colere & bizarre, & qu'il ne s'accommodera jamais avec les Siannois; mais qu'il gastera tout vostre service si vous le leur envoyez : d'autre part il le loue des choses qui requièrent d'estre en un homme de commandement, & qui a en charge des grandes choses; car il dit qu'il est homme de grande police & grande justice, & pour faire combattre les soldats en grandes entreprises & executions. Qui a jamais veu qu'un homme doué de toutes ces bonnes parties n'eust avec lui de la colere : ceux qui ne se soucient gueres que les choses aillent mal ou bien, ceux-là peuvent estre sans colere. Au demeurant, Sire, puisque vous-mesme avez faite l'eslection, il me semble que ne la devez révoquer. M. le Marechal de Saint-André respondit après : Ce que M. le Marechal de Brissac dit, facilement vous le pouvez rabiller, en escrivant à Montluc que vous-mesme l'avez esleu, & que pour l'amour de vous il laisse, tant qu'il

pourra, sa colere, ayant affaire avec cerveaux bisarres, tels qu'estoient les Siennes. Le Roi dit lors, qu'il n'avoit point de crainte, qu'après qu'il m'auroit escrit une lettre, je ne fisse ce qu'il me commanderoit : & soudain me depescha un courrier à ma maison, par lequel me manda que quand bien je serois malade, que je me misse en chemin droit à Marseille, auquel lieu je trouverois ma despesche, & m'embarquerois avec les Allemans, que le Rincroque (a) menoit, & dix compagnies Françoises, où il m'envoyeroit aussi de l'argent pour faire mon voyage, & que je laissasse un peu ma colere en Gasconne, m'accommodant à l'humeur de ce peuple. Le courrier me trouva à Agen entre les mains des médecins bien malade : toutesfois je lui dis que dans huit jours je me mettrois en chemin : ce que je fis, & cuidai mourir à Toulouse, duquel lieu, par les conseils des médecins,

(a) Georges Reckrod, après avoir été proscrit par Charles V, pour avoir porté les armes contre lui dans la guerre des Protestans en Allemagne, où il étoit Colonel-Général de la Cavalerie du Landgrave, passa au service de France avec son Régiment en 1548. Il avoit déjà précédemment servi en France sous François I. Il mourut en 1559, le 28 Octobre, dans son Château de Herleshausen, près d'Eizenach. (*De Thou, Tome I, p. 115 & 325.*)

je devois retourner arriere : ce que je ne voulus faire , ains me fis traifner jusques à Montpellier , là où je fus encore conseillé par les médecins de ne passer plus outre , s'asseurans que si je m'hazardois , je n'arriverois jamais à Marseille en vie ; mais quelque chose qu'ils me sceussent dire , je me resolus de cheminer tant que la vie me dureroit , à quelque prix que ce fust. Et comme je partoys m'arriva un autre courrier , pour me faire haster. & de jour à autre je recouvrais ma santé en allant : de sorte que quand je fus à Marseille , je me trouvai sans comparaison mieux que quand j'estois parti de ma maison.

Certes le Roi mon bon Maistre avoit raison de deffendre ma cause ; car jamais ma colere ne porta nul préjudice à son service : oui bien à moi & à quelqu'autre , qui n'a sceu s'esquiver ni se garder de mon humeur ; jamais je ne lui perdis place , bataille , rencontre , ni ne fus cause de lui faire perdre un serviteur. La colere ne m'a jamais jetté tant hors de moi de me faire faire chose préjudiciable à son service. Si elle est violente & prompte , aussi elle en dure moins. J'ai tousjours cognu qu'il vaut mieux se servir de ces gens-là que d'autres ; car il n'y a point d'arriere boutique en eux : & si ils sont plus prompts , plus

vallans que ceux qui veulent avec leur froideur se faire estimer plus sages. Mais laissant ce propos je retournerai à mon voyage.

Je trouvai que le Baron de la Garde (a) estoit parti avec l'armée, pour aller en Alger, faire avec le Roi d'Alger qu'il lui baillast son armée : pource que ledit Sieur Baron avoit esté adverti que le Prince d'Orie l'attendoit avec une grande armée sur le chemin, pour le combattre, & l'armée du Roi n'estoit pas assez forte, qui fut cause que nous temporisâmes quelques jours. Comme donc le Baron fut arrivé, ayant l'armée d'Alger avec lui, nous nous embarquâmes à Tolon, & par le chemin rencontraâmes huit ou neuf navires chargés de bleds, qui venoient de Sicile, & l'apportoient en Espagne : lesquels ledit Baron fist brusler, sauf deux qu'il amena pour fournir son armée. Et ainsi allâmes jusques à Porte-Herculé, auquel lieu nous fut impossible de faire descente à cause que le Marquis de Marignan avoit son camp près du chemin qu'il nous falloit tenir pour aller à Sienne, qui fut cause qu'il nous fallut rembarquer pour reculer en arriere, & faire la descente auprès d'Escarlin, où M. de Strossy

(a) Par rapport au Baron de la Garde, voyez l'Observation, n° 4, sur le IX Livre de du Bellay.

estoit avec son camp (3). Là trouvasmes que le Prieur de Capue (a) avoit esté tué en recognoissant Escarlin , il y avoit deux jours , qui fut un grand dommage , car c'estoit un vaillant homme s'il y en avoit en terre , ou sur mer , & un bon serviteur du Roi ; il estoit frere de M. de Strossy , & me dit-on qu'il fut tué de la main d'un payfan , qui lui tira une arquebuzade de derriere un buisson. Voyez quel malheur qu'un grand Capitaine meure de la main d'un vilain avec son baston à feu. Nous marchasmes ainsi jusques

(a) Leon Strozzi , frere de Pierre , dont nous parlerons bientôt , Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem & Prieur de Capoue , fut un grand homme de mer , & se rendit fameux par ses exploits. Il fut d'abord Lieutenant-Général des Galères sous le Baron de la Garde , & en devint Général en 1547 ; mais en 1551 étant à Marseille , sur ce qu'il crut être à la veille d'être dépossédé de cette charge , parce qu'il étoit accusé d'avoir fait assassiner & jeter à la mer un Officier Corse , il se retira avec deux Galères qui lui appartenoient ; & quittant le service de France , se retira à Malte pour servir sa Religion contre les Infidèles , où il se signala beaucoup. La guerre de Toscane étant survenue , le Roi , qui connoissoit son mérite , l'engagea à revenir à son service ; ce qu'il fit volontairement. Etant abordé aux côtes de l'Etat de Piombino , à dessein de les piller , & ayant voulu reconnoître la petite ville de Scarlino , il fut blessé mortellement au flanc d'un coup d'arquebuse ,

à Bonconvant (a), allant tousjours M. de Strossy un peu devant nous, à cause des vivres, & là tout le camp fut assemblé.

Avant que les Allemans & François fussent arrivez audit Bonconvant, M. de Strossy se mit devant le matin avec les trois mille Grisons, desquels M. de Fourquevaux estoit Colonel, & avec les Italiens, afin de faire place aux Allemans & François qui avoient besoin de loger & reposer deux heures. Je vins trouver le soir devant M. de Strossy, & le matin partis avec lui pour arriver de bonne heure à Sienne, où nous trouvâmes M. de Lanfac (4), qui à nostre arrivée donna à dîner à M. de Strossy, à M. de Fourquevaux & à moi. Sur l'arrivée des Grisons & des Italiens se dressa une grande escarmouche à Sainte-Bonde (b), un Monastere de Nonnains près Saint Marc, qui est un autre Monastere de Religieux. Le Marquis de Marignan avoit son camp au Palais du Diau (c), qui est sur le

dont il mourut à Castillon-de-Pescaye en 1554. (*Hist. des G. Officiers, Tome VIII.*)

(a) Buonconvento, Bourg à 15 milles de Sienne, sur la route de Rome.

(b) Santo-Abondio.

(c) *Palais des Diables*, dans M. de Thou. *Adriani* l'appelle aussi *Palazzo de Diavoli*.

chemin de Florence, près Sienne un mille, & ce matin mesme il estoit parti pour aller à Sainte-Bonde assaillir le Capitaine Bartholomé de Pesere, lequel M. de Strossy avoit mis dedans avec sa compagnie. Ledit Marquis avoit laissé ses Italiens audit palais du Diau, & mené tous les Espagnols & Allemans avec lui : & comme nous disions l'escarmouche se commença forte & roide à Sainte-Bonde. Les Grisons & les Italiens firent alte au Pallastot, près Sienne demi mille, & nos Italiens aussi par le commandement de M. de Strossy ; pource qu'il vouloit adviser plustost où il mettroit tout le camp, & qu'il vouloit aussi qu'avant que ceux-là fussent logez, les Allemans & François fussent arrivez, pource que tout à un coup se logeroient ensemble ; mais n'ayant point encore parachevé de disner, nous ouïsmes quelques petites pieces tirer à Sainte-Bonde, que le Marquis (5) y avoit mené. Alors je dis à M. de Strossy ces mots : *Monsieur, ceste escarmouche est grande & roide meslée avec de l'artillerie, ils vous emporteront le Capitaine Bartholomé de Pesere, je vous prie allons voir que c'est.* Ledit Sieur respondit : *allons donc, aussi faut-il que nous allions regarder où nous logerons le camp.* M. de Lansac me presta un cheval Turc poil

gris, car je n'avois point amené mes chevaux par mer. Lors je dis à M. de Stroffy, s'il trouveroit bon que j'allasse voir que c'estoit de ceste escarmouche, pendant qu'il iroit regarder avec MM. de Lanfac & de Fourquevaux, où il logeroit le camp. Il me dit qu'il le trouvoit bon, & sortismes par la porte Saint-Marc. Je tirai droit au lieu de l'escarmouche, & eux un peu à main-droite, pour regarder où ils mettroient le camp. Comme j'arrivai de-là la Tresse, où se faisoit l'escarmouche, je n'y trouvai aucun Capitaine : & estoit comme une escarmouche faite en désordre. Et les ennemis avoient gagné avantage sur les nostres, car ils les avoient tirez des cotaux près Sainte-Bonde, & ramenez jusques aux prez qui sont joignant la riviere de la Tresse. Et à mon arrivée je demandai les Capitaines, & n'en trouvai un seul qui se dit Capitaine, dont s'ensuivoit un grand désordre. Sur cela j'en vis venir un sur un cheval gris, & courus à lui, pour lui demander s'il estoit Capitaine, lequel me dit qu'oui. Je lui demandai son nom, il me respondit : *Io mi chiamo Marioul de Santa Fior* (a),

(a) Je m'appelle Mario di Santa-Fior.

& je lui dis : (a) *Signor Capitan , io mi chiamo Montluco , andiamo insieme.* Or tout le camp avoit desja entendu que je venois avec le secours : & encore que nous ne nous fussions jamais veus , si est-ce que nous nous reconnusmes au nom. Je le priaï de rallier ses gens pour donner une cargue aux ennemis , & les ramener contre-mont , ce qu'il fit , & les ramenâmes jusques au haut. Cependant tout au long d'un cotau l'escarmouche tiroit , & au long des vignes droit au Pallassot , qui est un petit Palais , au derriere duquel estoient les Grifons. Et au dos de la montagne un peu avant , l'artillerie que le Marquis avoit à Sainte-Bonde tiroit. Là tous les Capitaines Italiens , & le Sieur Cornelio Bentivolio qui en estoit Colonel , estoient au coing des vignes , tirant à Sainte-Bonde & à Saint-Marc , derriere un petit Oratoire , au couvert de l'artillerie.

Or depuis le Pallassot jusques au petit Oratoire , il y pouvoit avoir trois cens pas. Le Seigneur Marioul & moi fîmes tant que nous menâmes tout au long du cotau des vignes l'escarmouche sur leurs bras. J'avois amené avec moi le Capitaine Charry , qui

(a) Seigneur Capitaine , je m'appelle Montluc : allons ensemble.

estoit mon Lieutenant à Albe, avec trente bons soldats, tous lesquels presque estoient Gentils-hommes, n'estant voulu demeurer avec mon frere M. de Lioux, à qui le Roi avoit donné le Gouvernement d'Albe, à la supplication & requeste que M. de Valence mon frere & moi lui en avions faite. Sur quoi il y eust grande dispute; car M. le Marechal de Brissac différoit de l'accepter jusques à ce qu'il eust responce de moi. Et comme il entendit que le Roi estoit résolu de m'envoyer à Sienne, il m'envoya un courrier de nouveau, me priant que je ne quittasse point le Gouvernement d'Albe & que je nommassé mon Lieutenant ou autre, pour commander au Gouvernement jusques à mon retour, m'assurant qu'il accepteroit celui que je nommerois, & que cependant il feroit garder mes gages, tellement que je ne perdrais rien: & au surplus, que je considerasse que la charge que le Roi me donnoit à Sienne, ne seroit point de si longue durée que le Gouvernement d'Albe. Mais je le suppliai très-humblement d'avoir mon frere pour agréable, l'assurant qu'il lui seroit aussi affectionné serviteur que moi: & que quand bien je retournerois de Sienne, que je jurois de l'aller trouver pour

pour lui faire service en simple soldat, encore que le Roi ne me baillast aucune charge pour estre près de lui. Or pour monstrier la complexion de M. le Marechal, je veux dire & maintenir que c'estoit un des bons Seigneurs & maistres que cinquante ans y a fut en France, pour ceux qu'il cognoissoit avoir bon zele & affection au service du Roi, & si M. le Président de Birague met la main à la conscience, il en jurera comme moi. Il aimoit plus le profit d'autrui que le sien propre. On ne perdoit rien près de lui, il faisoit part & des bienfaits & de l'honneur. Au reste, il aimoit & honoroit jusques aux simples soldats. Les bons hommes il les cognoissoit par leurs noms : prenoit l'advis de tous sans croire sa teste seule, comme faisoit M. de Lautrec. Or pour retourner à l'escarmouche, je trouvai à l'Oratoire le Sieur Cornelio, & le Colonel Charamont, que je n'avois encore veu. Entre ledit Oratoire & Sainte-Bonde il y a un grand chemin, & au long d'icelui deux petites maisons, à dix ou douze pas l'une de l'autre. Nous fîmes une cargue aux ennemis au long de ce chemin, & leur ostames les deux maisons. Le Capitaine Charry se jetta dans l'une, nos Italiens dans l'autre. Ils demurerent là environ trois

quarts d'heure, tousjours presque aux mains, de sorte que le Marquis y desbanda toute l'arquebuzerie Espagnolle , & les Italiens mesme qui estoient à leur fort de Saint-Marc : & mit six Enseignes Espagnolles tout au long du grand chemin pour soustenir l'escarmouche. Or la grande escarmouche estoit à main droite & à main gauche dans les vignes , de sorte que la cavalerie n'y pouvoit rien faire. Le Seigneur Cornelio par l'advis des Capitaines se voulut retirer. Je lui remonsturai qu'il ne falloit point qu'il commençast sa retirade qu'il n'eust de la cavalerie , ensemble les Grisons pour les soutenir , vers lesquels je m'en irois pour les prier de marcher jusques à moitié chemin du Pallassot à l'Oratoire, & que de mesme j'irois prier le Comte de la Mirande (a) qui estoit Colonel de la cavalerie, & avoit fait alte du costé du Pallassot, en un vallon derriere un petit bois : ce qu'ils trouverent bon; ainsi je courus aux Grisons , & les priaï de vouloir marcher seulement deux cens pas. Le Colonel qui commandoit sous M. de Fourquevaux, n'y voulut entendre. Je courus au Comte, & le priaï de laisser venir quatre cornettes de gens de

(a) Louis Pic, Comte de la Mirandole & de Concordia. Il mourut en 1574. (*Chazot de Nantigny.*)

cheval, ce qu'il fit : qui furent le Comte de Fontavala (c), Cornelio (a), Joby, le Baron de Rabat (b), & Serillac mon nepveu, qui conduisoit la compagnie de M. de Cypierre. Or comme les cornettes marchaient au galop, je vis Cornelio (*) qui commençoit à se retirer à l'instance des Capitaines & courus à lui, & lui remontrai que les six Enseignes marchaient, & que c'estoient des Espagnols, car les drapeaux estoient trop grands, qui estoit signe que le Marquis estoit-là avec tout le camp, lequel les chargerait dès qu'il commenceroit à prendre la descente, le priant de tourner au même lieu, ce qu'il fit, n'en étant pas à trente pas. Je tournai aux cornettes, & les arrestai à moitié chemin du Pallafot à l'Oratoire, puis retournai autresfois aux Grisons, lesquels après que je leur eus remontré nostre perte, se leverent & commencerent à sonner les tabourins, & marcher jusques au costé de la cavalerie; le Marquis, qui vist que la cavalerie & les Grisons se monstroient, voulut

(a) Pecci l'appelle *Cornelio Zipoli*.

(b) Jean de Foix, Baron de Rabat; la seconde des quatre Baronies du Comté de Foix.

(*) Il s'agit ici de *Cornelio Bentivoglio*, non de *Cornelio Zipoli*, qui vient d'être nommé.

retirer les six Enseignes du grand chemin. Il n'y avoit Chef aucun des nostres qui fust à cheval que moi & le Seigneur Marioul (a), qui ne m'abandonna jamais. Aussi je pouvois

(a) Mario Sforce, Comte de Valmontone, de la Maison des Sforces, Comte de Santa-Fiore, qui descend, ainsi que celle des anciens Ducs, du nom de Sforce de Milan, du fameux Capitaine Muzio-Attendulo, surnommé Sforce, Comte de Cotignola, mort en 1524, dont le fils légitime Bosio est la tige des Comtes de Santa-Fiore : car ce fut François, un de ses fils naturels, qui devint Duc de Milan. Mario Sforce & son frère Charles, Prieur de Lombardie, s'attachèrent d'abord au service du Roi Henri II, qui fit le premier Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Depuis ayant été tous deux faits prisonniers & conduits à Florence en 1554, ils quittèrent le service de France, à la sollicitation de deux de leurs frères qui servoient dans les troupes de Côme de Médicis, Ascagne-Sforce, Comte de Santa-Fior, & Paul Sforce, Marquis de Procena. Ce qui les détermina sur-tout à ce changement, c'est qu'après la conquête de Sienne, tous les biens de la Maison de Sforce tomboient sous la domination de l'Empereur. Mario devint alors Général de l'Infanterie du Duc de Florence. Outre les trois frères dont j'ai parlé, il en avoit encore deux autres ; sçavoir Gui - Ascagne & Alexandre, qui tous deux furent Cardinaux, & quatre sœurs, qui toutes furent mariées. (*Généalogies des Maisons Souveraines, par Charot de Nantigni, Tome II.*)

Nota. M. de Thou, Tome II, parle d'un Jacques Mario de Santa-Fiore, qui étoit en Corse avec M. de

voir tout ce que l'ennemi faisoit. Alors je lui dis : *Voilà les Enseignes Espagnolles qu'z tournent visage ayant veu nostre cavalerie & les Grisons , faites-leur , Seigneur Cornelio , une cargue , car il est temps maintenant.* Le Seigneur Marioul descend , & mist une rondelle au bras , & l'espée en la main. Je dis au Capitaine Charry qu'il monstra ce qu'il avoit tousjours esté , & qu'il fist paroistre à ces estrangers , ce qu'un Gascon sçavoit faire , & qu'il gaignast le devant de tous. M. de Fourquevaux avoit amené quatre cens arquebuziers Italiens de Parme , braves hommes , qui estoient joints à l'Oratoire. Je ne me ferai point plus vaillant que je ne suis , car je ne descendis pas. Je faisois desja le Lieutenant de Roi. Et despartismes les soldats à main gauche & à main droite , & au long d'un grand chemin , & là fismes la cargue qui fust brave , s'il s'en est jamais faite , & telle que nous les ramenâmes jusques à une descente à main gauche de Sainte-Bonde où estoit le Marquis , & le demeurant de ses Espagnols & Allemans. Et pource que les Espagnols tenoient jusques sur le bord de la montée , ceux qui avoient prins la fuite don-
Thermes , & qui y fut tué en 1554 , qui ne se trouve point dans la Généalogie de cette Maison.

nerent

nerent au travers d'eux, & se remenerent les uns & les autres jusques sur les bras des Allemans. Le Marquis qui vist ce désordre sur ses bras, commença à se retirer par une vallée, tant qu'il pouvoit, sans sonner trompette ni tabourin. Ceux qui estoient sortis de Saint-Marc se retirèrent aussi en haste, & en ramenerent les quatre petites pieces, desquelles ils battoient Sainte-Bonde dans leur fort de Saint-Marc. Et me dit le Marquis (a), lorsque je sortis de Sienne, en m'accompagnant environ deux milles de la ville, que si nous eussions poussé outre, nous mettions son camp en désordre & fuite, & les deffaisions; mais nous ne voyions pas son désordre. Le proverbe des anciens est vrai. *Si l'ost sçavoit de l'ost, mal iroit de l'ost.* Nous nous tinmes tous heureux d'avoir échappé une si grande fortune, & nos ennemis encore plus. M. de Stroffy qui estoit de l'autre costé de la porte Saint-Marc, en des vallons qu'il y a, discourant tousjours avec MM. de Lansac & de Fourquevaux pour l'affiette du camp, oyoit bien qu'il y avoit une grande escarmouche; mais il sçavoit aussi que tous les Capitaines y estoient: & je m'en y estois aussi allé. Il ne penserent jamais que la chose

(a) M. de Thou cite encore ici Montluc.

fut si aspre qu'elle estoit : à la fin comme ils entendirent le rencontre si fort , ils laisserent-là tout , & coururent à nous , toutes-fois ne peurent arriver à la cargue , dequoi fut bien marri ledit Sgr. de Strossy , mesme de ce que l'on ne l'avoit adverty de ce combat , aussi bien fut M. de Fourquevaux : d'autant que les Grisons , desquels il estoit Chef , estoient venus jusques à combattre , & que ses arquebuziers avoient combattu. Je lui dis que je n'avois nul homme à cheval avec moi , sinon le Sieur Marioul , & que cestui-là estoit trop homme de bien , pour laisser la cargue & l'escarmouche , car il avoit trois ou quatre Enseignes sous lui ; parquoi je ne leur pouvois envoyer personne pour les advertir. Or M. de Strossy avoit mandé le Sieur Robert (a) son frere au sortir de table en diligence , pour faire avancer les François & Allemans , ce qu'il fit ; & les trouva qui commençoient à boire , lesquels il ne peust tirer promptement des tables ; car ledit Sieur de Strossy avoit fait mettre à manger dans le grand chemin , & si l'on ne leur eust rien appresté-là , ainsi comme ainsi ,

(a) Robert Strozzi fut Chevalier de l'Ordre du Roi , & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis.

ils fussent passez outre, & à point nommé fussent arrivez sur la chaude du combat, ainsi la bataille estoit gagnée; mais il faut dire comme l'Italien : (a) *Fa me indovino e io ti daro danari*. Voilà ce qui se fit le premier jour que j'arrivai à Sienne, estant si bien remarqué des Siennesois & de tous les Capitaines Italiens qui ne me cognoissoient pas, que cela me porta une grande faveur parmi les Siennesois & parmi tout le camp, courant à cheval parmi les gens de pied, ores çà, ores là : disposant ceux-ci d'un costé, ceux-là de l'autre, je leur monstroi que ce n'estoit pas la centième escarmouche où je m'estois trouvé.

Or M. le Mareschal logea son camp entre porte Nove & porte Tuffe (a), dans de beaux bourgs qu'il y avoit. Et non seulement en cest endroit-là estoient beaux les bourgs, mais j'oserois bien dire, que si les bourgs de Sienne eussent esté tous ensemble, ils eussent surpassé la ville de grandeur. Car dans les bourgs y avoit de plus beaux Palais, de plus belles Eglises & Monasteres, qu'il n'y avoit dans la ville. Le lendemain matin M. de Strossy nous mena sur la muraille de la

(a) Mot à mot : *Fais-moi devin, & je te donnerai de l'argent.*

(b) Porta à Tuffi.

ville tirant au camp de l'ennemi : & là disputâmes s'il seroit bon de le combattre : les uns le trouvoient bon , les autres mauvais. Ceux qui le trouvoient mauvais , disoient que nous ne pouvions passer pour aller au Palais du Diau , sans passer à la veue d'un petit fort, que le Marquis avoit fait entre la petite Observance & le Palais du Diau : auquel lieu il y avoit trois ou quatre pièces de grosse artillerie , comme il estoit vrai , & que laissant cestui-là derriere , nous laissons pareillement leur fort de Camolie. Je proposai , que pour le dommage que l'artillerie du petit fort nous pouvoit faire , nous passerions un peu devant le jour , & laisserions une Enseigne ou deux , pour brider le petit fort : & quand au fort de Camolie , nous y pouvions laisser trois ou quatre compagnies de la ville. Et de ma part qu'avec le demeurant de la ville je passerois à porte Fontebrande , & aurois monté une montaignolle au point du jour , pour me rendre à la plaine , & tellement à propos , que tout ainsi que nostre camp arriveroit près du leur , à mesme temps je me rendrois si près d'eux , qu'il faudroit qu'ils entrassent en crainte de nous voir arriver l'un d'un costé , l'autre d'un autre. Les Siennois faisoient estat de tirer quatre mille

bons hommes dehors. Il y en eust qui tindrent ma proposition , & des Siennois aussi , qui estoit de les combattre , d'autres le contraire. Le jeu ne pouvoit estre , qu'il ne fust bien disputé : car le Marquis (a) avoit trois tierces d'Espagnols ; sçavoir, la tierce de Sicile , celle de Naples , & celle de Gorsegue (c'est ce que nous appellons regiment) les deux premières composées de soldats vieux , & celle de Gorsegue de nouveaux : mais si est-ce qu'il y avoit de bons soldats , & deux régimens d'Allemands , en chacun desquels y avoit douze Enseignes , avec quatre ou cinq mille Italiens. Quant à la cavalerie , je pense que la nostre eust battu la leur ; car nous avions de bons Capitaines , & de braves chevaux legers. Au reste , nostre camp estoit de dix Enseignes d'Allemands , dix de Grisons , quatorze de François , & de cinq à six mille Italiens. De tout ce jour M. de Strossy ne peust résoudre ce qu'il feroit pour la diversité des opinions : toutesfois je pense que le lendemain il se fust résolu de les aller combattre : car les Siennois en avoient grande envie , & croi que

(a) Adriani dit que le Marquis avoit 12000 hommes de pied , 1200 chevaux-legers , & 300 hommes d'armes. Et que l'armée de Strozzi étoit à peu-près à la même force.

ces gens qui eussent combattu pour leur liberté, eussent fait rage : mais le Marquis en fut adverti, ou son dessein n'estoit pas de demeurer plus là : car il partit une heure devant le jour, & si Dieu eust voulu inspirer M. de Strossy à ce que ce jour il les fust aller combattre, nous les trouvions le matin deslogés, & les combattions sur leur retirade & en désordre. Mais il faut tousjours retourner à ce que j'ai dit ci-devant : *Fa me indovino & io ti daro danari.*

Le Marquis print le chemin devers Mauchaut, auquel lieu M. le Marechal avoit laissé quatre Enseignes, ou bien le Marquis la tenoit, qui s'en alla à un autre lieu près de là, & M. de Strossy droit à Mauchaut ; je n'ai bonnement souvenance (a), lequel c'estoit ; mais si est-ce qu'ils demeurèrent huit ou neuf jours ayant leurs camps à sept ou huit milles : l'un allant pour prendre quelque place, & l'autre suivant pour secourir. Toutesfois le Marquis

(a) La plupart des Historiens se contentent de dire que les deux armées se rencontrèrent à *Marciano*, dont Montluc estropie le nom, en l'appellant *Mauchaut*. Selon Boyvin du Villars (*Liv. V, p. 388.*), le Marquis de Marignan assiégeoit la ville de *Marciano*, dont Strozzi s'étoit emparé quelques jours auparavant. Strozzi voulut dégager cette place, & le Marquis de Marignan le battit complètement.

arriva devant Mauchaut, & commença à la battre pour la prendre, ou bien pour la reprendre. Je n'y estois point : car j'estois demeuré à Sienne suivant l'intention du Roi, & suivant ma charge. Et sans une maladie où je commençois d'entrer, je cuide que M. de Strossy m'eust mené avec lui, & eust laissé M. de Lanfac Gouverneur, comme il faisoit auparavant : mais à la fin, comme M. de Strossy partist, M. de Lanfac print son chemin à Rome, pour faire sa charge d'Ambassadeur. Comme le Marquis sentist approcher M. de Strossy, il lui fit place, & leva son artillerie, & se mit un peu à main droite de la ville, à cent cinquante, ou deux cens pas, & s'aida de trois petites montaignolles, dans lesquelles il se retrancha, & du costé où estoient les fontaines. M. de Strossy se vint camper entre le Marquis & la ville, au long d'un grand chemin creux, qu'il y avoit. Or M. de Strossy se mettoit si près, pour combattre le Marquis, s'il le pouvoit tirer hors de son retranchement : là demeurèrent sept ou huit jours regardans à qui deslogeroit le premier. Le Marquis cognoissant bien que s'il deslogeoit le premier, M. de Strossy le combattroit, ce que le Marquis ne vouloit faire : car il lui estoit deffendu expressement de rien hazarder,

comme il nous a esté dit depuis par Dom Jean de la Lune (7) mesme, qui estoit avec le Marquis, lequel estoit un brave Espagnol.

Or entre les deux armées n'y avoit qu'un champ, qui ne duroit pas cent cinquante pas, dans lequel se faisoient les escarmouches des gens de pied, lesquelles les nostres perdoient presque tousjours, à cause de l'artillerie que le Marquis avoit mis sur ces trois montaignolles; de sorte que M. de Strossy perdist plus de gens par leur artillerie, que par leurs arquebuzades. Ledit Sieur de Strossy ne tenoit qu'une fontaine, vers laquelle l'artillerie d'une des montaignolles tiroit, & y endommageoit beaucoup de gens, tellement qu'il falloit, que la nuit l'on allast prendre l'eau. M. de Strossy ne pouvoit mettre aussi sa cavalerie en bataille, que l'artillerie des montaignolles ne l'endommageast: & me dit-on qu'en trois ou quatre jours il y avoit esté tué plus de 120 hommes ou chevaux, de sorte que la cavalerie en estoit toute espouventée, & nos gens de pied en estoient de mesme. M. de Strossy s'opiniastroit à ne vouloir desloger le premier, sur l'espérance qu'il avoit que le Marquis deslogeroit, afin de le combattre, & aussi qu'il ne lui vouloit donner cest avantage qu'il le fit partir le premier. L'un & l'autre avoit

boncœur & la gloire en recommandation. Mais il vaut mieux faire les affaires de son Maître sans se mettre sur le point de l'honneur. J'entens si ce n'est une honte toute découverte. Il m'advertissoit tous les jours de tout ce qui se faisoit, ensemble le Senat. Aussi tous les jours nous estions au Conseil, pour disputer de ce que M. de Strossy nous escrivoit. Je l'advertissois à toute heure & le priois de ne se consumer là en la perte, pour laquelle les soldats des ennemis demeureroient en cœur & les siens en peur. Autant lui escrivoient les Seigneurs du Senat : mais il avoit si grande envie de combattre le Marquis, que ceste envie lui ostoit la cognoissance de la perte qu'il faisoit. Je mourois d'envie d'y aller : mais le Senat n'en fut d'avis. A la fin il m'escrivit, que dans deux jours il se retireroit à la veüe de son ennemi droit à Lufignano. Je lui depeschai incontinent un Gentilhomme qui estoit près de moi, nommé le Sieur de l'Ecuffan, & le priai de ne faire point sa retraite de jour, puis que la perte des escarmouches estoit tombée sur les siens (car par malheur les deux jours derniers nos gens avoient plus perdu que tous les autres.) Et quelque chose que l'on lui sceust conseiller au contraire, je le suppliois de

me croire, & de faire sa retraite de nuit : car il n'y avoit que deux milles jusques à Lusignano : & le priois qu'il se souvinst, que le Roi François se retira devant Landrecy en ceste sorte : & tant s'en faut qu'il en fust blasmé, qu'au contraire il en fust estimé, & lui fust attribué à la plus grande sagesse qu'il fit jamais, par tous les Princes & Potentats de la Chrestienté. Et néanmoins il n'avoit fait aucune perte aux escarmouches, l'advertissant que jamais jusques ici, je n'avois veu faire une bonne retraite en ceste sorte aux amis & ennemis, si ceux qui la faisoient estoient suivis de près. Et lui mis en avant la retraite que voulurent faire Messieurs de Montejan & Boiffi à Brignolles, lesquels ne se voulurent retirer sans voir l'ennemi, quelque conseil que les Capitaines, qui estoient avec eux, leur donnassent, qui fut cause qu'ils furent deffaits à un quart de lieuë du logis : M. d'Annebaut, qui pour lors estoit Marechal de France à Teroanne, M. Dauffun à Carignan, & prou d'autres que je lui nommois. Et puis qu'un si grand Roi que le nostre, & grand guerrier comme il estoit, en avoit esté loué de tout le monde, qu'il en devoit prendre exemple, attendu aussi que tant de vaillans Capitaines s'estoient perdus

en faisant la retraite à la teste de l'ennemi : que par telle perte , si elle advenoit , il pouvoit penser que deviendroit la ville de Sienne. Bref , M. de l'Ecuffan me rapporta qu'une fois M. de Strossy s'estoit résolu de la faire en ceste sorte : & sans un homme mal-heureux qu'il avoit auprès de lui , nommé Thomas d'Albene (a) , il se retireroit en la façon que je lui conseillois. Mais comme il y a des gens au monde que Dieu a faits heureux , il en a fait d'autres pour estre malheureux , comme

(a) J'ai ouï dire à d'Elbene, dit M. de Thou, que Montluc l'accusoit faussement d'avoir donné conseil à Strozzi, & que ce Général, contre son sentiment, avoit voulu partir de jour, soit qu'il jugeât que l'ennemi n'en viendroit pas à une bataille, soit qu'il crut qu'il lui seroit honteux de se retirer la nuit. (*Tome II, p. 521 de l'Ed. de l'Abbé des Fontaines.*) Thomas d'Elbene, (*Del Bene*), famille noble de Florence, étoit probablement un des frères d'Albizzo Del Bene (il en avoit quatre), qui passa en France sous le règne de François I, & fut Seigneur du Perron, & Pannetier du Roi. Alexandre Del Bene, son fils, eut un brevet d'Henri IV en 1596, pour être reçu Chevalier de l'Ordre du S. Esprit. Il fit ses preuves; mais il mourut en 1607, avant que la promotion se fit. Alexandre Del Bene, son fils, Seigneur de la Motte-Tilli, donna ses papiers à l'*Hermite-Souliers*, qui dressa la Généalogie d'Elbene, & l'inséra dans *la Toscane Française*.

estoit ce Thomas. Car il lui remonstra tant de choses , que finalement il fist changer l'opinion à M. de Strossy (8) , qui me manda qu'il estoit résolu de se retirer à la veüe de son ennemi. Et pour monstrier qu'il se vouloit retirer ainsi que je lui conseillois , ledit Sieur fit partir à une heure de nuit deux canons qu'il avoit droit à Lufignano : auquel lieu je cuide que les canons estoient desja arrivez , car il n'y avoit que deux petits milles , avant qu'il changeast l'opinion qu'il avoit prinse. Et il estoit quatre heures de nuit avant que M. de l'Escuffan le laissast , qui m'apporta sa résolution , & arriva environ les sept heures du matin à la mode de France. Or c'estoit en Aoust , soudain je mandai à la Seigneurie , que je les priois de se vouloir trouver tous au Palais , parce que j'avois à leur communiquer quelque chose d'importance , ce qu'ils firent. Or ma maladie me croissoit de plus en plus ; car elle se tourna en fièvre continuë avec diffenterie : neantmoins je me rendis au Palais environ les neuf heures : & alors commençai à leur dire en Italien , lequel lors je parlois mieux , qu'à présent je ne scaurois escrire. Voilà pourquoi je l'ai couché en François : afin aussi que les Gentilshommes Gasçons qui n'entendent

gueres ce langage , & qui liront , comme je m'assure , mon livre , n'ayent la peine de se le faire interpréter , me ressouvenant à peu près de ce que je leur dis. Et croi certes , que je n'y manque pas dix mots : car tout mon discours fait , estoit autant que la nature m'en avoit peu apprendre sans nul art.

« Messieurs (a) , je vous ai prié de vous
 » assembler pour vous remonstrer quatre
 » choses , qui sont de grande importance ,
 » & ce à cause que M. de Strossy m'a mandé
 » ceste nuit par le Sieur de l'Ecuffan , la ré-
 » solution qu'il avoit prinse de se retirer à
 » ce matin de plein jour , à la veuë de son
 » ennemi , jusques à Lusignan. Vous sçavez
 » les prieres que nous lui avions faites de
 » vouloir prendre garde à ceste retraite , &
 » mesmement ce que je lui envoyai dire par le
 » Seigneur de l'Ecuffan. Ce qu'il a bien gousté
 » au commencement , ayant une fois résolu
 » de faire comme le Roi François fist devant
 » Landrecy. Toutesfois par je ne sçai quel
 » malheur il se laisse gouverner à un homme
 » qu'il a près de lui , nommé Thomas d'Al-
 » bene , lequel lui a fait changer d'avis :

(a) Pecci , dans ses *Memorie storico critiche* , ne fait pas la moindre mention de cette harangue où Montluc annonce d'avance la défaite de Strozzi.

» parce qu'il lui fait accroire que ceste re-
» traite de nuit lui sera honteuse. Dieu vueille
» que le mauvais conseil de ce Thomas ne
» lui soit honteux, & dommageable, & à vous
» aussi. Or attendant, Messieurs, quel suc-
» cez aura ce combat, j'ai à vous remonf-
» trer quatre choses : la premiere, & qui
» plus vous touche, c'est qu'il vous sou-
» vienne que vous estes Souverains en vostre
» République : que vos prédecesseurs vous
» ont laissé cest honorable tiltre de pere en
» fils : que ceste guerre ne vous amene au-
» tre chose que la perte de vostre Souverai-
» neté. Car si les ennemis demeurent vic-
» torieux, il ne vous faut espérer rien plus,
» sinon que comme vous estes Souverains,
» vous demeurerez esclaves & sujets : qu'il
» vous vaut beaucoup mieux mourir les ar-
» mes en la main pour soustenir cest honno-
» rable tiltre, que vivre, & le perdre igno-
» minieusement : la seconde, c'est que vous
» consideriez l'amitié que le Roi mon Prince
» vous porte, lequel ne prétend autre bien
» de vous, sinon que vostre amitié soit ré-
» ciproque à la sienne : & que comme libé-
» ralement il vous a prins en sa protection,
» que vous ayez ceste ferme fiance en lui,
» qu'il ne vous abandonnera pas. Car si pour

» un petit coup de fortune vous vouliez chan-
 » ger d'opinion , regardez au peu d'estime
 » que l'on auroit de vous autres. Il n'y au-
 » roit Prince sur la terre qui vous voulut
 » aider ni secourir , si vous vous monstriez
 » legers & muables. Et pour toutes ces con-
 » fidérations , je vous prie vouloir estre conf-
 » tans , & vous montrer magnanimes & ver-
 » tueux en l'adversité , lors que les nouvel-
 » les vous viendront de la perte de la ba-
 » taille , laquelle je crains beaucoup , veu
 » l'advis que M. de Strossy a prins : toutes-
 » fois Dieu vueille destourner tout malheur !
 » la tierce est , que vous consideriez l'esti-
 » mation en laquelle vos prédécesseurs sont
 » morts , & laquelle il vous ont laissé pour
 » héritage , pour s'estre dit tout à jamais les
 » plus vaillans & belliqueux de toute l'Italie ,
 » laissant honorable mémoire des batailles ,
 » qui ont esté gagnées nation contre na-
 » tion. Vous vous dites aussi d'estre sortis des
 » anciens (a) belliqueux Romains , & vous
 » vous dites leurs vrais enfans légitimes ,
 » portans leurs armes anciennes , qui est la

(a) *Les Siennois* , dit l'ancien Editeur de Montluc , ne
 sortoient point des Romains , mais des Gaulois. Au surplus ,
 dans les révolutions que l'Italie avoit éprouvées , les
 races s'étoient bien croisées.

» Louve avec Remus & Romulus , fonda-
» teurs de leur superbe Cité , la capitale du
» monde. Doncques , Messieurs , je vous prie
» vous vouloir souvenir qui vous - estes , &
» qui ont esté les vostres. Et si vous perdez
» ce beau tiltre , quelle honte & infamie fe-
» rez vous à vos peres , & quel argument
» donnerez-vous à vos enfans , de maudire
» l'heure qu'ils seront sortis de tels peres ,
» qui de liberté les auront mis en servitude ?
» La quarte sera pour vous remonstrer , que
» comme j'ai parfaite fiance que vous vous
» montrerez vertueux & magnanimes , &
» que vous prendrez en bonne part toutes
» les remonstrances que je vous ai faites ,
» qu'aussi vous vous résoudrez promptement
» à donner ordre à tout ce qui sera néces-
» faire , pour la conservation de vostre ville :
» car de la bataille je vous la baille pour
» perduë , non qu'il vienne de la faute de
» M. de Strossy , mais pour la perte que
» nous avons desja faite aux escarmouches.
» Car il est impossible que nostre camp ne
» soit demeuré en crainte , & celui de l'en-
» nemi en courage. C'est l'ordinaire à celui
» qui est victorieux d'avoir le cœur enflé , &
» au battu de trembler de peur. Les petites
» pertes aux escarmouches , qui sont avant
couriers

» couriers de la bataille, ne presagent jamais
 » que perte & dommage. Et d'autre part il
 » faut que ceux qui se retirent, monstrent
 » le dos à l'ennemi. Et encore que l'on tourne
 » quelque fois visage, tousjours faut-il s'a-
 » cheminer. Il n'est possible que l'on ne ren-
 » contre quelque haie ou fossé, là où il faut
 » que l'on passe souvent en désordre. Car
 » en matiere de retraite on veut estre des
 » premiers, parce qu'ordinairement la peur
 » & la crainte sont aux deux costés qui ac-
 » compagnent ceux qui se veulent retirer. Et
 » pour peu que l'on soit hasté, tout est perdu,
 » si l'ennemi a seulement la moitié du cou-
 » rage que doivent avoir les hommes. Sou-
 » venez - vous, Messieurs, de la bataille
 » qu'Hannibal gagna contre les Romains à
 » Cannes, près de Rome. Les Romains qui
 » estoient dans la ville ne penserent jamais
 » qu'il fust possible que les leurs fussent vain-
 » cus, & ne pourveurent, ni donnerent au-
 » cun ordre à leurs affaires : tellement que
 » quand les nouvelles leur vindrent de la per-
 » te, ils entrèrent en une si grande peur,
 » que les portes de Rome demeurèrent trois
 » jours & trois nuits ouvertes, sans qu'homme
 » osast aller les fermer. Et si Hannibal eust
 » suivi sa victoire, sans aucune difficulté il

» estoit entré dedans. Tite Live a décrit ceste
» histoire. Or doncques, Messieurs, donnez
» ordre tout à ceste heure à vos portes, &
» eslisez des hommes pour en prendre la
» charge. Et faites que l'eslection soit des plus
» gens de bien, & des plus fidelles qui sont
» parmi vous. Faites crier par la ville dès
» à ceste heure que tous ceux qui ont bleds
» & farines aux moulins, se hastent de les
» faire moudre, & d'apporter tout dans la
» ville. Faites que tous ceux qui ont grains
» ou autres vivres dans les villages, les re-
» tirent incontinent dans la ville, à peine que
» l'on les bruffera, ou qu'on les donnera au
» sac, si dans demain à l'entrée de la nuit
» tout n'est retiré : & ce afin que nous puif-
» sions avoir vivres, pour attendre le secours
» que le Roi nous enverra. Car il n'est pas
» si petit Prince, que comme il a eu la puif-
» sance de vous envoyer secours, qu'il n'en
» aye encore, pour vous en envoyer davan-
» tage. Faites commandement à vos trois
» Gonfaloniers de tenir toutes leurs compa-
» gnies prestes à l'heure qu'ils seront man-
» dez. Et pource que ma fièvre me travaille,
» je suis contraint me retirer au logis atten-
» dant les nouvelles de ce que Dieu nous
» donnera. Et vous, pourvoyez tout incon-

» tinent à ce que je vous ai remontré, vous
 » offrant pour le service du Roi nostre Maif-
 » tre, & le vostre particulier, non seule-
 » ment ce peu d'expérience que Dieu a mis
 » en moi, mais ma propre vie. »

Ainsi me despartis d'eux, lesquels incont-
 nent résolurent de prendre patience en la
 fortune que Dieu leur envoyeroit, & de man-
 ger jusques à leurs enfans avant que de se
 désister, pour quelque malheur qui leur sceust
 advenir, de la protection & amitié du Roi.
 Je cogneus dès lors à leur care (a) & à leur
 langage, que ces gens estoient bien résolus
 de garder leur liberté, & l'amitié qu'ils m'a-
 voient promise & jurée. Et à la vérité leur
 résolution me réjouit fort. Ils firent faire tout
 incontinent le cri. Tout le monde courust aux
 champs retirer ce qu'ils y avoient. Et sur les
 cinq (b) heures du soir, comptant à la mode
 de France, arriva le Capitaine Combas maif-
 tre de camp de l'infanterie Françoisse, qui me
 vint advertir que la bataille estoit perdue, &
 que M. de Stroffy estoit blessé à mort, lequel
 on avoit mis sur des perches pour l'emporter
 à Montalfin : & que la nuit mesme tout ce qui

(a) A leur maintien.

(b) Le 2 Août, selon Malavolti & Adriani.

estoit eschappé du camp seroit aux portes de Sienne. Je vous laisse penser en quel estat je me trouvai, estant malade d'une fièvre continue, & d'une diffenterie, voyant le Chef mort, ou autant valoit. N'ayant que quatorze ou quinze jours que j'estois arrivé parmi ceste République, n'y cognoissant personne du monde, ne sçachant qui estoit bon François ou non. Il faut tant de temps pour cognoistre les hommes. M. de Strossy ne m'avoit laissé que cinq compagnies Italiennes, desquelles je n'en cognoissois un seul Capitaine. Il les avoit laissé dans la Citadelle, & dans le fort de Camolie, qui estoient les clefs de la ville. J'envoyai le Capitaine Combas pour en dire les nouvelles à la Seigneurie au Palais; lesquels ne s'en esbayrent aucunement, ains dirent au Capitaine Combas, qu'il y avoit deux ou trois jours que je leur disois que ceste retraite estoit dangereuse : & qu'encore aux remonstrances que je leur avois faites, ils tenoient la bataille pour perduë : mais que pour cela ils ne changeroient point de la bonne volonté qu'ils portoient au Roi, ni de l'espérance qu'ils avoient d'estre secourus de lui.

Ne trouvez esrange, Capitaines, mes com-

pagnons, si présageant la perte d'une bataille, je l'asseurois ainsi aux Siennois. Ce (a) n'estoit pas pour leur desrober le cœur, ains pour les assurer, afin que la nouvelle venant tout à coup, ne mist une espouvente generale par toute la ville, cela les fait résoudre, cela les fait adviser à se pourvoir. Et me semble que prenant les choses au pis, vous ferez mieux que non pas vous assurer par trop. Chacun sur ce que je leur avois dit, s'estoit résolu. On traïsnoit tout dans la ville. Le matin au point du jour arriva l'Infanterie; car la cavalerie en avoit amené M. de Strossy: aussi n'y avoit-il rien à manger pour les chevaux. Le Colonel Reincroc, & le Seigneur Cornelio Bentivoglio vindrent à mon logis. Nous arrestasmes que le Reincroc feroit six Enseignes de dix qu'il en avoit, le Seigneur Cornelio six d'Italiens, & le Capitaine Combas (9) six des Françoises: & tout le reste s'en iroit à Montalfin. Les troupes n'entrèrent jamais dans la ville que l'eslection ne fust faite, & avec le reste nous fismes aussi partir les cinq Enseignes d'Italiens, pour s'en aller

(a) La conduite que tint Montluc en cette circonstance, produisit l'effet qu'il desiroit. Mais nous ne sçavons pas si dans tous les cas de cette espèce elle réussiroit.

audit Montalfin, auquel lieu j'escrivis à M. de Strossy, sur l'assurance que m'avoit donné le Seigneur Cornelio, qui avoit encore espérance en sa vie, pour l'asseurer de l'ordre que j'y avois donné, lequel il trouva fort bon. Le Marquis ne sceust poursuivre sa victoire; car s'il l'eust fait, tout le camp estoit mis en pièces. Et tout le monde n'eust sceu sauver M. de Strossy, que le Duc de Florence ne l'eust fait mourir cruellement. C'est la faute ordinaire des victorieux. Vous, Seigneurs Généraux des armées, qui viendrez après nous, faites-vous sages aux despens de tant d'autres, & ne vous laissez ainsi transporter à la joie pour une bataille gagnée. Suivez vostre pointe, ne donnez tant loisir à vostre ennemi de se ravoir. Le Marquis n'arriva jusques au lendemain à Lusignano: car il craignoit que M. de Strossy ne ralliast encore son camp, veü qu'il n'avoit point perdu de sa cavalerie, ne sçachant point que ledit Seigneur de Strossy fust blessé. Le Marquis ne vint de trois jours devant Sienne. Je ne mets point ici comme la bataille fut combattuë ni perduë, pour ce que je n'y estois point, & que aussi il y avoit de la dispute, qui avoit bien fait, ou mal fait. Ceci est comme un procès (10), il faut oüir toutes

les parties avant qu'en donner arrest. Car j'ai ouï les Grisons & les Italiens, que les François & les Lansquenets accusent d'avoir mal fait (mais ils le nient) & encore pis la cavalerie. Autres disent & assurent qu'il y eut de la trahison. Or je n'en sçai rien, je n'en parle que pour ouïr dire. Je retournerai toujours à nostre propos, que ces retraites de jour à la barbe de l'ennemi sont si dangereuses, qu'il les faut éviter si l'on peut, ou plustost hazarder le combat tout entier.

M. de Strossy demeura jusques au treiziesme jour que l'on le tenoit pour mort : toutesfois il n'arrestoit pour cela d'envoyer Capitaines devers la Romanie (a) pour avoir des gens & garnir toutes les places de la Marine (b), & ce qui estoit aux environs de Montalzin, de gens de pied, & de gens de cheval. C'estoit un homme fort prudent & sage ; mais il est impossible d'estre toujours fuivi du bonheur. Or me voyant à l'extrémité, & près de la mort, estant abandonné des Médecins, je baillai la charge de commander au Seigneur Cornelio. M. de Strossy entendant mon extrémité, despesche en poste à Rome pour faire venir M. de Lansac pour

(a) De la Romagne.

(b) De la côte le long de la mer.

y commander; lequel arrivé qu'il fut à Montalfin, l'on lui conseilla de s'en venir de nuit à pied avec deux guides & un serviteur, hors des grands chemins, & que plus facilement il se sauveroit. Mais comme il fut près de Sienne, des soldats qui alloient à la guerre le rencontrèrent (11), lesquels le prirent & l'amenerent au Marquis, & du Marquis à Florence, là où il demeura prisonnier tant que la guerre dura, & davantage. Ledit Sieur de Lansac fut là mal conseillé; car il avoit assez de moyen de passer, s'il eust sceu bien conduire son affaire. S'il fust venu, je croi que je fusse mort, car je n'eusse eu rien affaire. J'avois l'esprit tant occupé à ce qui me faisoit besoing, que je n'avois loisir de songer à mon mal. M. de Fourquevaux fut prisonnier & blessé à la bataille (a), & le Capitaine Balleron (12), Colonel de l'infanterie Françoise, & plusieurs autres de quatre à cinq mille. On me dit que de sa personne, ledit Sieur de Strossy fit acte d'un preux &

(a) Adriani fait monter notre perte à 4000 hommes; & dit que les ennemis nous emportèrent 100 Enseignes d'infanterie ou de cavalerie. Le même Historien remarque que, par une rencontre du hazard assez singulière, la vallée où se donna la bataille de Marciano, s'appelloit *Scanna - Galli*.

vaillant Capitaine. Voilà le succès du malheur de la bataille.

Ceste histoire pourroit bien servir à ceux qui ont tant d'envie de faire des retraites à la veüe de l'ennemi. Je conseillerois tousjours que l'on songeast pour combattre , comme j'ai dit , mais non pour se retirer. Car je ne trouve point au fait des armes chose si difficile qu'une retraite. Celle de M. le Connestable à S. Quentin nous en donne encore suffisante preuve. Lequel sçavoit en son temps enseigner & monstrier aux Capitaines ce qu'ils devoient faire : neantmoins le malheur porta, qu'il ne sceut prendre pour lui ce qu'il avoit de coutume de départir aux autres. Et veux dire que s'il eust esté bien secouru des Capitaines de gens de pied qui estoient demeurez dehors avec lui, que peut-estre il eust fait sa retraite. Car il ne falloit que hazarder trois ou quatre cens arquebuziers auprès de M. le Mareschal de Saint-André, lesquels eussent bien gardé au Comte Dayquemont de recognoistre le désordre qui estoit parmi le bagage, lequel estoit encore mélé parmi la cavalerie. Car il n'eust jamais chargé ledit Sieur Marechal, s'il eust esté secondé des arquebuziers. De tant que ledit Comte n'avoit pas un homme

de pied ; & M. le Connestable eust eu une grande demie heure de temps à s'acheminer, comme il avoit desja commencé de faire : & cependant eust gagné le bois pour sauver son infanterie, & se fust retiré avec toute sa cavalerie à la Fere. Et ainsi ne se pouvoit perdre que les arquebuziers avec partie de la cavalerie de M. le Mareschal : & valoit mieux que cela se perdist, que le chef & le tout, comme il fit. J'en ai parlé à des Capitaines de gens de pied qui sont encore en vie, & leur remonstrei comme on n'avoit eu l'entendement de comprendre cela. Que moi n'ayant que dix-huit ou dix-neuf ans, j'avois bien cognu à Saint-Jean-de-Lus, à la retraite du Capitaine Carbon & de M. de Gramont, qu'il falloit hazarder une petite partie, pour sauver le tout. Et en fis l'expérience comme j'ai au commencement escrit. Ils s'excufoient sur le Maistre-de-Camp, & le blasmoient fort. Tous ces exemples ai-je mis par escrit, qui peuvent servir à l'advenir. Et suis contraint redire souvent ceste mesme faute, qui se fait sur les retraites pour les grands inconveniens qui en adviennent, pour causer la perte d'une bataille. Elle ne seroit pas tant à regretter, lorsque la bataille & le

combat est résolu, & qu'un chacun fait ce qu'il peut. Mais d'estre battu en se voulant retirer, cela est insupportable.

Voyez, Lieutenans de Roi, combien ces fautes importent. Celle de Saint-Quentin mit ce Royaume en danger, & fut cause qu'il fallust quitter toutes nos conquestes : celle-ci mit les affaires du Roi en Italie en mauvais estat. N'ayez donc honte de plustost vous couvrir de la nuit : tant s'en faut que cela soit honteux, qu'il est honorable de se jouer & mocquer de l'ennemi qui vous attend, lequel au jour ne trouve que le giste : il vous fera bien plus vilain & plus honteux d'estre battus en tournant le dos. Si vous avez tant de honte, combattez de par Dieu à bon escient. Tenez-vous de pied coi dans vostre fort, si vous l'avez tant soit peu avantageux, & là attendez ou que vostre ennemi se lasse, ou qu'il vous vienne combattre & vous attaquer : & ainfi vous jouerez à la boule-vue, comme on dit.

Or le Marquis logea le terzo (a) de Corsegue à la petite Observance, & le terzo de Secille à la Chartroufe, & les retrança bien fort ; de sorte que nous ne pouvions aller à eux. Et lui avec tout le demeurant de son

(a) C'est-à-dire la division, ou le régiment.

camp demeura à Arbierotte (a), & partie de la cavalerie à Bonconvent. Il se fioit que la garnison qu'il avoit au fort de S. Marc battoit toutes les nuits l'estrade du costé de Fontebrande, afin qu'il n'entraist vivres dedans Sienne; mais il ne sçut si bien faire, qu'il n'y entra des vaches & des bœufles par l'espace de six sepmaines. Je pense que ce qui retenoit là le Marquis, estoit qu'il attendoit ma mort & celle de M. de Strossy, se fiant que Messieurs de Lansac & de Fourquevaux prins, nos gens estans sans chef François, prendroient parti de se retirer: toutesfois M. de Strossy guérit. Et pource qu'il fust adverti que j'estois mort, à cause qu'on me tint trois jours en cest estat, n'entrant personne dans ma chambre que les Prestres, pour avoir soin de mon ame, car le corps estoit abandonné des Médecins, on manda à M. de Strossy que j'estois mort. M. de Strossy qui vist M. de Lansac prins, & moi mort, se hazarda de Montalsin pour se venir jeter dans Sienne: & partist à l'entrée de la nuit de Montalsin, avec six Enseignes de pied & deux compagnies de gens de cheval, l'une desquelles Serillac (b), mon

(a) Arbia-Rotta.

(b) Anne de Montluc, tante de l'Auteur des Mé-

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 157

nepveu, conduisoit, lequel advisa avant que partir, d'emprunter trois ou quatre trompettes de ses compagnons, se craignant qu'il adviendrait ce qu'il advint : car M. de Strossy ne sceust faire son partement si secret, que le Marquis n'en fust adverti : & le vint attendre (a) avec tout son camp vers Fontebrende, & au long de la riviere de la Tresse. M. de Strossy avoit mis tous ses gens de pied devant, & sa cavalerie derriere, lequel estoit monté sur un fort petit cheval, ayant sa jambe en escharpe à l'arson de la selle, & l'Evesque (b) de Sienne avec lui. Et comme nos gens de pied Italiens arriverent auprès de l'embuscade des ennemis, les ennemis leur coururent sus avec telle espouvante, que sans faire gueres de résistance, se mirent en fuite, & porterent par terre M. de Strossy, lequel se jetta, & l'Evesque avec lui, parmi des ruines de quelques maisons rompues, tenant son cheval par la bride. Le bruit fut

moires, avoit épousé Jean de Sérillac; elle en eut un fils nommé comme son père, & une fille qui, en 1540, fut mariée à Olivier de Faudoas. Le jeune Sérillac & sa sœur étoient cousins-germains, ou neveux & nièces, à la mode de Bretagne, de Blaise de Montluc.

(a) C'étoit au commencement d'Octobre.

(b) François Bandini, alors Archevêque de Sienne.

si grand, que l'on le pouvoit oïir à Sienne : car il n'y avoit pas du tout un mille. Les ennemis exécutoient leur victoire, à travers desquels Serillac donna avec ses trompettes. Et comme ils entendirent tant de trompettes, & voyant nostre cavalerie parmi eux, tournerent visage en route & en fuite sur le Marquis, qui estoit derriere avec ses Allemans, qui fut contraint, voyant le désordre, se retirer à Arbierotte. Or ceux qui avoient fait la cargue, & qui aussi l'avoient prinse, c'estoient Espagnols & Italiens ensemble, & ainsi les nostres s'enfuirent d'un costé, & les ennemis d'un autre. Deux ou trois cens Italiens des nostres gagnerent les murailles de Sienne, d'autres s'enfuirent à plus de douze milles de là, & des vieux Capitaines que M. le Mareschal estimoit beaucoup. Mais les plus vaillans hommes du monde ayans perdu le jugement, pensant tout perdu, ne sçavent où ils en sont. Voyez combien les hazards de la guerre sont grands, & combien il est vilain de prendre la fuite sans veoir le danger apparent. Sur ces entrefaites, le jour commence à venir. Serillac se trouve n'ayant perdu que trois ou quatre de sa compagnie qui s'en estoient fuis avec les gens de pied : & croi que de l'autre compagnie n'en de-

meura pas beaucoup : car il n'y avoit qu'un Lieutenant qui la commandast. M. de Strossy qui se vit sans oïir aucun bruit, remonte à cheval assez mal-aisément, & commence à recognoître nostre cavalerie, qui avoit fait alte, & regardoit Serillac s'il se trouveroit parmi les morts. Et comme il le voit venir à lui, je vous laisse penser quelle joie eurent l'un & l'autre : & ainsi s'acheminèrent droit à la ville. Or je veux dire que M. de Strossy fit là une des plus grandes folies que jamais homme de son estat ait faite, comme je lui ai dit cent fois depuis : car il sçavoit bien que s'il estoit prins, tout le monde ne l'eust sceu sauver, que le Duc de Florence ne l'eust fait mourir honteusement, pour l'inimitié jurée qu'il lui portoit. Et encore que Serillac fust mon nepveu, si lui donnerai-je ceste louange & réputation avec la vérité, qu'il fut cause du salut de M. de Strossy. Je le puis bien escrire, puisque le Sieur de Strossy mesme le disoit. Sa compagnie estoit fort bonne, estant la pluspart Gascons & François ; car c'estoit la vieille compagnie de M. de Cipierre. Il n'arriva à la ville, des Capitaines, que Caraffe (a),

(a) Charles Caraffe, d'une ancienne & illustre maison du Royaume de Naples, qu'Aldimari prétend être

qui depuis a esté Cardinal, & un autre, comme l'on me dit, du nom duquel ne me souvient, & deux ou trois cens soldats, lesquels M. de Strossy ne voulut point qu'entrassent dans la ville, ains la nuit après les renvoya avec ce Capitaine, & retint Caraffe avec lui.

Or comme M. de Strossy fut dans la ville, il demanda nouvelles de moi : l'on lui dit,

originaire de la ville de Pise, où elle subsistoit dès le onzième siècle, sous le nom de Sigismondi. Il étoit né le 29 Mars 1517 de Jean Alfonse Caraffe, Comte de Montorio. Il servit d'abord sous le Marquis du Guast dans les guerres du Piémont, puis dans celles d'Allemagne sous Octave Farneze. Il passa ensuite au service de France. Etant retourné à Rome, après la guerre de Sienne, il se fit recevoir Chevalier de Malte, & fut créé Cardinal par son oncle (Jean Pierre Caraffe), alors Pape sous le nom de Paul IV ; mais ayant été accusé d'avoir tramé contre les intérêts de la Cour de Rome, il fut exilé, ainsi que son frère le Duc de Palliano, aussi coupable de plusieurs crimes, & entr'autres d'avoir fait mourir sa femme sous prétexte d'adultère. Paul IV étant mort, Charles Caraffe, Cardinal, crut pouvoir paroître dans Rome, ainsi que le Duc de Palliano ; mais le nouveau Pape Pie IV (Jean-Ange de Médicis) les fit arrêter & mourir peu de temps après. Le Cardinal fut étranglé dans sa prison, & le Duc de Palliano décapité le 6 Mars 1561. *Biagio Aldimari Storia della famiglia Carassa.*

que

que depuis quatre jours on commençoit à avoir quelque peu d'espérance de ma vie. M. de Strossy vint descendre devant mon logis, & l'Evesque, & ledit Gentilhomme, & me trouva si exténué, que les os m'avoient percé la peau en plusieurs lieux; & me réconforta le plus qu'il peust: & là demeura douze jours, attendant ce que Dieu feroit de moi. Et comme il vit que de jour à autre je recouvrais santé, délibéra le treiziesme, à l'entrée de la nuit, sortir sans en dire mot à personne qu'à moi. Et un peu devant qu'il monta à cheval, lui & l'Evesque me vindrent dire adieu, sçachant bien que sa présence feroit opiniastrer davantage le Marquis; & aussi qu'estant dehors, il auroit le moyen de me secourir, qui lui promit d'attendre jusques aux derniers abois. Le Marquis avoit jetté des gens par tous les chemins. Et par là où ledit Marquis ne pensa jamais qu'il passast, il print son chemin sortant à la porte Camolia, & descendit à main droite dans le vallon, laissant le fort de Camolia au-dessus, & s'en alla au long du ruisseau tirant au Palais du Diau. M. de Strossy s'acheva là de guérir: car il s'arma & monta sur un bon cheval. Il rencontra quarante ou cinquante soldats à pied ennemis, qui lui donnerent

l'alarme (a) : toutesfois il marcha tousjours, & ne se perdit que quelques valets d'aucuns, qui estoient sortis de la ville pour s'en aller avec lui. Ce ne fut sans danger. En peu de jours il eschappa trois grandes fortunes. Peu après son départ, je recouvrai ma santé, & me fis porter par la ville sur une chaire. Le Marquis ne perdant point de temps, nous brida de toutes parts. Tous les jours il se faisoit de belles escarmouches. Je cognus bien que le Marquis me vouloit avoir par faute de pain. Voilà pourquoi je fis ceste Harangue aux Capitaines que j'assemblai.

« Messieurs, je crois qu'il n'y a nul de
 » nous qui ne desire sortir à son honneur
 » & réputation de ce siège. Le desir de l'hon-
 » neur nous y a amenez. Vous voyez que
 » nous sommes ici pour long-temps; car il
 » ne faut pas que nous pensions que l'ennemi
 » se leve jamais d'ici, qu'il ne nous aie d'une
 » façon ou d'autre : car de la prise de ceste
 » place dépend sa victoire. Or vous voyez
 » que le Roi est bien loin de nous, & qu'il
 » ne nous peut secourir qu'avec un long
 » temps : car il faut qu'il prenne nostre se-

(a) Selon Pecci, Strozzi partit de Sienne la nuit du 8 au 9 Octobre : à ce compte il étoit resté dans la ville plus de douze jours.

» cours d'Allemagne & de France ; parce
 » que les Italiens, sans autre nation, ne
 » seroient assez forts pour faire lever le siège
 » aux ennemis, qui ont non-seulement des
 » Italiens, mais de toutes nations. Et pour
 » attendre le secours, il nous faut avoir une
 » longue patience, en espargnant nos vivres
 » tant qu'il nous sera possible. Et pour ceste
 » occasion, j'ai à vous remonstrer que je
 » veux faire amoindrir le pain, qui est de
 » vingt-quatre onces, à vingt. Je suis cer-
 » tain que les soldats en crieront : si ce n'est
 » que vous leur remonstriez combien nous
 » sommes loin du Roi, & que Sa Majesté
 » ne nous peut si-tost secourir, & que vous
 » voulez plustost mourir de faim, que si l'on
 » vous reprochoit que si vous eussiez eu la
 » patience d'amoindrir le manger, la ville ne
 » se seroit pas perdue. Ce seroit un vilain
 » reproche, pour remplir le ventre, perdre son
 » honneur; vous ne vous y estes point enfermez
 » pour la perdre, mais pour la conserver.
 » Représentez - leur qu'ils sont parmi des
 » nations estrangeres, où ils peuvent mar-
 » quer la leur d'une marque honorable. Quel
 » honneur gagnent les hommes de se faire non-
 » seulement honorer, mais encore honorer la
 » nation de-là où ils sortent ? C'est ce qu'un

» cœur généreux doit se proposer. Vous
» Allemans, vous en retournerez glorieux,
» & nos François aussi. Quant à vous, qui
» estes Italiens, vous nous rendrez tousjours
» ceste gloire d'avoir d'un cœur invincible
» combattu pour la liberté de vostre patrie,
» laquelle chose nous ne pouvons faire que
» par une longue patience, afin de donner
» temps au Roi de nous secourir. Croyez
» que Sa Majesté Très-Chrestienne n'obmet-
» tra rien de l'amitié qu'elle vous a jurée. Si
» vous remonstrez tout ceci à vos soldats,
» & qu'ils voyent & connoissent que vous-
» mesmes estes en ceste délibération, je m'as-
» sure qu'ils prendront le mesme chemin que
» vous tiendrez. Ne vous excusez pas, Mes-
» sieurs, sur eux. Je n'ai jamais veu muti-
» nerie, & si en ai veu souvent advenir pour
» les soldats, si les Capitaines ne leur poi-
» toient le menton. Si vous leur monstrez
» le chemin, il n'y a rien qu'ils ne fassent;
» il n'y a incommodité qu'ils ne souffrent.
» Faites-le donc, je vous supplie, ou résol-
» vez-vous de bonne heure de descouvrir
» ce que vous avez au fond du sac; afin que
» ceux qui aimeront mieux, sans honneur,
» aller manger leur saoul, s'en aillent, &
» ne destournent la belle résolution des au-

» tres. Et parce que les Allemans n'enten-
 » doivent point mon jargon, je dis au tru-
 » chement du Reincroc qu'il remonstra à
 » son maistre ce que j'avois dit; ce qu'il fit.
 » Le Reincroc dit, *que lui & ses soldats*
 » *prendroient la mesme patience que nous-mes-*
 » *mes prendrions. Et qu'encore que l'on die*
 » *que les Allemans ne pouvoient pastir sans*
 » *boire & manger leur saoul, lui & tous*
 » *ses gens feroient cognoistre le contraire à ce*
 » *coup*». A la vérité ces gens me faisoient peur,
 parce qu'ils aiment plus à faire chere que
 nous. Quant à l'Italien, il est plus accou-
 tumé à pastir que nous. Et ainsi se retirerent
 chacun en son quartier assembler leurs
 compagnies, auxquelles firent semblable
 remonstrance que je leur avois faite à eux.
 Les soldats l'ayant entendu, leverent tous
 la main, & jurerent qu'ils pastiroient tous
 jusques au dernier soupir de leur vie avant
 que se rendre, ni faire rien indigne de
 gens d'honneur. Après je mandai au Senat,
 que je les priois d'assembler le lendemain
 matin tous les plus grands de la cité au
 Palais, pour entendre une remonstrance
 que je leur voulois faire, qui touchoit à
 eux & à leurs affaires; ce qu'ils firent,
 & leur fis ceste remontrance en Italien.

« Seigneurs, si plustost Dieu m'eust rendu
» un peu de santé & de mémoire, plustost
» eusse-je pensé à ce qu'il nous faut faire
» pour la conservation de vostre liberté &
» de ceste cité. Vous avez tous veu comme
» la maladie m'a conduit jusques au dernier
» soupir ; & à la fin, Dieu, plustost par mi-
» racle que par œuvre de nature, m'a res-
» suscité, pour faire encore service à ceste
» République, en une telle & si grande ex-
» trémité. Or, Seigneurs, je vois bien que
» la conservation de la cité & de vostre li-
» berté ne consiste finon à prolonger les vi-
» vres, car si par les armes le Marquis se
» veut efforcer de nous avoir, j'espere que
» nous le rendrons si mal content, qu'il
» maudira l'heure de nous estre venus affie-
» ger. Je voi qu'il n'est pas résolu d'en man-
» ger : au contraire, il veut, à faute de
» manger, nous forcer. A quoi il faut obvier,
» s'il est possible. Hier j'assemblai le Colonel
» des Allemans & ses Capitaines, le Seigneur
» Cornelio, que voilà avec les siens, Com-
» bas, pareillement avec les Capitaines
» François, auxquels je remonstrei, que pour
» prolonger le temps & donner loisir au Roi
» Très-Chrestien de nous secourir, il falloit
» amoindrir le pain des soldats, qui estoit

» de vingt-quatre onces, & de le faire venir
 » à vingt. Et que comme tout le monde
 » entendra, mesmement le Roi, que nous
 » sommes délibérez de tenir jusques au der-
 » nier morceau, cela incitera Sa Majesté à
 » mettre la main à lever nostre secours, pour
 » ne perdre tant de gens de bien, & n'aban-
 » donner au besoin ceux qu'il a prins sous
 » sa protection. Or selon que j'ai entendu,
 » vous aviez fait, estant moi à l'extrémité,
 » la description des vivres, & n'aviez trouvé
 » à manger que jusques au quinzième de
 » Novembre. Dequoi vous avez donné advis
 » à Sa Majesté. Cela lui pourroit bien avoir
 » donné occasion de se refroidir à nous en-
 » voyer le secours, veu le long chemin qu'il
 » y a : & aussi que nous nous approchons
 » de l'hyver. Les armées ne volent point, &
 » ne vont point en poste. Son secours sera
 » & digne d'un grand Prince, & respondant
 » à l'amitié qu'il vous porte, & bastant pour
 » forcer vos ennemis : voilà pourquoi c'est
 » chose qui ne peut estre si-tost presté. Or,
 » Seigneurs, après avoir fait la remonstrance
 » aux Capitaines, je les trouvai tous de bonne
 » volonté à passer jusques au dernier soupir
 » de leurs vies : & nation pour nation s'en
 » allerent faire la remonstrance aux soldats.

» lesquels ils trouverent tous de bonne vo-
» lonté de prendre patience, & ainsi l'ont
» promis & juré. Regardez donc ce que vous
» autres devez faire, puisqu'il y va de la
» perte de vostre liberté, de vos Seigneu-
» ries, & par aventure de vos vies : car il
» ne vous faut espérer aucun bon traitement,
» veu que vous vous estes mis sous la pro-
» tection du Roi. Je vous prie doncques,
» puisque nous, qui n'avons ici rien à per-
» dre, qui n'avons ni femmes ni foyers, vous
» montrons le chemin, d'adviser de regler
» vostre despence, & ordonner Commissaires
» pour faire description de tous les bleds que
» vous avez dans la cité, avec la description
» des bouches : & ce fait, commencez à amoin-
» drir vostre pain jusques à quinze onces :
» car il n'est possible que vous n'ayez quelque
» peu plus de commodité en vos maisons
» que n'ont pas les soldats. Et de tout ce
» bon ordre, j'en advertirai les Ministres du
» Roi qui sont à Rome, & de-là ferai passer
» outre un Gentilhomme, afin qu'il juge le
» temps qu'il pourra avoir pour nostre se-
» cours. Du surplus, reposez-vous-en sur
» moi, qui ne veux avoir plus de privilège
» que le moindre citadin. Ce jeusne que nous
» ferons fera non-seulement pour nos péchez,

» mais aussi pour rédimer vos vies, pour la
 » conservation desquelles je despendrai vo-
 » lontiers la mienne. (a) *Credete, signori, que*
 » *fin à la morte, io vi guardero quello che vi o*
 » *promesso, riposate vi sopra di me* ».

Alors ils me remerciaient bien fort de la bonne exhortation que je leur faisois, qui ne tendoit qu'à leur conservation : & me prièrent que je me retirasse à mon logis, pource qu'ils vouloient entrer en la grand-salle, là où tous les plus grands Seigneurs de la ville estoient assemblez ; ausquels ils firent entendre ce que je leur avois remontré, & que dans deux heures ils m'envoyeroient deux de leur Seigneurie pour m'en rendre responce : & ainsi me départis d'eux ; ce qu'ils firent. En ceste assemblée, ma proposition ayant esté représentée, enfin tous d'une voix prindrent résolution de manger jusques aux femmes & enfans, plustost qu'ils n'attendissent la volonté du Roi, sur l'espérance qu'ils avoient en lui qu'il les secoureroit : & que tout incontinent ils alloient donner ordre au retranchement des vivres, & à faire description des bleds : ce qui fut

(a) Soyez assurez, Messieurs, que, jusqu'à la mort, je vous garderai ce que je vous ai promis. Réposez-vous sur moi.

fait dans cinq ou six jours. Et après je fis partir le Seigneur de l'Ecuffan à grande difficulté : car le Marquis faisoit faire garde, pour empêcher qu'on ne nous portast aucuns vivres. Et tant de payfans qui estoient prins, estoient pendus sans rémission. l'Ecuffan alla à Montalsin advertir du tout M. de Strossy, pour donner à Rome advis de tout à Messieurs les Ministres du Roi : & de-là il s'en alla vers Sa Majesté lui représenter le misérable estat des Siennesois, selon que je Pavois chargé. Ceci pouvoit estre environ la mi-Octobre.

Depuis ce temps, je ne peus faire aucune chose digne de mémoire jusques à la veille de Noël, fauf qu'un peu après le partement dudit l'Ecuffan, nous rabaisasmes le pain des soldats à dix-huit onces, & de la ville à quatorze. Il se fit pendant ce temps de fort belles escarmouches. Or la veille de Noël, environ quatre heures après midi, le Marquis de Marignan m'envoya par un sien trompette la moitié d'un cerf, six chappons, six perdrix, six flasçons de vin excellent, six pains blancs, pour faire le lendemain la feste. Je ne trouvai pas estrange ceste courtoisie, d'autant qu'à l'extrémité de ma grande maladie, il permit que mes Médecins envoyassent des Siennesois au

camp, pour recouvrer de Florence certaines drogues. Et lui-mesme m'envoya trois ou quatre fois des oiseaux très-bons, qui sont un peu plus grands que les béguefigues qui se prennent en Provence. Mais laissa aussi entrer un mulet chargé de petits flascons de vin grec, que M. le Cardinal d'Armagnac (a) m'envoya, pource que mes gens lui avoient escrit que je ne parlois d'autre chose en ma grande maladie que de boire un peu de vin grec. Et ledit Seigneur Cardinal fit tant, que le Cardinal de Médicis en escrivit audit Marquis, son frere. Et faisoit entendre ledit Seigneur Cardinal que c'estoit pour me faire un baing. Le vin arriva sur le point que j'aboyois à la mort, & ne m'en fut pas baillé; mais en despartirent la moitié à des femmes enceintes de la cité. Et quand M. de Stroffy entra, je lui en donnai trois ou quatre flascons, le reste je le beuvois comme l'on boit de

(a) Georges, Cardinal d'Armagnac. Il n'étoit point de la Maison d'Armagnac, alors éteinte, mais fils de Pierre Balard, Charles d'Armagnac, Comte de l'Isle en Jourdain, & d'Yoland de la Haye. M. de Thou traite ce Cardinal d'homme vain & ambitieux. Il étoit Légat d'Avignon, Archevêque de Toulouse, & Evêque de Rhodéz. (*Olhagaray*, p. 500.) Voyez l'éloge que Ribier en fait, Tom. I, de ses *Lettres & Mémoires d'Etat*, p. 50.

Phipocras le matin. Toutes ces courtoisies avois-je receu du Marquis, ce qui ne me fist point trouver étrange le présent qu'il m'envoyoit. J'en envoyai partie à la Seigneurie, partie au Reincroc, & le reste je le gardai pour le Seigneur Cornelio, le Comte de Gayas (a), & pour moi; parce qu'ils mangeoient ordinairement avec moi. Toutes ces courtoisies sont très-honnêtes & louables, mesme aux plus grands ennemis, s'il n'y a rien de particulier, comme il n'y avoit entre nous. Il servoit son maistre, & moi le mien. Il m'attaquoit pour son honneur, & je soustenois le mien. Il vouloit acquérir de la réputation, & moi aussi. C'est à faire aux Turcs, Sarazins de refuser à son ennemi quelque courtoisie. Il ne faut pas pourtant qu'elle soit telle & si grande, qu'elle rompe ou recule vostre dessein.

Mais cependant que le Marquis me carressoit avec ses présens, lesquels je payois en grands mercis, il pensoit bien à me faire un autre festin : car la nuit mesme, environ une heure après minuit, il donna l'escalade avec toute son armée à la citadelle, & au fort de Camolia. C'est une chose estrange,

(a) Jean Galeas de Saint-Séverin, Comte de Gaiazzo.

que plus d'un mois auparavant mon esprit me disoit, & sembloit me pronostiquer que le Marquis me donneroit une escalade, & que le Capitaine Saint-Auban seroit cause de la perte du fort. Cela m'estoit tousjours devant les yeux, & qu'aussi les Allemans seroient cause de la perte de la citadelle, où il entroit toutes les nuits un Enseigne en garde : qui fut cause que je mis une Enseigne de Siennois en garde dans une maison vis-à-vis de la porte de la citadelle. Le Seigneur Cornelio fit tant avec le Reincroc, qu'il promist que s'il venoit une alarme, & que le camp s'efforçast de donner escalade à la citadelle, que le Capitaine Allemand, qu'il y mettoit tous les soirs de garde, auroit commandement de lui de laisser entrer la compagnie Siennoise pour aider à défendre la citadelle ; ce qu'il oublia, comme je pense, ce soir-là. Tous les soirs j'allois veoir entrer en garde une compagnie Françoisse dans le fort de Camolia, & une autre Siennoise entre le fort & la porte de la ville, sous une grande hasse qui estoit environnée aux deux costez d'une petite tranchée. Mais à la teste, qui alloit droit au fort, n'y avoit rien, ains tout estoit planier : & y pouvoit avoir du corps-de-garde au fort soixante ou quatre-vingts pas, & au-

tant jusques à la porte de la ville. Cette Enseigne demouroit là pour deux occasions; l'une pour secourir le fort, s'il en avoit besoin, comme l'autre compagnie Siennesoise la citadelle; & l'autre pour garder que l'ennemi ne vinst donner une escalade à la muraille de la ville: pource que du costé de main gauche fortant de la ville, la muraille estoit fort basse, & encore une partie tombée. Or plusieurs fois auparavant j'avois dit au Seigneur Cornelio & au Comte de Gayas ces mots, voyant entrer la compagnie du Capitaine S. Auban (a) dans le fort: *Croiriez-vous qu'il me va tousjours devant les yeux que nous devons perdre ce fort par la faute du Capitaine S. Auban & sa compagnie. Je ne la vois jamais entrer que la fièvre ne me prenne du mauvais présage que j'en ai. Je ne le pouvois estimer dans mon cœur, pource qu'il n'avoit jamais vingt hommes d'apparence en sa compagnie; car il aimoit mieux un teston qu'un homme de bien. Et de lui-*

(a) Gaspard Pape, Seigneur de S. Auban, Gentilhomme du Dauphiné, Capitaine de 300 hommes de pied. M. de Thou l'appelle Albert; mais c'est ainsi que le nomme Guy Allard dans le Nobiliaire de Dauphiné. (*Grénoble 1671. p. 259.*) Il se fit depuis Protestant. Brantome l'appelle le Brave St. Auban.

mesme ne vouloit bouger de son logis, quelque chose que je lui remonstrasse, & les compagnons lui remonstroient aussi. Je l'eusse voulu loin de-là, tant je l'avois à contre-cœur, la nécessité me forçoit. Cela estoit cause que mon esprit me disoit tousjours que cest homme me causeroit quelque malheur. Or nostre fort de Camolia estoit environné d'un fossé large d'une picque, & profond autant, & non guere plus par trois costez : & à la teste qui venoit droit au corps-de-garde des Siennesois, n'y avoit rien qu'un petit rampart de la hauteur de six ou sept pieds, & non davantage : & y avoit un petit relais à moitié du rampart, là où les soldats se pouvoient tenir à genoux. Les ennemis avoient un autre fort trois fois plus grand que le nostre, & vis-à-vis du nostre, à cent-cinquante pas l'un de l'autre : de sorte qu'eux ni nous n'osions lever la teste sans estre bleffez de ces quartiers-là. Et au nostre y avoit une petite tour vis-à-vis du leur, là où nous tenions pour asseurer mieux nostre fait toujours trois ou quatre soldats qui nous servoient de sentinelles : & y montoient avec une petite eschelle à main, tout ainsi que l'on monte à un pigeonnier. Ladite tour avoit esté percée du costé du fort des enne-

mis : & nous y avons mis quelques barri-
ques pleines de terre ; car ce trou avoit esté
fait par l'artillerie de leur fort. Lequel fort
M. de Termes avoit fait faire ; mais quand
il s'en alla , n'estoit pas du tout achevé :
néanmoins quand le Duc de Florence se
rompist avec le Roi , le Marquis fit une nuit
une grande traite , menant force pionniers
avec lui , & s'en faifist : car on n'y faisoit
point de garde , & incontinent le mit en dé-
fense.

Or , comme j'ai desjà dit ci-dessus , à une
heure après minuit le Marquis me donna
l'escalade tout à un coup à la citadelle & au
fort de Camolia , où la compagnie de Saint-
Auban estoit par malheur ceste nuit-là de
garde. Le Marquis donna à la citadelle avec
les Espagnols & Allemans : & ne se trouva
par bonne fortune que trois eschelles qui
fussent assez longues , & de prime arrivée ils
chargerent si fort ces trois-là , que l'une se
rompist. Les Allemans se défendoient , & les
Siennois se présentoient à la porte , comme
il leur estoit ordonné. Le Capitaine des Al-
lemans , qui avoit la charge de la porte , ne
les vouloit laisser entrer. Ceste dispute dura
plus de demi-heure : cependant cinq ou six
des ennemis entrèrent & forcerent les Alle-

mans ,

mans, lesquels commencerent à prendre la fuite. Alors l'on ouvrist aux Siennesois, qui coururent à la teste de la citadelle, où les ennemis commençoient à entrer, & rencontrèrent ces cinq ou six qui estoient entrez, lesquels ils mirent en pièces : & y en avoit deux qui estoient parens du Marquis, dont l'un ne mourut pas soudainement. Cela refroidit les autres qui estoient sur le point d'entrer. En mesme temps on donne l'escalade au fort de Camolia. Saint-Auban estoit dans la ville dans son lit bien à son aise, & son Lieutenant, nommé Comborcie (a), estoit au fort, qui estoit un jeune homme non expérimenté : je croi que s'il eust eu de bonnes gens en sa compagnie, qu'il eust fait son devoir ; tous deux se sont faits Huguenots depuis.

Dès que les ennemis presenterent les échelles par trois courtines, toute la compagnie se mit en fuite & route : & voilà les ennemis dedans : & des quatre qui estoient en la tour, les trois se jetterent à corps perdu bas, & l'autre abattit les barraques du trou, & tiroit les ennemis dedans. Ce

(a) Comborcier, d'une famille très-cônue en Dauphiné, étoit neveu de St. Auban. (*Voyez l'Hist. de la noblesse du Comtat Venaisin. Tom. 3.*)

meschant avoit esté prins quelques jours auparavant, & avoit demeuré plus de dix jours prisonnier. Et pense que sur son entreprinse le Marquis se résolut de donner l'escalade : car il s'en alla avecques eux, & depuis ne le vismes. Or le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas estoient logez près de la porte de Camolia, lesquels coururent incontinent à la porte, où trouverent que la pluspart de la compagnie Siennoise estoit contre icelle, & l'autre partie tiroit encore aux ennemis, qui sortoient du fort pour venir à eux. Le Sieur Cornelio laissa le Comte de Gayas à la porte de la ville, & courut a moi m'advertir : & me trouva que je sortois du logis avecques deux pages, qui portoient chacun deux torches : & lui dis qu'il courust sortir dehors lui & le Comte de Gayas, pour garder sur tout que les Siennois n'abandonnassent leur corps de garde, & qu'ils leurs donnassent courage ; car je m'en allois sortir après lui : ce qu'il fit, & arriva si bien à point qu'il trouva tout abandonné : & leur fist une cargue avecques les Siennois, & les repouffa jusques dedans le fort gagné. L'alarme estoit desja par toute la ville, qui couroit à la citadelle, & qui couroit à la porte de Camolia. Comme j'arrivois à la

porte, vint à moi la Moliere & l'Espine tous deux à cheval, l'un Controlleur des guerres, & l'autre Tresorier, comme de present est encore la Moliere, Controlleur, auxquels je commandai l'un courir à la porte Saint Marc, & l'autre à la porte Nove, & qu'en allant *criassent toujours victoire, les ennemis sont repoussez*. Je faisois cela craignant que quelques uns de la ville eussent intelligence avec les ennemis, & que quand ils entendraient ces cris, ils ne s'oseroient decouvrir. Cependant j'estois à la porte de la ville, & faisois sortir les Capitaines & soldats François pour secourir le Sieur Cornelio. Comme je vis qu'il y avoit assez de gens dehors, je commandai au Lieutenant du capitaine Luffan de se tenir à la porte, & fermer le guichet quand je serois dehors: & que si j'estois repoussé qu'il n'ouvrist point, ains qu'il nous laissast tous tuer dehors, & moi-mesme le premier. Et sortis avec mes quatre torches: & trouvai le Sieur Cornelio, Comte de Gayas, & les Capitaines que j'avois mis dehors, qui avoient gagné le rampart, & les soldats sur ce petit relais le genou à terre, qui leur tiroient dans le fort, & eux aux nostres, qui ne pouvoient lever la teste sans estre

descouverts. Et par les autres deux costez les ennemis donnoient l'assaut, & les nostres deffendoient. Or comme je jettois les gens dehors par le guichet, Saint Auban passa outre, sans que je l'apperçusse. La porte pour entrer dans le fort que nous avions perdu, estoit faite comme un trou, ayant un pas en avant, & une autre à costé, faite en onde ou en serpent, & n'y pouvoit passer qu'un homme de front. Là je trouvai dans ceste entrée le Capitaine Bourg, qui est encore en vie, lequel portoit l'Enseigne du Capitaine Charri, le Sieur Cornelio, & le Comte de Gayas contre lui. M. de Bassompierre (a), Commissaire de l'artillerie estoit toujours auprès de moi, & quelque

(a) Christophe II du nom, Baron de Bassompierre, Seigneur d'Harouël & de Baudricourt, Grand-Maître d'Hôtel & Chef des Finances de Lorraine, fut Colonel de 1500 Reîtres, entretenus pour le service du Roi en 1570. (*Moreri, Ed. de 1759.*) C'est, selon le P. Daniel, le même qui commandoit l'Artillerie de Sienna. Il fut blessé à l'action de Graville, à la bataille de Jarnac en 1569. Se trouva à celle de Montcontour en 1569. Il remit ses Etats & pensions au Roi Henri III pour entrer dans le parti de la Ligue en 1585. En 1589, il se joignit au Duc de Mayenne avec quatre Cornettes de Reîtres. Il mourut en 1596. Il étoit le père du Maréchal de Bassompierre.

canonier des siens. Je voyois bien que le combat dureroit : & craignant que la poudre nous faillist , je dis à M. de Bassompierre , qu'il dépeschaft deux de ses canonniers pour en aller quérir , ce qu'il fist. J'oserois dire , qu'il fut autant cause de nostre salut , que tout le combat , comme vous entendrez. Ceux que nous combattions estoient les Italiens : car les Espagnols & Allemans donnoient à la Citadelle. Je courrois toujours aux uns & aux autres , leur criant courage , mes amis , courage , mes amis , & tout à un coup au costé de main droite de la porte , où estoit les trois susnommez , j'apperçus Saint-Auban , auquel je mis l'espée à la gorge & lui dis : *Pail-lord , meschant , tu es cause de nous faire perdre la ville , ce que ne verras jamais , car je te turai tout à ceste heure , ou tu sauteras dedans.* Alors tout espouventé me dit , *oui , Monsieur , j'y sauterai* , & appella Luffan (a) , Blacon (b) , Combas , qui estoient de

(a) Bertrand d'Esparbez , Seigneur de Luffan.

(b) Hector de la Forest de Blacons , qui étoit Gouverneur de la citadelle d'Orange pour les Protestans , en 1559 , ou plutôt Jacques de Forêt , Seigneur de Blacons , reçu Chevalier de Malthe en 1540 , avec Matthieu , son frère aîné. Montluc dit qu'il mourut Huguenot en

ses compagons, leur difant : *he, mes amis, fecondex - moi, je vous prie, sautez après moi.* Les autres lui répondirent, *saute feulement, nous te fuivrons.* Alors je lui dis : *Ne te foucie de rien, car je te fuivrai moi - mefme; & mifmes tous les piéds fur le relais comme lui.* Et tout à coup, comme il fuffit fur le dit relais, fans marchander, car s'il l'euffit fait il eftoit mort, il fe jetta à coup perdu dedans, ayant une rondelle à la main, & fes compagnons auffi. Il ne fut jamais en l'air que les autres n'y fuffent, & ainfi tous quatre fauterent dedans : c'eftoit à deux pas de la porte que combattoient le Bourg, le Sieur Cornelio & le Comte Gayas. Et tout à un coup je fis sauter quinze ou vingt foldats après les quatre Capitaines : & comme tout cela fe jetta à coup perdu dedans, le Bourg, le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas pafferent & entrerent dedans. Je fis mettre les deux torches fur le relais, afin que nous nous viffions, pour ne nous entre - tuer les uns & les autres : & entrai par là où le Sieur Cor-

Saintonge, ce qui ne peut être arrivé qu'après la bataille de Montcontour, puisqu'il y commandoit un régiment d'Infanterie. (*Pièces fugitives pour servir à l'Hift de France. T. 1. p. 274.*)

nelio estoit. Or les picques, hallebardes, ne arquebuzes ne nous servoient de rien : car nous estions tous aux espées & aux dagues : & les fismes sauter par dessus les courtines, par où ils estoient entrez, sauf ce qui mourut dedans. Il y en avoit qui estoient encore demeurez à la tour. Le Capitaine Charri arriva à nous, encore qu'il n'y eust que huit jours, qu'il avoit eu une arquebuzade par la teste, lequel nous tenions pour mort. Toutesfois je le vis l'espée & la rondelle en la main, un morion sur son couvrechef, qui lui couvroit sa plaie. Le bon cœur se montre toujours là où il est ; encore extrêmement blessé voulut-il avoir part au combat. J'estois au pied de l'eschelle, & avois dit au Sieur Cornelio, & au Comte de Gayas de sortir hors le fort, donner courage à ceux qui deffendoient les flancs, & que l'un prinst un costé, & l'autre un autre. Ce qu'ils firent, & y trouverent encore prou d'affaires. Je prins par la main le Capitaine Charri, & lui dis : *Capitaine Charri, je vous ai nourri pour mourir faisant grand service au Roi ; il faut que vous montiez le premier.* Lui plein de bonne volonté & sans marchander, commence à monter par l'eschelle, laquelle ne

pouvoit estre de plus de dix ou douze degrez : & falloit entrer par une fausse trappe, comme j'ai deja dit. J'avois de bons arquebuziers, & toujours les faisois tirer à ce trou de la fausse trappe : & fis mettre sur l'eschelle deux desdits arquebuziers, qui montoient après lui. J'avois les deux torches avec moi, car les autres deux le Sieur Cornelio & le Comte les avoient emportées : & voyoient si clair que nos arquebuziers n'offensoient point le Capitaine Charri, qui montoit degré par degré, donnant tousjours loisir à nos arquebuziers de tirer. Et comme il fut à se monstrier sur le haut, ils tirerent deux arquebuzades, qui lui percerent la rondelle & le morion sans lui faire mal à la teste. L'arquebuzier qui estoit après lui, tira par dessous la rondelle, qui fut cause, que le Capitaine Charri s'avança de monter, & les voila tous trois dedans l'un après l'autre. Ils y tuerent trois des ennemis, & le reste sauta par le trou. Ceux des flancs furent aussi repouffés : & ainsi nostre fort regaigné de tous costez.

Or le Marquis avoit donné le mot à celui qui estoit chef à l'escalade du fort, qui estoit le Gouverneur de leur fort de Camolia, que s'il entroit le premier par la

citadelle, qu'il vint à lui avec tous les Italiens : & que si aussi il gaignoit le fort, qu'il le viendroit secourir avec les Allemans & Espagnols. Et comme ledit Gouverneur du fort eust gaigné le nostre, il en advertit le Marquis : mais pour ce qu'il y a des vallons entre la citadelle & le fort de Camolia, ledit Marquis ne peust venir si tost, qu'il eust voulu. Et nous qui pensions avoir tout achevé vismes venir tout leur camp, ayant plus de cent cinquante torches & par bonne fortune les deux canoniers de Bassompierre arriverent avec la poudre : & tout à un coup & à grand'haste, nous la departismes aux arquebuziers, car ils n'en avoient plus, & je tournai mander audit Bassompierre de renvoyer à la poudre. A mesme instant m'arriva la Moliere & l'Espine, & tout à un coup je renvoyai la Moliere au Gonfallonnier de Saint Martin, qu'il m'envoyast deux cents arquebuziers les meilleurs qu'il eust, conduits par le fils de Messer Bernardin, bonne Enseigne, un jeune homme qui portoit une Enseigne de son régiment, plein de bonne volonté, car je l'avois cognu & bien remarqué aux escarmouches. Il vint hastivement & nous trouva aux mains avec tout le camp. Je laissai le

Sieur Cornelio & le Comte de Gayas avec les autres Capitaines deffendre le fort, & moi, Bassompierre, & le Commissaire ordinaire des guerres, allions au long des flancs, ne faisant autre chose que courir d'un costé & d'autre pour donner courage à nos gens. Il pouvoit estre trois heures après minuit quand nous recommençames à combattre, qui dura jusques à ce que le jour les entira. Et firent la plus grande folie, que gens pouvoient faire : car à la lumiere des torches, nous les voyions plus clair que s'il eust esté jour, s'ils fussent venus à la faveur de la nuit avec un peu de lumiere, ils nous eussent donné plus d'affaires. Les deux cents arquebuziers Sionnois, que nous mena le fils de Messer Bernardin (a), nous firent un grand bien, comme fit aussi la poudre que Bassompierre avoit renvoyée querir, car le tout nous fit besoin avant que nous nous séparissions, pour la longueur du combat, où il fut bien assailli & encore mieux deffendu.

(a) Perfio Buoninsegni, fils de Bernardino Boninsegni. Perfio Buoninsegni, nobil Sanese fù Capitano d'Infanteria per la Republica di Siena, nell' ultima guerra contro gl'Imperiali. (*Pompe Sanesi. T. II, p. 220.*) Bernardino, son père, fut envoyé en France en 1555 pour demander des secours. *Ibid.*

Voilà le succès du combat , qui fut le plus grand & le plus long, où je me fois jamais trouvé, sans bataille, & là où je tiens que Dieu m'a autant ou plus aidé & gardé l'entendement: car si j'eusse falli d'un pas seulement à commander, nous estions perdus, comme estoit aussi la ville, car par cest endroit-là nous n'y avions rien fortifié. Et toute notre fiance estoit en ce fort; je promets à Dieu que trois mois après pour le moins, les cheveux me dressoient en la teste, quand je m'en souvenois. Les ennemis perdirent donc là fix cents hommes morts ou blesez, comme nous disoient les prisonniers que nous prenions. Nous ne perdimes en tout que cinquante hommes morts ou blesez; & ce qui leur en fit tant perdre à eux, fut la lumiere des torches qui faisoit que les nostres ne pouvoient faillir, & mesmement estant si près les uns des autres d'une picque ou deux au plus, qui fut une grande incongruité au Marquis, comme j'ai dit; car nous qui avons peu de lumiere les descouvrons à eux, & donnoit grand avantage, comme j'ai dit. Et comme il fut jour nous voulumes recognoistre nos morts dans le fort parmi les leurs, j'y trouvai mon valet de chambre & mon palefrenier, qui estoient sautez après les Capitaines; de ma vie je

n'eus deux meilleurs serviteurs. Le sieur Cornelio & le Comte de Gayas allerent voir la citadelle , car je ne me pouvois plus soutenir , estant encore si foible de ma grand'maladie que qui m'eust soufflé , m'eust jetté par terre : & m'estonne comme il fut possible que je prisse ceste peine. Dieu au besoin me redoubla les forces : car , à la vérité , pendant ce grand & long combat , je ne cessai de courir & sauter , ores cà , ores là , sans me trouver jamais las , si ce n'est lors que je ne vis plus les ennemis. Ils me rapportèrent comme tout s'estoit passé , & y trouverent un parent du Marquis , qui n'estoit encore mort , lequel ils firent apporter à leur logis & panser.

Or je ne veux oublier à mettre ici , pour monstrier exemple aux autres , que si jamais homme fut secouru en tel besoin , que je le fus , & ne voudrois pour rien , desrober l'honneur aux chefs , qui estoient là , ni aux soldats ; car depuis que le sieur Cornelio & le Comte sortirent avant moi , & firent la charge , & depuis que j'y fus arrivé , le Lieutenant de Luffan , que j'avois laissé à la porte , me jura n'avoir jamais veu homme qui y fust venu pour rentrer , que les deux canoniers de Bassompierre en allant querir les poudres. Toute la ville demoura tousjours en armes

tant que le combat dura : & veux donner ceste louange aux Siennes, avec la vérité, comme Dieu est véritable, qu'il ne se trouva jamais un seul homme qui demeurast dans les maisons, & qui ne print les armes, vieux & jeunes, ni ne se trouva un seul homme qui monstrast porter aucune affection à l'Empereur, qui me donna une grande assurance de deux choses, l'une de la loyauté, & l'autre de la hardiesse. Trois jours après le Marquis m'envoya un trompette, celui-mesmes qui m'avoit apporté le présent, voir s'il y auroit aucun en vie de ceux qui estoient entrez dans la citadelle, & qu'il ne me vouloit point nier, qu'il n'y eust deux de ses parens. Le Sieur Cornelio lui mena reconnoistre celui-là qui estoit en vie, & trouva que c'en estoit un. Le trompette retourna incontinent le dire au Marquis, lequel il me renvoya en mesme instant, me priant de le lui vouloir rendre, me respondant de la rançon, ce que je fis dans une litiere qu'il m'envoya; mais il mourut trois jours après qu'il fut en leur camp.

Vous, Gouverneurs des places, il me semble que vous devez prendre ici un beau exemple à vous présenter vous mesmes au combat; car il y en a qui disent qu'un Gouverneur ou

Lieutenant de Roi ne doit jamais hazarder sa personne , & mettent en avant , que s'il est mort , tout est perdu. Je leur accorde qu'il ne doit pas s'hazarder à toutes choses , & à toutes heures , comme un simple Capitaine : mais puis qu'il y va de la perte du tout , que fera-ce que vous deviendrez , Gouverneurs & Lieutenans de Roi ? & combien y auroit-il de disputes sur votre honneur & renommée ? Serez-vous quittes en disant , je ne voulois m'hazarder au combat , pour la crainte avec ma perte de perdre tout , mesmement de prendre ce hazard la nuit , de secourir , ou un fort , ou une citadelle , veu que je pouvois deffendre la ville ? cela ne vous sauvera pas. Jugez que la prinse d'un fort est de telle conséquence , que vostre ennemi a un pied sur la gorge. Il faut crever plustost ou reconquérir ce que vous avez perdu , comme je fis , ayant au sortir fait fermer la porte pour nous oster toute espérance de retraite , estant résolu de mourir ou repouffer les ennemis ; car les laissant là , aussi bien estois-je perdu.

Et vous , Capitaines , mes compagnons , mirez-vous & prenez exemple sur Saint-Auban , afin que vous aimiez plus les vaillans hommes que l'argent ; car l'argent vous

menera à la perte de vostre vie & de votre réputation : les vaillans hommes que vous aurez près de vous , vous sauveront l'un & l'autre , & ne vous feront porter la honte sur le front. Admirez & suivez quant & quant le grand cœur de Charri , lequel demi-mort vint encore au combat & se présenta pour entrer le premier & passer avec une eschelle par un trou. Je croi qu'il n'y peut avoir passage plus dangereux , car vostre ennemi a grande prinse sur vous. Toutesfois nul danger n'arresta ce brave soldat de prendre ce hazard. Pour conclusion de ceci , je vous dirai , Gouverneurs des places ; que lors que quelque mauvaise opinion vous entrera dans la teste , que vous y pourvoyez , comme je fis , ayant mis les compagnies près des forts ; mais j'eusse mieux fait , puisque Saint-Auban m'estoit à contre-cœur , de l'employer en quelque autre lieu , ne m'en pouvant du tout deffaire. Cela m'a depuis fait sage , & m'en suis bien trouvé , n'ayant depuis donné charge à homme qui me vinst à regret. Il y a assez de moyen de s'en depestrer , sans pourtant offencer personne , ne lui oster le courage.

[1555.] Peu après arriva un Gentilhomme

de la Chambre de l'Empereur, comme depuis nous entendîmes, portant lettres au Duc de Florence & audit Marquis, par lesquelles leur mandoit qu'il trouvoit fort estrange qu'on fist tant durer ceste guerre, & qu'il sçavoit bien que Sienne n'estoit pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoit la coustume du Marquis de faire durer la guerre. Le Marquis remonstroit, qu'il avoit fait tout ce qui estoit possible en lui, & qu'il cognoissoit bien, qu'avec l'artillerie on ne la prendroit pas, car j'avois de vaillans hommes là-dedans, & la ville résolue de combattre avec moi, me rendant plus d'honneur, que je ne meritois, me louant de grande vigilance, & de pourvoyance, de sorte qu'il cognoissoit bien, à l'ordre que je tenois dans la ville, qu'il perdrait le temps de faire batterie. Toutesfois estant venu cedit gentilhomme pour cest effet, de la part de l'Empereur, & ayant desja parlé au Duc de Florence, Cosme de Medicis, ils firent résoudre le Marquis à faire batterie. Il n'avoit rien obmis de ce qu'un homme de guerre devoit, nous tenant bridez sans esperance de secours & toutefois on l'accusoit de vouloir faire durer la guerre. C'est l'ordinaire, lorsque les choses

Choses ne sont pas conduites à l'appétit de ceux qui en parlent à leur aise. Le desir de ceux que nous servons, va plus viste que nous ne pouvons.

Vers le vingtiesme de Janvier nous fusmes advertis que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt-six ou vingt-huit canons, ou grandes coulevrines. Les Siennes qui furent curieux d'envoyer espier pour en sçavoir la vérité, trouverent qu'elle arrivoit à Lucignano : qui mit la cité un peu en trouble ; & à la fin le lendemain de l'advertissement, ils se resolurent d'assembler toute la Noblesse & citoyens au Palais, pour résoudre entr'eux s'ils devoient endurer l'assaut, ou composer avec le Marquis. Or là où il ne me falloit pas faire le mauvais, car ils estoient plus forts que moi, falloit tousjours gagner ces gens - là avec remonstrances & persuasions douces & honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que je forçai bien mon naturel, contre l'avis de M. le Connestable, qui m'avoit representé & depeint au Roi comme il m'avoit vu en mon aage bouillant. Il faut qu'un Capitaine & Gouverneur sage & advisé, quand il est parmi les nations étrangères, tasche tant qu'il peut se conformer à leur humeur. Parmi les Allemans & Suisses il

faut faire (a) carroux : avec les Espagnols tenir leur morgue superbe, & faire plus le religieux & devotieux qu'on n'est : parmi l'Italien estre discret & sage, ne l'offencer, ni caresser leurs femmes. Quant au François, il est à tout faire : tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis Gascon, prompt, colere, fascheux, & mauvais patient, de me comporter si bien parmi cette nation soupçonneuse & deffiante, qu'il n'y eust citadin qui se peust plaindre de moi. Or comme toute la Noblesse & Seigneurie de la ville alloit au Palais, Messer Hieronyme Espano (b), qui estoit Gentil-homme Siennois, & des plus grands de la ville, & des huit de la guerre, avant qu'aller au Palais, vint hastivement parler avec le Sieur Cornelio, & lui dit comme tous les Seigneurs qui estoient de la cité, estoient appelez à se rendre au Palais incontinent, & que c'estoit pour résoudre s'ils devoient attendre la batterie, ou entrer en composition avec le Duc de Florence & le Marquis de Marignan, & qu'il avoit desja entendu que la pluspart balloteroient qu'on devoit entrer en composition,

(a) *Il faut boire* : cette expression vient de l'Allemand *Garaußs*, qui signifie *tout vuide*.

(b) Hieronimo Spanotchi.

& non endurer la batterie & l'assaut, pour la crainte qu'ils avoient d'avoir pis, & qu'il s'y en alloit, & le pria de m'advertir. Tout incontinent le Sieur Cornelio vint à moi, & me trouva que je voulois monter à cheval pour aller voir les gardes : & comme il m'eust dit cela, montasmes tous deux à ma chambre, & discourusmes longuement quels moyens y auroit de rompre ce coup. Et en mesme instant, arriva le Seigneur Bartholomé (a) Cavalcan, qui m'en dit autant, & qu'il pensoit bien que desja la résolution estoit prinse par toute la ville, & qu'ils n'alloient au Palais, sinon pour balotter (b); & que s'ils l'avoient une fois balotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois estions bien empeschez, eux de me donner conseil, & moi de ne le sçavoir prendre. A la fin je m'advifai d'aller au Palais, & amener avec moi le Reincroc & ses Capitaines, le Seigneur Cornelio avec les siens Italiens, & Combas avec les Capitaines François. Nos Allemans commençoient fort à pastir du vin, & le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, sinon de quelque cheval, ou quelque asne, qu'on

(a) On en parlera plus loin.

(b) Aller aux opinions par la voye du scrutin.

mettoit en vente à la boucherie, & d'argent il ne s'en parloit plus du tout ; car M. de Strossy n'avoit nulmoyen d'en y faire entrer, qui nous mettoit en crainte que les Allemans se joindroient avec la ville, pour entrer en composition. Qui fut cause que je priai le Sieur Cornelio d'aller parler avec le Rein-croc, & le priai de me faire compagnie au Palais, & amener ses Capitaines avec lui, & qu'il laissast les Lieutenants & Enseignes en leur quartier chascun, afin qu'estant au Palais il n'advint quelque surprinse autour des murailles, & lui qu'il en fit de mesme ; & mandai au Capitaine Combas que pareillement il vinst, & envoyast le Sieur Bartholomé diligemment au Palais, pour regarder s'il pourroit gagner quelque'un secrettement, pour aider à rompre ceste boutée ; car il me sembloit bien advis, que si je pouvois rompre ce coup, je praticquerois tant de gens, que la balotte blanche seroit la plus forte : & ainsi s'en allerent tous hors de ma chambre, & ne leur dis rien de ce que je voulois faire.

Or j'estois encore si très-extenué de ma maladie, & le froid estant grand & aspre, j'estois contraint d'aller si enveloppé le corps & la teste de foureures, que quand l'on me

voyoit aller par la ville, nul ne pouvoit avoir espérance de ma santé, ayant opinion que j'estois gasté dans le corps, & que je me mourois à veuë d'œil. *Que ferons-nous, disoient les Dames & les pourreux, (car en une ville il y en a d'uns & d'autres) que ferons nous, si nostre Gouverneur meurt? nous sommes perdus : toute nostre fiance après Dieu est en lui. Il n'est possible qu'il en eschappe.* Je crois fermement que les bonnes prieres de ces honnestes femmes me tirerent de l'extremité & langueur où j'estois, j'entends du corps; car quant à l'esprit & entendement je ne le sentis jamais affoiblir. Ayant donc accoustumé auparavant d'estre ainsi embequiné, & voyant le regret que le peuple avoit de me voir ainsi malade, je me fis bailler des chausses de veloux cramoisi, que j'avois apportées d'Albe, couvertes de passément d'or, & fort découpées & bien faites; car au temps que je les avois fait faire, j'estois amoureux. Nous estions lors de loisir en nostre garnison, & *n'ayant rien à faire il le faut donner aux Dames.* Je prins le pourpoint tout de mesme, une chemise ouvrée de soie cramoisie & de filet d'or bien riche, (en ce tems-là on portoit les collets

de chemises un peu (a) avallez) puis prins un collet de beuffle , & me fis mettre le hauffecol de mes armes , qui estoient bien dorées. *En ce temps - là je portois gris & blanc , pour l'amour d'une Dame de qui j'estois serviteur , lorsque j'avois le loisir ; & avois encore un chapeau de soie grise , fait à l'Allemande , avec un grand cordon d'argent , & des plumes d'aigrettes , bien argentées. Les chapeaux en ce temps-là ne couvroient pas grands comme font à ceste heure ; puis me vestis un cazaquin de veloux gris , garni de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre , & doublé de toile d'argent , tout découpé entre les tresses , lequel je portois en Piedmont sur les armes. Or avois-je encore deux petits flacons de vin grec de ceux que M. le Cardinal Darnagnac m'avoit envoyez. Je m'en frottai un peu les mains , puis m'en lavai fort le visage , jusques à ce qu'il eust pris un peu de couleur rouge , & en beus , avec un petit morceau de pain , trois doigts , puis me regardai au miroir. Je vous jure que je ne me connoissois pas moi - mesme , & me sembloit que j'estois encore en Piedmont amoureux ,*

(a) Descendant un peu bas.

comme j'avois esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant que tout-à-coup Dieu m'avoit donné tout un autre visage.

Le premier qui arriva à moi avec ses Capitaines fut le Sieur Cornelio, & le Comte de Gayas, M. de Bassompierre, Commissaire, & le Comte de Bisque que j'avois envoyé querir. Et comme ils me trouverent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je bravois par la salle, plus que quatorze : & n'eusse pas eu la puissance de tuer un poulet; car j'estois si foible que rien plus. Combas & les Capitaines François arriverent aussi. Toute cette farce ne tendoit qu'à faire rire les uns & les autres : & le dernier ce fut le Colonel Reincroc & ses Capitaines, qui comme il me vist de ceste sorte, il se mit à sanglotter de force de rire; & je le prins par les bras & lui dis : *Et quoi, Seigneur Colonel, pensez-vous que je sois ce Montluc qui va tous les jours mourant par les ruës? Nani, nani : car celui-là est mort, & je suis un autre Montluc.* Son truchement le lui dit, qui se fit encore plus rire, & desja le Sieur Cornelio lui avoit dit la résolution pourquoi je l'envoyois querir, & qu'il falloit que nous ostissions par une sorte ou par autre, ce doute qui estoit parmi les Siennes. Et ainsi nous

allâmes tous à cheval au Palais; & comme nous eûmes monté le degré, nous trouvâmes la grande salle toute pleine de Noblesse & de Bourgeois de la ville, qui estoient du Conseil. Or à main gauche il y a une petite salle, en laquelle n'entre que le Capitaine du peuple, les douze Conseillers, & les huit de la guerre: tout cela se nomme le Magistrat. J'entrai ainsi en la grand'salle, & leur ostai mon chapeau. Je ne fus cogneu de personne de prime abordée, ains pensèrent tous que je fusse quelque Gentil-homme que M. de Strossy eust envoyé dans la ville pour commander l'assaut, à cause de ma foiblesse. J'entrai dans la petite salle, & tous les Capitaines & Colonels après moi, lesquels demeurèrent debout auprès de la porte: & je m'allai asseoir auprès du Capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du Roi avoient accoustumé se seoir, comme j'avois fait souvent. Et en entrant, mon chapeau à la main, je me soufriois vers l'un & vers l'autre: tous s'esmerveilloient de me voir. Deux desja avoient commencé d'opiner. Et alors je commençai à leur parler en Italien en ceste substance,

« Seigneurs, j'ai esté adverti, que depuis
» que vous avez entendu à la vérité, que
» les ennemis amenoient l'artillerie, vous

» estiez entrez en quelques disputes , qui
» engendrent parmi vous plustot la peur &
» la crainte , que quelque belle résolution
» de combattre , & deffendre vostre ville &
» liberté avec les armes. Ce que j'ai trouvé
» fort estrange , & m'en suis esmerveillé , ne
» me le pouvant persuader. Toutesfois à la
» fin je me suis résolu venir vers vous avec
» les Colonels & Capitaines de toutes les
» trois nations , que le Roi a en ceste ville,
» pour vous visiter en ce lieu , & entendre
» de vous la vérité de tout ce qui se passe.
» Or , Messieurs , je vous prie , considerez &
» pesez bien ce conseil , où vous estes tous
» appelez : car de ce conseil , & de la réso-
» lution que vous prendrez dépend tout
» l'honneur , grandeur , autorité , & asseu-
» rance de vostre Estat , de vos vies , de vos
» honneurs , & conservation de vostre liberté
» ancienne ; & au contraire toute la honte ,
» deshonneur , reproche , avec une infamie
» perpétuelle à vos enfans , deshonneur à vos
» peres qui vous ont laissé pour héritage une
» telle grandeur que vous tenez , l'ayant def-
» fendue tousjours par batailles les armes en la
» main , contre tous ceux qui leur ont voulu
» oster. Et à présent que vous devez achep-
» ter l'occasion qui se présente de la moitié

» de vos biens, pour monstrier à toute la
» Chrestienté, que vous estes les vrais enfans
» légitimes de ces anciens Romains belli-
» queux, les enfans légitimes de vos peres,
» qui ont tant combattu pour soustenir votre
» liberté, est-il possible que cœurs Siennesis,
» cœurs si généreux, soyent entrez en frayeur,
» pour ouir parler de l'artillerie? Voulez-vous
» entrer en crainte pour cela? Je ne puis
» penser que ceci procéde de vous, qui avez
» fait preuve de vostre générosité. Ce n'est
» pas aussi faute d'amitié que vous portiez
» au Roi Très-Chrestien, ni de la bonne espé-
» rance que vous avez en lui. Ce n'est pas
» aussi pour vous deffier les uns des autres,
» pour les partialités qui sont dans vostre
» cité : car je n'ai jamais cogneu que vous
» fussiez divisez; mais au contraire bien unis
» pour la conservation de vostre liberté &
» Seigneurie. Je vous ai veu tousjours ré-
» solus de mourir les armes au poing, plustost
» que de vous la laisser ravir. J'ai tousjours
» veu grands & petits marcher d'un mesme
» pied, & avoir une mesme résolution. Ce
» n'est pas aussi pour faute d'hardiesse; car
» je n'ai jamais veu faire sortir aux escar-
» mouches, que tousjours quelqu'un de
» vostre jeunesse ne se soit remarqué par-

» dessus les nostres , encore mesme qu'ils
 » soyent plus vieux soldats qu'eux , pour
 » avoir fait des actes dignes d'estre louez &
 » estimez d'un chacun. Je ne puis croire que
 » gens qui font si bien , puissent , pour le bruit
 » du canon , qui fait plus de peur que de
 » mal , entrer en crainte , & prendre réso-
 » lution de se rendre esclaves de ceste nation
 » insupportable des Espagnols, ou de vos voi-
 » fins , vos anciens ennemis. Or puisque cela
 » ne procede de vous , il faut donc qu'il pro-
 » cede de moi , qui ai cest honneur d'estre
 » Lieutenant du Roi de France vostre bon
 » ami , & protecteur. Que si vous le faites
 » crainte que je n'aye la santé pour prendre
 » la peine qu'il convient supporter à l'heure
 » que les ennemis nous assaillent , pour la
 » foiblesse où je suis encore , à cause de ma
 » grande maladie , cela ne vous doit faire
 » entrer en deffiance. Les bras & les jambes
 » ne font pas tout. Ce grand Capitaine , An-
 » toine de Leve , gouteux & impotent , a
 » plus gagné de victoires dans sa chaire ,
 » qu'autre de nostre aage n'a fait à cheval.
 » Dieu m'a reservé tousjours le jugement
 » pour vous conserver. M'avez-vous jamais
 » veu manquer ? Estois - je croupi dans un
 » lit lors de la grande camifade & escalade

» que vostre ennemi vous donna? Mais voyez,
» je vous prie, Messieurs, la grande grace que
» Dieu m'a fait tout à un coup, m'ayant rendu
» la force, autant que si je ne fusse esté ma-
» lade. Et par-là vous pouvez cognoistre que
» Dieu nous aime, & qu'il ne veut pas que
» vous ni nous, nous perdions. Je me sens
» assez fort pour prendre le harnois, vous
» ne me verrez plus fourré ni emmailloté.
» Que si vous le faites pour crainte de mon
» insuffisance & peu d'expérience, en cela
» vous faites un grand tort au Roi. Car c'est
» autant comme de donner entendre à tout
» le monde que Sa Majesté vous a envoyé
» ici un homme desgarni de toute suffisance,
» & mal expérimenté pour sçavoir ordonner
» ce qu'il faut faire, pour la deffense de
» vostre ville. Quoi, pensez-vous que le Roi
» vous aime si peu, que de m'avoir envoyé
» ici, s'il n'avoit grande assurance de moi,
» & qu'il n'eust essayé en autre lieu, qu'est
» ce que je porte, & ce que je puis? Je
» ne vous dirai rien de moi, cela seroit
» honteux à moi-mesme; vous en avez vu
» une partie, l'autre vous la pourrez enten-
» dre. Vous pourrez donc juger que le Roi
» ne m'a pas choisi parmi tant de Gentils-
» hommes qu'il a en son Royaume, & ne

» m'a pas envoyé auprès de vous, sans avoir
 » bien poisé ce que je sçai faire par la longue
 » expérience qu'il en a tousjours euë, non-
 » seulement pour estre politique, comme
 » vous m'avez veu jusques ici, mais pour
 » pourveoir lorsque de force on veut em-
 » porter une place. Craignez-vous, Sei-
 » gneurs, que la hardiesse me faille au
 » besoin? Et dequoi me serviroit tant de
 » preuves que j'en ai faites depuis que je
 » suis ici avec vous estant malade? Vous
 » m'avez veu sortir dès que j'ai peu monter
 » à cheval, allant voir les escarmouches de
 » si près que moi-mesme les commandois.
 » Et ne vous souvient-il pas du jour que
 » j'entrai en ceste ville, & de la grande es-
 » carmouche que je rendis? Vos gens l'ont
 » veuë, ils y ont eu part, & la nuit de
 » Noël encore plus, où le combat dura fix
 » grosses heures. Ne vins-je pas moi-mesme
 » aux mains, ne cogneustes-vous pas alors
 » que je ne perdis point l'entendement à
 » ordonner, ni la hardiesse à combattre. J'ai
 » honte de le dire, mais puisque vous le
 » sçavez, je n'en dois pas rougir. Je ne vous
 » veux dire que ce que vous avez veu. *Je*
 » *ne suis pas Espagnol vantart. Je suis*
 » *François & encore Gascon, qui est de*

» nostre nation le plus franc & libre. Or,
» Messieurs, il me semble que vous avez
» assez d'expérience de vous-mesmes, qui
» vous rendra dignes d'un perpétuel repro-
» che, si vous prenez autre résolution, outre
» le dommage que vous en recevrez. Il
» me semble que vous me devez avoir co-
» gneu, depuis que je suis avec vous autres,
» & que je n'ai rien oublié de ce que le
» Roi s'est promis que je sçauois bien faire,
» quand la nécessité se présentera. Toutes
» ces remonstrances que je vous ai faites,
» tant de ce qui vous touche en particulier,
» comme de ce qui touche le mien, vous doi-
» vent faire oublier toute crainte, & prendre
» tout le cœur & la magnanimité qu'ont tous-
» jours eu vos prédécesseurs & vous-mes-
» mes, qui estes en vie. Parquoi je vous
» prie, que vous preniez tous ensemble une
» résolution telle que les vaillans hommes
» comme vous estes doivent prendre; c'est
» de mourir les armes à la main, plustost
» que de laisser perdre vostre Souveraineté
» & liberté. Et de moi, & de tous les Co-
» lonels & Capitaines que voilà, nous jurons
» Dieu, que tous mourrons avec vous,
» comme nous vous en donnerons à ceste
» heure l'assurance. Ce n'est pas pour nostre

» bien, & pour acquérir des richesses; ce
 » n'est pas pour nos aises, car vous voyez
 » que nous patissons & la faim & la soif.
 » Ce n'est donc que pour nostre devoir &
 » pour nous acquitter du ferment, afin qu'on
 » puisse dire & vous quelque jour, que c'est
 » nous qui avons deffendu la liberté de ceste
 » cité, & qu'on nous puisse appeller les
 » conservateurs des Siennesis. »

Alors je me levai, & dis au truchement Allemand, qu'il retint bien ce que je voulois dire, pour le redire au Colonel Reincroc & à ses Capitaines. Et alors commençai à parler aux Colonels & leur dis (a) : *Signori miei & fratelli, juriamo tutti & promettiamo inanzi Iddio che noi moriremo tutti l'arme in mano con essi loro per adiutar li a deffendere lor sicureffa & liberta, & ogni uno di noi s'oblighi per li suoi soldati, & alzate tutti le vostre mani* : alors chacun haussa la main, le truchement le dit au Colonel, lequel incontinent leva la main, & tous ses Capi-

(a) Messieurs & camarades, jurons & promettons tous devant Dieu aux Chefs de la République ici assemblés, que nous combattrons avec eux jusqu'au dernier soupir, pour défendre & maintenir leur liberté; que chacun de nous leve la main, & s'engage pour ses soldats.

taines criant *io, io, huerlic*, & les autres, *oui, oui, nous le promettons*, chacun en son langage. Sur quoi le Capitaine du peuple se leva & tout le Conseil, me remerciant infiniment; & après tourna le visage devers les Capitaines, lesquels il remercia bien fort & d'une grande volonté. Lors ils me prièrent me vouloir retirer à mon logis, jusques à ce qu'ils eussent parlé à tout le Conseil, qui estoit dans la grand'salle, & donné à entendre toute la remonstrance que je leur avois faite. Ce que je fis; & à la sortie de la petite salle, je trouvai Messer Bartholomé Cavalcan, qui ne sçavoit pas la proposition que j'avois faite, car il n'entra pas dans la salle du Conseil, lequel me dit à l'oreille, qu'il pensoit que tous avoient prins résolution de n'endurer point la batterie. Alors je le ramenai à mon logis. Et trois heures après arriverent quatre des Magistrats, dont Messer Hieronyme Espano en estoit l'un, ayant charge de toute la Seigneurie généralement de me remercier infiniment: & me dit que Messer Ambrosi Mititi avoit parlé en la chaire accoustumée, qui est au milieu de la grand'salle contre la muraille, leur faisant entendre la remonstrance que je leur avois faite, lequel n'en oublia rien, car c'estoit un homme sage & bien

& bien advisé, & le serment qu'avoient fait tous les Colonels & Capitaines, les exhortant de se résoudre tous au combat. Il ne me souvient s'ils se mirent à la délibération de la balotte ou si tous leverent la main comme nous avions fait; mais les quatre nous rapportèrent que jamais ils n'avoient veu une plus grand'joie, qui s'estoit mise entr'eux après la proposition dudit Ambrosi Mitti (a). Et me dirent aussi qu'après que je fus en ladite salle, & fait lescites remonstrances, les deux Gentils-hommes qui avoient opiné, qu'il falloit capituler & entrer en composition avec l'ennemi, avoient prié le Senat leur vouloir faire ce bien que de rayer leurs opinions, & n'y avoir esgard, & les laisser encore opiner, ce qui fut fait, & opinerent qu'il falloit combattre, & n'entrer en aucune composition, ains plustost mourir les armes à la main. Je dis à Messer Hieronyme Espano, que je m'en allois retirer pour tout ce jour & pour toute la nuit, pour escrire l'ordre qu'il falloit tenir pour le combat, & pour toute la ville, & qu'incontinent je l'envoyerois, comme je ferois aussi aux Alle-mans en leur langue : aux François en la leur.

(a) Pecci l'appelle Ambrosio Nuti.

Gouverneurs & Capitaines , vous devez prendre quelque exemple ici , pour ce qu'il y en a qui disent , quand ils ont rendu une place , que les soldats n'ont point voulu combattre , outre que les gens de la ville les vouloient trahir , & les ont forcez d'entrer en capitulation & composition. Ce ne sont qu'excuses , croyez-moi. Ce qui vous force , c'est vostre peu d'expérience. Messieurs mes compagnons , quand vous vous trouverez en telles nopces , prenez vos beaux accoufremens , parez-vous : lavez-vous la face de vin Grec , & la faites devenir rouge , & marchez ainsi bravement parmi la ville & parmi les soldats , la carre levée , ne tenant jamais autre propos , sinon que bientôt avec l'aide de Dieu & la force de vos bras & de vos armes , vous aurez en despit d'eux la vie de vos ennemis , & non eux la vostre : qu'ils ne sont pour vous venir attaquer dans vostre fort : que c'est ce que vous desirez le plus ; car de-là dépend leur ruine & vostre délivrance. Et de ceste sorte jusques aux femmes prendront courage , & les soldats pareillement ; mais si vous avez un visage passe , ne parlant à personne , triste , mélancolique & pensif , quand toute la ville & tous les soldats auroient cœur de lions , vous leur ferez

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 211

venir de moutons. Parlez souvent avec ceux de la ville en quatre ou cinq paroles, & pareillement aux soldats, leur disant: *Eh bien, mes amis, n'avez-vous pas courage? Je tiens la victoire nostre, & la mort de nos ennemis desja pour assurée; car j'ai je ne sçai quel presage en moi, que quand il me vient, je suis tout assuré de vaincre, lequel je tiens de Dieu & non des hommes. Parquoy reposez-vous sur moi, & résolvez-vous tous de combattre & sortir d'ici avec honneur & reputation. Vous ne pouvez mourir qu'une fois, c'est chose qui est destinée. Si Dieu l'a ordonné, vous avez beau fuir. Mourons donc avec honneur; mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plustost pour nos ennemis, sur lesquels nous avons tout avantage. Et qui voulez-vous, Gouverneurs & Capitaines, qui ose dire qu'il a peur, vous voyant résolus en ceste sorte? Je vous dis, que quand ils en trembleroient, ils la perdroient, & deviendra le plus poureux aussi hardi que le plus courageux de la troupe. Jamais les soldats ne s'estonneront tant qu'ils verront la hardiesse de leur Chef durer. Et tout ainsi que le Chef remporte la louange, & que le reste n'a rien, sinon celle que leur Chef leur donne devant le Prince: ainsi doit le*

Chef se résoudre de ne montrer jamais avoir peur ; car en faisant cela les soldats-mesmes en porteront bon tesmoignage ; & ainsi la réputation qu'il aura acquise , lui demeurera , sans que jamais aucun y contredise. Je ne vous conseille donc rien , que je n'aye espruvé moi-mesme , non-seulement là , mais en plusieurs endroits comme vous trouverez dans ce Livre , si vous avez la patience de le lire. Or voici l'ordre que je fis pour le combat & pour toute la ville. Je vous représente toutes ces particularitez , sans me contenter de vous dire que Sienne fust assiégée , où je soustins le siege neuf ou dix mois , & puis je capitulai forcé de famine ; car de - là le Capitaine , le Lieutenant de Roi , le soldat n'en peut pas faire profit : c'est l'Historien. De ces gens il n'en y a que trop. Je m'escriis à moi-mesme , & veux instruire ceux qui viendront après moi ; car n'estre né que pour soi , *c'est-à-dire en bon François estre né une beste.*

J'ordonnai donc en premier lieu , que la cité seroit divisée en huit parties , & que les huit de la guerre en auroient chacun la sienne ; que chacun des huit commettroient un personnage , de qui ils respondroient. Lequel personnage seroit la description de

tout le quartier qui lui seroit baillé en charge, combien d'hommes, de femmes & d'enfans il y auroit en leur quartier de l'aage de douze ans, les masses jusques à soixante, & les femmes jusques à cinquante, & qui fussent pour porter la hoste, la barelle, les picqs, les palles & les sappes, & que chacun de son quartier seroit des Capitaines de chaque art, sans qu'ils soient meslez : qu'il seroit fait commandement à peine de la vie, que dès que leur Capitaine les manderoit venir là où ils seroient commandez, d'y venir tout incontinent, & les femmes & enfans, que chacun fera provision promptement de ce que leur office portera, & que les maistres des serviteurs & chambrières ou maistresses, seront tenus de promptement donner ordre que leurs serviteurs & chambrières soient garnis des outils servant à travailler chacun en son estat, à peine de deux cens escus, & la cité d'en fournir aux pauvres qui n'auront de quoi en avoir, aux despens du trésor public, & que lesdits Députez feront leurs rolles & iront de maison en maison pour enroller leurs gens, & que dès que les Capitaines crieront chacun en son quartier, *force, force*, que tous & toutes courront à leurs outils, & se rendront où leur Capi-

taine les menera : & les Députez bailleront les rolles de tous ceux & celles qu'ils auront trouvez en leurs quartiers, à chacun des huit de la guerre, quartier pour quartier : que les vieux ou vieilles qui excéderont l'age fufdit, demeureront aux maisons de leurs maiftres, pour leur accouftrer à manger, & garder la maison ; que lefdits Députez feront rolles de tous les maifons & charpentiers qui feront en leur quartier ; lequel rolle bailleront à celui des huit de la guerre qui les aura commis. Voilà l'ordre pour les pionniers & manœuvres.

L'ordre de ceux qui portoient les armes eftoit , que les trois Gonfalonniers, qui eft de Saint Martin, de Ciotat & de Camolia, feroient incontinent la revue de toutes leurs compagnies, qui eftoient vingt & quatre, & regarderoient les armes d'un chacun, fi elles eftoient bien en ordre pour combattre ; & finon incontinent les contraindroient de les faire accouftrer. Qu'ils feroient reaffiner toutes les poudres, & qu'on feroit grande quantité de boulets & de cordes. Que lefdits Gonfaloniers fe tiendroient chacun en fon quartier fans en bouger, jufques à ce qu'un des huit de la guerre leur viendroit commander ce qui leur faudroit faire ; que les Gentils

hommes vieux qui ne pourroient porter armes, ni travailler, se rendroient à solliciter les pionniers du quartier là où seroient leurs maisons, & aider aux Capitaines desdits pionniers. Or avois-je toujours délibéré, que si l'ennemi nous venoit assaillir avecques l'artillerie, de me retrancher loing de la muraille (13) où se feroit la batterie pour les laisser entrer à leur aise; & faisois estat toujours de fermer les deux bouts, & y mettre à chacun quatre ou cinq grosses pièces d'artillerie, chargées de grosses chaisnes & de gros cloux, & pièces de fer. Derriere la retirade (a), je délibérai mettre tous les mousquets de la ville, ensemble l'arquebuzerie; & comme ils seroient dedans faire tirer l'artillerie, & l'arquebuzerie tout à un coup. Et nous qui serions aux deux bouts, venir courant à eux avec les picques & hallebardes, espées à deux mains, & espées & rondelles. Ceci faisois-je, pour ce que je voyois bien qu'il n'estoit possible au Roi de nous envoyer secourir, à cause qu'il estoit engagé en tant de lieux, qu'il n'estoit possible de pouvoir lever gens suffisans pour lever le siege par mer ni par terre. Monsieur de Strossy n'avoit le moyen de nous secourir; & par ainsi je les voulois laisser

(a) C'est-à-dire, derrière ce retranchement.

entrer, & faire peu de deffence à la bresche, afin de leur donner la bataille dans la ville, après estre passéz par la furie de nostre artillerie & arquebuzerie; car de deffendre la bresche, il eust esté à mon advis bien aisé: mais nous n'eussions apporté tant de dommage à nos ennemis, comme en leur laissant l'entrée, laquelle nous eussions feint d'abandonner, pour les tirer au combat.

Cinq ou six jours avant que l'artillerie vinst, je faisois sortir de la ville deux payfans, & un Capitaine ou Sergent, dès que la nuit venoit, comme pour sentinelle perduë. C'est une chose fort bonne & asseurée; mais regardez bien qui vous envoyerez, car elle vous peut faire mauvais parti. Et comme la nuit estoit venuë, le Capitaine mettoit le payfan en sentinelle à cinquante ou soixante pas de la muraille, dans un fossé ou derriere une haye: ayant advis que dès qu'il entendoit aucune chose, il viendroit trouver le Capitaine au pied de la muraille. Lequel Capitaine avoit charge de moi, que tout incontinent que le payfan auroit parlé à lui, de se mettre tous deux l'un après l'autre à quatre pieds, & s'en aller en avant jusques au lieu où le payfan avoit ouï le bruit; & qu'il asloit que plustost ils se couchassent le

ventre à terre , pour descouvrir s'ils adviseroient point trois ou quatre qui recogneussent ce lieu-là , & veoir si après ils s'assembleroient pour parler ; car cela est le vrai signe qu'ils recogneussent cest endroit , pour y amener l'artillerie. A quoi faire ils ne devoient estre que le Maistre ou Commissaire de l'artillerie , le Colonel ou Maistre-de-Camp de l'Infanterie , l'Ingenieur , le Maistre-Charretier , & un Capitaine des Pionniers , afin que selon la résolution qu'auroit prinse le Commissaire , le Colonel & l'Ingénieur , le Maistre-Charretier recognoisse aussi le lieu par là où il pourra mener l'artillerie ; & l'Ingénieur doit monstrier au Capitaine des Pionniers ce qu'il faudra faire , pour faire l'esplanade , selon que tous auront resolu. Et voilà la recognoissance qui se doit faire la nuit , après que vous avez recognu de jour un peu de loing. Car si ceux de dedans vallent rien , ils doivent par escarmouches , ou par l'artillerie , vous garder de recognoistre de près. Le Capitaine me devoit incontinent venir advertir , de ce que nos payfans & lui auroient veu , & laisser encore les payfans en sentinelle , & un soldat en son lieu , jusques à son retour. Or par trois fois ils furent descouverts en ceste maniere ; & tout

incontinent que j'estois adverti, ayant aussi le rolle des huit quartiers, & des huit de la guerre qui commandoient les quartiers, soudain j'advertissois le Seigneur Cornelio, lequel promptement me sçavoit dire le quartier où c'estoit, & le Seigneur des huit de la guerre, qui le commandoit. Je n'avois jamais dit à homme quelle estoit mon intention, sinon au Seigneur Cornelio. C'estoit un homme sage & avisé, & vaillant, auquel me reposois bien fort; & comme il sceust que je leur voulois livrer la bataille dans la ville; de tout un jour nous ne fîmes que donner le tour dedans & dehors, & recogneufmes fort bien tous les endroits, où l'ennemi nous pouvoit faire batterie; & pareillement recogneufmes l'endroit où nous falloit faire la retirade. Et tout incontinent que l'advertissement me venoit du Capitaine qui demouroit en sentinelle hors de la ville, soudain j'advertissois le Seigneur du quartier, & il advertissoit son Commis, & son Commis le Capitaine des Pionniers: de sorte que dans une heure vous eussiez veu pour le moins mille ou douze cens personnes à commencer la retirade. Or avois-je ordonné aussi que la cité feroit grand'provision de torches, de sorte que ceux qui avoient recogneu, n'estoient

gueres de retour au Marquis, qu'ils voyoient tout cest endroit par le dedans de la ville couvert de torches & de gens, tellement qu'au point du jour nous avions fort avancé nostre retirade; & renvoyions le matin reposer ceux-là, en faisant venir d'un autre quartier jusques au midi; & d'un autre depuis midi jusques à la nuit, & par conséquent d'autres jusques à la minuit, & au point du jour; de façon que nous faisons en peu d'heures un si grand labeur, que ne pouvions estre en aucune maniere surprins. Je fis en ceste sorte tournoyer la ville au Marquis, lequel estoit logé *chez Guillot le songeur* (a); & me dit le Seigneur Hernandon de Selve, frere du Seigneur Rigomes, qui commandoit le costé de la petite Observance, auquel je parlai le vendredi avant que nous partissions de la ville, à fiance, entre leur logis & le fort de Camolia, que le Marquis estoit entré une fois en tel soupçon, qu'il pensoit qu'il y eust quelqu'un en leur conseil, qui m'advertit de leurs délibérations: voyant que dès lors qu'il avoit desseigné de nous battre, dès-lors on travailloit en cest endroit; car la nuit on entend aisément le bruit. Un si grand re-

(a) Cette expression de Montluc exprime l'embarras du Marquis de Marignan.

muément ne se peut cacher. Et pour ce qu'il me dit qu'il avoit fait un Livre du siège de Sienne , il me pria que je lui voulusse dire comment je pouvois découvrir leur intention. Je lui en dis la vérité.

Mais pour retourner à nostre propos , à la fin le Marquis vint mettre son artillerie sur une petite montagne , entre Porte Oville , & la grande Observance. Ce lieu-là me cuida mettre à deviner à moi-mesme , qui pensois estre si fin ; parce qu'à Porte Oville il y a une grande antiporte fort large , & que les maisons de la ville se touchent presque , n'y ayant que la rue entre deux , n'estant possible de longtemps y faire la retirade nécessaire ; car il falloit abbatre plus de cent maisons , cela me faschoit extremement ; car c'est autant acquérir d'ennemis dans nos entrailles ; car le pauvre citadin qui voit enlever sa maison , pert patience. Je baillai au Comte de Bisque (a) la charge de faire terrasser ceste porte : nous prenions la terre dans des jardins & lieux vacans qu'il y a un peu à main gauche. O le bel exemple que voici , & que je veux coucher par écrit , afin de servir de miroir à ceux qui voudront conserver leur liberté !

(a) Le Comte de Vico.

Tous ces pauvres habitans , fans monstres nul desplaisir ni regret de la ruine de leurs maisons, mirent les premiers la main à l'œuvre, chacun accourt à la besogne. Il ne fust jamais qu'il n'y eust plus de quatre mille ames au travail : & me fust monsté par des Gentils-hommes Siennes un grand nombre de gentils-femmes, portans des panniers sur leur teste pleins de terre. Il ne sera jamais, *Dames Sienneses*, que je n'immortalise vostre nom, tant que le Livre de Montluc vivra; car à la vérité vous estes dignes d'immortelles louanges, si jamais femmes le furent. Au commencement de la belle résolution que ce peuple fist de deffendre sa liberté, toutes les Dames de la ville de Sienne se despartirent en trois bandes : la premiere estoit conduite par la Signora Forteguerra, qui estoit vestue de violet, & toutes celles qui la suivoient aussi, ayant son accoustrement en façon d'une nymphe, court & montrant le brodequin : la seconde estoit la Signora Piccolhuomini, vestue de satin incarnadin, & sa troupe de mesme livrée : la troisieme estoit la Signora Livia Fausta, vestue toute de blanc, comme aussi estoit sa suite avec son Enseigne blanche. Dans leurs Enseignes elles avoient des belles devises : je (14)

voudrois avoir donné beaucoup, & m'en res-souvenir. Ces trois escadrons estoient composez de trois mille Dames, Gentils-femmes ou bourgeoises. Leurs armes estoient des pics, des palles, des hotes & des facines. Et en cest équipage firent leur monstre, & allerent commencer les fortifications. M. de Termes qui m'en a souvent fait le conte (car je n'y estois encore arrivé) m'a asseuré n'avoir jamais veu de sa vie chose si belle que celle-là. Je vis leurs Enseignes depuis. Elles avoient fait un chant à l'honneur de la France lorsqu'elles alloient à leur fortification. Je voudrois avoir donné le meilleur cheval que j'ai, & l'avoir pour le mettre ici.

Et puisque je suis sur l'honneur de ces femmes, je veux que ceux qui viendront après nous, admirent & le courage & la vertu d'une jeune Siannoise, laquelle, encore qu'elle soit fille de pauvre lieu, mérite toutesfois estre mise au rang plus honorable. J'avois fait une ordonnance au temps que je fust créé Dictateur, que nul à peine d'estre bien puni, ne faillist d'aller à la garde à son tour. Ceste jeune fille voyant un sien frere, à qui il touchoit de faire la garde, ne pouvoir y aller, prend son morion qu'elle

met en teste, ses chausses, & un colet de beuffe, & avec son hallebarde sur le col, s'en va au corps de garde en cest équipage, passant lorsqu'on lust le rolle sous le nom de son frere : fit la sentinelle à son tour, sans estre cogne jusqu'au matin que le jour eust point. Elle fust ramenée à sa maison avec honneur. L'après - diné le Seigneur Cornelio me la monstra.

Or pour retourner à nos moutons, il ne fut possible de ce jour-là, ni de la nuit suivante, que le Comte peust faire son terre plain, ni nous aussi la retirade, à laquelle nous travaillions, laissant environ quatre-vingt pas au Marquis s'il y vouloit entrer. Nous avons fait une traverse auprès de Porte Oville : & là nous avons mis trois grandes coulevrines, chargées de ce que j'ai dit. Auquel lieu estoit le Seigneur Cornelio & le Comte de Gayas & trois canoniers qu'avoit laissé M. de Bassompierre. A main droite sur un haut estoit la grand'Observance, entre icelle & les murailles nous avons mis cinq canons farcis de mesme : lesquels ledit Bassompierre commandoit. Or l'un & l'autre estoient si cachez, que l'ennemi n'y pouvoit rien veoir de dessus les colines. Bien s'apercevoient-ils, que haut à l'Observance il

y avoit des gens ; car tousjours ils tiroient-
là quelque coup : mais nous estions tous der-
nier une tranchée qu'avions fait entre l'Ob-
servance & la muraille de la ville, tapis &
couchés : de sorte que ne pouvions estre
vus. Les soldats estoient tout contre les
maisons, ayant fait force de trous en icelles,
pour aller & venir au couvert. Dernier la
retirade, qui n'estoit gueres plus haute que
la hauteur d'un homme, ils estoient aussi
au couvert, sans pouvoir estre vus. Le Sei-
gneur Cornelio estoit aussi couvert à cause
qu'il estoit en bas lieu, & à la couverte d'une
fort espoise muraille, qui touchoit à la Porte
Oville. L'ordre du combat estoit tel.

Le Seigneur Cornelio avoit avecques lui
une Enseigne d'Allemands, deux de François,
quatre d'Italiens, & quatre de Siennois, ayant
le Comte de Gayas avec lui, pour le soulager :
& avec moi à l'Observance, le Reincroc
avec trois compagnies d'Allemands, deux de
François, deux d'Italiens, & quatre Enseignes
Sienneses. En toutes les deux troupes
du Seigneur Cornelio & de moi, il n'y avoit
une seule arquebuse, sinon picques, halle-
bardes, espées à deux mains, encore n'en
y avoit-il pas beaucoup, espées & rondelles,
toutes armes pour nous joindre incontinent

sollet

collet à collet. Ce sont les plus furieuses armes ; car s'amuser à ces escopeteries, c'est temps perdu, il faut se joindre. Ce que le soldat ne veut faire tant qu'il y a des armes à feu ; car il veut toujours porter de loing. Toute la nuit ils mirent les gabions pour vingt & six ou vingt & sept pieces : & au point (a) du jour ils en eurent placés douze, comme ils eussent fait tout le reste, n'eust esté qu'il leur falloit monter sur ceste montagne leur artillerie à bras. La muraille est assez bonne, laquelle, il n'y a pas long-temps, un des deux Papes Pies, qui estoient de la Maison de Picolhuomini, & de l'ordre du peuple, avoit fait faire. Au point du jour ils commencerent leur batterie à un pied ou deux pieds de terre, toujours de loing, & bien près de cent pas. Ce qu'ils faisoient pour couper la muraille par le bas. Et le lendemain matin pensoient avecques le reste de l'artillerie abattre en peu d'heures toute la muraille ; mais pour cela le Comte de Bisquë ne cessoit de remplir toujours ceste antiporte, & nous laissoit des flancs : de sorte que nous pouvions veoir au long de la bresche. Environ midi ils laisserent ceste batterie de bas, & commencerent à battre au milieu de la muraille. Et comme

(a) Le 11 Janvier.

je vis qu'ils commençoient à faire jour, je laissai le Seigneur Cornelio, qui alloit d'un lieu à autre, & prins M. de Bassompierre, & nous en allâmes au fort de Camolia : & de-là nous voyons tout le recul de leur artillerie. Je laisserai ce propos pour achever l'ordre.

Je laissai une compagnie Françoisse au fort de Camolia, une autre à la citadelle, ayant deux compagnies de Siennois avec chascune ; plus les deux compagnies d'Allemands à la grand'place, chascune à part : à porte Saint Marc, une d'Italiens, & tout au long de la muraille vers Fonte-brande, des Siennois, & de mesme vers Porte Nove : ayant donné le mot aux deux compagnies Françoises, que si j'avois besoing d'eux, je les enverrois querir, laissant les Siennois dans la citadelle & dans le fort. Et autant en avois-je dit aux Allemands ; & avois mis en l'ordre que nous changerions de mot de six heures en six heures, tant le jour que la nuit ; afin que quand nous serions au couvert, s'il y avoit aucun traistrès, qui allast en nul endroit où il pourroit avoir intelligence avec les ennemis, tirer les gens de-là, pour affoiblir cest endroit, & s'en aller ailleurs, que homme ne seroit creu, s'il ne portoit le mot chan-

geant, lequel seroit porté aux Siennes par deux des Seigneurs des huit de la guerre, l'un par une moitié de la ville & l'autre par l'autre. Et si ceux-là mesmes n'apportoient le mot, ils ne bougeroient point. J'avois toujours peur que le Marquis eust quelque intelligence à la ville. Voilà pourquoi j'y mis cest ordre. Les Allemans, qui estoient à la place avoient le mesme commandement. Et encore falloit qu'un chef ou sergent des autres le vinst querir. Il fust esleu six sergens de nos compagnies Italiennes & Françoises, lesquels avoient charge, cependant que la batterie & l'assaut se donneroient, d'aller toujours au long de la courtine de la muraille aux quartiers que je leurs avois ordonné, lesquels n'abandonneroient jamais leur quartier. Fust aussi ordonné que à peine de la vie il n'y auroit homme, de quelque nation que ce fust, ni les Siennes pareillement, qui se hazardast abandonner la retirade, estant du nombre de ceux qui y estoient ordonnez pour le combat. Et autant en fust fait tout au long des murailles de la ville. Fust ordonné aussi que des huit Seigneurs de la guerre, les quatre demeureroient toujours avec moi, ou bien avec le Seigneur Cornelio : afin que les deux qui demeureroient avec lui, allassent tous à che-

val chercher le secours, que le Seigneur Cornelio leur droit, avec le mot, pour le secourir s'il en avoit besoin; & les deux miens en feroient le semblable; c'est à sçavoir des compagnies Siënnoises: & les autres quatre iroient aux lieux, où les quatre sergens estoient ordonnez, afin que tous ensemble donnassent courage aux gens, si la necessité le requeroit. Et là où ne se présenteroit aucun besoing, & qu'aucun viendroit à eux avec le mot demander des gens pour secourir, il leur en bailleroit partie & l'autre se garderoit toujours pour deffendre cest endroit. Que les Officiers du Roi comme Controlleurs, Commissaires des vivres, Thresoriers ou Commis seroient ordinairement partie du jour & partie de nuit tous à cheval; allant toujours par la ville (a): & que d'heure en autre un d'eux m'apporteroit nouvelles, comme tout se portoit dans le corps de la ville, & autour des murailles, nous portans toujours assurance d'avoir parlé aux quatre de la guerre, & aux sergens qui estoient députez avec eux. C'est l'ordre que je donnai à tout le moins, dont j'ai souvenance, n'oubliant tous les jours à visiter les compagnies & encourager les habitans de bien faire.

(a) *Et au long des murailles (dit l'Édition de Milan-anges.)*

A présent je retourne à ce que nous fîmes au fort de Camolia. M. de Bassompierre courust chercher un canon, qu'il y avoit à la citadelle ; mais comme il le pensa remuer, le rouage se deffit, & amena un demi canon, qu'un Siennois, que ledit Bassompierre avoit mis à l'artillerie, tiroit ; & en tiroit comme d'une arquebuzé. Il fust aidé d'une troupe de soldats François & de Siennois, qui estoient à la citadelle pour l'amener. Et quant à moi je faisois faire une plate forme aux soldats du fort, ayant une compagnie de pionniers, que je mandai soudain querir. Nous l'eusmes fait en moins d'une heure & demie, où je montai le demi canon. Je donnai dix escus à nostre Siennois, afin qu'il fist de six bons coups de ceste pièce-là, comme il faisoit à la citadelle. Ils avoient mis des gabions au flanc venant devers nous. Bassompierre & moi nous mîmes à main droite. Nous regardions la bale en l'air, comme un chapeau en feu, donnant fort à main droite, le second à main gauche. Je fremissois de despit. M. de Bassompierre m'asséuroit tousjours, que bientôt il prendroit sa mire, & alloit & venoit à lui. Le troisieme donna au pied des gabions, & le quatrieme dans leur artillerie, & y tua force gens ; car tous ceux-là qui aidoient

s'enfuirent derriere une petite maisonnette , qu'il y avoit au cul de l'artillerie. Et alors je l'allai embrasser : & le voyant bien affuté , lui dis : (a) *Fradel mio da li da seno , per dio faccio ti presente d'altri diece scudi , & d'un bichier di vino greco.* Je lui laissai le Capitaine François qui gardoit le fort , pour toujours le favoriser de ce qu'il avoit besoin : & nous retirâmes M. de Bassompierre & moi à nostre lieu. Il y vint une Enseigne d'Alle-mans , qui venoit au long de l'autre gabionnade , Enseigne despliée. Cela pouvoit estre sur les quatre heures. Nous la pouvions voir marcher du derrier de l'Observance ; & ne fust jamais arrivée à l'artillerie , que nostre piece tira , & tua l'Enseigne : & soudain les Allemans en fuite , se retirans là où ils estoient auparavant. Et fit ce Siannois de si grands coups , qu'il leur demonta six pieces de canon : & demeura leur artillerie toute abandonnée jusques à l'entrée de la nuit , sans jamais tirer que deux canons qui estoient couverts de gabions , qui tenoient le flanc vers Camolia : lesquels nostre artillerie ne pouvoit atteindre , parce qu'elle donnoit par dessus , à cause de la hauteur des gabions.

(a) Encore un pareil coup , mon camarade , & je te donne dix autres écus , & un verre de vin grec.

Et entre chien & loup tirerent sept ou huit coups à l'Observance, où nous estions, & aux maisons prochaines; & de toute la nuit ne se tira rien plus. Nous fîmes grand'diligence toute la nuit d'achever notre retirade, & le Comte de Bisque l'antiporte; de sorte que deux heures avant jour tout fust parachevé, & chacun en son lieu, où il devoit combattre. Ce qui nous faisoit tant haster, c'estoit que nous oyons mener un grand bruit à leur artillerie, & pensions qu'ils y menassent l'autre, qui fut cause que je jettai un homme dehors, pour recognoistre leur batterie; lequel nous rapporta, qu'ils avoient coupé plus de quatre vingts pas de muraille a un pan ou deux de terre, & qu'il pensoit qu'en peu d'heures ils l'auroient toute abbatue. De quoi nous ne nous souciasmes pas beaucoup; car nous esperions leur vendre bien cher l'entrée. Et environ une heure avant jour ils cesserent de faire bruit, qui nous fist penser, qu'ils n'attendoient que l'aube du jour pour donner feu. Je montai sur la muraille, ayant le Capitaine Charry avec moi, lequel à toute force m'en vouloit faire descendre, quand l'aube du jour commença à paroistre. Et bientoist après j'apperçus qu'aux fenestres des gabions n'y avoit point d'artillerie, & qu'en lieu d'a-

voir mise l'autre, ils avoient osté celle qui y estoit. Et alors je criai au Seigneur Cornelia que nous estions hors d'affaut, & que les ennemis avoient retiré l'artillerie. Tout le monde commença à monter sur la muraille : & les Siennes à belles injures contre eux, disant en leur Italien : (a) *Coioni, marrani, venete qua vi metteremo per terra vinti brasse di muri*. Ils furent contraints de demeurer trois jours au dessous de la montagne pour r'abiller leurs rouïages, que le demi canon, que nous avions mené à Camolia, leur avoit gasté.

Or comme j'ai escrit, ce Gentilhomme de

(a) *Coioni (Coglioni) Marrani*. Approchez, nous mettrons vingt brasses de mur par terre pour vous laisser entrer.

Tout le monde sçait la signification de *coglione* en Italien, *sot ou lâche, coyon, bélite*.

Quant à *marrano*; ce mot est originairement Espagnol, & très-injurieux dans cette langue, où il signifie, si je ne me trompe, un homme de race *Moresque*, & est l'opposé de *Cristiano vejo*, (vieux Chrétien) qualité dont les Espagnols s'honorent beaucoup.

Il est donc difficile de trouver dans notre langue une injure équivalente à *Marrano*.

Marrano, dans les Dictionnaires Espagnols, signifie au propre, *porc mâle*, & au figuré, *excommunié, maudit* ; en Italien, *infidèle, traître, deloyal*.

la Chambre de l'Empereur avoit tousjours fait le mauvais, mais comme il eust bien reconnu le tout, lui estant remonstré par le Marquis que la retirade & tout ce que je faisois, estoit pour les laisser entrer, & leur donner la bataille dans la ville, (car si je sçavois ce qu'il faisoit, il sçavoit aussi ce que je faisois, tousjours il y a quelque traistre parmi), il fust aussi bien d'opinion avec le Marquis & les autres Capitaines, que la ville ne se prendroit jamais par force, mais qu'il la falloit avoir par famine; & fust d'avis que l'on renvoyast l'artillerie à Florence. Lequel s'en retourna devers son maistre, pour lui compter ce qu'il avoit veu, & que le Marquis ne pouvoit faire autre chose, sinon ce qu'il avoit fait. Je ne sçai s'il lui compta la peur qu'il y avoit eüe; laquelle le Marquis mesme me récita lors que je sortis de Sienne, qui m'accompagna plus de deux milles, & me dit que lors que leur artillerie fust abandonnée, pour le fracas, que nostre demi canon faisoit, il estoit tout au costé de la maisonnette dans sa lictiere, ayant la goutte, & la lictiere estoit à terre; & ce Gentilhomme de l'Empereur parloit à lui ayant les mains sur la courtine d'icelle, & la teste dedans, parlant en secret audit Marquis. Nostre canonnier voyant que l'ar-

tillerie estoit abandonnée, & que tout le monde estoit retiré au costé de la maisonnette, tira une volée contre icelle, de laquelle une partie de la muraille, qui estoit de brique, tomba sur la litiere, dans laquelle ledit Gentilhomme se trouva sur les jambes du Marquis, si estonné que rien plus, & me jura qu'en sa vie il ne pensa mourir qu'alors; & le lui tirerent hors de dessus ses jambes, & lui-mesme à bien grand'peine; car toute la litiere estoit pleine de la couverture de ladicte maison. Et me dit outre ledit Seigneur Marquis, qu'il y eust si grand peur que la goutte le laissa. Car tout ce fracassement tomba sur lui tout à coup, ensemble sur ce Gentilhomme, qui pensoit estre mort. J'ai oui dire que l'appréhension de la mort a gueri des maladies. Je ne sçai si depuis ses gouttes l'ont repris; mais ledit Seigneur Marquis m'assura (a), qu'il ne l'avoit eüe depuis. S'il est vrai ou non, je m'en rapporte.

Ceci pouvoit estre vers la mi-Janvier, & ne tarda pas huit jours, que nous commençâmes à cognoistre, que les Allemans se fa-

(a) M. de Thou dit le contraire, & que sur la fin du siége, le Marquis fut obligé de s'éloigner & d'aller de Montecchio à Belcaro pour changer d'air, étant cruellement tourmenté de la goutte. (T. II, p. 555.)

choient fort du peu (a) de pain, qu'ils mangeoient, n'ayant une goutte de vin, qui estoit le pis. Le Reincroc mesme, qui estoit maladif, ne pouvoit pastir. Il ne se trouvoit rien, sinon quelque peu de cheval ou d'asne. Et commençâmes à regarder le Seigneur Cornelio & moi, quel moyen nous pourrions trouver pour faire sortir ces Allemans : & regardions que s'ils estoient dehors, nous pourrions tenir encore la ville plus de deux mois, là où s'ils ne sortoient nous serions contraints de la rendre. Et advisâmes tous deux d'envoyer un homme secrettement à M. de Strossy, pour lui remonstrer le tout, & le prier de les envoyer querir avec les meilleurs moyens dequoi il se pourroit adviser, dont je lui fis l'ouverture : & lui envoyai le Capitaine Cofseil, qui aujourd'hui porte mon Enseigne, bien embouché. Il le falloit faire passer à grande difficulté : car il falloit combattre deux corps de garde, à cause que le Marquis avoit desja fait grande quantité de tranchées qui venoient jusques auprès de la ville de tous costez.

(a) Ces Allemans sortirent de Sienne, dit Pecci, le 29 Janvier 1555 : ils étoient au nombre de 800 hommes ; pendant six mois qu'ils restèrent dans la ville, ils consommèrent autant de vivres qu'il en auroit fallu pour 3000 Italiens.

Le Capitaine Charry en combattist un , & le Comte de Gayas avec une troupe d'Italiens l'autre : de sorte qu'ainsi qu'ils combattoient , il força la tranchée , & gagna le dernier du camp avec ses guides , & deux jours après retourna en compagnie d'un Gentilhomme Italien , nommé le Capitaine Flaminio , lequel portoit des lettres au Reincroc & aussi à moi , m'escrivant que je le lui envoyasse avec ses compagnies : & qu'il dresserait un camp là où il avoit force cavalerie & gens de pied Italiens. Et que s'il n'avoit un nerf de tramontane (a) , il ne me pouvoit secourir : & qu'il protestoit contre moi , si la cité se perdoit & au Reincroc de fort belles lettres , ayant fort bien fait le bec au Capitaine Flaminio. C'est homme là se mist à lamenter , disant que M. de Strossy le réduisoit à toute extrémité & qu'il lui estoit impossible de passer , sans estre deffait : mais qu'il en parleroit à ses Capitaines : & y eust grande dispute parmi eux. A la fin un de ceux , en qui il avoit plus de fiance , & qui lui servoit de

(a) Les Italiens appellent *Tramontana* le vent qui souffle du nord. Strozzi , par cette expression , faisoit allusion au pays des Allemands qui étoit au nord de l'Italie. (*Voyez les origines Italiennes de Ménage au mot Tramontana.*)

maistre de camp , lui dit qu'il valoit mieux se hazarder les armes en la main pour se sauver , que non de demeurer pour mourir de faim , ou se rendre à leur discretion sous une capitulation , laquelle ainsi comme ainsi falloit qu'elle se fist dans peu de jours. Car il n'y avoit rien plus à manger , & leurs soldats commençoient à murmurer & n'attendoient que l'heure , qu'une grande troupe s'en iroient rendre aux ennemis , qui fust causé qu'ils se resolurent de partir. Le Reincroë n'avoit pas grand tort , estant un perilleux voyage : car au sortir de la porte il falloit combattre force corps de garde d'Espagnols. Et à demi mille de là un autre à une tranchée que l'ennemi avoit faite auprès d'un moulin. Je fis deffendre qu'homme du monde ne parlast de ceste sortie & fis fermer les portes de la ville. Et à l'entrée de la nuit tous arriverent avec leurs bagages à la grande place de Porte-Nove.

Les Siennesois, qui n'avoient rien entendu de ceci, commencerent de s'en aller au palais tous desesperez. Je fis sortir trois troupes , deux de François & une d'Italiens. La premiere menoit le Capitaine Charry : la seconde le Capitaine Blacon, qui est mort à présent en Xaintonge , Huguenot : & la troisieme le Comte

de Gayas. Le Capitaine Charry avoit charge de combattre le premier corps de garde , qui estoit au long d'une grande rue du fauxbourg : le second estoit aux Augustins sur la rue mesme : & le troisieme auprès de Saint Lazare. Ils avoient commandement de moi de ne cesser jamais , jusques à ce qu'ils eussent combattu tous les trois corps de garde. Et le Comte de Gayas prenoit par dehors le fauxbourg à main droite , tout au long des maisons , allant tousjours le petit pas pour les recueillir. La terço de Cecile , estoit à la Chartreuse ayant de fort bons foldats : & le Reinroc au sortir de la porte , prenoit à main droite , entrant dans un vallon , & le Comte de Gayas demouroit sur le haut , allant tousjours le pas , qui faisoit deux effets pour secourir les nostres , comme dist est , & le Reinroc , s'il en avoit besoin , & ainsi commençames à ouvrir la porte , pouvant estre une heure de nuit. Le Capitaine Charry se mist devant : c'estoit lui qui menoit tousjours la feste , Blacon après , le Comte de Gayas après , & puis les Allemans , qui furent incontinent descendus au vallon. Et tout à coup nous entendismes le combat de nos François contre les Espagnols. Le Capitaine Charry mist en route les deux corps de garde l'un après l'autre , jusques à

celui de S. Lazare. Surquoi sortirent ceux de la Chartreuse secourir leurs gens : & vindrent aux Augustins , où Blacon avoit fait alte , attendant le Capitaine Charry : & là se mirent entre deux. Le Capitaine Charry cuida retourner , entendant bien que l'on combattoit Blacon ; & rencontra les ennemis , qui redoubla le combat. Le Comte de Gayas ne le pouvoit secourir , à cause , que je lui avois deffendu expressément qu'il ne s'engageast point au combat , jusques à ce qu'il auroit cognu que les Allemans estoient sauvez : mais à la fin il fallut que tout se messast : car nos deux troupes Françoises lui tomberent sur les bras. Le combat dura plus d'une grande heure. Le Sgr. Cornelio & moi estions hors la porte au rasteau , & n'y avoit rien d'ouvert que le guichet. Et comme les soldats venoient l'un après l'autre , nous les mettions dedans : & tout à un coup ouïmes venir le combat à nous , qui crioit : *France , France !* qui crioit *Espagne !* Voilà tout arrivé auprès du rasteau meslé. Nous avions les torches dans les portes & par le guichet voyons un peu de clarté , & tirions les soldats dedans. Il falloit bien dire qu'en l'une partie & en l'autre y avoit bien des vaillans hommes. Car jamais François ni Italiens ne se jetta de furie sur nous ,

ains tournoient tousjours le visage devant ce rasteau ; & jamais ne se retirerent , sinon à mesure , que nous les tirions dedans. Tous les trois Chefs y furent bleffez : & y perdismes de morts ou bleffez plus de quarante des meilleurs soldats , que nous avions , François & Italiens. Et à la fin nous eufmes le reste de nos gens dedans. Et pource qu'avant la sortie , les Siennes estoient estonnez de ce que les Allemans s'en alloient ; je fis aller le Seigneur Cornelio tout autour des gardes , & par les forts , pour reconforter (a) nos gardes : car personne ne sçavoit que les Allemans s'en deussent aller : & moi m'en allai au palais , & trouvai tous les Seigneurs bien estonnez. Et alors je commençai à leur remontrer ce qui s'ensuit :

» Je vois bien , Seigneurs , que vous vous
 » estes assemblez ici pour la sortie des Al-
 » lemans , & que vous estes entrez en
 » crainte & en soupçon , que pour leur
 » départ la cité se perde , je vous dis que
 » c'est la conservation d'icelle , & non la

(a) Pecci prétend , au contraire , que Montluc & Bartholomeo Cavalcanti , afin de persuader que Strozzi vouloit venir au secours de Sienne , montroient les lettres de ce Général , qui ordonnoit à Montluc de lui envoyer les Allemans.

» perte. Car leurs six Enseignes despensoient
 » plus que les douze Italiennes & Françoises.
 » D'autre part vous avez entendu que les
 » dits Allemans commençoient desja à mur-
 » murer, ne pouvant plus pastir. Je pré-
 » voyois assez que leurs Capitaines mesmes
 » n'en fussent pas esté maitres, ayant crainte
 » qu'ils se rendissent aux ennemis. Vous
 » avez entendu depuis cinq ou six jours,
 » que les ennemis crioient auprès de nos
 » murailles que nous estions perdus, & que
 » nos Allemans feroient bientost avec eux.
 » Cela ne venoit pas des Capitaines : mais
 » du commun qui ne pouvoit plus pastir.
 » Or, Seigneurs, si vous vous esbaysez à
 » présent pour leur allée, on diroit que
 » votré hardiesse ni la nostre ne dépendoit
 » que de la leur : & pour les honorer à eux
 » nous nous deshonorerions nous-mesmes.
 » A quoi je ne consentirai jamais : car
 » vous sçavez que tous les grands combats,
 » qui se font faits en ce siege, vous & nous
 » les avons faits, & ne sont jamais sortis
 » dehors, qu'un seul coup, que maugré
 » moi le Colonel Reincroc voulust faire
 » sortir ses gens sous la conduite de son
 » nepveu, & de son Maistre de camp, qui
 » ne vouloit avoir personne d'autre nation

» que de la fienne : & vous vistes comme
» bientoſt ils furent renverſez juſques au
» dedans du foſſé du ravelin de Porte-Nove.
» Et ſi par fortune je ne m'y fuſſe trouvé,
» qui fis ſortir le corps de garde Italien, il
» n'en fuſt eſchappé un ſeul. Je ne les veux
» pas blaſmer, mais ils ſont meilleurs pour
» une bataille, que pour un ſiege. Or donc-
» ques, Seigneurs, pourquoi entrez vous en
» crainte pour leur ſortie. Je vous veux dire
» encore une autre choſe, que quand j'en au-
» rois envoyé les douze compagnies, qui me
» reſtent en ceſte ville, encore entrepren-
» drai-je de garder voſtre cité, avec vous
» autres ſeulement, pourvu que les chefs me
» demeuraffent, pour me ſoulager. Il faut
» faire par tout vos Enſeignes, n'ayant que
» deux nuits de franches, & les noſtres n'en
» auront qu'une : & que nous commencions
» à retrancher noſtre pain à quatorze onces,
» & vous autres à dix. Et faut mettre les bou-
» ches inutiles hors la ville, & commet-
» tre ſix perſonnages pour faire la descrip-
» tion d'icelles demain meſme, ſans eſ-
» pargner perſonne quelconque, & promp-
» tement les mettre dehors, & ainſi nous
» prolongerons noſtre pain trois mois, qui
» ſera le tems que le Roi nous pourra ſe-

» courir, mesmement à présent que le prin-
 » tems vient. Cessez donc d'avoir peur, ains
 » au contraire, prenez ce que j'ai fait pour
 » vostre salut. Si je l'ai fait sans le communi-
 » quer au Sénat, ce n'est pas par mauvaise
 » volonté, mais pour tenir secret ce départ,
 » qui estoit fort dangereux, comme vous
 » avez peu voir, ayant esté forcé de faire
 » jouer ce personnage à M. de Strossy,
 » pour me délivrer de ces gens qui ai-
 » ment trop leur ventre.

Ayant entendu ma remontrance, ils me prièrent d'aller reposer, & qu'ils mettroient le tout en délibération, me remerciant bien fort du bon confort & conseil que je leur donnois. Le matin toute la harangue que je leur avois faite fust sceüe par la cité, & ne se parla plus de crainte aucune. Or ils ne se peurent bonnement accorder aux bouches inutiles, pource que l'un vouloit favoriser l'autre, & me créèrent par balotte leur Dictateur général pour l'espace d'un mois : de sorte que le Capitaine du peuple ni le Magistrat, pendant ce temps, ne commanderent jamais rien, ains moi absolument tenois le rang & l'estat, que faisoient anciennement les Dictateurs Romains (15). Je créai six Commissaires pour faire la description des bou-

ches inutiles , & après baillai ce rolle à un Chevalier de Saint-Jean de Malte , accompagné de vingt-cinq ou trente soldats , pour les mettre dehors , ce qui fust faist dans trois jours après que j'eus baillé le rolle. Et si n'estoit que j'ai bon temoignage des Siennes & des officiers du Roi , & Capitaines qui estoient dans Sienne , je ne mettrois ceci par escrit , craignant qu'on dit que je fusse un menteur : c'est chose qui est véritable. Je vous dis , que le rolle de bouches inutiles se monta à quatre mille & quatre cens ou plus : que de toutes les pitiez & défolations que j'ai veu , je n'en vis jamais une pareille , ni n'en verrai à l'advenir à mon advis. Car le maistre falloit qu'il abandonnast son serviteur qui l'avoit servi long-temps : la maistresse sa chambriere , & un monde de pauvres gens , qui ne vivoient que du travail de leurs bras. Et par trois jours ceste defolation & pleurs dura. Ces pauvres gens s'en alloient à travers des ennemis , lesquels les réchaffoient vers la cité. Et tout le camp demeuroit nuit & jour en armes pour cest effet : car ils nous les rejettoient jusques au pied des murailles , afin que nous les remissions dedans , pour plustot manger ce peu de pain qui nous restoit , & voir si

la cité se voudroit revolter, pour la pitié de leurs serviteurs & chambrières : mais cela n'y fist rien, & si dura huit jours. Ils ne mangeoient que des herbes, & en mourut plus de la moitié ; car les ennemis les tuoient, & peu s'en sauva. Il y avoit un grand nombre de filles & belles femmes : celles-là avoient passages ; car la nuit les Espagnols en retiroient quelques-unes de celles-là pour leur provision : mais non que le Marquis le sceust, car il leur alloit de la vie, & quelques hommes forts & vigoureux qui passoient & eschappoient la nuit, mais tout cela ne venoit pas à la quarte part ; car le demeurant mourust. Ce sont des loix de la guerre. Il faut estre cruel bien souvent, pour venir à bout de son ennemi. Dieu doit estre misericordieux en nostre endroit, qui faisons tant de maux.

Vous, Gouverneurs & Capitaines des places, si vous ne le sçavez, apprenez ces ruses. Ce n'est pas tout d'estre vaillant & sage, il faut estre fin & advisé. Si j'eusse prié le Reincroc de sortir, il en eust esté mal content, & m'eust reproché que je l'envoyois à la boucherie. J'y procédai plus sagement, m'aidant de l'authorité de M. de Stroffy. Je ne

taschois qu'à gagner temps pour ennuyer mon ennemi, & donner loisir au Roi de nous aider ; mais comme j'ai dit ; il couroit au plus pressé. Plus touche la peau que la chemise. Ne craignez de vous descharger des bouches inutiles, estoupez (a) les oreilles aux cris. Si j'eusse cru mon courage, je l'eusse fait trois mois plustost ; peut-être que j'eusse sauvé la ville : ou pour le moins j'eusse amusé mon ennemi plus longuement. Cent fois je m'en suis repenti.

Le Marquis ayant veu que j'avois mis les Allemans dehors, lesquels furent la pluspart deffaits par les chemins, & à leur grande faute, laquelle je ne veux escrire ici, car ils ne furent pas deffaits aux environs de Sienné, mais ailleurs par les chemins, où la peur leur print sans grande raison : voyant aussi que j'avois jetté les bouches inutiles dehors, & que toutes ces deux choses prolongeoient le siege long-temps, avecque le retranchement de nostre pain qu'il sceust par ceux qui estoient sortis, cela le fist penser à quelque autre remede pour nous avoir, craignant que sur le printemps il survinst quelques neiges (b), comme souvent il advient en

(a) Bouchez.

(b) Probablement Montluc veut parler des débordes

ce temps en ce quartier-là : & que si cela advenoit, il falloit qu'il levast le siege, s'en allant par les villes pour manger ; car presque il estoit en aussi grande nécessité que nous. Et mangeoient les soldats de son camp des mauves & autres herbes aussi bien que nous ; parce que bien souvent la munition ne pouvoit arriver à temps ; car elle venoit devers Florence, là où il y a trente milles, & sur des petits asnes, sauf cent mulets ; & falloit qu'ils portassent à manger pour aller & venir, qui estoit cinq ou six jours. Et à chaque voyage en mouroit tousjours une partie par le chemin ; car de trouver une seule herbe, ni foin, ni paille, ni grain, il ne s'en trouvoit plus, & moins personne qui y habitast, ni à dix milles près du chemin. Et toute sa cavalerie estoit encore dix milles par de-là Florence, sauf la compagnie du Seigneur Cabri, nepveu du Marquis, qui estoit de cinquante chevaux : & falloit que de quinze en quinze jours se rafraischist des autres cinquante, qui se tenoient à Bonconvent. Et si Dieu nous eust voulu donner un peu de neige, seulement pour huit jours, leur camp estoit contraint mens que la fonte des neiges des montagnes pouvoit occasionner.

de se rompre. Toutes ces choses mirent le Marquis, pour abbreger la guerre, en une opinion, c'est de trouver le moyen de mettre division entre les parts (a) dans la ville, nous voyant foibles, sçachant bien qu'encore que nous eussions douze Enseignes, il n'y avoit pas dix - huit cens hommes, & , par l'avis des Siennesis bannis de la cité, qui estoient près du Marquis, fust trouvé invention de gagner un citadin de la ville, nommé Messer Piedro (b), qui estoit borgne, & de l'ordre du peuple, qui estoit l'ordre de qui nous nous fions le plus, joint avec l'ordre des réformateurs, & ce par le moyen des petits garçons qui alloient chercher des herbes au long des prez de la riviere de la Tresse, avecques des petits sacs : & fist tant le Marquis qu'il le convertist à estre traistre. Et la forme de ce faire fust, que Messer Piedro recevroit plusieurs blancs signez de ces Siennesis qui estoient avecques le Marquis, là où lui-mesme coucheroit les lettres.

Le fond de ce fait est tel, qu'il falloit que ledit Messer Piedro couchast dans les lettres ces mots, comme il trouvoit estrange

(a) Entre les partis.

(b) Pecci ne fait point mention de la trahison de ce Piedro.

qu'ils se laissoient tromper si ouvertement au Seigneur de Montluc, & que les enfans pouvoient bien cognoistre que toutes les assurances qu'il leur donnoit que le Roi les secoureroit, n'estoient que bayes & tromperies, & qu'encore qu'il fust esté banni de la cité, neantmoins il regrettoit infiniment de la veoir perdre les larmes aux yeux, & que s'ils vouloient faire sortir un homme pour aller jusques à Rome entendre si le Roi faisoit armée pour les secourir, ils cognoistroient la tromperie & cautelle dont j'usois en leur endroit : & qu'il les prioit de ne se laisser conduire au dernier morceau : & que s'ils le faisoient, ils n'en échapperoient que par leurs testes, & la ruine de leurs biens, femmes & enfans : & qu'il y avoit moyen encore de faire leur appointment avecques l'Empereur, que par le moyen du Marquis, s'ils le vouloient mettre dans leur ville, qui estoit chose bien aisée, s'ils se vouloient tenir & accorder avecques aucuns de la cité qui desja leur avoit promis : & que pour sçavoir qui estoient ceux de l'intelligence, il falloit qu'ils allassent veoir à une telle rue : & là où on verroit une petite croix blanche au bas de la porte de la maison, celui-là estoit de leur intelli-

gence. Ce mechant borgne faisoit bien son office, & adressoit ses lettres à un de ceux de qui nous avions fiance, estant bien certain que celui-là porteroit la lettre au Magistrat, & qu'incontinent le Magistrat enverroient le matin en la rue qu'il nommoit en la lettre, & qu'il prendroit le Gentilhomme de la maison où la petite croix se trouveroit. Tousjours il s'adessoit de faire la croix à quelque maison de l'ordre des Noves, & des Gentils-hommes, pource que les autres deux ordres les tenoient pour suspects. Et pensoit le Marquis que tout incontinent que celui-là seroit prins, cognoissant l'humeur des Siennesis, & la grande haine qu'ils se portoient les uns & les autres, ils l'ameneroient sans autre forme de justice sur l'eschaffaut ; & que par ce moyen-là, ces deux ordres des Noves & Gentils-hommes entreroient en une grande contention & desespoir, & que pour sauver leurs vies seroient contraints de prendre les armes & se rendre maistres d'un canton de la ville près les murailles, pour tenir la main aux ennemis, afin qu'ils peussent entrer dans la ville.

Or commença ledit meschant borgne à forger la premiere lettre : & de nuit la va mettre sous la porte de la maison d'un des

Gentils-hommes qui n'estoit point soupçonné : & fist la croifette en une autre rue à la maison d'un des plus riches Gentils-hommes de l'ordre des Noves, & le matin le Gentilhomme à qui la lettre s'adressoit, trouva icelle dans l'entrée de sa maison, & soudain la leust, & la porta au Magistrat, & incontinent qu'ils l'eurent veue me l'envoyerent par Messer Hieronyme Espano, & me manderent qu'ils avoient mis en délibération d'aller prendre ledit Gentilhomme, & l'amener tout droit à l'eschaffaut. J'envoyai les Sieurs Cornelio & Bartholomé Cavalcan (a)

(a) Bartolomeo Cavalcanti, Gentilhomme Florentin; il étoit Maître-d'Hôtel de Henri II.

Lucrece Cavalcanti, sa fille, fut Dame d'honneur de Catherine de Medicis. Elle épousa Albizzo Del Bene, Seigneur du Person, & Pannetier du Roi.

Bartolomeo, dit Baccio Cavalcanti, d'une ancienne Maison de Florence, qui se prétend originaire d'Allemagne, d'où elle passa en Italie avec l'Empereur Charlemagne, né au commencement de l'année 1502, mécontent du Gouvernement de Florence, après la mort d'Alexandre de Medicis, en sortit avec le Cardinal Salviati, & vint à Rome, où il s'acquit la bienveillance du Pape Paul III. Après sa mort, il s'attacha au Cardinal Farneze, son neveu, & le suivit à Avignon, où ce Cardinal fut nommé Légat. Il se trouva ensuite à Sienne auprès du Cardinal de Ferrate, qui, lorsqu'il

devers eux, les prier de ne mettre point la main si-toft au fang, & que ceci pourroit bien estre des inventions du Marquis, pour nous mettre en division, & qu'ils le pouvoient bien mettre en prison, ce qu'ils firent. Deux jours après voici une autre lettre trouvée en mesme sorte à la maison d'un Gentilhomme de l'ordre des Noves, qui n'estoit point suspect, & la croifette à un de l'ordre des Gentils-hommes. Alors la furie commença si grande, qu'il me fallust aller au Palais moi-mesme, & à peine peus-je obtenir ceste grace, que pour cinq jours on dilayast, pour voir si pendant ce temps Dieu nous envoyeroit la cognoissance de ce fait. Toute la ville estoit esmeue, & ne se parloit d'autre chose que de faire couper testes. Comme je veux que Dieu m'aide, il m'alloit toujours au-devant que c'estoit une cautelle du Marquis, car je sçavois à qui j'avois affaire. Je priai Messer Bartholomé Cavalcan, qu'il

partit de cette ville, le laissa avec Montluc. Lucrece Cavalcanti, sa fille, fut Dame d'honneur de Marie de Médicis, femme de Henri IV, sans doute après l'avoir été de Catherine. Baccio Cavalcanti étoit homme de lettres, & qui a fait quelques ouvrages. (*Gammurini, Hist. Genealog. delle famig. Toscanę ed Umbre, in-fol. T. III.*)

ne cessast jour & nuit d'aller voir lesdits Gentils-hommes & Bourgeois de l'ordre des Gentils-hommes, & des Noves, à qui le malheur touchoit, les prier qu'ils ne se désespérassent point, & que je garderois bien qu'on ne mettroit point la main au sang, & que je n'adjousterois point de foi à toutes ces lettres, ni croix. Le Sieur Cornelio m'y secouroit fort aussi; car il avoit bien bonne part en la cité, à cause de M. le Cardinal de Ferrare, près lequel il avoit tousjours demeuré, tant qu'il demeura en la cité.

Or à trois ou quatre jours de-là, pensant que la furie seroit passée, voilà une autre lettre & une croix trouvée en mesme forme des autres; & alors tout le monde perdit patience, & les vouloit-on mener tous trois sur l'eschafaut. Je courus au Palais, menant le Sieur Cornelio & le Sieur Bartholomé avec moi. Allant au Palais il me vint en l'esprit qu'il falloit rompre ce coup par le moyen de la dévotion: & comme je fus au Palais trouvai desja presque toute la grande salle pleine de gens de l'ordre du peuple & des reformateurs. Et dès que j'entraï en la salle du Magistrat, tous commencerent à me crier qu'il n'estoit plus temps de dissimuler, &

qu'il falloit faire justice. Et alors ayant prins place, je parlai à eux en telle maniere en langage Italien, comme les autres fois.

« Seigneurs, depuis le temps que j'ai eu
» cest honneur de commander en vostre cité,
» par le commandement du Roi mon Maistre,
» vous n'avez rien entrepris, soit pour le
» fait de la guerre, soit pour la conduite
» de vostre ville, sans me le communiquer,
» & prendre advis & conseil de moi. En
» quoi j'ai esté si heureux, par la volonté
» de Dieu, que je ne vous ai conseillé chose
» aucune, qu'elle n'ait réussi à vostre bien,
» honneur & profit, comme je ne voudrois
» faire, n'ayant pas plus à cœur mon salut
» & ma vie, que la vostre propre. Or, Mes-
» sieurs, puisque j'ai esté si heureux & si
» fortuné que de vous avoir tousjours donné
» des conseils salutaires & profitables, je
» vous supplie en avoir la mesme opinion,
» & me croire en un affaire si important qui
» se présente, lequel à mon advis trouble
» grandement vos entendemens. Je vous de-
» mande un don les mains jointes, & au nom
» de Dieu, que vous vous gardiez sur toutes
» choses de mettre la main au sang de vos
» citoyens, jusques à ce que la vérité soit
» du tout descouverte; laquelle ne peut estre

» longuement cachée : on a beau couvrir le
» feu, la fumée en sortira. Aussi on a beau
» le masquer & desguiser ce fait, la vérité
» paroistra. Tout le monde (& croyez-moi)
» ne me sçauroit faire croire que ceci soit
» autre chose qu'une ruse & cautelle du
» Marquis. Il considere que la peau du lyon
» ne lui sert de rien, il a vestu celle du
» renard afin de pouvoir venir à bout de
» son dessein. Or il ne sçauroit mieux faire,
» ne plus finement en user qu'en jettant la
» division parmi vostre cité. Et comment la
» peut-il mieux semer, si ce n'est en vous
» persuadant qu'il y a des traistres parmi
» vous, & dans vos murailles, sçachant
» bien que cela vous occasionnera, non-
» seulement de les emprisonner, mais en-
» core de les faire mourir, & par leur mort
» mettre la cité en trouble ? car le sang ne
» peut mentir. Les parens porteront la mort
» de leur parent, quand bien elle seroit
» juste, avec douleur & desplaisir, & taf-
» cheront à se venger. Bref, vous voilà des
» ennemis domestiques, plus dommagea-
» bles que ceux de dehors : vous voilà en
» peine de songer à la mort des vostres, au
» lieu de penser à celle de vos ennemis. Voyez
» donc Messieurs, quel aise, quel plaisir,

» & quel contentement vous donnerez à
» vos ennemis, quand ils sçauront que vous
» songez à faire couper testes, & encore
» de ceux que j'oserois dire & jurer sur
» mon ame estre innocens. Quoiq' il en soit,
» l'attente ne vous peut estre dommageable;
» car ils sont en vos prisons. Vous estes
» assurez d'eux, vous faites bonne garde.
» Je veillerai de mon costé, pourquoi vous
» hasterez-vous de les faire mourir? A l'hon-
» neur de Dieu, croyez-moi, vous ne vous
» en repentirez pas. Je n'y ai point d'int-
» térest que le vostre, ayons recours à Dieu
» en une telle nécessité. Commandez que
» tout le Clergé de vostre ville dès demain
» ordonne une procession générale par toute
» la ville, & qu'il soit enjoint à tout le
» monde de s'y trouver, & qu'on se mette
» en prieres : afin qu'il plaise à Dieu nous
» faire tant de grace de descouvrir la vérité
» de ce fait, & la trahison s'il y en a, ou
» l'innocence de ces prisonniers. Je m'as-
» seure que Dieu nous exaucera, & que bien-
» tost vous en serez esclâirci : lors vous
» pourrez faire justice si la cause y escheoit,
» & procéder contre les coupables. Mais
» avant cela, sur la colere mettre la main
» au sang de vos citoyens sans avoir bien
» pesé

» pesé toutes choses, il me semble que vous
 » ferez très - mal, & ferez cause d'un grand
 » malheur en vostre cité. Messieurs, la seule
 » affection que j'ai au bien de vostre service,
 » & à vostre salut & conservation, me fait tenir
 » ce langage, & vous supplie me faire ce plai-
 » sir, de supercéder pour quelques jours,
 » lesquels cependant nous employerons en
 » prieres & oraisons. »

Un murmure courut lors par la salle, les uns disant oui, les autres non ; car tousjours y a-t-il des contredifans. Mais enfin mon advis fut suivi : & soudain les Eglises adverties, & tout le peuple, afin de s'ap-prester pour aller le lendemain en procession générale faire prieres à Dieu ; car de jeusnes nous en faisons assez. Je me trouvai à la procession & tous les Capitaines, ensemble tous les Seigneurs & Dames de la ville, les parens des prisonniers suivans ploroient, bref toute la ville ce jour-là & le lendemain fut en dévotion & oraisons, faisant chacun prieres à Dieu, qu'il nous fit la grace de descouvrir la verité de ceste trahison. Cependant je ne dormois pas ; car la nuit le Sieur Cornelio & moi discourusmes comment ceste pratique du Marquis se pouvoit faire. J'arraisonnois à part moi, puisqu'il en estoit

venu si avant , que celui qui menoit la marchandise ne s'arresteroit pas là , & que le Conseil de la ville ne seroit pas si secret, qu'il n'eust advis de ce qui avoit esté conclu ; car à ces grandes assemblées , il y a tousjours quelque parleur : & cognus bien que j'avois fait un erreur d'avoir tout haut dit que j'estois assureé que c'estoit une ruse du Marquis ; car il estoit à craindre que cela ne fit tenir en cervelle son conducteur. Or puisqu'il y avoit apparence qu'il nous donneroit avec ses lettres & bultins quelque nouvelle alarme , je m'advifai de faire aller de nuit par la ville quelques hommes le plus coyement (a) qu'on pouvoit , pour voir si rien se descouvroit. Et ainsi fimes faire la sentinelle deux nuits. Le jour je faisois amuser le peuple aux processions par les paroisses. Et lors que quelqu'un de la Seigneurie me venoit dire que c'estoit perdre temps , qu'il falloit faire justice , je le priois d'avoir patience , l'assurant que je commençois à descouvrir quelque chose ; car il en falloit ainsi user , pour retenir la fureur du peuple.

Or la troisieme nuit après , environ une heure avant minuit , voici passer ce Messer Pedro , qui s'arresta devant une maison , &

(a) Le plus secrettement.

mit la main à la fenestre, laquelle estoit basse & la trouva fermée. Or l'une des trois lettres se trouva avoir esté mise par une fenestre basse, comme estoit celle-là. Lors il mit le genou à terre, & par dessous la porte mit la lettre tant avant qu'il peust allonger le bras, puis s'en va au long de la rue. Un Gentil-homme qui estoit au guet, incontinent va après lui, & le prenant par le bras, lui dit (a) *che fete voi* : l'autre lui respond : (b) *io son Messer Pietro*. Il ne me souvient du furnom de ce meschant. Il le reconnut, & lui dit *dove andate* (c), lequel lui répondit, *me ne vo a la guardia* (d) : le Gentilhomme lui respondit, (e) *adio, adio* : Puis ayant heurté fit ouvrir la porte, & trouva la lettre qui parloit comme les autres. Incontinent il la porta au Magistrat, lequel m'envoya deux de leur Conseil, me faire entendre le tout. Ils allerent faire lever le Sieur Cornelio, qui vint avec eux, & fut arresté que les portes ne s'ouvreroient point le matin ni les gardes & sentinelles ne bou-

(a) Qui êtes-vous ?

(b) Je suis Messer Pietro.

(c) Où allez-vous ?

(d) Je m'en vais au corps-de-garde.

(e) Adieu, adieu.

geroient qu'il ne fut prins. Et sur le matin le Sieur Cornelio s'en iroit environner la maison avec cent hommes par devant & par derriere. Le Sieur Cornelio le cognoissoit, & comme il eust départi ses gens, il heurta à la porte, & le trouva encore au lit; & tout incontinent ils m'advertirent de la prinse. Et pource que le terme de ma dictature estoit passé, j'usois de prieres comme auparavant, & leur requis que tout incontinent il fut mis sur la gehenne, car il nioit la lettre, & n'avoit veu aussi le Gentil-homme de toute ceste nuit. Et comme il fut sur la gehenne, il pria de ne le tourmenter plus, car il vouloit confesser la vérité, ce qu'il fit au long, & les pratiques du Marquis pour mettre la division dans la ville. Sur la chaude (a) l'on le vouloit faire pendre aux fenestres du Palais; mais je les priai de ne le faire encore, & fut mis en une basse fosse. Et priai le Capitaine du peuple de me vouloir bailler les trois Gentils-hommes prisonniers, car je voulois parler à eux à mon logis; ce qu'ils firent.

Le Sieur Cornelio & Bartholomé Cavalcan les amenerent. Et comme ils furent au logis, je leur remontrai qu'ils ne devoient aucunement sentir mauvais gré au Senat de ce qu'il les avoit fait prendre, estant les

(a) Dans le premier moment.

affaires réduits à tels termes, que le pere ne se devoit fier du fils, ni le fils du pere, puisqu'il y alloit de leurs vies & de leurs biens, & qu'ils allassent au Magistrat le remercier affectueusement de ce qu'ils n'avoient pas fait justice d'eux, ains qu'ils avoient eu la patience jusques à ce que Dieu auroit fait cognoître la vérité. Ils me respondirent qu'ils ne feroient pas cela; car ce n'estoient pas eux qui leur avoient sauvé la vie, mais que c'estoit moi, & qu'ils vouloient remercier Dieu & moi, & non eux. Il nous cousta à tous trois plus-d'une heure à les convertir. Je leur remontrai que s'ils ne le faisoient, ce seroit accomplir ce que le Marquis desiroit, qu'ils demeurassent en haine mortelle, & en division. Et tout ce que je pouvois imaginer, qui pouvoit servir à les y faire aller, je le leur disois pour les humilier. A la fin se recognoissans grandement obligez à moi de ce que je leur avois sauvé leurs vies, ils me promirent de le faire, & les y accompagnerent le Sieur Cornelio & Messer Bartholomé à ma requeste, car je craignois qu'ils s'en dédissent par les chemins. Et comme ils furent devant le Magistrat, un d'eux parla pour tous trois, remontrant leur innocence & le tort qu'on

leur avoit fait, duquel ils ne se vouloient ressouvenir, veu la nécessité du temps & l'estat de la cité, les suppliant affectueusement les vouloir tenir pour leurs bons citadins & amis, & pour loyaux à leur république. Et afin qu'à l'advenir eux & leur postérité n'en fussent remarquez, qu'ils leur pleust leur en bailler patentes scellées de leur grand scel. Et alors le Capitaine du peuple leur fit une grande remonstrance, par laquelle il les prioit les excuser : qu'estant question du salut public, ils avoient esté contrains fermer les yeux à l'intérest particulier; & veu l'importance de l'affaire, en faire la recherche; mais qu'on les tenoit pour gens de bien, & bons citoyens. Sur quoi ils descendirent tous de leur siege, & les embrasserent. Messer Bartholomé Cavalcan me dit que la pluspart s'estoient mis à pleurer, & ainsi se retirèrent en leurs maisons.

Et pource que ce meschant borgne estoit de l'ordre du peuple, qui estoit la plus grand'part, & là où il y avoit plus de gens de guerre, j'eus crainte que si l'on le faisoit mourir, que ceux de son ordre nous levassent quelque bruit par la ville, disant qu'on cognoissoit bien à ceste heure de quel ordre estoient les traistres, & que cela pourroit

estre cause de leur faire mettre la main aux armes. Qui fut cause que je fis requeste à tout le Sénat me donner sa vie : & le bannir à perpetuité , afin d'affoupir toutes choses : & que le Marquis ne peust dire, que rien de son dessein eust succédé, non plus que ses entreprises par les armes. Et voilà comme le tout fut descouvert & assoupi : car le Sénat m'accorda ma priere. Je me suis souvent estonné comment je fus si sage & si modéré en une affaire si importante, veu qu'il estoit raisonnable d'en faire un exemple. Mais cela eust apporté peut-estre plus de mal que de bien. Il ne faut pas tousjours estre si aspre, voyant les autres si eschauffez après le sang de ses prisonniers, cela me refroidissoit. Ne vous laissez pas, mes Gentilshommes, qui aurez charge des places, emporter à la premiere apparence des choses qu'on vous dira. Songez & pesez les circonstances, rompez les desseins du peuple, que vous commanderez sous quelque prétexte, comme je fis, Pamulant à nos processions : non que cela fut mal fait, mais je voulois voir si le temps decouvriroit quelque chose. Si j'eusse permis la mort de ceux-ci, leurs parens eussent, peut-estre esté poussez de quelque esprit de vengeance. Taschez par tout à entretenir l'u-

nion de ceux que vous commandez , comme je fis en ceste ville-là où tout fut rapaisé & accommodé. Et aussi songez à quel ennemi vous avez affaire , car vous pouvez penser qu'il ne laisse pierre à remuer ni artifice , pour mettre la division dans la ville. Ainsi , ai-je oui lire toutesfois dans Tite-Live , qu'Hannibal , ce grand Capitaine , faisoit pour mettre de la division parmi les Romains. Il faut que vostre prudence & sagesse , Gouverneurs des places , sçachent discerner si cela a de l'apparence , si celui qui est accusé est homme de pratique , de moyen , & s'il a rien fait , qui puisse approcher de celá. Si en le prenant on pourra cognoistre à sa contenance quelque peur , ou en ses responcez quelque variation. Vous devez en cela estre sages & discrets : & penser qu'il n'y a rien plus aisé que de calomnier un homme. Dieu merci tout se passa avec douceur : & les prisonniers & leurs parens me vindrent remercier.

Or après que le Marquis eust perdu toute son escrime & toutes ses ruses , il nous laissa en paix , ne s'attendant nous avoir , qu'au dernier morceau de pain : & commençasmes à entrer au mois de Mars , nous ayant tout failli (16) : car de vin il n'y en avoit une seule goutte en toute la ville , dès la demi-Février.

Nous avons mangé tous les chevaux, ânes, mulets, chats, & rats, qui estoient dans la ville. Les chats se vendoient trois ou quatre escus, & le rat un escu. Et en toute la cité n'estoit demeuré que quatre vieilles jumens, si maigres que rien plus, qui faisoient tourner les moulins, deux que j'avois, le Controlleur la Moliere le sien, & l'Espine Thrésorier le sien, le Seigneur Cornelio une petite haquenée baye, qui avoit perdu la vue de vielleffe, Messer Hieronyme Espano un cheval turc, qui avoit plus de vingt ans. Voilà tous les chevaux & jumens, qui estoient demeurez dans la ville, en ces extremitez plus grandes que je ne vous sçaurois représenter. Car je crois qu'il n'y a rien si horrible, que la famine. De Rome en hors l'on nous donna quelque espérance de secours, & que le Roi envoyoit M le Marechal de Brissac nous secourir, qui fut cause que nous accourcismes nostre pain à douze onces les soldats, & les gens de la ville à neuf; cependant peu à peu nous perdions plusieurs habitans & soldats, qui tomboient morts sur la place en cheminant, de sorte qu'on mouroit sans maladie. A la fin les Medécins cogneurent que c'estoit les mauves qu'on mangeoit : pource que c'est une herbe qui lasche l'estomac, &

garde de faire digestion. Or n'avions nous autres herbes au long des murailles de la ville, car tout estoit mangé, encore n'en pouvoit-on avoir, sans sortir à l'escarmouche : & alors tous les enfans & femmes de la ville sortoient au long des murailles. Mais je vis que j'y perdois force gens, & ne voulus plus laisser sortir personne. Or d'oüir plus nouvelles de M. le Marechal n'y avoit plus remede : car les tranchées venoient jusques auprès des portes. Lesquelles tranchées le Marquis avoit fait redoubler, pour crainte que nous sortissions à la désesperade sur lui, & lui donnissions la bataille, comme autrefois avoient fait les Siennesis ès guerres qu'ils avoient euës, comme eux-mêmes racontotent.

En cest estat nous trainasmes jusques au huitieme d'Avril, que nous eusmes perdu toute esperance. Alors la Seigneurie me pria ne trouver mauvais, s'ils commençoient à penser à leur salut. Et voyant qu'il n'y avoit plus remede, si ce n'est de nous manger nous-mêmes, je ne leur peust dénier, chargeant de maledictions ceux qui engagent les gens de bien, & puis les laissent là. Je n'entendois pas parler du Roi mon bon Maistre, il m'aimoit trop, mais bien de ceux qui le conseil-loient mal à son advantage. J'ai tousjours

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC.

veu plus de mauvais Conseils que de bons près les Rois. Ils envoyerent un des leurs devers le Marquis, pour le prier de leur donner un sauf-conduit, pour deux de leurs gens, qu'ils lui vouloient envoyer, ce qu'il fist, & commencerent à capituler. Le Marquis leur y aida fort, & commencerent à entrer en grande fiance de lui : car il voyoit que de faire saccager ceste ville, & la faire ruiner, cela n'apportoit profit à l'Empereur ni au Duc de Florence, & que cela ne seroit que le gain des soldats. D'autre part il craignoit que si les Siennes ne pouvoient avoir aucune composition, que nous sortissions sur lui à la désespérance, ayant desja perdu plus de la tierce partie de ses gens, lesquels estoient morts pour le long siège, & autres qui s'estoient desrobez, de sorte qu'il n'avoit presque point d'Italiens, lesquels logeoient dans le fort de Saint Marc. Et demeura le Marquis un mois durant, n'ayant auprès de lui que six Enseignes : & tout le reste estoit aux tranchées, & ne pouvoit jamais rafraischir ses gens que de dix Enseignes, lesquelles n'avoient plus d'une nuit franche, & telle garde y avoit, qu'elle ne se remuoit de six jours. Voilà où il fust aussi bien réduit dehors, que nous dedans, & ne se pouvoit

aider de la cavalerie, ni M. de Strossy non plus de celle qu'il avoit, à cause qu'il n'y avoit chose du monde sur la terre pour donner à manger aux chevaux depuis Montalfin jusques à Sienne, & de Sienne jusques à Florence.

Or parlerai-je à présent de moi, comme je vivois. Je n'avois non plus d'avantage que le moindre soldat : & mon pain ne pesoit que douze onces, & ne s'en faisoit de blanc que sept ou huit, dequoi les trois venoient à mon logis, & le reste se gardoit pour quelque Capitaine qui estoit malade. Ni la ville ni nous ne mangeasmes jamais depuis la fin de Février jusques au vingt-deuxiesme d'Avril, qu'une fois le jour. Je ne trouvai jamais soldat qui en fist plainte. Et assurez-vous que les remontrances que je leur faisois souvent nous servoient de beaucoup. Car s'ils s'en fussent voulu aller au camp de l'ennemi, le Marquis les eust fort bien traité. Car les ennemis estimoient fort nos soldats Italiens & François : & aux escarmouches ils congnoissoient leur valeur. J'avois acheté trente poulles & un cocq pour me faire des œufs : & en mangions le Sieur Cornelio, le Comte de Gayas & moi, parce que tous trois mangions tousjours

ensemble en un quartier le matin, & en un autre le soir : mais vers la fin du mois de Mars cela fust tout mangé, & le cocq & tout. C'est dommage qu'il n'y en eust davantage. Ainsi je demurai sans chair & sans œufs : & ne mangions plus que nostre petit pain, & un peu de pois avec du lard & des mauves bouillies, une fois le jour seulement. Le désir que j'avois d'acquérir de l'honneur, & de faire souffrir ceste honte à l'Empereur d'avoir arresté si longuement son armée, me faisoit trouver cela si doux, qu'il ne m'estoit nulle peine de jeusner. Ce chetif souper avec un morceau de pain, m'estoit un banquet, lors qu'au retour de quelque escarmouche je sçavois les ennemis estre frottez, ou que je sçavois qu'ils estoient en mesme peine que nous.

Mais pour retourner à la capitulation, le Marquis envoya devers le Duc de Florence & Dom-Johan Manricou (a), qui estoit Ambassadeur pour l'Empereur, vers le Pape, lequel se tenoit à Florence à cause du siége. Ledit Duc envoya un sauf-conduit, les Siennois (17) aussi envoyerent devers le Pape, qui estoit le Pape Julle, qui mourut deux ou trois jours après, duquel ils eurent mau-

(a) Manriquez.

vaife responce , leur reprochant leur obstination , & qu'ils se retirassent au Duc de Florence , & lui baillassent la carte blanche. C'estoit un terrible Pape. Le Duc usa de plus grande honnesteté , & se montra plus courtois , comme doit faire un Prince qui désire attirer & gagner le cœur d'un peuple. C'estoit aussi un des plus sages mondains qui ait esté de nostre temps. Il lui a bien servi , ayant à establir sa principauté au temps des deux plus grands & ambitieux Princes , qui furent jamais , lesquels avoient grande envie de mettre le pied en Italie. Mais l'Espagnol a esté plus fin que le nostre , & ce Duc s'est très-bien gouverné. Il s'appelloit Cosme , & croi qu'il est encore en vie. Pendant tous ces pourparlers (18) allerent & revindrent huit jours durant de Florence au camp. Or le lundi sur le soir la capitulation (19) fut apportée , & le matin le Marquis m'avoit envoyé un trompette , me priant que je lui envoyasse deux Gentils-hommes en qui j'eusse fiance , pour leur dire quelque chose qu'il vouloit que j'entendisse , & estoit venu à S. Lazare pour cest effet. Je lui envoyai le sieur Cornelio , & le Capitaine Charri , ausquels il dit ce que portoit la capitulation , laquelle devoit arriver ce soir mesme à la cité , & qu'entre autre

chose il y avoit un article , qui disoit que le Sieur de Montluc avec les compagnies Italiennes & Françoises , & tous Officiers du Roi sortiroient bagues sauvés , Enseignes déployées , les armes sur le col , & tabourin sonnans , & que cest article-là ne me servoit de rien , car nous n'estions pas aux Siennois , ains au Roi. Et puis que nous n'estions à eux , ils n'avoient aussi puissance de capituler pour nous ; & qu'il falloit qu'on capitulast de la part du Roi pour nous , & que je capitulasse seulement de la part du Roi , qu'il m'asseuroit que j'aurois tout ce que je leur demanderois ; & que hors le service de l'Empereur , il feroit autant pour moi , que pour le Cardinal son frere , & que lui & moi estions deux pauvres Gentils-hommes , qui avec les armes estions parvenus aux degrez d'honneur ; que des plus grands de France & d'Italie seroient bien aises d'avoir nos places , & leur dit qu'il attendoit là ma responce. Ils me trouverent à Porte-Nove , où je me promenois avec Messer Hieronyme Espano ; & après avoir entendu ce qu'il me mandoit , je leur dis , qu'ils lui allassent dire que je sçavois bien qu'il avoit leu les Histoires Romaines , là où il pouvoit avoir trouvé , que du temps des anciens Romains belliqueux , ils envoyèrent une de leurs

colonies habiter en Gascogne près des Monts-Pirénées d'où j'étois natif, & que s'il ne se vouloit contenter de ce que les Siennois m'avoient compris en leur capitulation, à la sortie je lui montrerois que j'étois sorti & extrait des belliqueux Romains, qui aimoient mieux perdre cent vies, si tant en pouvoient recouvrer, qu'un doigt de leur honneur & réputation, & que j'aimois mieux que les Siennois capitulassent pour moi, que si je capitulois pour eux, & que pour moi, le nom de Montluc ne se trouveroit jamais en capitulation; & ainsi s'en retournerent vers lui: & comme ils lui eurent fait la réponse, il leur dit en Italien: (a) *Che vol dir questo? Mi pare che vol ioc ar à la disparata. Altre volte io rese due forteresse con ragione, ne per questo ne fui mai ripreso de l'Imperatore, & no resta su Majestà à servir si di me.* Alors le sieur Cornelio lui dit que j'étois résolu en cela, & que j'aimois mieux mettre le tout au hazard de l'épée, qu'au hazard d'une capitulation. Et alors

(a) Que veut dire ceci? Il me paroît que M. de Montluc veut faire un coup de désespoir. J'ai autrefois rendu deux places par composition, ne pouvant plus les défendre, sans que l'Empereur m'en ait témoigné le moindre mécontentement; & il n'en a pas moins continué depuis de m'employer à son service.

il leur

il leur dit : *Or bien recommandez-moi à lui, & dites-lui que je lui monstrierai que je suis son ami, hors le service de l'Empereur & du Duc de Florence, & qu'il sortira en toute assurance selon la capitulation des Siennois, ou comme il lui plaira : & ainsi s'en retournerent vers moi.*

O Capitaines ! que vous pouvez prendre ici un bel exemple ; c'est que comme vous vous trouverez en tels affaires, ne monstrez jamais avoir peur ; car il n'y a chose au monde qui mette tant l'ennemi en crainte, que quand il cognoist que le chef, contre qui il a affaire, ne s'estonne de rien, & qu'il lui monstre tousjours en ses parolles, qu'il se rangera plutost au combat, qu'à la capitulation : car il n'y a rien qui mette plutost l'ennemi à deviner ce qu'il doit faire, & user de ceste sorte, afin de donner aux siens grand courage. J'avois autant de peur qu'un autre, me voyant bien engagé, & nulles nouvelles de secours, ni de vivres, ni d'hommes : mais que l'on demande à ceux qui sont encore en vie, si jamais ils cogneurent que je m'estonnasse, non plus que le premier jour que j'y entrai ; & au dernier que nous estions réduits en extreme necessité de toutes choses, ce fust alors que je fis plus le resolu de combattre, qu'au-

paravant : & croi que cela servit de beaucoup aux Siennesis & à nous d'avoir toute telle composition , comme si nous l'eussions faite dès le premier jour que les ennemis nous assiegerent. Le soir arriva la capitulation bien tard , & le Mardi matin quatre de la Seigneurie porterent la nostre , où je trouvai un article qu'un chacun , de quelque bas estat & condition qu'il fust , sortiroit avec leurs bagues sauves , femmes & enfans qui voudroient sortir , sauf & reservé les bannis & rebelles (20) de l'Estat de l'Empereur, du Roi d'Angleterre qui estoit le Roi Philippe (a) , & du Duc de Florence. Alors je cognus bien que cest article tomboit sur les pauvres Florentins qui estoient dans la cité avec nous , & qui avoient été bannis pour la part de Monsieur de Strossy. Il y avoit aussi des Neapolitains & Millanois, de façon que je voyois là perdre plus de cent hommes , & mettre leurs testes sur l'eschaffaut. Alors je dis aux Seigneurs qu'ils s'en retournassent , & que dans une heure je m'en irois à eux , & leur montrerois la tromperie qui estoit dans leur capitulation , & que promptement ils s'assem-

(a) C'étoit le fils de l'Empereur Charles V , qui avoit épousé la Reine d'Angleterre , Marie I , & qui fut depuis Roi d'Espagne , sous le nom de Philippe II.

blassent, les plus grands de la cité, ce qu'ils firent, & prins le sieur Cornelio & Bartholomé Cavalcan, qui pensa mourir de peur, quand il entendit ma proposition, car il estoit Florentin.

« Seigneurs, j'ai veu vostre capitulation,
 » qui tend plustost à vous faire couper la
 » teste, que non à la conservation de vos
 » vies & biens. Vous voyez un article, que
 » tous generallement jouiront de la capitula-
 » tion, leurs bagues sauves, sauf & réservé
 » les rebelles de l'Estat de l'Empereur, du
 » Roi d'Angleterre, & du Duc de Florence.
 » Or vous sçavez que l'Empereur vous a
 » faits declarer rebelles à la Chambre Impé-
 » riale, comme sujets de l'Empire, pour
 » vous estre rebellez contre lui. Par là donc
 » vous voyez que vous estes declarez sujets,
 » & vous autres dites que non; & que vous
 » estes seulement recommandez à l'Empire.
 » Le procès n'est point encore jugé, pour
 » voir si vous estes sujets ou recommandez;
 » & quand les ennemis seront ici dedans,
 » & que vous serez en leur puissance: *Quels*
 » *Juges voulez-vous qui jugent ce procès,*
 » *sinon les bourreaux avec vos testes?* Ce se-
 » ront les pieces qu'ils visiteront. Or, Mes-
 » sieurs, je vous vois tous morts, vos biens

» confisquez , vos femmes & vos enfans en
» perdition. Quant à moi & aux soldats , ils
» nous laisseront sortir seurement : car les
» gens de guerre passent par tout , & tous-
» jours avec meilleur marché que les autres.
» Ils sçavent que nous n'avons rien à perdre
» que nos armes , & que nous sommes tenus
» d'obeir à nostre Prince. Que s'ils nous font
» quelque outrage , à nostre tour nous en
» aurons la raison , car les hommes se ren-
» contrent plustost que les monstagnes ; mais
» tout le malheur tombera sur vous , veu l'ini-
» mitié que l'Empereur & le Duc vous por-
» tent. Un Prince ne pardonne gueres à son
» sujet qui s'est rebellé ; & s'il a moyen d'y
» trouver à redire , il ne faudra d'en pren-
» dre l'occasion : & pource que nous avons
» vescu si longuement ensemble , sans jamais
» avoir eu une seule parole de colere entre
» vous & moi qui ai receu tant d'honneur
» de vous autres , si vous me voulez croire ,
» nous ferons penser au Marquis chose à la-
» quelle peut estre n'a-t-il encore pensé , c'est
» que nous sortions les armes à la main au
» combat , & lui donnions la bataille , &
» faut croire que Dieu nous aidera & fera
» pour nous , veu la cruauté , qu'ils veulent
» executer en vostre endroit ; & de moi

» je vous offre ma vie & de tous mes Capi-
 » taines & soldats pour mourir avec vous,
 » afin que tous mourions & vivions ensemble,
 » plustost que de vous voir ainsi trahis &
 » vendus. (a) *Credete à me, à me dico che*
 » *son vechio, & à cui sono passate molte cose*
 » *inanzi li occhi.*»

Or m'asseurois-je bien, que cest article n'y avoit pas été mis pour eux, mais seulement pour ceux que j'ai nommé, & trouvai ceste invention, afin d'amener les Siennois au combat avec nous : car j'aimois mieux mettre le tout au hazard, que de perdre un seul homme de ceux qui estoient dedans la ville; & qui sous ma parole s'y estoient opiniatrez. Ils prindrent cela pour argent comptant, & se résolurent tous, après que j'en fus parti, à combattre. Et tout incontinent leur mandai ce qu'il falloit faire, qu'estoit que les Gonfaloniers commanderoient de faire affiner les poudres de leurs gens, & esmoudre leurs espées, hallebardes & fers de picques, & qu'à peine de la vie, il n'y eust homme de ceux qui pourroient porter les armes, qui ne fust prest

(a) Croyez ce que je vous dis, Messieurs; croyez un homme déjà vieux, & à qui les années ont donné de l'expérience.

dans deux jours , & que tout les Prestres & Religieux qui avoient prins les armes pour deffendre la cité à la batterie , les eussent à prendre sous les mesmes Capitaines qu'ils estoient , & croi que pour deux ou trois jours il ne se vid un plus grand remuement de gens en ville (a). Les deux députez qui avoient sauf-conduit du Duc de Florence & du Marquis , tournerent vers les trois heures après midi au Marquis , & lui monstrent cest article , qui avoit mis en desespoir toute la cité , & les soldats mesmes : & lui dirent la délibération : & par quelques advertiffemens il entendit le remuement , & appareil qui se faisoit dans la cité pour le combattre , ce qui fut cause qu'il depescha toute la nuit vers le Duc de Florence , & Dom-Jean Manricou , lequel je vis depuis près la Reine d'Espagne à Bayonne , les advertir du tout , & qu'il les prioit qu'à present qu'il estoit sur le point d'avoir la ville , pour cest article-là , ne le missent au hazard de perdre le tout : & qu'ils considérassent qu'il avoit affaire avec un bon Chef & vieux soldat , me louant deux fois plus que je ne

(a) Pecci ne parle point de la résolution prise dans le Sénat de combattre le Marquis , ni de tout ce que Montluc raconte à ce sujet.

vallois : & que comme ils sçavoient eux mesmes, il avoit perdu près de la moitié de son armée & encore en avoit-il beaucoup de malades, & qu'il n'avoit pas vingt hommes de cheval, car il n'avoit rien pour les nourrir, ni moyen de les y faire venir : & qu'ils considérassent & pesassent bien cest affaire : que quant à lui il se deschargeroit sur eux. Et comme le Duc de Florence & Dom-Jean virent la délibération, ils lui envoyèrent le Consignou, (a) Secretaire & principal du Duc avec la carte blanche, & qu'il y mit tout ce que nous voudrions : car il lui tarδοit qu'il ne fust maistre de la ville. Ce fust le mercredi matin que le Consignou (21) arriva : & envoya chercher ledit Marquis les deux députez qui estoient rentrez le mardi au soir dans la ville : & coucherent dedans les articles, que tous ceux qui feroient bannis & rebelles de l'Estat de l'Empereur & l'Empire & du Duc de Florence, fortiroient en toute seureté comme les autres ; & ainsi allasmes jusques au Dimanche matin, qui estoit le vingt-deuxiesme d'Avril, que nous fortismes, ainsi que s'ensuit.

Avant que personne de nous fortist, je remis la citadelle & le fort de Camolia en-

(a) Concino.

tre les mains des Siennes, la où ils mirent une Enseigne en chascun : & leur fis mettre une Enseigne en chaque porte de la cité, que nous tenions ouverte, puis revins à Porte-Nove. Le Marquis avoit fait mettre toute son infanterie Espagnole tout au long de la rue, qui va à S. Lazare decà & delà, ses Allemans en bataille un peu à main droite dans un champ; & à S. Lazare estoit le Sieur Chabry son nepveu avec cinquante ou soixante chevaux, qui est tout ce qu'ils avoient, comme desja j'ai escript, & trois cents arquebuziers Italiens, qu'il avoit prins dans les forts de Saint-Marc, & Camolia, qui estoit la garde que le Marquis avoit ordonné pour nous faire compagnie. Le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas armez, la picque sur le col coste à coste, une troupe d'arquebuziers après eux, & après deux Capitaines, qui amenoient la teste des picquiers; là où il y avoit force corselets, & au milieu des picquiers les Enseignes desployées & haussées, & à la queuë des picquiers, le demeurant des arquebuziers, & deux Capitaines à leur queuë. Le Samedi j'avois envoyé prier le Marquis, qu'il voulut user d'honesteté envers les femmes anciennes & les enfans, qui sortoient avec nous, de nous

prester quarante ou cinquante mulets de ceux de sa munition, ce qu'il fit : & avant fortir les fit distribuer aux Siennesois, lesquels chargerent les anciennes femmes & quelques enfans sur leurs genoux. Tout le reste estoit à pied : là où il y avoit plus de cent filles suivant leurs peres & meres, & des femmes qui portoient des berseaux où estoient leurs enfans sur leurs testes, & eussiez veu beaucoup d'hommes qui tenoient en une main leur fille, & en l'autre leur femme : & furent nombrez à plus de huit cent hommes, femmes, & enfans. J'avois veu une grande pitié aux bouches inutiles : mais j'en vis bien autant à la despartie (22) de ceux qui s'en venoient avec nous, & ceux qui demeuroient. Oncques en ma vie je n'ai veu despartie si desolée, & encore que nos soldats eussent passé jusques à toute extremité, si regrettoient-ils infiniment ceste departie, & qu'ils n'eussent la commodité de sauver la liberté de ce peuple : moi encore plus qui ne peux sans larmes voir toute cette misere, regrettant infiniment ce peuple, qui s'estoit montré si devotieux à sauver sa liberté. Et après que le Sieur Cornelio fut dehors (a),

(a) M. de Thou, dans ce qu'il dit du siège de Siene, se conforme au récit de Montluc.

tous les Italiens sortirent , & les citadins à la queue des Italiens. Puis sortirent à la teste de nos François Saint Auban & Luffan armez , les picques sur le col, une troupe d'arquebuziers : & à la teste des picquiers deux Capitaines. Plus une troupe d'arquebuziers, que les Capitaines Charri & Blacon commandoient , ayant chacun une hallebarde à la main & les Enseignes au milieu des picquiers , tout ainsi que les Italiens , après je sortis armé , & Messer Hieronime Espanocoste à costé de moi : car (23) je craignois que l'on le print , pource qu'il estoit un des principaux auteurs de la révolte de la cité. Il estoit sur un cheval Turc vieux , & moi sur un autre bien maigre & harassé , encore faisois-je bonne mine. Je laissai deux Enseignes Sienneses à la porte , & les priaï de la fermer incontinent après moi & ne l'ouvrir jusques à ce que le Marquis lui-mesme arrivast à icelle. Ledit Marquis alloit & venoit , & le Sgr Chiapin Vitello avec lui tout au long des files , pour garder que personne ne touchast aux Sienneses. Car quant à nostre bagage, il estoit si petit, qu'il ne faisoit point de nombre. Les trois Maistres de Camp des Espagnols me vindrent saluer, & tous leurs Capitaines. Les Maistres de Camp ne descendirent point , mais tous les Capitaines descendirent & me vindrent em-

brasser la jambe , puis remonterent à cheval , & m'accompagnèrent jusques à ce que nous trouvasmes le Marquis & le Sieur Chiapin qui pouvoient estre à trois cents pas de la porte de la ville : & là nous nous embrassasmes , & me mirent au milieu d'eux. Et allasmes toujours parlant du siege & des particularitez, qui estoient survenues , nous attribuant beaucoup d'honneur , mesme me dit qu'il m'avoit beaucoup d'obligation : car , outre qu'il avoit appris beaucoup de ruses de guerre, j'estois cause qu'il estoit guarry des gouttes ; & me conta la peur qu'il avoit eüe , & le Gentilhomme de l'Empereur. Cela ne se passa pas sans rire. Je lui dis qu'il m'avoit bien fait plus de peur la nuit de l'escalade : & si pour cela je n'estois pas guarry de ma fievre. Surquoi je lui dis , qu'il avoit fait une grande faute d'estre venu à moi , comme firent les Juifs pour prendre nostre Seigneur , car ils avoient apporté lanternes & flambeaux qui me donnoit grand avantage. Il me respondit baissant la teste , car il estoit fort cōurtois, (a) *signor, un'altra volta farò piu savio.* Après , je lui racontai que s'il eust continué sa batterie , il n'en eust pas eu si bon marché : que les Gascons estoient d'une nation opiniastre,

(a) Monsieur, je serai plus sage une autre fois.

mais qu'ils estoient de chair & d'os, comme les autres, qu'il falloit manger. Sur ce propos & autres nous nous entretinmes jusques à ce que nous fusmes un mille au-delà de S. Lazare, & là il dit au Sieur Chiapin Vitello, qu'il allast à la teste de nos gens, & qu'il parlaist au Sieur Chabri, qu'il gardast bien qu'aucun désordre ne se fist, & que si personne faisoit semblant de rien prendre du nostre, qu'il tuast tous ceux qui y mettroient la main : & qu'il commandast le mesme au Capitaine des trois cents arquebuziers. Et comme le Sieur Chiapin se fut departi de nous, le Marquis m'embrassa, me disant ces parolles, en aussi bon François que j'eusse sceu dire, *Adieu, M. de Mont-luc, je vous prie recommandez moi très-humblement à la bonne grace du Roi. Assurez-le que je lui suis très-humble & affectionné serviteur, autant que Gentil-homme, qui soit en Italie, mon honneur sauve.* Alors je le remerciai de la bonne volonté qu'il portoit au Roi & courtoisies que j'avois receues de lui : desquelles je porterois tesmoignage pat tout, & m'en revancherois là où j'aurois moyen de lui faire service. Il m'en offrit de mesme, & ainsi nous tournasmes rembrasser. Il n'avoit pas avec lui alors que

quatre ou cinq chevaux : car tout estoit derriere en mesme ordre, qu'il avoit laissé & s'en retourna : & bientoist après reprins le Sieur Chiapin (24) Vitello : & nous embrassames, & dismes adieu.

Nous allasmes à Arbieroute, qui est un petit village sur la Tresse, ou bien la riviere mesme s'appelle Arbie, & là trouvâmes dix-huit ânes chargez de pain, que le Marquis y avoit envoyé pour nous le distribuer en passant. Et en baillai une partie aux Siennois, une autre aux Italiens, & l'autre aux François : & passant parmi les Espagnols, les soldats avoient porté des pains tout exprès, & en donnoient aux nostres. Je veux dire, au tesmoignage de ceux qui estoient avec moi, que ce pain là sauva la vie à plus de deux cens personnes, & s'en trouva prou, qui diront plus de quatre cents. Et encore ne se peust-il faire qu'il n'en mourut plus de cinquante ce jour là mesme : car nous avions demeuré depuis le Mercredi jusques au Dimanche sans manger que six onces de biscuit le jour, pour homme. Et le Jeudi de deux chevaux que j'avois, j'en fis tuer un qui vaudroit à présent plus de deux cents escus, il est vrai qu'il estoit pour lors bien maigre, & le despartis par toutes les compagnies Françoises & Ita-

liennes, & fis prendre toute l'huile des lampes des Eglises, & la distribuai pareillement aux soldats, & avec des mauves & orties faisoient cuire ceste chair & huile, & ainsi se sustentèrent jusques au Dimanche matin, qu'il n'y avoit homme, quand nous sortismes, qu'eust mangé un morceau. Le Marquis me fit apporter quatre flacons de vin, avec cinq ou six pains blancs : & comme nous fumes à Arbieroutte, fimes alte au long de la riviere sous des saules qu'il y avoit, mangeans ce pain. Je donnai deux des flacons de vin aux Siennesois, les autres deux nous les beusmes, chacun un peu : & après nous mimes en chemin droit à Montalfin. Et comme nous fumes près de Bonconvent où estoit la garnison, le Sieur Chabri en fit retourner l'escorte à pied : & jusques à ce qu'il vid M. de Strossy qui venoit au devant de nous avec troupe de gens à cheval, il ne nous abandonna : & alors il me dit adieu, & nous embrassa comme il fit les Sieurs Cornelio, Comte de Gayas, & tous nos Capitaines, car il estoit un fort honneste Gentilhomme, & brave soldat, s'ils en avoient en leur camp. Et ainsi arrivames à M. de Strossy, & nous embrassames sans nous pouvoir dire mot. Et ne sçai lequel de nous deux avoit plus le cœur

ferré , pour le souvenir de nos fortunes. Et ainsi arrivâmes tous descharnez & presque reffemblans des morts à Montalfin , qui estoit le Dimanche : & le lundi & le mardi demeurâmes enfermez avec les Thresoriers & Controlleurs , pour regarder à la despense , & à ce que j'avois emprunté pour prester aux soldats , & trouvâmes que le Roi nous devoit quatre mois. Et me donna ledit Sieur de Strossy du sien propre , pour m'en retourner en France , cinq cens escus. Je jurerois qu'il ne lui en demeura pas la moitié autant. Car le Sieur Cornelio & moi fusmes contraints d'emprunter quatre cens escus pour desengager son grand ordre , qu'il avoit engagé chez un Juif au commencement qu'il arriva à Siene. Je le lui voulus rendre depuis , & mesme à Thionville , mais jamais il ne les voulut reprendre & se mocquoit de moi. Voilà la fin du siege.

O mes compagnons , qui me ferez cest honneur , que de lire mon livre ! ne m'accorderez-vous pas ce que j'ai dit ci-dessus , que Dieu avoit accompagné autant ma fortune qu'il fit jamais à Capitaine de mon aage. Vous avez noté les grandes adversitez que j'eus en ce siege , & le peu de moyen que j'avois , sans qu'on m'en peust donner de de-

hors, pour estre le Roi fort engagé de tous costez. Vous avez entendu que aucun n'espargnoit rien. Vous avez aussi veu la grande famine, que j'y endurai, les traverses que me donnoit le Marquis, l'extrémité où je fus réduit. Et si bien le confiderez, trouverez, que j'ai esté autant secouru de Dieu, qu'homme qui ait porté les armes il y a cent ans. Je ne peux mentir en mon livre : car il y a trop de tesmoins, qui sont en vie. Cognoissez-vous si je vous ai dit la vérité, quand j'ai écrit, qu'il faut employer tout ce que Dieu a mis aux hommes, avant que de se tenir pour vaincu ? Cognoissez-vous, s'il me fallust rien oublier, & que si j'eusse rien oublié en quel estat je me trouvois, & mettois ceste pauvre cité : & mettois encore l'honneur du Roi, & sa réputation en dispute par tout le monde ? Il ne m'en souvient jamais, que je n'en demeure en tristesse, pour la folie que j'avois faite, d'avoir mis la cité, & tous nous autres, jusques au dernier morceau, & à la discretion des ennemis, & perte de l'honneur & reputation du Roi. Car il ne vouloit pas, que je me laissasse reduire à cela : & que l'on le demande à M. de la Chappelle aux Ursins (a), que Sa

(a) Christophe Jouvenel de la Chappelle aux Ursins
Majesté

Majesté despescha expressement pour m'avertir, que je ne me laissasse mettre à telle extremité, de sortir avec une réputation honteuse pour lui. Les Princes sont glorieux, & combattent plus pour la gloire & l'honneur, que pour acquest : & veux dire, que ce ne fust pas œuvre d'hommes, mais œuvre de Dieu d'en eschaper en ceste sorte. Deux jours avant que nous sortissions de Sienne, le Senat me bailla mon (a) acquit en patente, signé de leur grand scel, confessant la dedans, que je n'avois point voulu capituler pour la ville, ni pour nous : mais aussi que veu l'extremité en quoi ils estoient réduits, je ne les avois pas voulu empescher, m'appellant en tesmoignage de la loyauté & fidelité, qu'ils avoient monstrée au service du Roi, n'ayant aucunement failli au serment qu'ils lui avoient donné, & que je sortois sur leur capitulation, & non eux sur la mienne. Or où trouverez-vous livre qui parle, que jamais homme soit sorti d'une place sans capitulation, sinon qu'il en sortist de nuit à la desrobée, mais

ains; il étoit Capitaine de 80 Chevaux-légers en 1552, suivant l'état de l'armée de Henri II, destinée au secours des Princes d'Allemagne. (*Du Villars. L. IV.*)

(a) Il n'est point fait mention de cette patente dans les Mémoires de Pecci.

non de la forte, que j'en fortis? Car chascun confessa, que je n'estois pas aux Siennes : & par conséquent ils ne pouvoient pas capituler pour moi, comme dit le Marquis au Seigneur Cornelio, & au Capitaine Charry. Si est-ce que par la volonté de Dieu, j'en fortis en ceste sorte. Et se trouvera la patente dans le trésor du Roi comme je dirai ci-après.

Je sçai bien, Messieurs les Gouverneurs, que plusieurs d'entre vous prendrez plaisir à ce que j'ai à vous dire sur le Gouvernement & conservation des places, & que d'autres l'estimeront fort peu : parce qu'il y en a de si bon naturel, qui pensent sçavoir toutes choses d'eux-mesmes, & n'estiment rien le sçavoir ni l'experience d'autrui, *comme si Dieu les avoit faits naistre sçavans dès le ventre de leur mere, comme Saint - Jean Baptiste.* Voilà pourquoi il ne se faut pas estonner, si on voit tomber tant de gens en malheur. Car l'outrecuidance (a) les y mene par la main, & après les fait tomber du haut en bas un si grand fault, qu'ils ne se peuvent relever. Ce ne seroit rien si la chute ne faisoit mal qu'à eux : mais le Roi & le peuple s'en sentent. Ne desdaignez donc d'apprendre. Et encore

(a) La présomption.

Que vous soyez bien experimentez, cela ne vous peut nuire d'escouter & lire les discours des vieux Capitaines. Estant en l'aage de vingt-cinq ans, je prenois plus de plaisir à ouir discourir les vieux guerriers que je ne fis jamais à entretenir la plus belle Dame que j'aye jamais aimée. Escoutez donc ce que j'ai à vous dire.

Quand vostre maistre vous baille une place en garde, vous devez considérer trois choses : la premiere, l'honneur qu'il vous fait de se fier tant à vostre sagesse, valeur, & bon entendement, de faire choix de vous pour vous bailler une charge de telle importance. L'honneur qu'il vous fait n'est pas petit : car il honnore non seulement vostre personne, mais toute vostre race, vous baillant en charge une clef de son Royaume, ou quelque ville qui lui importe grandement, comme estoit celle dont je vous ai représenté le siége. Cest honneur (dis-je) qu'il vous fait, traîne une queue si longue, que non seulement vostre renommée s'estend par tout le Royaume d'où vous estes sorti, & aux environs de la place que vous deffendrez, mais aussi par tout le monde. Nous sommes curieux d'entendre ce qui se fait bien & mal, qui est bon & mauvais. Et encore que nous n'y ayons interest, si

voulons nous sçavoir toutes choses c'est le naturel de l'homme. Et ainsi par tous les païs estrangers vostre nom sera cogneu pour jamais, en bien ou mal. Car tout ce qui se fait est mis par escrit, & sans les escritures qui se font parmi le monde, la pluspart des gens d'honneur ne se soucieroient d'acquérir de la réputation: car elle couste trop cher. Jamais homme n'en eust à pire marché que moi. Mais l'honneste desir que nous avons de perpétuer nostre nom, comme on fait par les escrits, est cause que la peine semble bien douce à celui qui a un cœur généreux. Il me sembloit lors que je me faisois lire Tite-Live, que je voyois en vie ces braves Scipions, Catons, & Césars. Et quand j'estois à Rome voyant le capitolé, me ressouvenant de ce que j'avois oui dire (car de moi j'estois un mauvais lecteur) il me sembloit que je devois trouver là ces anciens Romains. Doncques les historiens qui ne laissent rien à mettre en leurs livres, marqueront vostre nom en blanc & en noir, avec gloire ou avec honte, comme vous voyez qu'ils ont fait de tant de Capitaines qui nous ont devancez.

La seconde chose que vous devez mettre devant vos yeux, c'est que vous devez penser si vous perdez vostre place, quel dommage

vous apportez premierement au Roi ; car c'est son bien & sa maison, n'y ayant aucune place de garde, que ce ne soit proprement la maison du Roi ; outre que les revenus sont siens, & dont vous le privez en perdant la place & enrichissez son ennemi, augmentez son honneur, & faites honte à vostre Maistre, qui voit dans les histoires escrites pour jamais que sous son regne une telle place s'est perdue. Puis vous devez penser au dommage que vous portez à ses pauvres sujets. Combien de malédictions vous donneront ceux qui seront voisins de la place que vous avez perdue ; car ils seront destruits. Par vostre nonchalance ou faute de cœur ils sont ruinez & perdus. Ils maudiront l'heure que vous fustes jamais né, & sur-tout les pauvres habitans, qui ont par vostre faute changé de Roi & de Maistre, ou bien chargeant leurs enfans sur leurs espauls, ont esté contraints d'aller chercher domicile ailleurs. O que ces pauvres Anglois, qui s'estoient accasés (a) depuis trois cens ans dans la ville de Callais, doivent maudire la lascheté & poltronnerie de celui qui si laschement laissa perdre une si bonne place ! Comment pourrez vous lever les yeux si vous tombez en tel

(a) Qui s'étoient habitués à demeurer.

malheur ? Auparavant vous estiez honoré & estimé. Tout le monde se resjouissoit de vostre venuë, priant Dieu pour vous qu'il vous conservast. Que si ce malheur vous advient, au lieu de louanges vous aurez des injures, pour prieres, malédictions, & vous donneront à tous les diables. Et au lieu de vous carresser on vous tournera le dos ; chacun vous monstrera au doigt, de sorte que cent fois le jour vous maudirez l'heure que vous n'estes mort dans vostre place, plustost que de la rendre honteusement.

Non-seulement vostre Maistre, les Princes & Seigneurs vous verront de mauvais œil, mais les femmes & les enfans. Et veux encore passer plus outre, que vostre propre femme, encore qu'elle face semblant de vous aimer, elle vous haira & estimera moins dans son cœur. *Car le naturel de toutes les femmes est tel, qu'elles hayssent mortellement les couïards & les poltrons, encore qu'ils soient bien peignez ; & aiment les hardis & courageux, pour laids & difformes qu'ils soient.* Elles participent à vostre honte. Et quoi qu'elles soient entre vos bras dedans le list, faisant semblant d'estre bien aises de vostre retour, elles voudroient que vous eussiez esté estouffé, ou qu'une canonnade vous eust

emporté. Car tout ainsi que nous pensons que la plus grande honte d'un homme est d'avoir une femme putain, les femmes aussi pensent que la plus grande honte qu'elles aient est d'avoir un mari couïard. Ainsi vous voilà bien accommodé, M. le Gouverneur, qui aurez perdu vostre place, veu que dans vostre propre lit on vous maudira.

Mais que dirons-nous de vos enfans? On leur reprochera qu'ils sont fils d'un pere lasche, & verront son nom par escrit, & les malheurs dont il aura esté cause. Car il n'y eust jamais perte de place, si petite soit-elle, qui n'apporte une infinité de maux. Il court un si grand malheur pour vos enfans, qu'il faut que pour esteindre vostre vilaine renommée & mettre la leur en crédit, ils hazardent leur vie à tout propos sans discrétion. Et bien peu eschappent sans mourir de ceux qui par ce moyen se veulent faire remarquer. Combien en ai-je veu en mon temps, lesquels ayant fait quelque signalée faute la voulant réparer se sont perdus, voire exposez à la mort au premier hazard, ayant regret de vivre? Que si vos enfans eschappent de ce malheur, encore craindra le Roi, quelque grande réputation qu'ils aient acquise, de leur bailler une place en garde

craignant que les enfans ne ressemblent au pere, comme il advient ordinairement. Ainsi vous ne vous ruinez pas seulement, mais toute vostre postérité.

Pour éviter & rompre le col à vostre mauvaise fortune, & à tous ces malheurs, il y a bon remede, lequel je me suis appris moi-mesme, & suis content de le vous enseigner, si vous ne le sçavez. Premièrement vous devez considérer tout ce que je vous ai dit; & mettre d'un costé la honte, & de l'autre l'honneur que vous aurez, si vous deffendez courageusement vostre place, demeurant victorieux, ou pour le moins ayant fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, de sortir triomphant, & comme vainqueur, encore que vous soyez vaincu, comme vous voyez que je fis en ce siège. Songez tousjours que vous voyez vostre Prince & vostre Maistre devant vous, & quel visage vous devez espérer, si par vostre lascheté vous perdez sa place. Et pour ce qu'il n'y a eu jamais commencement en une chose qu'il n'y aye aussi sa fin, songez dès l'entrée quelle doit être la fin, & pensez que vostre Maistre ne vous a pas baillé ceste place pour la rendre, mais pour la sauver; qu'il ne vous l'a pas donnée pour y vivre seulement, mais aussi pour y mourir.

s'il est besoing en combattant. Si vous lui demandiez à vostre depart, voulez-vous que je meure avant la rendre ? il vous dira que vous devez combattre jusques au dernier jour de vostre vie ; car puisque vous estes son sujet, elle est à lui. Le Seigneur de Jarnac disoit quelque jour au Roi nostre Maistre, *que c'estoit la plus grande ruse & finesse dont les Rois se soient jamais advisez, d'avoir fait accroire à leurs sujets que leur vie estoit à eux & que leur plus grand honneur estoit de mourir pour leur service.* Mais aussi ç'a-voit esté une grande sottise à nous de le croire, ni faire tant d'estat de ce beau lit d'honneur. Si est-il vrai pourtant ; *car nos vies & nos biens sont à nos Rois, l'ame est à Dieu, & l'honneur à nous ; car sur mon honneur mon Roi ne peut rien.*

Pour retourner à ce que je vous ai dit, si vous n'avez ceste résolution en vous-mesme, acceptant la charge qu'on vous donne, vous ferez mieux de vous excuser. Il y a assez moyen de se descharger : & y en a prou (a), qui prendront volontiers ce que vous refuserez. Que si vous l'acceptez en ceste délibération, pour en venir bien à bout faites une chose, ne pensez jamais à vostre mort.

(a) Asez.

C'est affaire à un sot d'avoir peur de mourir, s'il ne la voit à trois doigts de lui ; encore faut-il qu'il pense lors qu'elle est à cent lieues. Songez au contraire comment vous la pourrez donner à vos ennemis ; car si vous entrez en l'appréhension & crainte de la mort, tenez hardiment vostre place pour perdue ; car ceste peur vous desrobe le sens & l'entendement qui est la meilleure pièce de vostre harnois. Vous avez beau estre vaillant, si cela vous manque au besoin. Doncques si vous la voulez conserver, il ne faut pas que vous entriez en ceste crainte de mourir ; car la peur ne vous vient que trop d'elle-mesme, & de nostre naturel sans que nous l'aidions à venir par nos imaginations. Il la faut rejeter si elle s'offre devant vous. Ayez soudain recours à l'intention du Roi, & pourquoi il vous a mis-là. Songez au deshonneur & honte où vous allez entrer. Lisez ou faites-vous lire souvent les livres qui parlent de l'honneur des grands Capitaines, mesme ceux qui ont escrit de nostre temps, comme Langey, & un autre qui a escrit en Italien : je (a) ne sçai comme il s'appelle, qui a si bien escrit depuis le Roi Charles huitiesme. Souvent je me le suis fait lire,

(a) Il est à présumer qu'il veut parler de Guichardin.

c'est un bon auteur. Pleust à Dieu que nous qui portons les armes, prinssions ceste coustume d'escrire ce que nous voyons & faisons; car il me semble que cela seroit mieux accommodé de nostre main (j'entends du fait de la guerre) *que non pas des gens de lettres ; car ils desguisent trop les choses : & cela sent son clerc.* Lisez donc ces livres, & songez en vous-mesme. Si je fais comme Antoine de Leve à Pavie, le Sieur de Lude à Fontarabie, le Seigneur de Bouillon à Péronne, le Sgr. de Sanffac à la Mirande, & Montluc à Sienne, que dira-t-on de moi ? quel honneur rapporterai-je à ma Maison ? & au contraire, si je me rends, quelle honte & infamie pour moi & pour les miens ? Ayez après vostre recours à Dieu, & le priez qu'il vous garde de tomber en ces malheurs en lui remettant le tout entre les mains. Après cela aidez-vous de tout ce qu'il a mis en la puissance des hommes, comme vous voyez que j'ai fait en ce siége. Et sur-tout soyez diligens & vigilans, songeant tousjours à vostre charge. Si vous faites cela avec l'oubli de la mort & du danger, vous avez le moyen de conserver vostre place, quand ce seroit un pigeonier. Et quand bien elle se perdra, y ayant fait votre devoir, croyez qu'alors Dieu y a mis

la main. Il faut tousjours tenter ; car j'ai veu souvent perdre ce qu'on n'eusse jamais pensé, & sauver tel qu'on tenoit pour perdu. Si vous y mourez, vous ne vous deshonnorez ni vostre postérité ; & si vous enterrerez avec vous une immortelle réputation, qu'est tout ce que les hommes qui portent les armes doivent desirer ; car l'homme qui a peur de mourir, ne doit jamais aller à la guerre ; puis qu'au monde il y a tant d'autres exercices, où l'homme peut applicquer son esprit & son entendement, mesmement en ce Royaume de France, où il y a tant d'ordres, soit de Justice, soit des finances, & trop pour le bien du Roi & de son Estat ; car tant de belle jeunesse vit inutile, laquelle seroit propre à porter les armes. Entrant quelquefois aux Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux, depuis que je fus Lieutenant de Roi en Guyenne, je me suis cent fois estonné comme il estoit possible que tant de jeunes hommes s'amussent ainsi dans un Palais, veu que ordinairement le sang boult à la jeunesse. Je crois que ce n'est que quelque accoustumance. Et le Roi ne scauroit mieux faire (a) que de chasser ces gens de là, &

(a) Un vieux militaire tel que Montluc, ne voyoit d'utile que la profession des armes. Il ne faisoit pas

les accoustumer aux armes. Et pour retourner à vous qui commandez dans les places, & vous qui vous y voulez enfermer, si vous craignez tant la mort, n'y allez pas, combien que ce soit une folie de la craindre. Ceux qui soufflent les charbons en leurs maisons n'en sont pas plus exempts que les autres. Et ne sçai pas quel choix il y a de mourir d'une pierre dans les reins, ou d'une bale par la teste. Si Dieu me donnoit le choix, je n'aurois pas grande peine de le prendre.

Sur tout, mes compagnons, il faut avoir l'esprit tendu à espier ce que vostre ennemi peut faire, & jouer deux rolles, disant à part vous : si j'estois l'assaillant, que ferois-je ? par quel costé pourrois-je entreprendre ? car croyez que le plus souvent vostre jugement & celui de vostre ennemi se rencontrent. Communiquez-en à ceux que vous avez cognu personnes d'entendement, tantost en commun, afin de ne mettre personne en jalousie, & le plus souvent en privé.

réflexion que dans tous les Gouvernemens il faut non seulement des soldats pour protéger l'Etat, mais des Magistrats qui rendent la justice, des Agriculteurs qui travaillent pour nourrir les uns & les autres, & des Commerçants qui, par l'exportation des denrées, les enrichissent tous.

Que si vous vous trouvez sous une nation où il faille manger du chou, & que vous ne foyez le plus fort, composez-vous selon leurs humeurs. Mordez-vous la langue plustost que de trop parler. Ramenez-les par douteur & courtoisie : & sur-tout montrez-leur le chemin lorsqu'il faudra pastir ; car si vous, M. le Gouverneur, voulez vivre à chere ouverte, & cependant retrancher le manger des autres, vous tirerez sur vous la haine de vos Capitaines & soldats. Il est raisonnable que vous qui avez plus d'honneur, ayez plus de part à la peine.

Je vous veux advertir d'une autre chose, c'est que lorsque l'extremité vous pressera, vous ne demeuriez gueres enfermé en vostre cabinet ; mais montrez-vous aux Capitaines & soldats, voire au peuple avec un visage assure. Vostre seule présence leur redoublera le cœur. J'ai cognu en mon temps prou de Lieutenans de Roi, qui estoient d'eux les Gentils-hommes, pour les faire attendre quelquefois trop en leurs salles & ne parler à eux. Le Gentil-homme veut estre caressé, mesmement le Gascon. Et cependant ceux-là font les empressez. J'en ai cognu un, une fois en ma vie, parce qu'il avoit de très-belles parties, je ne le veux nommer, car nul

n'est parfait au monde. Celui-là deux heures du jour s'enfermoit dans son cabinet, feignant faire quelques depesches d'importance; mais c'estoit pour lire Roland le furieux en Italien, son Secrétaire-mesme nous le disoit. Ce qui nous faisoit despiter; car cependant nous estions à arpenter la salle ou la cour. N'en faites pas ainsi. Vos heures de plaisir doivent estre à vous promener sur les remparts, visiter vos magasins, & regarder si rien vous deffaut.

Si vous vous trouvez en lieu où vous soyez pressé, n'oubliez à vous servir du moyen que je tins pour me deffaire des Allemans, & prenez exemple à ma faute, car je tardai trop; mais je pensois tousjours que le Marquis voulust me forcer par l'espée, & non par la faim; mais il fust aussi fin que moi. Que si vous vous doubtez de quelque trahison, & que vous n'en puissiez sçavoir le fonds, faites-vous donner des advis supposez, & sans nommer personne, dites que vous estes adverti, qu'il y a entreprise sur vous, & que vous estes sur le point de la descouvrir, feignez aussi avoir quelque intelligence en l'armée de vostre ennemi, encore que vous n'en ayez pas; car ce sera une contre-mine. Je ne vous dirai que ce mot, que vous

vous représentiez & la bonne grace de vostre Prince, & son inimitié; car vous avez le choix. Elle ne s'efface pas comme la nostre. Les Rois ont autre cœur que nous. Ils ne pardonnent gueres à ceux qui leur font perdre quelque chose : car ils veulent tousjours gagner. Quel mauvais visage eust ce brave Sgr. de Lautrec à son retour de Milan? & Dieu sçait s'il en estoit cause. Il souloit dire que ce fust le plus grand ennemi qu'il eust de sa vie. Souffrez doncques toutes les extrémitez. N'oubliez rien de ce que doit faire un homme de bien. Je sçai bien qu'il faut perdre, qu'il faut gagner, & n'y a rien d'imprenable; mais desirez cent mille fois plustost la mort, si tous moyens ne vous defaillent, que dire ce meschant & villain mot : *Je la rends.*

M. de Strossy me presta une gallere pour me ramener en France, & envoya un sien parent, jeune homme de vingt ans, Chevalier de Saint-Jean, à Civitavechia, pour l'apprester, & voulust que le Chevalier-mesme m'amenast à Marseille : le Mercredi matin je prins la poste & vins à Rome, où j'arrivai environ les quatre heures après midi, & fis aller les Capitaines Luffan, Blacon, & S. Auban, m'attendre à Civitavechia; car M. de Strossy leur avoit donné congé pour quatre
mois.

mois. Les autres demeurèrent avec ledit Sieur : M. le Cardinal d'Armaignac me logea : & fus aussi bien reçu de tous les Ministres du Roi, que Gentil-homme sçauroit estre. Ils avoient desja entendu ma sortie ; car le Marquis l'avoit mandé par un courrier à son frere M. le Cardinal. J'y trouvai M. le Cardinal de Guise, & M. le Duc de Ferrare, père de cestui-ci, estant-là encore depuis la création du Pape Marcel. Sa Sainteté demanda à M. le Cardinal de Guise si j'estois arrivé comme l'on lui avoit dit : il dit que oui. Et alors il le pria de me faire venir devant lui ; car il avoit grande envie de me veoir. Et M. le Cardinal me trouva près le logis de M. d'Avançon (a) Ambassadeur,

(a) Jean de S. Marcel, Seigneur d'Avançon. Il étoit du Dauphiné, créature de la Maison de Guise, qui lui fit avoir une charge de Maître des Requêtes, & le fit entrer au Conseil du Roi : il fut aussi Ambassadeur en Ecoſſe. Il étoit Seigneur d'Avançon, S. Etienne, S. Romain, & Vaufferre en Dauphiné, d'abord Conseiller au Parlement de Grénoble ; puis, avancé à la Cour à la recommandation de Diane de Poitiers, Maître des Requêtes en 1549, Président au Grand-Conseil en 1551 ; ensuite Ambassadeur à Rome, & Surintendant des Finances. Depuis la retraite de Diane, il s'attacha à la Maison de Guise, qui le maintint dans le ministère. (*Mem. de Condé, in-4°. T. I. p. 18.*)

lequel me dit que j'allasse faire la reverence à Sa Sainteté, qui avoit envie de me veoir. M. d'Avanson me presta son coche (25). Je trouvai le Pape levé sur une chaire près son lit, si mal qu'à peine pouvoit-il gueres parler. Mais nonobstant il me fit fort bon accueil. Je lui dis que je ne le voulois importuner de paroles, mais que j'esperois que Dieu lui envoyeroit la fanté dans deux ou trois jours, & qu'après je lui viendrois rendre compte, comme les choses estoient passées à Sienne. Il me dit qu'il en estoit bien informé; mais qu'il seroit encore bien aise de l'entendre de moi; & me dit ces mots: que je pouvois dire que jamais homme de quelque nation qu'il fust, n'avoit eu autant de crédit, ni n'avoit encore avecques les Siennes, que moi. Là je prins congé de lui, pour ne le fascher, & trouvai M. le Cardinal de Guyse au logis de M. d'Avanson auquel je dis, qu'ils pouvoient bien rentrer au conclave pour faire un autre Pape; car celui-là ne seroit pas en vie le lendemain au soir, comme il fust vrai; car le lendemain environ vespres (26) il trespassa; & le jour après je prins congé de tous, & m'en allai à Civitavecchia, qui fut un Vendredi, & le Samedi à la pointe du jour je m'embarquai. Les

pompes, les plaisirs, les délices, la curiosité de ceste ville, ne me peult arrester un jour, pensant que peult-estre ailleurs je pourrois faire servicé à nostre Maitre. Une chose veux-je dire, encore qu'elle soit à ma louange, qu'allant par les rues, & allant au chasteau Saint-Ange, tout le monde couroit aux fenestres & sur les portes, *pour veoir celui qui avoit si longuement deffendu Sienne*. Cela ne me faisoit que d'autant plus eslever le cœur pour acquérir de l'honneur. Et encore que je n'eusse pas presque d'argent pour m'en retourner, si me sembloit-il que j'estois plus riche que Seigneur de France.

Or nous fîmes voile environ la pointe du jour, & eusmes aussi bon vent que nous l'eussions sceu desirer. Et vinsmes à Capocorée (a) sur l'entrée de la nuit. Là donnasmes sonde, & deux heures devant jour nous passasmes le destroit qui est entre la Corce & la Sardaigne : & fusmes à Boniface (b), où estoit M. de la Molle, vers les neuf heures du matin. J'avois sceu à Civitavecchia que le Prince d'Orie (c) estoit parti devers Piombin (d) avec trois ou quatre mille soldats qu'il avoit embarquez dans cin-

(a) Au Cap-Corse.

(b) Bonifacio.

(c) Le Prince Doria

(d) Piombino.

quante - deux galeres , & qu'il alloit pour combattre M. de Termes , qui battoit Calvi. Ce qui fut cause que je passai à Boniface , pour en advertir ledit Sieur de la Molle. Lequel incontinent despecha vers ledit Sieur si à propos , qu'à peine peut-il estre levé assez à temps , qu'il n'y fust surprins , & fust contraint , comme il me dit depuis , de mettre trois canons dans la mer , lesquels depuis il retourna pescher. Je lui fis là un bon tour , & un bon service à mon Maistre. Vous qui portez les armes , & qui voulez bien servir vos Princes , ayez toujours l'œil à ce qui les concerne , pour donner advis de ce que vos jugez propre pour leur service. J'en ai veu de si bons amis , qui s'esjouissoient de la perte de leurs compagnons , pour penser augmenter leur gloire de leur honte. Je n'ai jamais fait cela , ni le voudrois faire au plus grand ennemi que j'ai au monde. J'en pourrois bien dire de grands & notables exemples , mais je les laisse pour revenir à mon propos. Le Baron de la Garde estoit aussi en un port de mer , près du lieu où estoit M. de Termes ; il fut adverti promptement , que l'armée du Prince d'Orie estoit en mer ; mais il ne sçavoit de quel costé. Si est - ce que par opinion il se leva promptement tenant la route de Mar-

feille, qui fust cause de la salvation de M. de Termes; car comme le Prince d'Orie pensoit surprendre le Baron de la Garde à ce port de mer où il estoit, il fust adverti qu'il estoit parti, il n'y avoit pas cinq ou six heures, ce qui l'occasionna de le suivre, tenant mesme route. Cela estoit le Samedi mesme que j'avois eu ce bon vent, & le suivit jusques aux isles Dieres. Le Baron sans s'arrester vogua vers Marseille; car s'il se fust arresté aux isles, il estoit trouffé, d'autant qu'il n'avoit que quatorze ou quinze galeres. Je me despartis de M. de la Molle le Dimanche environ dix heures, & tout le jour je ne peus faire chemin, pource que le vent m'estoit contraire. Et environ deux heures avant jour, le mesme vent qui avoit couru le Samedi retourna, & nous mismes en chemin, qui estoit le Lundi.

Or sur la pointe du jour, je dis au chevalier, s'il avoit plus grand voile, que celle-là. Il me dit, que c'estoit la plus grande, s'enquérant alors pourquoi je le demandois, *si je voudrois faire plus grande diligence.* je lui dis, que *oui.* Et tout incontinent il mist une voile sur la courcie près la poupe: & sur la pointe du jour il survint un brouillard, qui dura jusques à ce que le soleil fut haut.

& commença le brouillard à passer. Er alors la garde de la gabie commença à crier : *Velle, Velle* : & bien tost après commence à crier : *Gallere, Gallere* : Alors le Chevalier me dist , que ce ne pouvoit estre autre , que le Prince d'Orie , ou le Baron de la Garde. Et tout à un coup le brouillard s'abbatit : & nous trouvâmes au milieu de cinquante-deux galleres, quatorze qui s'estoient départis de la troupe, qui prenoient le chemin vers la Sardaigne & nous fusmes au milieu. Tout le monde commença à se desesperer dans la gallere. Les pilottes vouloient gagner la coste de barbarie, pour nous sauver , le Comite n'estoit pas de cest advis : ains que nous devions tirer outre à force de rames & de voiles. Saint-Auban & les autres Capitaines avoient les plus belles affres (a), que gens eurent jamais, disant : *qu'après estre sortis d'une si grande extremité, que du siege de Sienne, ils estoient sur le point d'estre reduits à ce malheur, de se veoir attacher à la cadene (b) : que plustost, que se veoir réduits à ce malheur, il valoit mieux mourir les armes à la main.* Quelque mine que je fisse, je n'estois gueres plus assure : & eusse

(a) *Honneur, crainte* ; on dit les *affres* de la mort. (Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Ménage au mot *affre*.)

(b) A la chaîne.

bien voulu estre à planter des choux. Tout à un coup quatre des quatorze commencerent à tourner les voiles à nous, pour nous donner dessus : & les autres amenerent jusques à la moitié de l'arbre (a), pour attendre ceux-ci. Et comme les quatre eurent haussé la voile pour venir sur nous à rame rancade, la pointe de leurs galleres fust à l'endroit de nostre fougion (b). Et pource que le Chevalier ne disoit mot, & que tout le monde crioit dans la gal- lere, avec une miserable confusion, je lui dis : *O Chevalier, il semble que vous vous perdez ! Vous avez este nourri avec un des vail- lans hommes, qui jamais monta sur la mer, qu'estoit le Prieur de Capue (c)*. Alors il me res- pondit (d) : *No me perdo, no me perdo per Dio : mas io gardo la mia*. Les galleres ennemies cependant vindrent à une portée d'arquebu- zade de nous, pour nous investir. Et lors le Chevalier allant de poupe en prouë, accou- rage tout le monde, faisant tirer à voile ran- cade (e), tirant tant que nous pouvions : de- sorte que quand ils nous cuiderent investir,

(a) Du mât.

(b) Foyer, cuisine de vaisseau.

(c) Leon Strozzi.

(d) Non, de par Dieu, je ne me perds pas, je sçais ce que je fais.

(e) A force de rames.

nous fufmes plus de cinquante pas devant eux, & leur commençafmes à tirer arquebuzades. Ils nous fuivirent environ mille pas : & à caufe de ces trois voiles que nous avions, avec la peur qui nous donnoit des aiffes, il nous sembloit, que nostre gallere volloit devant les leurs : de façon que tout à un coup ils haufferent les rames. Et nos mariniers lors à belles injures firent à qui mieux mieux. Ainfi nous nous fauvafmes en despit d'eux, par la grande diligence de nos gens. Et pour ce que nous n'eufmes pas le vent vers le soir, qui nous commença un peu à changer, ne peufmes estre à Marseille jusques au Mardi à fouper. Et trouvai M. le Comte de Tande, Madame la Comteffe, & le Baron de la Garde qui foupoient au jardin de M. de Saint-Blancart (a), lesquels furent tous esbahis de me voir, ayant fait estat que j'estois mort, & Sienne faccagée & bruffée. Car ils fçavoient nouvelles estant en Corsegue (b) de jour à

(a) Il s'agit fans doute ici de Bernard d'Ornézan, Baron de S. Blancard, lequel étoit fils de Bertrand d'Ornézan, Baron de S. Blancard, qui avoit été pourvu de la charge de Général des Galères en 1521, & qui mourut vers 1538. Bernard mourut vers 1560. (*Pièces fugit. pour l'Hist. de France. T. I. p. 123.*)

(b) En Corse.

autre, de la Romanie (a), & que j'estois à l'extremité, sans espérance d'avoir jamais composition : & tenoit tousjours le Baron de la Garde ceste opinion, quand il estoit avec M. de Termes en Corseque, & à Marseille, lors qu'il fust arrivé, & que je jouërois à la désespérade sur la sortie, si le Marquis ne nous faisoit telle composition que je voudrois. Autres disoient, que j'avois perdu l'entendement, & que Dieu me vouloit punir de ma trop grande témérité & folie. Ils parloient de moi, ainsi que j'entrai dans le jardin. Ils ne voulurent que je leur disse rien, jusques à ce que j'eusse soupé : car ils avoient presque achevé. J'eus bientôt fait : car il m'estoit deffendu de manger gueres après avoir tant jeusné : & crois que cela fust cause de la mort de plusieurs, après estre sortis : car il faut peu à peu remettre nature. Après je leur contai tout de point en point comme j'avois fait. Ils tindrent cela pour une chose estrange. Le Baron se trouva fort esbahi, quand je lui dis que le Prince d'Orie l'avoit suivi jusques aux isles Dieres : & remercioit Dieu de ce qu'il n'avoit creu aucuns de sa troupe, qui vouloient qu'il donnast sonde aux isles, & tint M. de Termes pour

(a) De la Romagne.

perdu, à tout le moins son artillerie : mais je lui dis, que sur ma relation M. de la Molle avoit envoyé à toute diligence vers lui pour l'advertir. Je despeschai le lendemain matin le Sieur de l'Ecuffan en poste devers le Roi, pour lui donner avis de mon arrivée : car M. le Comte me dit, que Sa Majesté estoit fort mal contente de moi, de ce que je m'estois laissé réduire au dernier morceau, & qu'il n'en pouvoit espérer que la perte mienne, & la ruine de la cité, d'où dépendoit toute sa réputation en Italie. *Voyez les dangers qu'on court de servir les Princes. Il n'y a ordre ; ils sont nez pour commander, & nous pour servir & obeir : Dieu sçait si j'avois occasion de me plaindre d'avoir esté abandonné & mis en proie. Mais c'est tout un. Il leur semble, qu'encore ce nous est trop d'honneur de mourir pour leurs querelles.* Le Baron me pressa fort d'y despescher, & fit promettre au Sieur de l'Ecuffan, qu'il courroit nuit & jour. Ce qu'il fist. Je demurai avec eux jusques au Vendredi matin, que je prins la poste : & arrivai à Saint-Mathurin le neufviesme ou dixiesme jour de Mai, où je trouvai ledit Sieur de l'Ecuffan, qui m'attendoit pour me dire la grande joie, que le Roi avoit euë quand il lui eust le tout raconté, s'esmerveillant Sa

Majesté de ma fortune; & disoit à tout le monde, qu'il croyoit que j'estois le plus heureux homme du monde, après un tel & si long siège, sans espérance de secours, estre sorti si honorablement, ayant affaire non-seulement à l'Empereur, mais aussi au Duc de Florence, qui désiroit se venger des Siennois. Il tenoit pour un grand heur l'escapade que j'avois faite sur la mer, des pattes du Prince d'Orléans. Le lendemain matin je fus au lever de M. de Guyse, qui ne se pouvoit saouler de m'embrasser; & m'amena en la chambre du Roi: lequel estoit encore au lit, toutesfois esveillé. Et à l'entrée de la chambre il commença à crier tout haut, me tenant par la main: *Sire, voici vostre homme perdu.* Et alors je m'approchai pour lui baiser les mains. Il m'embrassa de tous ses deux bras: & me tint la teste contre sa poitrine presque autant comme on demeureroit à dire un Patynostre, me disant par deux fois, en me tenant de ceste sorte: *Hé, M. de Montluc, vous soyez le bien venu. Je ne vous pensois jamais voir.* Alors je lui dis: *que Dieu m'avoit conservé pour lui faire encore en ma vie un bon service.* Il me dit: *qu'il le croyoit: & estoit bien assuré que pour ce faire, je n'y esparnerois ma vie: & me retourna encore rem-*

braffer, puis se leva. Je me retirai au logis que le Marechal des logis avoit baillé audit Sieur de l'Ecuffan par le commandement du Roi mesme, aussi content du bon visage de mon Maistre, comme s'il m'eust donné quelque riche présent : *car j'ai esté tousjours glorieux ; aussi suis-je Gascon.* Cela seul estoit bastant pour me faire passer toutes impossibilitez. M. le Cardinal de Lorraine, M. le Connestable estoient pour lors à Ardres, traitant quelque paix entre l'Empereur & le Roi.

Après que Sa Majesté eust dîné, vers une heure après midi, il se retira dans la galerie, M. de Guise seulement avec lui. Il me fit appeller. M. de Guise ferma la porte après que je fus entré. Lors il voulut que je lui rendisse compte par le menu de ce qui s'estoit passé durant le siege, depuis le premier jour que j'entrai dans Siene, jusques au dernier ; tellement que le propos en dura si longuement, que les Capitaines qui estoient venus avec moi, qui estoient demeurez sur la terrasse, me dirent qu'ils avoient oui sonner l'horloge cinq fois. Il print un grandissime plaisir au retranchement du pain, & de la sorte que j'en avois usé, & des remonstrances qu'avois faites aux Capitaines & au Sénat ; print aussi

grand plaisir à la délibération que j'avois prins de leur donner la bataille dans la ville, & surtout à l'ordre que j'avois fait, duquel il me souvenoit beaucoup mieux lors qu'à présent ; car il fut imprimé en Italie. Et la dernière fois que je suis retourné de la Toscane, le Duc d'Urbain me dit à Pesero (a) qu'il l'avoit, & que jamais n'avoit trouvé chose qui plus lui pleust que celle-là. Sa Majesté voulut aussi que je le misse par escrit. Il en fit donner la copie à plusieurs Gouverneurs, & me souvient bien qu'il commanda qu'on l'envoyast à Mariembourg, où M. le Marechal de Cossé estoit, ou bien M. de Fumel. Il eust grand pitié quand il entendist le fait des bouches inutiles. Et sur la fin il me demanda deux choses : la première comme j'avois peu faire d'accorder les quatre parts & nations, ennemis mortels les uns des autres. Car tous généralement comme l'on lui avoit dit, s'estoient comportez si bien les uns avec les autres sans désordre, qu'il n'estoit possible de mieux : ayant passé Espagnols & Flamans avec fauf-conduit. Ce qu'on tenoit à chose miraculeuse, comme faisoit bien l'Empereur-mesme, s'estonnant que j'eusse peu accommoder ces gens-là de ceste sorte. Et des

(a) Pesaro.

Italiens-mesmes, qui venoient d'Italie, lui en faisoient le récit, comme d'une chose non ouïe. Alors je lui respondis que c'estoit une chose que j'avois trouvée facile. Et je le vis affectionné à la vouloir entendre, cognoissant qu'il prenoit plaisir d'en ouïr conter, je lui dis « que je m'en estois allé » un Samedi au marché, & qu'en présence » de tout le monde j'avois acheté un sac » & une petite corde pour lier la bouche » d'icelui, ensemble un fagot, ayant prins » & chargé tout sur le col à la veüe d'un » chacun; & comme je fus à ma chambre, » je demandai du feu pour allumer le fagot, » & après je prins le sac, & là je mis dedans » toute mon ambition, toute mon avarice, » mes haines particulieres, ma paillardise, » ma gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envie & mes particularitez, & » toutes mes humeurs de Gascogne, bref » tout ce que je peux penser qui me pour- » roit nuire à considérer tout ce qu'il me » falloit faire pour son service : puis après » je liai fort la bouche du sac avec la corde, » afin que rien n'en sortist, & mis tout cela » dans le feu : & alors je me trouvai net » de toutes choses qui me pouvoient em- » pescher en tout ce qu'il falloit que je

» fisse pour le service de Sa Majesté. Et si
 » dis que tous les Ministres à qui il bailloit
 » les charges, vouloient faire de ceste sorte
 » qu'il n'atteindroit pas à ce que Dieu a
 » reservé pour soi, qui est le Ciel; mais
 » si feroit bien à tout ce que Dieu a fait
 » sur la terre, & mis en la puissance des
 » hommes; car mon esprit estoit tousjours
 » demeuré libre, sans qu'aucune chose m'em-
 » peschast à considerer ce qu'il me falloit faire
 » pour venir à bout de mon dessein, qui estoit
 » de ne sortir jamais de là qu'avecques le
 » dernier morceau en la bouche. Et veux
 » dire que tous ceux qui se despouilleront
 » & brusseront ce que j'ai dit ci-dessus, que
 » Dieu assistera tousjours avec eux; & l'ayant
 » ainsi favorable, l'homme ne peut faillir
 » de faire ce qu'il voudra; car Dieu de-
 » meure tousjours avec ceux-là; & au con-
 » traire fuit ceux qui ne servent leur Maistre
 » de ceste sorte; car ils faussent tous les ser-
 » mens qu'ils ont fait, ayant juré de le servir
 » loyellement & fidèlement. Ce que l'on ne
 » peut faire estant garni & plein de tous ces
 » vices & fautes. » Sa Majesté se print à
 rire : me commanda de dire la vérité, &
 ne lui mentir point. Je lui dis que je ne
 lui mentirois non plus qu'à Dieu. Il me de-

manda si M. de Strossy me pouvoit secourir ; car ses Ministres de Rome lui avoient mandé plusieurs fois qu'il le pouvoit faire, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui que je ne fusse secouru. Alors je lui respondis, qu'il me demandoit une chose qu'il sçavoit mieux que moi. Sur quoi il me dit, que ce ne pouvoit estre ; car il n'estoit pas là où lui & moi estions. Lors je lui dis : Vous autres Rois & Princes, avez les oreilles si longues, que vous entendez tout ce qui se fait encore que vous en soyez à cent lieues : toutes-fois je lui dis que Sa Majesté estant engagée en Ecoffe, à Calais, à Mariembourg & autres chasteaux voisins, à Metz, en Piedmont, en Corsegue, elle devoit mieux sçavoir que moi, si après avoir fourni à tout ce qui estoit besoin en ces lieux-là où il estoit engagé, il pouvoit envoyer argent audit Seigneur de Strossy, pour faire une levée de gens de pied & de cheval, pour combattre une si grande force que le Marquis avoit devant Sienne : & s'il ne l'avoit en quelle forte vouloit-il que M. de Strossy me peut secourir, lequel n'avoit pas un homme pour respondre aux Espagnols & Allemans. D'Italiens il n'en eust trouvé que prou ; mais cela n'estoit pas jeu parti : que M. de Strossy estoit plein de bonne volonté, mais qu'on
ne peut

ne peut voler sans ailles : que par trois fois il avoit couru beaucoup d'hazard pour son service ; dequoi je lui fis le conte. Alors Sa Majesté me dit que ma réponse l'avoit contenté & satisfait, & qu'il croyoit ledit Seigneur de Strossy estre son serviteur, & trop homme de bien pour tenir à lui ; & s'excusa grandement à moi de ce qu'estant engagé en tant de lieux, il ne lui avoit esté possible d'envoyer gens en Italie audit S^r de Strossy, qui eussent esté assez forts pour lever le siege & combattre le Marquis. Alors je lui dis : *Or doncques, Sire, ne vous en faut prendre à M. de Strossy, ni à vous avec ; car l'un & l'autre vous avez fait tout ce qui estoit en vostre puissance ; mais cela vous advisera une autre fois à poursuivre mieux à vos affaires.* C'estoit une charité qu'on prestoit audit Sieur de Strossy, qui estoit autant picqué & plus que le Roi, pour le fait de Sienne, pour la haine qu'il portoit au Duc de Florence. Après cela il partist, & s'en alla trouver la Reine & Madame (a) de Savoye qui est de présent : & leur compta ce que je lui avois dit, principa-

(a) Marguerite, sœur de Henri II, qui, à la paix de Cateau-Cambresis, épousa Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.

lement de M. de Strossy. De quoi la Reine fust très-aïse ; & le lendemain me fist cest honneur de me remercier du bon office d'ami que j'avois fait audit Sieur de Strossy, qui lui appartenoit. Je n'avois garde de faire autrement ; car outre que j'eusse menti, j'honorois trop ledit Seigneur de Strossy. Il m'aimoit & estimoit plus qu'homme qui fortist jamais de Gascogne.

Ceci fust fait le Lundi, & le Mardi M^e. de Valentinois me dist qu'elle n'avoit jamais veu revenir homme d'une charge, dont le Roi fust plus content & satisfait que de moi, & qu'il me louoit grandement. Je ne sçai si elle le disoit pour me flatter ; mais elle le sçavoit mieux que tout autre, car elle avoit fort gagné le cœur du Roi nostre Maistre : elle dit que j'estois bien heureux. Comme je parlois avec elle, le Roi arriva, & me remit encore sur quelques propos de mon voyage. Or avois-je la patente & déclaration que les Siannois m'avoient donnée, scellée de leur grand sceau, déclarant que je n'avois jamais voulu consentir à la reddition de Sienne, ni capituler au nom du Roi ; mais aussi qu'ils m'appelloient en tesmoing, s'ils avoient jamais voulu entendre à aucune capitulation, jusques à ce qu'ils s'estoient

veus réduits à toute extrémité, & au dernier morceau de pain. Sa Majesté print la patente & la leut : & après me demanda *pourquoy je n'avois voulu capituler pour moi & pour les soldats, & qu'il trouvoit estrange que le Marquis ne m'eust deffait à la sortie.* Alors je lui respondis, *que c'estoit pour deux raisons, l'une que j'avois prins une résolution de ne rendre jamais place, ains mourir plutost, & que le nom de Montluc, pour moi, ne se trouveroit jamais par escrit à rendre ni capituler, ne m'estant jamais mis dans place pour la rendre, ains pour la deffendre ou y mourir, comme j'avois mandé au Marquis par le Seigneur Cornelio, & le Capitaine Charry : & aussi pour ce que si Sa Majesté ou un qui viendroit après lui, venoit à reconquerir Sienne, & que les Siennes se voulussent aider de la protection, en quoi ils s'estoient mis, qu'il demeurast en cela à sa discrétion & liberté ; car il n'auroit plus puissance de dire, que son Lieutenant, qui estoit Montluc, avoit consenti à leur reddition, estant signé en leur capitulation, & qu'il ne devoit point quitter sa fortune, ni celle de ceux qui viendroient après lui à la Couronne de France. Les fortunes de la guerre sont diverses & variables. Milan & Naples*

ont esté deux & trois fois à nous. Sienne, Sire, le sera peut-estre encore. Je n'ai rien fait qui vous puisse préjudicier. Il trouva ma raison si bonne, qu'il en demeura fort content, & me recommanda de faire mettre ma patente dans mes papiers, & garder qu'elle ne se perdist jamais. Madame de Valentinois lui respondit que les archives d'un pauvre Gentil-homme n'estoient pas si asseurez que le tresor d'un Roi, & que cela lui estoit de si grande conséquence, qu'il devoit commander estre mise dans le sien. Il me la reprint de ma main, & la bailla à un valet de chambre sien ou bien de Madame de Valentinois, pour la donner à M. le Garde des Seaux, qui depuis a esté M. le Cardinal de Sens (a), & lui commanda qu'il la mist en son tresor, où sont les tiltres du Roi. Or de ceci ne peut avoir que seize ou dix-sept ans; s'il plaisoit au Roi son fils qui regne à présent, de commander à M. de Fizes, qui estoit pour lors Secrétaire dudit Sieur Cardinal, qu'il fit chercher la patente, je m'asseure qu'elle se trouvera, & en voudrois avoir donné cinq cens escus d'un double, pour laisser mémoire de moi, & l'insérer dans

(a) Jean Bertrandi, Président au Parlement de Paris.

ce livre ; car cela tesmoignera que je suis sorti hors de Sienne sans capitulation aucune, Enseignes desployées, les armes sur le col, & tabourin sonnans. Ce qui ne se trouvera en livre quelconque, & que jamais homme aye fait un pareil trait. De sorte qu'il ne faut pas trouver estrange, si je desire tant d'en avoir un double. Il ne faut pas que le Roi mesprise tant cela, qu'il soit hors d'esperance qu'il ne s'en puisse servir quelque fois. Sa Majesté doit estre curieuse de la faire chercher plustost que moi. Il y a plus d'interest.

Le jour après, qui fut le Mercredi au soir, M. de Guise me dit, que le Roi s'estoit resolu de me bailler le lendemain l'Ordre, qui estoit en ce temps-là chose si digne & recherchée, que le plus grand Prince de France ne se fust tenu pour content, s'il ne l'eust eu, & eust mieux aimé que le Roi ne lui fist jamais aucun bien ; parce que c'estoit une marque d'honneur qui n'estoit pas profanée, comme il est à présent (a).

(a) Lorsque Montluc écrivoit ses Mémoires, l'Ordre de St. Michel étoit déjà dans l'avilissement : cet Ordre sous le règne de Charles IX, fut prodigué. La Popeliniere remarque, sous l'année 1560, que le Connétable de Montmorency disoit « que l'Ordre étoit mis

Le lendemain qui estoit le Jeudi matin, le Roi m'en honora, & après dîner je lui demandai congé pour m'aller mettre en ordre & séjourner un peu à Paris; car j'estois tout deschiré & rompu pour un nouveau Chevalier de l'Ordre. Ce qu'il m'accorda, & me donna avant que je partisse, trois mille francs de pension prins à l'espargne, trois mille livres de rente sur son domaine, où la Comté de Guare, où j'ai partie de mon bien, estoit comprinse. Bregeyrac faisoit le reste. Je jouis deux ans de la Comté, mais non de Bregeyrac, pource qu'il estoit hypothéqué ailleurs, & je desirois fort trouver les moyens de le desengager à cause que M. de Valence, mon frere, y avoit un Prieuré, & faisois estat de demeurer là, plus qu'ailleurs. J'eusse bien empesché ce que depuis s'est monopolé en ce lieu-là. Sa Majesté me donna aussi deux mille escus argent comptant, & encore me dit que je lui demandasse quelque autre chose qui me feroit besoin. Je lui demandai deux places de Conseillers au Parlement de Toulouse, pour aider à payer le mariage de

en désordre, pour avoir été communiqué à plusieurs contre l'institution première ». Dans les Mémoires qui suivront, & surtout dans ceux de Castelnau, nous reviendrons sur cet abus.

ma fille, que M. de Fontenilles (a) a espou-
 sée, m'ayant mandé M. de Valence de Paris
 que je lui demandasse cela, dont je retirerois
 plustost argent que d'autre chose. Lesquels
 Sadite Majesté me donna, & de cest argent
 je mariaï madite fille avec quelque peu d'au-
 tre que ma femme avoit. Sadite Majesté me
 promist la premiere compagnie de gendarmes
 qui vacqueroit. Je n'eus pas la premiere, ni la
 seconde, mais j'eus la troisieme ; car les Rois
 promettent tant qu'il n'est pas possible qu'ils
 trouvent tout. Ceci advint après mon retour
 de Montalzin, à la seconde fois qu'il m'en-
 voya par-delà ; c'estoit la compagnie de M.
 de la Guiche (b). Voilà les bienfaits que
 j'eus du Roi pour lors, qui ne furent pas
 petits. En somme, j'eus ce que je demandai.
 Et depuis la mort de ce bon Prince, mon
 Maître, j'ai souhaité la mienne cent fois,
 veu les grandes traverses que l'on m'a donné.
 Il n'eust esté en la puissance des hommes de

(a) Voyez l'Observation n°. 2 sur le premier Livre
 de ces Mémoires.

(b) Gabriel de la Guiche, d'une ancienne Maison
 du Mâconnois, né en 1497, Chevalier de l'Ordre du
 Roi, Capitaine de 40 Lances fournies des ordonnances,
 Bailli de Mâcon, Echançon du Roi François I, & Gou-
 verneur de Bresse, mort en 1559.

me les donner, s'il fust esté en vie; car il n'oublioit jamais les services que l'on lui faisoit, tant petits fussent-ils: & n'estoit en la puissance des hommes de lui oster la bonne opinion qu'il avoit des personnes, quand ils lui faisoient service. Et au contraire, quand un homme avoit fait quelque chose mal-à-propos en son service, quelque bon visage qu'il fit, pour complaire à ceux qui lui vouloient oster la mauvaise opinion qu'il en avoit prins, cela ne lui partoit jamais du cœur, comme M. le Marechal de S. André m'a plusieurs fois dit, & déclaré sa complexion. Il estoit fort son privé, & le cognoissoit très-bien. Or Sa Majesté vint à Paris cinq ou six jours après, auquel je demandai congé pour aller jusques chez moi pour voir ma famille, ce qu'il m'accorda volontiers. Je ne cacherai jamais les biens & honneurs que mes Maistres m'ont fait, car cela est à faire à un cœur vilain & ingrat.

Fin du troisième Livre.

M É M O I R E S

D E M E S S I R E

BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE QUATRIÈME,

Commençant en 1555, & finissant en 1559.

[1555.]

A PEINE avois-je demeuré trois semaines à ma maison, que Sa Majesté me depescha un courier, me mandant que je l'allasse trouver là où il seroit sans marchander ni attendre autre commandement. Ce que je fis incontinent, n'ayant presque veu ma maison & mes amis; mais la gloire de l'honneur est un poignant esguillon. A mon arrivée S. M. me dit, qu'il falloit que je m'en allasse en Piedmont trouver M. le Mareschal de Brissac, lequel m'avoit envoyé demander, pour commander les gens de pied, faisant estat, que pour secourir Saint Jago, où M. de Bonivet s'estoit enfermé, il lui faudroit donner une bataille. On me depescha deux jours après que je

fus arrivé , me montrant le Roi beaucoup de signes d'amitié , & d'avoir agréable mon service. Je trouvai M. le Marechal de Briffac à Turin , malade de la goutte , & le lendemain j'allai trouver M. d'Aumalle , qui commandoit l'armée à Saint-Valant , près Vulpian , laquelle estoit composée de cinq mille hommes de pied , mille hommes d'armes , & douze cens chevaux legers. Le Roi me donna à mon départ un courrier des siens , qui estoit très - bon. Je faisois venir mon train après moi , car je m'en allai en poste. Le même jour que j'arrivai vers M. d'Aumalle , je voulus aller reconnoître Vulpian pour y mettre le siege ; car le Duc d'Albe (a) ayant mal fait ses besognes , avoit quitté S. Jago. Ledit Sieur d'Aumalle me presta un petit cheval gris. En plein jour j'allai reconnoître la ville à moins de cinquante pas ; car je leur voulois montrer que pour avoir veu ma femme , je n'avois rien oublié de ce que je soulois faire. Ceste reconnoissance se fist à sa veuë , & de plusieurs autres. Je lui en rendis si bon compte qu'il trouva que du tout je lui avois dit la vérité. Le lendemain il mist partie de l'armée vers le chasteau , où les ennemis avoient fait un grand terre-plein , environné d'un grand

(a) Ferdinand Alvarez de Toledo , Duc d'Albe.

fossé, avec une (a) tenaille qui couvroit le chasteau, & entre la tenaille & le chasteau y avoit quatre-vingts pas ou plus, & une tranchée qu'ils avoient faite encore au milieu, afin que s'ils perdoient la teste de ce grand bastion & tenaille, avant qu'ils fussent au chasteau, se peussent retirer à ceste tranchée. M. d'Aumalle avoit pour lors pour Commissaires de l'artillerie Duno & Balasergues, qui firent commencer les (b) tranchées à plus de cinq cens pas de la ville, & trouverent que la terre estoit pleine de petits cailloux, de sorte que cent hommes n'eussent pas fait en un jour vingt pas de tranchée : & amuserent deux jours ledit Sieur en ceste besogne. J'estois fort mal content que nous ne faisons ce que je voulois. A la fin M. d'Aumalle se resolut de veoir lui-mesme ce que je lui conseillois de faire, & allasmes à une heure de nuit par le costé du coing de la ville à main gauche, & par derriere une petite chapelle, qui estoit à quinze ou vingt pas de la contre-escarpe ; il ne mena homme du monde avec lui que

(a) Espèce particulière de fortification pour défendre les approches d'une place.

(b) L'armée Françoisse arriva devant Vulpian le 3 Septembre 1555. (*Du Villars, Liv. VI.*)

moi & Fequieres (a), qui depuis, à ce que j'ai entendu, à tourné visage à la maison de Guyse, combien que ledit Seigneur lui faisoit autant d'honneur ou plus, qu'à Gentil-homme qui fust près de lui. Ledit Seigneur & moi marchâmes par dessus la contre-escarpe & Fequieres par dessous. Nous mesurons combien de contre-escarpe nous falloit couper pour mettre l'artillerie sur le bord du fossé, & voir aussi si le recul du canon seroit veu de l'arquebuzerie des ennemis, & nous aussi, si nous logions contre la contre-escarpe. Nous nous en allâmes par dessus icelle, & tout le long des fossés plus de six-vingts pas, passâmes deux sentinelles des leurs sans qu'elles nous dissent mot parlans à l'oreille; que si nous eussions porté

(a) De Paz de Feuquieres, dit le jeune, Gentil-homme Picard. Il se fit depuis Protestant, & se fit estimer dans son parti par sa valeur & ses talens militaires. Il avoit la qualité de Maréchal-de-Camp dans les troupes Protestantes. Il mourut d'une fièvre chaude au siège de la Charité en 1569, selon les *Mémoires de Castelnau*. T. II. Liv. IV. M. de Thou dit qu'il y fut tué. Selon la Table Généalogique de la Maison de Paz de Feuquieres, il s'appelloit Jean de Paz, Seigneur de Martinart, Arcy & Ravelin; il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Charles IX, & Gouverneur de Roye & de la Charité.

Deux eschelles, il eust fait tenter la fortune pour veoir ce qu'il en fust advenu; car elle se presente souvent sans y penser, & lors que moins on y songe. Et quand ce vint à la troiefime, elle cria & esveilla toutes les autres, lesquelles, à ce que je pense, dormoient; & ainsi ledit Sgr & moi avec lui nous retirafmes vers la petite chapelle, beaucoup mieux accompagnez au retour qu'à l'aller, mais c'estoit de bonnes arquebuzades: & fusmes contraints nous jetter dans la chapelle, le derriere de laquelle Fequieres gagna. Or icelle chapelle estoit ouverte devers la ville, & là où la porte se tenoit, quand il y en avoit, c'estoit un pillier de pierre carré de la grosseur d'un homme, qui n'eust pas esté gueres gros; & nous hastoient tant les arquebuzades, que M. d'Aumalle fut contraint se jetter tout en un coup derriere le pillier tout droit, & moi derriere lui, car toute la chapelle estoit ouverte. Je n'ouys à ma vie de plus grandes arquebuzades, je ne scai si c'estoit la peur. Il y avoit dequoi en avoir; car les balles presque tousjours touchoient le pillier duquel M. d'Aumalle se couvroit. Il me servoit à moi de pavois, car je lui tenois la teste & mon corps contre le sien. Ils nous tindrent-là assiégez plus d'une grande demi-heure; & faut bien

dire qu'ils nous avoient ouïs quand nous nous estions jettez à la chapelle ; car nous les oyons crier : *Juro* (a) à *Dios allos son en la capilia : io los è entendidos*. M. d'Aumalle m'a depuis souvent fait le conte des belles affres que nous eufmes ; car je croi que plus de cent arquebuziers se vindrent affuster pour nous tirer. Ils jettoient des brandons de pailles allumez dans le fossé. *Nous voici bien, dit-il, s'ils font une sortie : taisons-nous, Monsieur, lui-dis-je, ceux de Lorraine ne sont pas si malheureux que d'estre pris en tapinois. Le droit de la guerre, ne veut pas qu'ils sortent sans sçavoir que c'est. Nous avons ici un bon bouclier* (b) *Barcelonois*. Les balles donnoient tousjours contre la pierre. Il nous servoit bien de ferrer les fesses. Fequieres fit un tour mal habile ; car ne sachant où nous estions, il fisoit comme pour nous appeller. Je crois que cela les fist opiniatrer à tirer tant. Cependant l'alarme se donna par tout. A la fin ils se fascherent autant de tirer, comme nous d'avoir patience ;

(a) Je jure sur mon Dieu qu'ils sont dans la Chapelle : je les y entends.

(b) Nous conjecturons que ce proverbe tient à la bonté des boucliers qu'on fabriquoit à Barcelonne, ou à quelque anecdote historique sur les habitans de Barcelonne.

puis fortismes & trouvasmes Fequieres derriere la chapelle, qui avoit esté plus habile que nous, & là M. d'Aumalle conclud qu'il meneroit la nuit ensuivante l'artillerie sur le bord du fossé, & toutes nos Enseignes. Et par - là je gagnai la bataille contre les Commissaires de l'artillerie, qui disoient que tout le monde y mourroit, & qu'il faudroit abandonner l'artillerie : & par bonne fortune arriva M. de Caillac. Le matin M. d'Aumalle lui conta tout ce que nous avions veu la nuit, moi present, & lui bailla Fequieres pour aller recognoistre par derriere la chapelle ; car la nuit-mesme, ledit Sieur ordonna deux Enseignes, qui estoient loin de la chapelle, pour s'aller camper au derriere d'icelle ; les assiégez firent là une incongruité ; car ils ne se devoient contenter de l'ouvrir, mais devoient la raser. Et après le retour de M. de Caillac, il fut de nostre opinion. M. d'Aumalle permit à M. de Caillac & à moi d'aller mener les pionniers couper la contre-escarpe, & ordonna que Duno & Balasergues meneroient l'artillerie après nous, & fit faire une gabionnade dans le pré, à quarante ou cinquante pas de la contre-escarpe, pour mettre les poudres, & au point du jour nous eusmes coupé la contre-escarpe, les canons placez, pour tirer ;

de forte que la bouche du canon entroit dans le fossé. Commençant à faire la batterie, M. de Bonnivet alloit & venoit à la teste du bastion, & là où M. d'Aumalle se tenoit : aussi faisoit bien M. le Mareschal de Cossé. Deux nuits devant qu'on fist les tranchées à la teste du bastion qui couvroit le chasteau, pour s'approcher du fossé, le Baron de Chipi, Maistre de camp, fit mettre en camifade ses soldats, & à coup perdu se jetta dans le fossé pelle-melle avec eux ; & gagna deux cazemattes, qui flanquoient le fossé, & tua ceux qui estoient dedans, car ils ne se peurent retirer, & en mesme instant M. d'Aumalle commanda les Ingénieurs qu'ils fissent des mines à la teste du bastion. Ce qu'ils firent, & en firent trois. M. de Cossé couroit au bastion veoir si les mines estoient prestes ; & puis revenoit à M. d'Aumalle à la batterie que nous faisions. Jusques ici je n'ai peu nommer M. d'Anguyen, M. le Prince de Condé son frere, ni M. de Nemours, pource qu'ils y estoient pour leur plaisir, & n'y avoient point de charge, estant accourus de la Cour au bruit d'une bataille, qu'on disoit se devoir donner bientost, parce qu'on n'eust jamais pensé que le Duc d'Albe s'en fust retourné sans coup férir. Ils ne s'abandon-

nerent

nerent jamais, & à l'affaut allerent ensemble, & M. de Bonnivet avec eux. Il vint plusieurs autres Seigneurs, entr'autres MM. de Vantadour (a), de Lude, de Laufun (b), de Malicorne (c), de la Chasteneraye. Or les deux mines firent un grand exploit; car elles renverserent presque toute la vouste du bastion dans le fossé, & sur la grande poussiere qui se fit, le Baron de Chipi, qui estoit

(a) Gilbert de Lévis, Comte, puis créé Duc de Ventadour en 1578, & Pair de France en 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Limosin, ensuite du Lyonnais, Forêts & Beaujolois, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1578, lors de son institution, nommé & non reçu; il mourut en 1591. Le Duché de Ventadour est en Limosin, à six lieues de Tullés. (*Hist. Généalogique. T. IV. p. 30.*)

(b) François Nompars de Caumont, Comte de Lauzun, Baron de Verteuil & de Puiguilhem, &c., Gentilhomme de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1563, Lieutenant pour le Roi des Ville & Comté de Blaye, mort le 5 Janvier 1575. Lauzun est une branche cadette de la Maison de Caumont en Guienne, dont la branche de la Force est l'aînée.

(c) Jean de Choursés; Seigneur de Malicorne, Chevalier de l'Ordre du St. Esprit en 1578, & Gouverneur du Poitou. (*Hist. des Grands Officiers, Tome IX, p. 58.*)

Maître de camp , & tous les Capitaines qu'il avoit avec lui sur la ruine , vindrent aux mains avec quatre-vingts ou cent Espagnols , qui estoient entrez quatre ou cinq jours devant , non sans perte de beaucoup des leurs à l'entrée , & bien deux ou trois cens davantage , tous lesquels estoient hommes esleus & choisis parmi toutes les compagnies Espagnoles. Et là y en mourut plus de quatre-vingts : & leur gaignerent encore nos gens ceste tranchée qu'ils avoient faite par le milieu , car ils se voulurent retirer à ceste tranchée & les nostres les suivirent de si près qu'ils y entrerent aussi-tost qu'eux. Ils se voulurent jetter fuyant droit au chasteau ; celui qui le gardoit ne voulut pas abbattre le pont , & là furent achevez de tuer. Et voilà le succès du bastion , qui fut bravement emporté. Là fut tué un neveu du Duc d'Albe (1) , César de Naples : entre les prisonniers furent le S^r. Sigismond de Gonzague (a) , & le Capitaine Lazare , Lieutenant de la garde du Duc d'Albe , & plusieurs autres

(a) Sigismond de Gonzague , Marquis de Vescovato , cousin au troisième degré de Ferdinand de Gonzague. Cette branche de Vescovato ayant pour tige Jean de Gonzague , Marquis de Vescovato , dernier des fils de Frédéric I , Marquis de Mantoue , oncle de Dom Fern

desquels je n'ai pas retenu le nom. Il faut retourner à la bresche, qui n'estoit pas à la vérité dire trop irraisonnable. Elle fut assaillie en mesme heure que le bastion, ainsi le falloit-il faire. Et quoi que tous ces Princes & Seigneurs y fissent très-bien leur devoir, y estans montez pour donner courage aux soldats, si est-ce que les ennemis la defendirent fort bravement, & nous renverserent bien battus. Là fut tué le Comte de Creance (a), & plusieurs autres lui tindrent compagnie. Sachant l'effect que d'autre costé avoit esté fait, cela nous consola, & donna espérance à tout le monde, que nous viendrions à bout de nostre dessein. Estant monté sur le terre-plein du boulevard, qui estoit demeuré entier, je dis à Duno qu'il allast dire à M. d'Aumalle qu'il falloit loger trois ou quatre canons sur ce terre-plein, pour foudroyer les ennemis dans la ville. Ce qui fut aussi-tost fait, de sorte que le matin tout joua.

Cela estonna ceux de dedans, de sorte

rand, ou Ferdinand de Gonzague, mort en 1480. Or Sigismond étoit le petit fils de ce Jean de Gonzague.

(*Charot de Nantigny.*)

(a) De Bouillé, Comte de Créance, tué d'un coup de pierre à la tête.

qu'ils commencèrent à penser à leur confiance, & parlementer. Enfin la capitulation fut faite (a), & aussi pour le chasteau, contre lequel, pour sauver l'honneur de celui qui estoit dedans, on fit tirer cinquante coups de canon. Cependant les (2) nouvelles vindrent comme M. de Termes s'en venoit avec charge du Roi. Cela fut cause que plusieurs parloient diversement de cela, & en disoit-on diverses raisons. Un Secrétaire de M. le Marechal de Brissac, nommé Verbin (b), arriva le lendemain à midi avec des lettres à tous les Princes, s'excusant que ceste charge de M. de Termes n'estoit jamais venuë de lui. Et me dit ledit Verbin de la part de M. le Marechal, qu'il me prioit bien fort que je parlasse à tous les Princes, afin qu'ils n'eussent ceste opinion de lui; ce que je fis, encore que je n'eusse pas peut-estre autant de crédit que beaucoup d'autres; mais je ne sçai que c'est, j'en ai tousjours eu plus que je n'avois espéré. Or pour un mot seulement

(a) Nous eûmes environ 800 hommes tués ou blessés à ce siège. (*Du Villars, Liv. VI.*)

Vulpiano se rendit après avoir été battu pendant 19 jours & 19 nuits. Suivant Luca Contile : *Historia de' fatti di Cesare Maggi da Napoli. Liv. IV.*

(b) C'est sans doute Boyvin du Villars.

que je dis à ce Verbin, qui estoit qu'il sembloit advis à MM. de Gounort, Vicomte de Gourdon, & à moi, que M. le Marechal devoit mander au Roi qu'il pleust à Sa Majesté retarder la venuë de M. de Termes, pour quelques jours, car peust-estre ces Princes feroient difficulté d'obéir à un Gentil-homme; car ledit Sieur de Termes n'avoit lors autre tiltre, & que cela peust-estre les occasionneroit de quitter l'armée. Ce qu'ils ne pouvoient faire sans que beaucoup de gens les suivissent, qui pouvoit apporter beaucoup de préjudice à son service. Lefdits Sieurs de Gounort, de Gourdon & moi n'avions tenu le soir auparavant autre langage, mais cest homme (a) de bien alla dire à M. le Marechal, que je lui avois déclaré que je n'obéirois point à M. de Termes, à quoi je ne

(a) Boyvin du Villars, Secrétaire du Maréchal, qui dit dans ses Mémoires avoir été envoyé pour ce sujet, & qui en effet a écrit que les Princes, Seigneurs & Gentilshommes de l'armée, sur la nouvelle que M. de Termes venoit remplacer le Maréchal, commencèrent à se mutiner, protestant que plutôt que de lui obéir, ils supplioient Sa Majesté de leur donner congé de se retirer en France; entr'autres Messieurs les Ducs d'Anguien, Prince de Condé, de Nemours, d'Aumale, de Gonnor, de Bonnavet, de Vassé, & Montluc. (*Du Villars, Liv. VI.*)

pensai jamais ; car autrefois je lui avois obéi , & n'estois pas si haut monté sur mes mulets de coffres , que je voulusse faire le Prince. Il a tousjours esté mon ami & de tous mes freres , autant ou plus que de Gentil-homme de la Guyenne , & tout jamais avons vescu ainsi. Cela se passa en ceste sorte , & marchasmes droit à Montcalvo , attendant la venue de M. de Termes , qui arriva au siege , & en usa fort sagement , aussi estoit-il fort avisé ; car il ne se voulut jamais entremettre de commander. Nous mismes le siege au chasteau , car la ville fut emportée (a) , aussi n'estoit-elle pas forte , & le batismes par le cul d'un bastion à main droite de la porte. Il ne fut possible y faire bresche ; car il eusse fallu monter avec des eschelles , de sorte que nos gens l'ayant voulu tenter furent repoussez. J'allai la nuit recognoistre le fossé jusques sous le pont levis tout contre la muraille , pour voir s'il n'y avoit point de flanc qui deffendit la porte , & trouvai qu'il y en avoit un bas , qui battoit au long du fossé ; ils me jetterent des cercles à feu , & m'y

(a) Salvaison, Gouverneur de Casal, escalada les murs de Moncalvo pendant la nuit, & prit cette place peu fortifiée, sans répandre de sang; il n'en fut pas de même de la citadelle. (*De Thou, &c.*)

blefferent un sergent de la compagnie de M. de Lieux , mon frere , & si n'estions que trois , qui entraimes dans le fossé.

Je fis une consultation avec M. de Cail-
lac (a) , que nous missions deux canons
sur la contrescarpe , vis-à-vis de la porte ,
afin de tirer droit aux pieces de bois où les
chaisnes estoient attachées , afin que le pont
tombast d'un autre costé , & ainsi nous met-
trions bientost en pieces la porte , qui estoit
par le dedans. Nous dismes tout à M. d'Au-
malle , qui nous en laissa faire. La nuit sui-
vante nous logeasmes les gabions , & trois
canons , ce qui fut fait à une heure après
minuit. Tous les Princes vindrent veoir
nostre besongne ; & M. d'Anguyen , me pre-
nant par le faux du corps , me dit : *Vous avez
esté mon soldat autrefois , à présent je veux
estre le vostre. Monsieur, lui dis-je, vous soyez
le bien venu : un Prince ne se doit pas desdaigner
au besoin de servir de pionnier , voici besogne
pour tous.* M. de Coffé y arriva peu après ,
lequel je prins par la main & l'amenai veoir
tout nostre fait. Après que ces Princes &
Seigneurs eurent veu tout , ils s'en allerent
reposer attendant le jour. Je demurai là.
Le matin , comme le Capitaine du chasteau

(a) M. de Thou dit de même.

se vit bridé de cette sorte , il commença à faire sonner la chamade , & se rendit vies & bagues sauvés (a) , avec permission de traîner une petite piece d'artillerie (b) , pour lui sauver son honneur , & s'en alla droit au pont d'Asteure (c) , où estoit Dom Arbre leur Maître de camp , qui ne lui donna pas le loisir d'entrer en aucune maison pour conter sa fortune : car soudain il le fist pendre & estrangler , comme il le méritoit : car pour le moins devoit-il attendre un assaut , il nous eust donné prou d'affaires.

Vous qui vous enfermez dans les places , advisez à ne prendre pas si tost l'effroi , & encore que vostre ennemi ait bien accommodé tout son fait , & que vous ayez occasion d'entrer en quelque soupçon que le vostre aille mal , si est-ce que s'il y a tant soit peu d'apparence de vous pouvoir defendre , esvertuez-vous , retranchez-vous ; & pensez que vostre ennemi a plus de peur à vous attaquer , que vous n'avez à vous defendre : car la place est bien chetive , si

(a) Le 8 Octobre. (*Boivin du Villars , Liv. VI. page 534.*)

(b) Ce qu'il ne put faire , dit M. de Thou , parce que les roues & les flasques de l'affût se rompirent.

(c) Ponte-Stura , petite ville du Montferrat.

vous n'avez quelque moyen de soutenir , puisque vous avez osé attendre le canon. Ne pensez pas sauver vostre honneur pour emporter ou vostre Enseigne ou quelque piece d'artillerie , comme fist cestui-ci : car tout cela enfin n'est pas grand cas. Et celui qui vous assiége le vous accorde aisement , pourvu qu'il en ait le profit , & vous la honte & le dommage. Songez les regrets que ce pauvre Capitaine , qui se rendit si légèrement , faisoit estant sur la potence : & s'il n'eust pas mieux aimé mourir sur la bresche. Lors que vous aurez fait tout ce qu'un homme de bien peut faire , il n'y a point d'ordre , il se faut rendre.

Ceste prinse importa fort ; car Moncalvo bridoit & tenoit sujet , non-seulement le Pont d'Asteure , mais toutes les places le long du Pau , & de la plaine du Marquisat de Montferat , & avec cela asseuroit fort Casal. L'armée sejourna là sept ou huit jours (a) , pendant lesquels arriverent les nouvelles aux Princes & à M. d'Aumalle , que le Roi avoit quelque mescontentement pour la désobéissance , dont j'ai fait mention ci dessus. Je fus melle parmi ceste belle histoire , m'ayant presté quelque bon personnage ceste bonne charité , de dire

(a) Plus de 40 jours , dit M. de Thou.

que je mettois le feu aux estoupes. Et vint la chose si avant que M. le Connestable m'envoya une lettre par laquelle il me mandoit que le Roi lui avoit commandé m'escire, que je me retirasse chez moi, & que pour ceste guerre il ne vouloit plus que je m'entremisse. Cela ne m'estonna pas fort, car je sçavois bien que le Roi me feroit cest honneur de m'ouir. M. le Mareschal de Brissac envoya son frere, M. de Cossé, à la Cour, lequel assura le Roi du contraire de ce qu'on lui avoit fait entendre de moi, dont le Roi m'en tint quitte à mon arrivée. Car cela fust cause que je m'en allai à la Cour ; & me fit aussi bonne chere que de coustume, s'informant bien particulièrement des affaires du Piedmont, mesme des Princes qu'il y avoit en nostre armée, desquels le Roi n'estoit gueres content : mais je n'avois garde de trop parler (a). Car après, ou M. le Connestable, ou Madame de Valentinois l'eussent sceu, & de main en main il eust esté dit que c'estoit Montluc qui en avoit conté.

Q qu'un homme qui vit parmi les grands

(a) Cet aveu de Montluc prouve (ce que nous avons remarqué dans l'Observation précédente, n°. 2) que Montluc ne disoit pas toujours tout ce qu'il savoit.

doit estre sage ! Les rapporteurs n'ont rien de bien au ventre, autant en voulut-on faire de M. de Strossy au retour d'Italie : bien me servit d'en parler sagement. Car la Reine & lui m'en sentirent bon gré. Il faut bien si vous sçavez quelque chose fort importante en advertir vostre Maistre, mais pour l'aller entretenir, en disant : *Sire, un tel fait mal, un autre va laschement en besogne, un autre fait ceci & cela, vous méritez qu'on vous donne des poignardades* (a) ; car il faut parler autrement des grands. Celui qui avoit dit au Roi que j'estois cause du trouble c'estoit un meschant homme : car il n'en estoit rien. Il ne faut pas trouver estrange si l'on preste des charitez à moi qui suis pauvre Gentilhomme : l'on en preste bien aux Princes & aux autres, pour bien grands Seigneurs qu'ils soient. Ce sont choses ordinaires à la Cour des Princes. C'est là où on fait profit : car le reculement d'un sert d'avancement à l'autre, ils jouent aux boute-hors ; il n'y a ordre, il faut passer par là : car un bon cœur ne peut demeurer chez

(a) Voilà bien ce qu'on peut appeller un vrai gasconisme : car le mot de *poignardade* n'a jamais été François, soit que Montluc ait entendu par-là des coups de poing, ou de poignard.

foi; & qui se veut chauffer, il faut qu'il s'approche du feu ou du soleil. Nostre Soleil c'est le Roi qui nous esclaire & eschauffe de ses rayons, quelque part que nous soyons. Si quelqu'un se met au devant, il faut prendre patience, avec la devise de M. de Guyse, *Chascun son tour.*

[1556] Après avoir quelque peu sejourné à la Cour, je prins congé de Sa Majesté, & m'en vins à ma maison, où je demurai cinq ou six mois en repos. Lors que j'estois occupé pour accommoder les affaires de ma maison, laquelle je n'avois eu le loisir jamais de reconnoistre, Sa Majesté me despescha un courier pour me faire venir là où il seroit, en poste, m'escrivant que j'envoyasse mon train droit à Marseille, sans me mander là où il me vouloit envoyer. Ce que je fis : car je n'ai jamais esté retif : & estant arrivé à la Cour, je trouvai deux Gentilshommes Siennesis qui estoient venus supplier Sa Majesté de la part de tout leur pays, me vouloir envoyer par delà, pour les commander, faisant de grande plaintes contre M. de Soubise (a).

(a) Jean, l'Archevêque Alias de Parthenay, Baron de Soubise, Chevalier de l'Ordre du Roi, dernier mâle de la très-illustre Maison de Parthenay en Poitou, dont le nom s'éteignit en la personne de Catherine de Pas-

non qu'il les tyrannisast, ni fist aucun déplaisir, mais pour quelques places qu'estoient perduës de leur estat : & croi que M. de Soubise y avoit fait ce qu'il avoit peu : mais nul ne prend en gré aucune perte. Tout le monde juge les choses par l'événement. A mon arrivée le Roi dit, qu'il falloit que je retournasse à Montalzin, pour y estre son Lieutenant - Général. Je contestai une grande piece (a), pour n'y aller point, non que la charge ne fust honorable : mais j'avois crainte de m'y embarquer sans biscuit. Et à la vérité, qui veut bien faire ses affaires, il ne faut aller si loing, car on ne s'en souvient pas ; & si quelque chose se présente pour vostre advancement, vous n'en avez nulle nouvelle. Mais pour l'honneur & la réputation, il vaut mieux estre souvent loing que près. Vostre renommée croist plustost, & les estrangiers vous reverent plus que les vostres. D'ailleurs je désirois estre employé aux guerres en la France, près de sadite Majesté : mais il ne fust possible m'en pouvoir excuser :

thenay, sa fille, femme de René, Vicomte de Rohan. Il fut Gouverneur de Lyon pour les Huguenots, & très-passionné pour leur parti. (*Mem. de Castelnaud, Edit. de Bruxelles, T. I. p. 770.*)

(a) Longtemps.

aussi je n'eusse sceu refuser mon bon maistre. Les Siennes, des que je fus arrivé, presserent Sa Majesté encore pour me faire partir, pressant plus de louanges de moi que je n'en méritois. Or sans plus séjourner je partis & pris mon chemin à Marseille, où je trouvai sept Enseignes de gens de pied, que le Roi envoyoit à Rome, lesquelles M. de la Molle commandoit : & mon fils aîné Marc-Antoine (a), estoit un des Capitaines avec le Capitaine Charry. Le Baron de la Gardé nous embarqua, & nous descendit à Civitavecchia : & incontinent prins la poste & m'en allai à Rome.

Or le Cardinal Caraffe estoit venu (3) en France, supplier le Roi de commander, que s'ils avoient affaire à Rome pour le service du Pape, que je m'y arretasse pour quelque temps. Ce que Sa Majesté me commanda : & trouvai ledit Cardinal desja arrivé à Rome : & fus fort bien venu de M. le Marechal de Strossy, dudit Sieur Cardinal, & du Duc de Palliane (b) son frere :

(a) Il avoit été nourri Page de Madame de Guyse, depuis Madame de Némours. (*Brantome.*)

(a) Jean Caraffe, Comte de Montorio & Duc de Palliano, fut Général de la Sainte-Eglise sous son oncle Paul IV, qui lui avoit donné le Duché de Palliano,

& le lendemain me menerent baïser les pieds du Pape, lequel me fit fort grande chere, s'enquérant de moi des particularitez de la France. Le Duc d'Albe avoit desja son camp à vingt milles près de Rome. Ledit Cardinal avoit fait une levée de trois mille Suisses, qui desja estoient arrivez à Rome. J'estois tousjours d'opinion, que nous fortissions à la campagne à dix milles de Rome, & que là nous nous campissions en attendant que le Duc d'Albe s'approchast des murailles de la ville, craignant tousjours qu'il adviendroit ce qu'il advint : mais le Sieur Camille Urfin (a), qui gouvernoit les affaires de la guerre pour le Pape, n'y voulut jamais entendre, & commença à désigner des fortifications par dedans la ville près des murailles, & me fut baillé un quartier. Plus de trois semaines s'escoulerent sans que le Duc d'Albe s'approchast de plus de cinq à six milles. Et se donnoient toute la nuit les Romains

confisqué sur les Colonnes. Il étoit aussi Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

(a) Camillo Urfino avoit été fait Gonfalonier, ou Capitaine-Général de l'Eglise par le Pape Paul IV. Il mourut à 70 ans, le 3 Avril 1559. Sansovino en fait un grand éloge dans son livre de *l'Hist. de la Maison des Ursins*.

l'alarme entre eux-mêmes , de sorte qu'on ne voyoit que fuir gens vers Saint-Pierre (4) , autres aux maisons des Cardinaux , qui tenoient le parti du Roi d'Espagne : & ne vis jamais tel désordre. Ce peuple n'est gueres aguerrî : aussi est-il composé de diverses nations. Je croi que ce n'est pas la race des Césars , Catons , Scipions & autres. Il y a là trop de délices & voluptez pour produire grand nombre d'hommes de guerre. Et parce qu'il sembla advis à Messieurs les Cardinaux d'Armagnac & du Bellai , de Lanfac & d'Avançon , que si je faisois une remonstrance aux Capitaines commandans en la cité , pour leur apprendre l'ordre que j'avois tenu à Sienne, qu'ils le prendroient en meilleure part de moi que de tout autre , leur souvenant & à toute la cité , de la réputation que j'avois acquise audit siege. M. le Marechal de Strossy (a) , & M. le Cardinal Carraffe le trouverent bon : & firent venir tous les Principaux & tous les Capitaines , Enseignes & Lieutenans dans la basse-cour du logis de M. d'Avançon , qui pour lors estoit Ambassadeur : & là je leur fis la harangue qui s'ensuit , en la présence desdits Sieurs,

(a) Strozzi venoit d'être nommé Maréchal de France dans la place de Robert de la Marck.

en langage

en langage Italien. M. de Lanfac est en vie , qui me dit qu'il n'eust jamais pensé , qu'un Gascon fust devenu bon Italien , comme j'estois lors.

« Messieurs , depuis que le Duc d'Albe
 » s'est approché un peu de vostre cité , il nous
 » semble à nous qui sommes François , que
 » vous avez conceu quelque nouvelle peur ,
 » & sans grande occasion : de sorte que pour
 » la moindre chose , vous entrez en un mer-
 » veilleux effroi. Que si les ennemis s'ap-
 » prochoient de vos murailles , lors que ceste
 » confusion est parmi vous , ils entreroient
 » dedans tout à leur aise , sans grande contra-
 » diction : pource qu'au lieu que vous deviez
 » tenir un silence dans vostre cité , mesme-
 » ment la nuit , & que vous deviez plustost
 » courir aux murailles , que de vous mettre
 » au grand désordre , que vous faites : car
 » on voit une partie courir à Saint - Pierre ,
 » autres aux Eglises , autres aux maisons des
 » Cardinaux Espagnols avec toute la confu-
 » sion du monde. Cela ne peut procéder ,
 » que d'une ou de deux choses , ou bien
 » faute de cœur , ou faute que vous ne com-
 » mandez pas bien l'ordre qu'il faut que vos
 » gens tiennent , quand les affaires se présen-
 » teront , tant la nuit que le jour. Si vous

» le faites pour faute de cœur, c'est donc
» signe que vous n'aviez pas bien considéré
» quelles gens sont vos ennemis : & que
» peuvent-ils estre autres qu'hommes comme
» vous ? ne portons-nous pas les armes pa-
» reilles aux leurs , & aussi bonnes que les
» leurs ? ne sont-ils pas sujets à recevoir la
» mort de nos coups , comme nous des leurs ?
» la querelle du Pape n'est - elle pas juste &
» sainte , & meilleure que la leur ? ce qui
» nous doit faire espérer que Dieu est avec
» nous. Et quelle part & proportion a le Roi
» d'Espagne à Rome ni aux terres du Pape
» ni en vos maisons , pour faire que Dieu
» le veuille aider plus qu'à nous ? Qu'est de-
» venuë la hardiesse de vos anciens Romains,
» qui vous ont laissé ceste grande renom-
» mée , qu'ils ont acquise en leurs vies ?
» Quelle autre nation habite aujourd'hui à
» Rome , pour vous avoir osté le cœur que
» vous ont laissé ceux de qui vous descen-
» dez de toute ancienneté comme vous dites ?
» O Messieurs ! que vous faites un grand tort
» à la renommée de vos prédécesseurs , de
» montrer , que vous ayez crainte de gens ,
» qui ne sont que hommes comme vous ?
» Vous faites beaucoup pour les ennemis ,
» de ce qu'ils se pourront vanter avoir fait

» peur à ceux qui anciennement faisoient
 » trembler toutes les nations du monde. Si
 » ceste peur procéde du mauvais ordre que
 » vous y avez donné à vostre commencement
 » jusques ici, il n'y a rien encore tant gasté
 » qu'en un seul jour vous n'y puissiez reme-
 » dier. Vous en allant tout à ceste heure advi-
 » ser d'où procéde ce deffaut, & promptement
 » y remedier. Et ainsi vous ferez cognoistre
 » à tout le monde, que ce n'est pas faite
 » de cœur : mais que c'est faite de l'ordre,
 » & ainsi tout vostre peuple reprendra cou-
 » rage, se voyant dans le bon ordre que vous
 » y aurez donné. Ne trouvez pas estrange,
 » si je m'esbahis de ce que je vois dans vos-
 » tre cité, m'estant trouvé dans Sienne com-
 » mandant au peuple, ayant le Marquis de
 » Marignan plus de force deux fois que n'a
 » le Duc d'Albe. Je puis dire avec beaucoup
 » d'honneur pour les Siennes, que je ne
 » cogneus à ma vie un seul citoyen avoir peur.
 » Bienheureux sont les Siennes qui ont
 » monstré estre extraits & vrais enfans légi-
 » times de vos anciens peres, qui ont fondé
 » ces murailles, & les leurs aussi, à ce qu'ils
 » m'ont asseuré : aussi portent-ils mesmes ar-
 » mes que vous. Et encore que la cité soit
 » perduë, leur renommée & valeur n'est

» pas pour cela enterrée, qui donnera tous-
» jours esperance à un chacun, qu'elle se
» pourra quelque jour recouvrer par leur
» vertu & hardiesse. Que si vous ne faites
» autrement que comme j'ai veu jusques ici,
» je veux dire, que je serai tousjours plus
» assure de deffendre Sienne n'ayant que
» les femmes Siennes avec moi pour com-
» battre, que non pas deffendre Rome avec
» les Romains, qui y sont. Excusez moi, je
» vous prie, si je vous dis la vérité : car je
» ne le fais pour aucune commodité, que
» je pense en pouvoir revenir au Roi mon
» maistre, ni à moi : mais pour vostre bien
» & pour esviter la ruine totale de vostre ville,
» laquelle si elle est envahie par vos ennemis,
» vous serez miserablement saccagez, & la
» ville pirement traitée qu'elle ne fut du
» temps de M. de Bourbon. Croyez, Mes-
» sieurs, que si j'estois aise de vostre perte
» je ne vous ferois pas la remontrance en la
» présence de ces Seigneurs que je vous fais.
» Mais en estant marri comme vostre servi-
» teur, puisque vous estes bons amis & con-
» féderez du Roi de France, mon maistre,
» & désirant mourir avec vous pour vostre
» conservation, cela m'a contraint vous faire
» entendre ce que je vous ai dit. Et aussi

» que Messieurs les Ministres du Roi, qui
» sont ici, m'ont asseuré que vous la pren-
» drez en meilleure part de moi, que de
» tout autre, pour l'estime que vous avez
» de moi depuis le siege de Sienne. Ce que
» je vous prie de ma part vouloir faire : & si
» en aucune chose je vous y puis aider, me
» le faisant sçavoir, je me transporterai in-
» continent à vostre Conseil. Je crois que
» le souvenir du sac de vostre ville fait par
» le Seigneur de Bourbon vous met en doute.
» Vous fustes lors surprins, à present vous
» avez les armes aux mains. N'ayez peur,
» ne craignez vos ennemis, ains departez
» vostre ville, donnez à chacun son lieu,
» pour se rendre au besoing : afin que vostre
» confusion ne nous oste le moyen de vous
» secourir, si l'ennemi se présente. Et chaf-
» sez la peur de vos citoyens, s'il y en a :
» qu'on ne voye nulle confusion : & ne vous
» faschez du reste. Vous verrez bientôt vos
» ennemis forcez de se retirer, sçachant le
» bon ordre que vous y aurez mis. » Ils me
remercierent bien fort. Et ainsi se départirent
de nous, nous asseurant qu'ils y alloient
donner tel ordre, que les accidens qu'estoient
survenus n'y adviendroient plus, me priant
bien fort me vouloir trouver à leur Conseil

le lendemain matin, & que là ils me montreroient l'ordre qu'ils y alloient donner, pour prendre là dessus mon advis & conseil. Ce qui fut fait : & regardasmes tous ensemble si bien à leurs affaires, qu'il ne se parla plus de crainte, ni désordre. Je m'accostai des principaux du peuple, & leur monstrei ce qu'il falloit faire. Je les cogneus de bonne volonté, toutesfois ceste grande multitude est formée de diverses humeurs. Il y a moyen de les ramener toutes à une, quand c'est pour leur bien & salut. Bref toutes choses se porterent mieux, dequoi le Pape me fentit bon gré.

Or le Duc d'Albe quelques jours après remua son camp, & print son chemin vers Tiboly (a) à douze milles de Rome. Je ne sçai si ce fut qu'il entendist que la ville se gardoit mieux qu'elle ne faisoit, & que les choses estoient changées, ou bien que son opinion n'estoit de s'approcher plus près de la ville; & pour ce que dans Tiboly estoit le Sieur Francisco Ursin avec cinq Enseignes Italiennes, & que la Ville n'estoit point forte, Messieurs le Mareschal, Cardinal de Carrasse, & le Duc de Paliane, eurent crainte que le Duc d'Albe s'en allast prendre Tiboly, & mettre en pièces ce qui estoit dedans; ce qui

(a) Tivoli.

fut cause qu'ils me prièrent de partir toute la nuit pour aller retirer le S^r Francisco, me baillant les deux compagnies de Chevaux-Légers de la Garde du Pape, & les deux Compagnies à cheval du Duc de Paliane, que les Capitaines Ambros & Bartholomé (a) commandoient, & quatre cens Arquebuziers qui estoient sous la charge de mon fils Marc-Antoine & du Capitaine Charry. Le Capitaine Caraffe m'avoit asseuré sur son honneur, que les ennemis ne pouvoient passer le Tybre, & que je pouvois faire la retraite, ayant tousjours le Tybre entre les ennemis & moi. Je fus au Soleil levant avec les gens à cheval à Tiboly, & les gens de pied arriverent deux heures après moi, & trouvai que le Sieur Francisco ne sçavoit aucune nouvelle des ennemis, & après l'avoir entendu je me doutai de ce qu'il m'advint : car je sçavois bien avant que partir de Rome, que le Duc d'Albe avoit prins le chemin de Tiboly, & qu'il venoit à la desrobée surprendre le Sieur Francisco, puis qu'il n'en sçavoit aucune nouvelle. Je ne fis que manger bien peu, & faire repaître mes chevaux, & manger un peu nos gens de pied. J'ordonnai au Sieur Francisco de faire son-

(a) Bartholomeo de Benevento. (*Voyez Ribier, Tome II, p. 678.*)

ner le tabourin pour desloger & mettre aux champs, & le pria de me prester un cavalier ou deux de ses gens, qui cognoissoient le pays : car moi-mesme je voulois aller faire la sentinelle, cependant que tout le monde s'apprestoit pour partir, dont bien m'en print : car le sieur Francisco avoit envoyé deux de ses gens pour descouvrir, & avoient rapporté cependant que nous disions, qu'il n'y avoit aucunes nouvelles d'ennemis en tout le pays : mais je ne me voulus pas arrester-là, & m'en allai avec ces deux mesmes, & comme je fus hors Tiboly au long d'un costeau, je me mis sous un arbre, car il commençoit à faire grand chaud, & tout en un coup j'apperceus au long d'un petit bois taillis force gens à cheval, qui alloient droit au Tybre contre-bas, & d'autre que je voyois au long d'un vallon, qui venoient droit à moi ; & au milieu d'une plaine au-deçà de ce bois taillis, je voyois quelque chose, ne pouvant discerner que c'étoit. Je mandai promptement au Sieur Francisco, que j'avois descouvert le camp, & qu'en toute diligence il fit sortir ses gens, & s'achemina par l'autre costé du Tybre. Jamais le soldat qui l'alla advertir ne fut dans la ville, que voilà dix-huit ou vingt Enseignes d'Espagnols, qui estoient couchez

dans la plaine , levez & marcher. Je m'en vais au galop , & trouvai qu'il n'y avoit encore un seul homme dehors , & fis diligence de faire cheminer les Enseignes Italiennes , faisant fermer les portes de la ville , & fis là le tour d'un fin homme : car j'emportai les clefs avec moi , pensant que les ennemis ne peussent de longs-temps rompre les portes : car le Tybre passe par le milieu de la Ville , où il y a un pont , & de beaux & bons moulins dans la ville mesme , lesquels j'avois commencé à faire rompre dès mon arrivée , mais cela ne peust estre achevé. J'avois laissé le Capitaine Charry à la porte , & mon fils Marc-Antoine au pont , pour le soutenir , & j'allois & venois faire haster les Italiens de cheminer ; & comme ils furent tous dehors la porte , j'allai retirer le Capitaine Charry , & commençâmes à rompre le pont qui estoit de bois , & tout incontinent les ennemis furent dans la ville. Je mis des Arquebuziers dans des maisons qui regardoient au long de la rue. Les soldats firent extreme diligence d'achever de rompre le pont , puis m'acheminai droit à la porte. J'avois mis la cavalerie devant les Italiens , & falloit que nous passissions par le détroit des rochers , ne pouvant aller qu'un à un. Jusques à ce que

nous fufmes à la sortie de la porte , nous eufmes les ennemis fur les bras , & n'y a pas cinquante pas jufques au deftroit du chemin ; & voyant qu'eux-mefmes ne pouvoient venir qu'un à un , ils nous laiffèrent , & retournerent faccager la ville. Leurs Italiens venoient après les Espagnols , & penfoient entrer dans la ville pour avoir leur part du fac , mais les Espagnols ne leur voulurent jamais ouvrir , & s'amuferent à la porte , & les Espagnols à faccager ; & comme nous fufmes à la plaine , je fis prendre à mon fils , & au Capitaine Charry avecques les quatre cens Arquebuziers , à main droite au long d'un cofteau , à plus de mille pas de nous , & les deux compagnies du Duc de Paliane ; & leur dis le fecret , que fi les ennemis pafsoient le Tybre , qu'ils gagnaffent tousjours au long du cofteau , tirant à Rome , & qu'ils ne fe fouciaffent point de moi. Autant eust valu perdre toutes les Enseignes qu'avoit M. de la Molle , comme ces quatre cens Arquebuziers , car c'estoit la fleur de toutes les compagnies. Je ne fus jamais à demimille dans la plaine , que voilà toute la cavalerie fur le Tybre , & leurs Allemans qui commencerent à paffer , mefmement quelques gens à cheval auprès du moulin , qui

ne pouvoient passer qu'un à un. Je tenois tout pour perdu , car il me falloit retirer douze milles devant tout le camp , & pensois bien que la cavalerie passeroit force Arquebuziers en croupe ; mais si je perdois les uns , je ne voulois pas perdre les autres. Or le Sieur Francisco marchoit toujours le grand pas à une arquebuzade du Tybre , & les autres au long du costeau vis-à-vis de nous. Voici arriver cinquante ou soixante chevaux des leurs. Je prins l'un des Capitaines de la garde avecques sa Cornette , & l'autre suivoit tousjours les gens de pied , & les faisoit haster , & tournai visage droit aux ennemis , lesquels firent alte ; & moi faisant semblant de les charger , ils me tournerent le dos pour se retirer , ne sçai pourquoi , & je retournai à mon chemin. Depuis ne firent semblant de venir à moi ; combien que tousjours arrivoient de leurs gens , mais c'estoient trois ou quatre ; & comme ils me virent bien avant , ils tournerent en arriere , & s'allèrent amuser à prendre du bestail dans des prez. Il faut sçavoir quelle estoit ma déliberation , & veoir si je me voulois perdre avec ceux-là , ou si je me voulois sauver vers les nostres. Le Duc de Paliane m'avoit donné un turc gris

qui volloit sur terre. J'estois délibéré de meller les cartes là ; & n'y voyant aucun ordre de se sauver , je me voulois retirer jusques aux nostres , qui alloient droit à un chasteau qui tenoit pour le Pape , & y avoit garnison , & faisois estat de sauver la plupart de la cavalerie ; car il n'y avoit que cinq milles jusques au chasteau. Un trompette nous dit deux jours après , que jamais le Duc d'Albe ne voulust laisser passer le Seigneur Ascanio (a) de la Corne , pour ce qu'il

(a) Ascanio della Cornia , né en 1516 de Francia de Berardo della Cornia , & de Jacqueline del Monte , sœur du Pape Jules III , dont , par conséquent , il étoit neveu. Il mourut à Rome , au retour de la bataille de Lepante , le 4 Décembre 1571. (*Notes sur les guerres du Comtat Venaisin dans les Pièces fugit. pour l'Hist. de France. T. 1. p. 303.*)

Il étoit d'une noble & ancienne famille de Perouse. Il perdit un œil à la prise de Casal du Montferrat , par les François en 1555. Il tua en combat singulier , Janino Thadei , Florentin. Dans la guerre de Toscane , le Roi d'Espagne & Côme I , Duc de Florence , le nommèrent en même temps Général de leur Cavalerie , à l'insu l'un de l'autre. Il fut fait prisonnier à Chiufi par Strozzi , & envoyé en France , où il fut très-bien accueilli du Roi. Depuis , Ferdinand , Roi des Romains , lui donna le commandement de 4000 chevaux , & d'un pareil nombre de gens de pied. Le Pape Jules III ,

n'avoit là un seul Arquebuzier, que des Alle-
mans ; car tous les Espagnols & Italiens
estoient à Tiboly ; & ainsi me retirai droit
à Rome , & mandai à nos gens venir à
nous ; & nous ralliasmes au pont , qu'est
le plus près de Rome , où passames , estant
trois heures de nuit quand nous arrivâmes
à Rome. Voilà la fortune que j'eus à cette
retirade.

son oncle, le fit Général de l'armée de l'Eglise ; Marcel II
lui continua cette charge. Paul IV lui donna sa Cava-
lerie à commander ; mais ayant eu des soupçons sur sa
conduite , il voulut le faire arrêter ; Ascagne trouva
moyen de se dérober à ses poursuites , & se retira vers
le Duc d'Albe , Général des Espagnols , qui le reçut
à bras ouverts. La paix s'étant conclue entre le Pape
& le Roi d'Espagne , il fut admis dans le Conseil Royal
de ce Prince. Pie IV lui rendit les biens que Paul IV
lui avoit ôtés. Accusé peu après d'un homicide , ce
même Pape le fit emprisonner ; mais il le relâcha sur
les instances que lui en firent presque tous les Princes
Chrétiens. Les Turcs menaçant Malthe , il fut envoyé
avec un puissant secours dans cette Isle , en qualité de
Maréchal-de-Camp Général (*Supremus Castrorum Præ-*
fectus). Il la fortifia si bien , qu'il la mit hors d'insulte.
Il eut depuis la même charge dans le Royaume de
Naples , & ensuite sur la flotte Chrétienne à la bataille
de Lepante , au succès de laquelle il eut grande part.
Il mourut peu de temps après à Rome , âgé de 56 ans.
(*Cesaris Alexii Elogia civium Perusinarum, in-12.*)

Ne vous fiez jamais, Capitaines mes compagnons, quand vous arriverez en quelque lieu, si vous estes tant soit peu en doute à ce qu'on vous dira; car c'est tousjours la coustume quand vous arrivez, on vous carresse, on vous prie de reposer. Ne faites pas cela. Voyez le lieu où vous estes, recognoissez le tout. Un des plus grands Capitaines que l'Empereur eust jamais, qui fust le Seigneur Pescaire, pour s'estre fié à son arrivée en une ville d'Italie, fust prins, & si avoit trois ou quatre mille hommes, qui fust une grande honte à un si grand Capitaine. Il en jettoit la faute sur un autre, comme lui-mesme m'a dit. Si j'en eusse fait ainsi, le Seigneur Francisco m'eust fait souffrir une escorne, & peut estre perdre la vie.

Deux nuits après, lescits Seigneurs me baillerent deux compagnies Italiennes pour les mener à Belistre (a) au Duc de Somme, qui est au de là de Marin au long de la mer six ou sept milles. Je cheminai toute la nuit, ayant avec moi les deux compagnies du Duc de Paliane, & commandai que nos chevaux eussent repeu dans une heure & demie. Le Duc de Somme me voulut arrester à toute force cette nuit-là; mais je n'y voulus jamais

(a) Veletri.

entendre , car je pensois bien que le Duc d'Albe n'estoit pas sans espions à Rome , veu qu'il y avoit tant d'Espagnols & gens qui tenoient le parti du Roi d'Espagne ; & me mis , après avoir repeu , en chemin , qui fust quarante-cinq , ou quarante six milles à aller ou venir ; & arrivai à trois heures de nuit à Rome , dont bien m'en print : car deux heures avant jour arriverent six cens chevaux & cinq cens Arquebuziers à cheval à Marin , & trouverent les nouvelles , que j'estois repassé : & voilà une autre fortune qui m'advint , où il ne me fust pas besoin avoir laissé l'entendement au logis. Or il faut que j'en mette par escrit une autre , qui m'arriva six jours après , & ne fust-ce que pour faire rire ceux qui liront ce livre , & le discours de ma vie.

Cinq ou six jours après ce rencontre , estant tousjours le camp du Duc d'Albe à Tiboly , le Baron de la Garde manda à M. le Mareschal de Strossy de Civitavechia , que s'il lui vouloit envoyer quatre cens arquebuziers , qu'il les embarqueroit dans les galles & qu'il les iroit descendre à Neptune , qui est une place plus forte sur le bord de la mer , laquelle entre dans les fossés , & qu'on pourroit brusler les balsteaux que le Duc d'Albe y avoit fait amener , pour faire un

pont à Ostie , afin de passer le Tybre du costé de deçà comme il fit après. Or M. le Marechal m'en laissa la charge. J'y envoyai mon fils Marc-Antoine , & le Capitaine Charry avec les quatre cens arquebuziers, lesquels y allerent par envie. Et comme ils furent à Civitavechia, il les embarqua, & les alla descendre audit Neptune. Mais il ne fut possible de les brusler ; car il les avoit mis dans le fossé , & les deffendoit de la forteresse. Et comme les affaires de la guerre sont incertaines , il m'advint que le jour mesme qu'ils arriverent à Neptune, où ils demeurèrent deux jours, je m'allai promener le soir hors de la porte de Rome , qui va à Marin, & trouvai un homme , qui venoit de Marin. Je lui demandai *qui il estoit*, il me dit : *qu'il estoit l'hospitalier (a) de Marin* ; & cogneus à sa langue qu'il n'estoit pas Italien. Ce qu'il me confessa ; car il me dit, qu'il estoit François , & qu'il estoit pauvre homme , réduit à cest hospital de Marin. Je lui demandai *qui estoit à Marin*, il me dit que le matin le Sieur Antoine Colonne y estoit arrivé avec sa compagnie de cinquante hommes d'armes, n'ayant rien avec lui davantage homme de pied ni de cheval. Les

(a) Qu'il tenoit l'hôtellerie de Marins.

compagnies d'hommes d'armes en Italie n'ont point d'archers comme les nostres. Marin est audit Marc-Antoine (a); & parce que j'avois entendu à Romé qui il estoit, l'on le m'avoit dépeint un jeune Seigneur de vingt à vingt deux ans, plein de bonne volonté, & riche de quatre-vingts mille escus de rente. Paliane estoit à lui, que le Pape lui avoit osté, & donné à son neveu, que l'on appelloit depuis le Duc de Paliane. Le tiltre ne lui dura gueres; car il la recouvra après. Ayant laissé cest hospitalier, il me va en l'entendement, que facilement je prendrois prisonnier ce Seigneur Romain, & que si je le pouvois attraper, j'estois riche à jamais: car pour le moins j'en aurois quatre-vingts mille escus de rançon, qui estoit son revenu d'un an. Ce n'estoit pas trop. Je vais discou-

(a) Marc-Antoine Colonne, Grand-Connétable du Royaume de Naples, Duc de Taglia-Cozzo & de Paliano, fut Général du Pape Pie V, lors de la Ligue des Princes Chrétiens contre Sélim, Empereur des Turcs. Il acquit beaucoup de gloire à la journée de Lépante en 1571. A cette occasion, on fit revivre en sa faveur les honneurs du triomphe, tel que les anciens Romains l'accordoient à leurs Généraux victorieux. Philippe, Roi d'Espagne, le fit Vice-Roi de Sicile & Chevalier de la Toison d'Or. (*Sarsovino. Origine & Fatti d'elle Famiglie ill. d'Italia, in-4°. 1609.*)

rir en moi-mesme, que M. de la Molle viendrait avec moi, menant trois cens arquebuziers seulement, & les laisserois à moitié chemin auprès d'une tour, où il y avoit des cabanes pour retirer le bestail; car j'avois reconnu le chemin allant & retournant à Belistre, & que je prendrois le Capitaine Ambrosi, Lieutenant d'une compagnie du Duc de Paliane avec vingt-cinq chevaux des meilleurs & les plus courans de sa compagnie, & que j'emprunterois du Seigneur Aurelio (5) Fregouse son Lieutenant, & sa Cornette avec trente-cinq salades seulement des meilleurs qu'il eust, & les meilleurs chevaux; & que je laisserois à une portée d'arquebuzade de M. de la Molle tirant vers Marin, le Capitaine Ambrosi, avec les trente-cinq salades, & moi je m'en irois avec celle du Sieur Aurelio me mettre en embuscade auprès de Marin sous les vignes, & un peu à main gauche du grand chemin, & que j'envoyerois six salades donner l'alarme un peu avant le jour à Marin, & qu'estant le Sieur Marc-Antoine jeune & plein de bonne volonté, il ne feroit point de faute de sortir. Je faisois estat, que à point nommé il sortiroit au point du jour, & que les six salades l'ameneroient à nostre embuscade, & que je pren-

drois la fuite avec les six salades à sa veüe , & qu'il me suivroit à toute bride voyant une cornette , laquelle lui feroit joie de la pouvoir prendre , pour avoir plus de réputation de sa victoire. Or comme j'eus tout cela discouru en mon entendement , je le tenois aussi assuré mon prisonnier , comme si je l'eusse eu entre mes mains , & m'en retournai dans la ville , & parlai au Sieur Aurelio , lequel me presta son Lieutenant & son Enseigne avec les trente-cinq salades. Pareillement j'en parlai à M. de la Molle & au Capitaine Ambrosi. Le Lieutenant du Seigneur Aurelio , qui estoit Grec , s'appelloit le Capitaine Alexis. Nous nous assignâmes à l'entrée de la nuit à la porte , & ne voulus rien dire de mon entreprise à M. le Mareschal , ni à personne de ceux que j'amenois , jusques à ce que nous fusmes hors la ville. Et alors je tirai à part M. de la Molle & les Capitaines Ambrosi & Alexis , & leur dis mon entreprise , laquelle ils trouverent tous trois fort bonne , & assurément nous eusmes aussi bon entendement les uns que les autres. Il nous tarδοit que nous n'y fussions. Et eux me faisoient l'entreprise bien aisée , affirmant les deux qui le cognoissoient , qu'il sortiroit. Et trouvant le Capitaine Ambrosi

pret, ayant couru sept milles après moi, dit que nous l'emporterions & toutes les gens. Et ainsi nous nous en allâmes chaque troupe à part, la mienne tousjours la première. Et comme nous fûmes près de la tour, j'y laissai M. de la Molle, & plus avant derrière la petite chapelle, le Capitaine Ambrosi. Or comme nous fûmes le Capitaine Alexis & moi au fond des vignes près Marin, il voulut que l'Enseigne menast les six, & baillast le drapeau à un autre. Je lui baillai un Gentilhomme des miens; & nous nous mîmes dans un marais, où l'hyver l'eauë croissoit, & l'esté n'en y avoit point, car en autre lieu nous ne nous pouvions cacher, & ainsi s'en allerent les six droit à la porte de la ville. Et comme le jour commença à venir, nous n'avions point nouvelles que nos gens eussent donné l'alarme. Je pensois, ou bien que le Seigneur Marc-Antoine ne vouloit point sortir, ou bien qu'ils'en estoit retourné. Or à main gauche de nous, il y avoit un grand vallon. Je m'estois mis sur un petit haut, où il y avoit des pierres d'une ruine de maison, ou bien de Chapelle, & commençai à veoir par de là le vallon sur la montée trois ou quatre chevaux, lesquels une fois paroïssient, d'autres fois non. Je les montrai au

Capitaine Alexis , qui estoit plus bas que moi ; il fist partir deux salades tout au long des Vignes , où le vallon commençoit. Je n'avois jamais encore jetté les yeux dans le vallon , pource que le jour ne faisoit que commencer à sortir : & je regardois tousjours vers la montagne , où se monstroient ces trois ou quatre chevaux à cinquante pas de nous. Quand je tournai ma veüe dans le vallon , je vis trois troupes de gens de cheval : à la premiere y pouvoit avoir plus de cent chevaux , à l'autre plus de deux ou trois cens , & en la grande sept ou huit cens. Or il faut dire la raison pourquoi ils y estoient ; Comme le Baron de la Garde faisoit la descente de nos gens à Neptune , ceux de Neptune firent partir deux chevaux en poste vers le Duc d'Albe à Tiboly , lequel incontinent despescha le Sieur de la Corne avec douze cens chevaux & douze Enseignes de gens de pied , qui cheminerent toute la nuit. Et une heure devant le jour il arriva à ce vallon , & les gens de pied à la croupe de la montée , ils avoient fait alte-là jusques à ce que le Sieur Marc-Antoine seroit prest , lui ayant envoyé vingt-cinq salades , pour le faire monter à cheval. Et comme ils furent à la porte de la ville ils trouverent nos six salades.

(l'aube du jour ne faisoit que commencer à poindre) & se demanderent les uns aux autres : *qui vive !* & au cri ils chargerent les nostres de telle sorte , qu'il ne fust possible qu'ils reprinsent leur chemin à nous , & prindrent la fuite vers le chemin , qui vient de Belistre à Rome , & au long de la plaine Romaine les chasserent jusques auprès de Rome : & donnerent l'alarme à M. le Maréchal , & à toute la ville : & dirent qu'il n'estoit possible que je ne fusse prins , & tous les gens que j'avois avec moi perdus. Or comme le Capitaine Alexis eust rappelé ses deux chevaux , nous prîmes la retraite par le chemin que nous estions venus. Et voilà les cent chevaux après nous , les deux ou trois cents après qui venoient le trot , & les Enseignes des gens de pied venoient après le pas , & ainsi nous menerent sept milles jusques au Capitaine Ambrosi , les lances toujours sur la croupe de nos chevaux. J'estois sur ce cheval turc gris , que le Duc de Paliane m'avoit donné , un des vistes chevaux que je montai jamais , & qui bondissoit le mieux un fossé. Aucune fois je sautois en chemin dans le champ à main droite , autrefois à main gauche. Quand nous fuions par le grand chemin , le Capitaine Alexis estoit

tousjours à la queuë comme moi, & celui qui portoit la Cornette devant. J'allois tousjours parlant aux soldats qu'ils ne s'esbahissent point, ores du costé de main gauche, ores du costé de main droite. Le plus que nous pouvions avoir devant eux estoit de la longueur de trois ou quatre lances. Or le Capitaine Ambrosi comme nous approchâmes de lui, sortit de derriere la chapelle; & je commençai à crier : *Volte, volte*, à nos gens, qui tournerent incontinent; & tout en un coup, je leur fis une cargue, & les rembarrai jusques dans l'autre troupe : laquelle ayant veu nostre embuscade avoit fait alte pour veoir que c'estoit, & toutes les deux troupes se serrèrent, faisant semblant de nous vouloir faire la cargue. Je cogneus bien, que j'avois fait un pas de cleric, d'avoir fait cette cargue, & pensai une fois estre perdu : mais par bonne fortune M. de la Molle se monstra sur le chemin avec l'arquebuzerie, qui fut cause que les ennemis ne me firent la cargue, ains s'arrestèrent. Alors le Capitaine Alexis me dit : (a) *Quelli primi che ci seguitano, sono Greci, per che lo ò intesi à*

(a) Ces premiers qui nous suivent sont des Grecs; je les ai reconnus à leurs cris. Je vais voir, si, en leur parlant, je pourrai les amuser.

loro gridi. Me ne vo à vedere, se potero fermar li, per tratener mi con essi loro, ce qu'il fist, leur demandant parler à fiance (a). Et cependant je faisois cheminer M. de la Molle, & gagnai une petite descente : de sorte que les ennemis ne pouvoient plus veoir ce que nous faisons : & leur fis aller gagner les pilliers des acqueducs, qui estoient par-là où anciennement les Romains faisoient venir l'eauë à Rome : & de mesme commandai aux gens à cheval de les suivre au grand pas. Ainsi s'acheminèrent, allant le plus grand pas qu'ils pouvoient. Puis je retournai au Sieur Alexis, ayant rafraichi la bouche de mon cheval dans un fossé auprès de la tour, lequel je trouvai aussi frais, que s'il n'eust point couru. Or comme les deux troupes furent ensemble, & eurent fait alte, la grande fist de mesme alte, & les gens de pied pareillement. Le Capitaine Alexis parloit tousjours à eux. Je pouvois descouvrir tousjours les nostres : & comme je les vis près des acqueducs, je m'approchai du Capitaine Alexis, & lui dis : (b) *Retiriammo ci, Capitano, retiriammo ci.* Ils lui demanderent, qui les menoit, il me nomma : & commencerent à faire des exclamations :

(a) Sous fauf-conduit.

(b) Retirons-nous, Capitaine, retirons-nous.

disans qu'en huit ou neuf jours ils m'avoient failli trois fois. C'est à la retraite de Tiboly, & au retour de Belistre, & à ceste heure, dont le Capitaine Alexis se rioit d'eux, toujours se retirant. Or à la départie du Capitaines Alexis plusieurs d'eux me crièrent (a) : *A dio Signor di Montluco, à dio* : & moi aussi je leur criai : *A dio, à dio*. Et de-là tournerent tout court droit à Marin, où trouverent nouvelles que le Baron de la Garde avoit rembarqué nos gens, & retourné à Civitavecchia. Le Seigneur Ascanio me renvoya trois salades que j'avois perdu : mais non les chevaux. Car comme leurs chevaux bronchoient, ils tomboient par terre : & moi je sautois en chemin avec mon turc, & leur donnois sur la croupe du plat de l'espée : de sorte qu'ils s'enfermoient dans la troupe. Il les renvoya par un sien Trompette, lequel nous faisoit rire parlant de son maistre, qui disoit, que s'il eust sceu que je fusse esté en ceste troupe, il m'eust accompagné jusques aux portes de Rome pour me prendre : mais en courant ne demanderent jamais à ces prisonniers qui les conduisoit, jusques à la fin, que nous fumes sauvez. Et me disoit le Trompette, que si j'eusse esté prins, il ne me falloit pas avoir

(b) Adieu, M. de Montluc, adieu.

crainte qu'on m'eust fait desplaisir : car l'on m'eust autant ou plus caressé, & honoré que dans nostre camp. Aussi peut-on dire, que jamais prisonnier n'est sorti de mes mains, ou de lieu où j'eusse puissance, qui fust mal content de moi. Cela est indigne de les escorcher jusques aux os, quand ce sont personnes d'honneur, qui portent les armes : mesmement quand c'est une guerre de Prince à Prince, c'est plustost un esbat, qu'une inimitié.

Ainsi je m'en retournai à Rome : & après m'estre désarmé (a), j'allai trouver M. le Marechal, M. le Cardinal Caraffe, & le Duc de Paliane, lesquels je trouvai ensemble en un logis en la ville, où ils estoient revenus du Palais Saint-Pierre : & me commencerent à dire tous trois, qu'il sembloit que je me voulusse perdre pour mon plaisir ; & que s'ils eussent sceu ma sortie, ils m'eussent empêché. Ils voulurent entendre l'occasion de mon entreprise, laquelle je leur racontai de point en point, & leur dis, « que la nuit en allant, je tenois aussi assurez prisonnier le Sieur Marc-Antoine, comme j'estois assurez de mourir, & que desja j'avois fait estat de tirer de sa

(a) M. de Thou rapporte cette équipée de Mont-luc, & renvoye, pour le détail, à ses Commentaires.

rançon quatre-vingts mille escus ». Ce n'estoit pas trop de prendre son revenu d'un an, & que j'en voulois donner les quarante mille à M. de la Molle, aux Capitaines & aux soldats : & que je voulois garder les autres 40 mille pour m'achepter du bien en France, pour estre près du Roi; car la Gascogne en est trop esloignée, & qu'il me sembloit desja que j'avois du bien près de Paris; de sorte que de toute la nuit je ne me peus oster cette opinion de la teste. Et comme ils entendirent mes raisons, ils se mirent à rire si fort, que je croi qu'ils ne rirent jamais tant pour un coup, de ce que j'avois desja fait estat de la prinse, de la rançon, & d'achepter terres & chasteaux. Et M. le Mareschal, quand il vouloit gaber (a), parloit tousjours en Italien. Il me dit de bonne grace : (b) *Signor, quando che vi andaremo visitar, farete voi à noi altri tre bona chiera nei castelli, que volete*

(a) Vieux mot qui signifie *plaisanter, se moquer*. Les Italiens ont dans leur langue le verbe *gabbare*, qui a le même sens.

(b) M. de Montluc, je me flatte que, lorsque nous irons nous trois, vous faire visite dans la terre que vous vous proposez d'acquérir aux environs de Paris, vous nous ferez une bonne réception.

comprare à presso Parigi ? Ils en rirent à mes despens.

Or estoient-ils sur une despesche qu'ils faisoient au Roi, & envoyoient devers S. M. M. de Porrieres de Provence (a), lequel avoit prins sa part du rire, & tous ceux qui estoient avec eux. Et comme il y a des gens qui sont sujets à faire plus de mal que de bien, il y eust quelqu'un qui escrivit par la voie de la banque à Lyon, comme j'avois perdu toute la cavalerie du Pape en la plaine Romaine; & que je m'en estois fui, & ne sçavoit-on que j'estois devenu. Je croi que ce sont gens ap-
 postez pour faire courir quelque mauvaise nouvelle, afin de dégouster nos partisans. Cela fut escrit à Lyon par la poste à M. le Connestable, lequel le dit au Roi, qui ouït ces nouvelles avec beaucoup de desplaisir. M. de Porrieres, qui venoit par le pays des Grisons, ne peust estre si-tost à la Cour, que

(c) Antoine de Glandevéz, Seigneur de Porrieres, d'une Maison noble & ancienne de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre. (*Hist. de la Noblesse de Provence, par Artesfeuille. T. 1, p. 494.*) Il étoit Commissaire-de-Guerre en Provence, en 1562. (*Hist. des guerres du Comtat Venaissin, p. 33, dans le Recueil des Pièces fugitives pour l'Hist. de France, T. I.*)

les nouvelles n'y eussent couru (a) quatre jours auparavant. Et comme M. le Mareschal & les autres avoient ri de ma folie, le Roi resloit autant mal-content contre moi, disant que c'estoit la plus grande folie que jamais homme entreprinst, ayant tousjours esté heureux; mais qu'à présent j'avois perdu mon heur & ma réputation, estant bien mari que cela me fust advenu, mesme aux portes de Rome. Ces nouvelles ne furent si cachées, qu'on ne les escrivit tout incontinent en Gascogne. Je vous laisse à penser comme je fus accoustré de ceux qui ne m'aimoient gueres; car il faut estre Dieu pour n'avoir point d'ennemis & envieux, ou bien ne se messer que de faire son jardin (b), ou son vergier. Et comme M. de Porrieres fut arrivé, le Roi le fit venir en son cabinet, & après avoir leu les lettres & sa créance, dans lesquelles ne se parloit rien de cela, ni M. de Porrieres n'en parloit aussi, le Roi lui dit: *Et bien M. de Porrieres, Montluc s'y est-il trouvé?*

(a) Le bruit en fut si fort, dit M. de Thou, qu'un Historien du temps (Alessandro Andrea) l'a ainsi rapporté, mais sans autre fondement que ce faux-bruit que les Espagnols firent courir.

(b) Encore ne seroit-on pas sûr de ne point avoir d'envieux, si le jardin produisoit de beaux fruits.

Il a fait une belle besogne ; lequel lui répondit qu'il m'avoit laissé à Rome : & le Roi lui dit, qu'il sçavoit bien que j'avois perdu toute la cavalerie du Pape, & que je m'estois sauvé. Sur quoi M. de Porrieres fut fort esbahi de ces nouvelles, & lui dit, que si cela estoit advenu depuis son partement, qu'il pourroit bien estre ; mais qu'il n'avois demeuré que neuf jours à venir. Sa Majesté fit regarder combien il y avoit que ces nouvelles estoient venuës ; & trouverent qu'il y avoit quatre jours. Alors le Roi dit qu'il pensoit que c'estoit une bave & nouvelles de banquiers : & sur ce, il va souvenir à M. de Porrieres de ma folie ; & lui dit, comme depuis il me conta : Sire, je vous vais dire que c'est : de-quoi vous rirez autant comme nous avons fait ; & lui conta toute mon entreprinse, & ce que j'avois respondu à mon arrivée à Messieurs le Marechal de Strossy, Cardinal Caraffe, & Duc de Paliane, & qu'en leur contant mon entreprinse, il sembloit que je tenois prisonnier le Seigneur Marc-Antoine, l'argent & tout. Et assurez-vous, qu'à ce qu'on me dit depuis, on n'avoit veu rire le Roi si fort, il y avoit longtemps, M. le Connestable, & tous tant qu'ils estoient : & me dit-on que le Roi, plus de huit jours après, voyant Por-

rieres, lui disoit : *Hé bien, Porrieres, Montluc a-t-il acheté encore ces places autour de Paris ?* Et ne lui en souvenoit jamais, qu'il n'en rist. Et pour ce que j'escris en mon Livre, que cent ans a, homme n'a esté plus heureux, ni mieux fortuné à la guerre, que j'ai esté : regardez donc, si vous le cognoistrez à ces trois occasions, qui me vindrent en huit ou neuf jours l'une après l'autre, outre autres que vous y trouverez, d'avoir eschappé sans perte ces dangers qui n'estoient pas petits.

Quelques jours après, le Duc d'Albe entendit que M. de Guise (a) alloit en Italie pour secourir le Pape, qui fut cause qu'il se retira un peu vers la mer avec son camp : & puis vint assieger Ostie. M. le Mareschal sortit de Rome avec quelques Enseignes Italiennes, & deux d'Allemands, & cinq ou six de François : & voulust le Pape qu'il lui laissast pour sa garde, Marc-Antoine, mon fils, & le Capitaine Charry avec leurs compagnies. M. le Mareschal s'alla camper deçà le Tybre, vis-à-vis d'Ostie, & là se retrancha. Le Duc d'Albe avant qu'il y arrivast, avoit fait faire

(a) Le Duc de Guise se mit en marche sur la fin de Décembre 1556, & arriva à Turin le 25 Janvier 1557.

son pont, & fait un fort au-dessus d'Ostie, du costé mesme où M. le Marechal s'estoit campé. Je mandai à M. le Marechal s'il vouloit que je m'en vinsse devers lui avec cinq ou six Enseignes Italiennes ou Françoises, lequel ne le voulut, pour crainte que l'entreprinse de Montalfin ne fust pas encore du tout descouverte. Et pource que M. le Marechal, avec les compagnies Italiennes & Françoises qu'il avoit, n'avoit sceu faire reconnoistre le fort des ennemis, veoir s'il y avoit eauë dans le fossé ou non, & en estoit demi désesperé ; car le Duc d'Albe s'estoit reculé d'Ostie, tirant vers le Royaume de Naples, & n'avoit laissé que quatre Enseignes Italiennes dans le fort, & quatre dans Ostie, ledit Seigneur Marechal avoit fait sortir de l'artillerie de Rome pour battre le fort, & avoit envoyé prier le Pape lui laisser venir mon fils, & le Capitaine Charry ; ce qu'il fit à mon grand malheur, & de mon pauvre fils. Comme il fut arrivé, & le Capitaine Charry devant M. le Marechal, ledit Sieur se plaignoit à eux de n'avoir peu faire reconnoistre le fort à son aise. Le lendemain au soir, toucha la garde à mondit fils, lequel délibera de venir à bout de ce que les autres avoient failli, & communiqua son dessein au

Capitaine

Capitaine Charry & au Baron de Beynac (a), qui estoit aussi ce jour-là en garde. Il ne faillit pas; car le lendemain, voyant les ennemis sortir selon leur coutume pour chercher des fascines, il les suivit & mena battant sans crainte des arquebuzades jusques au bord du fossé, qu'il recognust aussi sagement & curieusement, comme si c'eust esté quelque vieux Capitaine; mais s'en retournant, une meschante arquebuzade lui donna dans le corps. Toutesfois de son pied, il se porta jusques au logis dudit Seigneur Marechal; parce qu'il disoit qu'avant mourir, il lui vouloit rendre compte de son fait. Ledit Sieur Marechal le fit mettre sur son lit, sur lequel ce pauvre garçon rendant presque l'ame, lui dit ce qu'il avoit veu, l'assurant que le fossé estoit à sec, quoiqu'on lui eust dit le contraire. Bientost après il rendit l'ame. Ledit Sieur Marechal envoya le corps le lendemain à M. le Cardinal d'Armagnac, & à M. de Lansac à Rome, lesquels le firent aussi honorablement ensevelir, comme s'il eust esté fils d'un grand Prince. Le Pape, les Cardinaux, & tout le peuple Romain témoignèrent le regret

(a) Philippe de Montaut, Baron de Beynac, Conseiller & Chambellan du Roi de Navarre, & Sénéchal en sa Comté de Bigorre.

qu'ils avoient de sa mort. Si Dieu me l'eust sauvé, j'en eusse fait un grand homme de guerre : car outre qu'il estoit fort vaillant & courageux, je cogneus tousjours en lui de la sagesse, qui excédoit la portée de son aage. Nature lui avoit fait un peu de tort; car il estoit demeuré petit, mais fort & apilé (a), les espaules grosses, au reste éloquent & desireux d'apprendre. M. le Mareschal de Coffé est en vie, Marc-Antoine estoit avec lui à Mariembourg, il pourra porter tesmoignage, s'il lui plaist, si quelqu'un controlle ce que j'en escriis, si je ments. Et encore qu'il ne sied pas bien aux peres de loüer leurs enfans, si est-ce que puisqu'il est mort, & qu'il y a tant de gens qui en peuvent tesmoigner, je serai excusable & digne de pardon.

(a) Ramassé.

OBSERVATIONS

DES ÉDITEURS

SUR LA SUITE

DU SECOND LIVRE

DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) **B**oyvin du Villars, en racontant la prise de Lanzo, non-seulement ôte à Montluc l'invention de monter l'artillerie derrière le château de cette ville, mais il ne parle pas de lui, & en attribue tout l'honneur à Gonnor, frère du Maréchal. Ce silence trop affecté d'une part, & de l'autre le détail naïf & circonstancié de Montluc, portent à croire que Boyvin, courtisan des Briffacs, au service desquels il étoit attaché, a voulu faire tomber sur Gonnor, même aux dépens de la vérité, un honneur qui appartenoit à Montluc. Aussi nos Historiens ont-ils adopté le récit du dernier.

(2) Blaise de Pardaillan de la Mothe-Gondrin étoit en 1526 , homme d'armes de la compagnie de Henri d'Albret , Roi de Navarre , suivant un rôle de montre & revue de cette compagnie tiré dans la *généalogie de Faudoas*. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi : les emplois qu'il eut sont détaillés dans l'Histoire des grands Officiers , Tom. V , p. 186.

En 1562 étant Lieutenant du Duc de Guyse au Gouvernement du Dauphiné , il irrita les Protestans par son intolérance. Ils le tuèrent à Valence le 29 Avril de cette année.

(3) Tout ce que dit ici Montluc sur la conservation de Cazal , dont on lui fut redevable , ne se trouve que dans ses Mémoires. Nous ne connoissons aucun de ses contemporains (a) qui en parle. Il n'en est pas question dans les Mémoires de Boyvin du Villars. Ce n'est pas qu'il faille inférer de-là que le récit de Montluc soit apocriphe. Brissac (on l'a déjà dit) étoit le héros de Boyvin du Villars ; & cet Ecrivain garde volontiers le silence quand il s'agit d'événemens dont la gloire ne rejaillit pas sur son maître : si l'on juge Montluc par le ton qui

(a) Les Modernes , par qui ce fait est raconté , l'ont probablement emprunté des Mémoires de Montluc.

règne dans ses Mémoires, l'excès de modestie n'étoit pas son défaut : cette considération devoit naturellement porter un admirateur de Brissac à louer le moins possible un homme qui se louoit assez lui-même. D'ailleurs, Montluc n'ayant point été attaqué dans son poste de Casal, & la conservation de ce poste paroissant peut-être à bien des gens bien moins importante que Montluc ne le croyoit, l'omission de Boyvin du Villars & des autres contemporains cesse d'être si extraordinaire.

(4) Guillaume de Maugiron, Seigneur d'Ygié, & non pas de Gié (comme l'appellent Montluc & Boyvin du Villars) étoit frère aîné de Laurent de Maugiron, Comte de Montléans, Baron d'Ampui, &c. & fils de Guy de Maugiron, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné. Ce Guy de Maugiron, n'ayant pas encore 25 ans, commandoit à la journée de Marignan la compagnie d'hommes d'armes du Comte de St. Paul, dont il étoit Lieutenant. Il fut depuis Capitaine d'une compagnie des Gardes de François I avec qui il fut pris à la bataille de Pavie. Il est à remarquer, dit Chorier (a), *qu'il ne sa-*

(a) Voyez son Nobiliaire du Dauphiné, Tome III.

voit ni lire ni écrire. Nous verrons (a) son fils, le Seigneur d'Ygié périr en 1554 à la fleur de son âge. Les Traducteurs de M. de Thou se sont grossièrement trompés, en le faisant descendre de la Maison de Rohan, parce qu'il y avoit eu sous Louis XII un Rohan qui s'appelloit le Maréchal de Gié.

(5) Les détails de cette surprise d'Albe se trouvent dans les Mémoires de Boyvin du Villars. M. de Thou la raconte d'une manière différente : dans notre travail sur Boyvin du Villars nous discuterons ces contradictions.

(6) François de Beauvais de Briquemant, fut un des meilleurs Officiers de son tems. Ayant embrassé le Calvinisme, il étoit du nombre des victimes que l'on devoit égorger à la S. Barthelemi. S'étant déguisé en palfrenier, il se sauva chez l'Ambassadeur d'Angleterre : quelque tems après on l'arrêta. On fit ce que l'on put pour l'obliger à déclarer que l'Amiral de Coligny avoit formé une conspiration contre le Roi. L'aspect du supplice le troubla au point qu'il alloit dire tout ce que l'on vouloit. Son compagnon d'infortune, Cavagne (Maître des Requêtes) d'un seul

(a) Dans les Mémoires de Boyvin du Villars.

regard ranime son courage. Le Magistrat en ce moment montra plus de courage qu'un vieux guerrier qui tant de fois avoit affronté la mort au milieu des batailles. Briquemant âgé de 70 ans fut pendu le 27 Octobre 1572, comme criminel de leze-Majesté. Il eut plusieurs frères connus sous les noms de Briquemant le jeune (a), de St. André & de Villemongey. Nous verrons ce dernier avoir la tête tranché en 1560 à Amboise, à cause de la conjuration de ce nom. Mais n'anticipons point sur ces tems déplorables. Nous y arriverons assez tôt pour n'avoir plus à décrire que des scènes d'horreur & de carnage : Montluc ne tardera pas à fixer nos regards sur cette époque désastreuse.

(7) Nous avons placé en 1553 l'entreprise de Montluc, pour secourir St. Damien, parce que les Mémoires du tems l'attestent. Outre l'autorité de Boyvin du Villars, il y a dans Ribier (b) une lettre de Henri II datée du 16 Juillet 1553, & adressée aux Seigneurs d'Aramon & de la Garde, où ce

(a) Voyez l'Hist. de M. de Thou, & le Frere dans son Hist. des troubles de France, édit. de Basle, 1572, fol. 281, verso.

(b) Lettres & Mémoires d'Etat, par Guill. Ribier, Tome II, p. 442.

Prince leur annonce que le *Maréchal de Brissac a gaigué sur Don Ferrand Ceve, Courteville, &c.* Or la prise de ces places ayant eu lieu la même année, il s'ensuit que le ravitaillement de St. Damien s'est fait en 1553, & non pas en 1552, comme on l'a inferé en marge dans la dernière édition de Montluc.

(8) Jacques Prévot, Sieur de Charri, (Languedocien, selon le Père Daniel (a), & originaire du Nivernois, si l'on en croit le (b) Laboureur) étoit, dit ce dernier, *un Montluc en valeur & en orgueil, & qui l'auroit pu être en dignité s'il ne se fût fait de trop grands ennemis pour l'atteindre.* Il est certain que (c) Charri fut un des braves militaires de son tems : Montluc en fait le plus grand éloge. Il paroît que sa force égaloit sa valeur. On verra dans Boyvin du Villars que d'un revers de son épée il abbatit

(a) Hist. de la Milice Française du P. Daniel, &c.

(b) Addition aux Mémoires de Castelnau, p. 628, Tome II.

(c) Charri avoit plusieurs frères : nous venons d'en voir périr un à l'escalade de Cairas en 1551. Boyvin du Villars parle d'un autre qui en 1555 fut tué au siège de Vulpiano.

le bras d'un Officier ennemi, quoique cet Officier fut armé de corcelet & de manches de maille. En 1563 le Roi prit les 10 Enseignes que commandoit Charri, pour en former sa garde à pied. Ainsi Charri fut le premier Mestre de camp des Gardes Françaises, dont l'institution date dès cette époque. On ne fait pourquoi M. de Thou ne lui donne point la qualité de Mestre de camp, mais seulement celle de premier Capitaine de ce régiment, créé (prétend-il) par Philippe Strozzi. Strozzi n'en fut que le troisième Mestre de camp après Charri & Cousseins. Telle est au moins l'opinion de Daniel. En donnant à Charri ses provisions, on lui insinua secrètement que l'intention du Roi n'étoit point qu'il dépendît de d'Andelot, alors Colonel-Général de l'infanterie Française. Celui-ci piqué de voir son autorité méconnue, maltraita Charri. Leurs prétentions respectives furent discutées au Conseil. D'Andelot se fendoit sur ses provisions qui lui attribuoient le commandement de toute l'infanterie Française. L'autre alléguoit la nouveauté de sa charge. Il ajoutoit que répondant de la personne du Roi, il ne devoit prêter qu'à Sa Majesté le serment de fidélité. Le Conseil fut partagé; & la question resta

indécise. On a accusé d'Andelot d'avoir conçu dès ce moment le projet de se défaire de Charri. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Chatellier-Portant, dont Charri avoit tué le frère aîné en duel, l'assassina. Charri logeoit à Paris aux trois *chandeliers*, rue de la Huchette. Chatellier-Portant l'attendit sur le pont St. Michel, & lui passa son épée au travers du corps. Tel est le récit le (a) plus généralement adopté.

(9) Montluc & Boyvin du Villars ne

(a) La Popeliniere, dans son Histoire de France; Tome I, p. 374, verso, raconte ce fait avec des circonstances différentes.

« Charri, dit-il, fut attaqué par Chasteliers, lequel
 » le 30 Décembre, revenant de la rue de la Harpe pour
 » retourner au Louvre, accompagné du Capitaine la
 » Gorette, Basque, & d'un simple soldat, fut assailli
 » sur le Pont Saint-Michel par Movans, Chasteliers &
 » Briquemant, Protestans, suivis de quelques-uns, ne
 » luy disant Chasteliers, à la rencontre, sinon.....
 » *Te souvient-il, Charri, du tort que tu me tiens? mets*
 » *l'épée à la main; & aussi-tôt luy lance quelques coups*
 » parés : mais le troisième luy perça le cœur, dont il
 » mourut sur-le-champ ».

Malgré ce récit de la Popeliniere, le Père Griffet, dans ses Observations sur l'Histoire de Charles IX, qui accompagnent son édition de l'Historien Daniel, soutient que Charri fut vraiment assassiné.

s'accordent pas sur les dates des sièges de St. Damiano (a), de Benne & de Courtemille (b). D'abord nous avons présumé que l'erreur provenoit de Montluc; & nous voulions en conséquence placer ces événemens dans l'ordre où ils nous paroissent devoir être mis, d'après Boyvin du Villars. Mais quand on aura lu cette Observation & celle qui suit, N^o. 10, nous croyons qu'on nous approuvera de n'avoir rien dérangé dans le texte de Montluc. Il nous semble donc que Montluc a raison en disant que le siège de St. Damiano ne dura que seize ou dix-sept jours. Quoi qu'il en soit, voici le récit de Boyvin du Villars, Tome I, p. 275. Selon lui, Don Ferrand voulut faire le siège d'Albe, & se présenta devant cette ville. Se voyant repoussé, il alla attaquer St. Damian environ le 10 Octobre 1553. Après cela, du Villars raconte le siège de Ceve & celui de Courtemille qui doivent être antérieurs au fait précédent, puisque, suivant ses propres Mémoires, nous nous emparâmes de Courtemille le dernier Avril 1553. Ensuite p. 297, il dit qu'il se fit une trêve entre les deux armées pour quarante jours;

(a) Lisez les Observations Numéros 10 & 11.

(b) L'un & l'autre l'appellent improprement *Courtemille*.

on lit p. 329 de Ses Mémoires *que le Maréchal de Brissac apprit que le 31 Décembre les ennemis tournoient tête vers St. Damian.* Et page 335, *que l'ennemi se trouvant combattu par la valeur de ceux de dedans, & de l'intempérie du tems, fut contraint de prendre résolution de lever le siège qui avoit duré trois mois.* On ne comprend pas bien par le récit de Boyvin du Villars combien ce siège a réellement duré. Il est clair qu'il y a dans ses Mémoires de la confusion quant aux dates & à l'ordre des faits. Remarquez que depuis la page 275 où il raconte que Don Ferrand mit le siège devant St. Damian le 10 Octobre, jusqu'à la page 329 où le Maréchal, selon lui, eut nouvelle de ce siège le 31 Décembre, il ne dit pas un mot de cette place. On supposeroit volontiers qu'il a voulu parler de deux sièges différens; & cependant il déclare que c'est le même qui a duré trois mois.

(10) Dans l'Observation précédente on a vu que Montluc & Boyvin du Villars se contredisent sur la durée du siège de St. Damiano. L'un le fait durer trois mois, l'autre seize ou dix-sept jours. Leurs récits ne diffèrent pas moins sur plusieurs détails de ces

événement. Montluc nous apprend qu'il sortit de Carmagnole à l'insu du Maréchal de Brissac, pour venir se jeter dans la Citerne, accompagné seulement de dix hommes d'armes de la compagnie de Vassé & du Sieur de Classe, fils de cet Officier. Au contraire Boyvin prétend que Montluc marcha par l'ordre du Maréchal avec trois cent hommes & cinquante chevaux. Il ajoute que le Maréchal ordonna à Montluc de faire entrer dans la ville deux cent soldats de renfort. Lequel croira-t-on des deux ? C'est au Lecteur à prononcer : nous nous contenterons seulement de lui faire observer que si la mémoire de Montluc n'étoit pas toujours fidèle dans les dates & dans les détails, du Villars de son côté est l'éternel panégyriste du Maréchal de Brissac, & qu'il attribue sans cesse à son maître l'honneur de tout ce qui étoit heureusement conçu & exécuté. On remarquera encore qu'à la vérité Boyvin du Villars étoit en Piémont comme Montluc, mais qu'à cette époque il se trouvoit avec le Maréchal à Quiers, c'est-à-dire à 8 ou 9 lieues de St. Damiano, tandis que Montluc étoit sur les lieux-mêmes.

(11) Selon Boyvin du Villars, le Maréchal

de Briffac arriva devant Courtemille (Curia Æmiliana) le dernier Avril 1553; mais il se trompe , & c'est une erreur à joindre à celle qu'il a commise, en plaçant le siège de Benne: dont on vient de parler sous l'année 1552. Le passage de Ribier cité dans notre Observation N°. 7 appuie cette conjecture. Au surplus cette erreur dans Boyvin sur l'époque du siège de Benne prouve l'inexactitude avec laquelle il a rédigé ses Mémoires; on auroit tort de le choisir comme un guide infallible en fait des dates, lorsqu'il faut l'opposer à Montluc : l'un & l'autre ne se sont pas piqué de régularité, lorsqu'il s'agit d'ordre chronologique.

(12) Boyvin du Villars contredit encore Montluc sur l'époque de la prise de Ceva qu'il place avant celle de Courtemille. Nous ne prétendons pas que ce soit toujours Boyvin qui se trompe, d'autant plus qu'il établit ici une date précise, & qu'entre le récit de Montluc & le sien la différence se réduit à deux mois. Il n'en est pas ainsi des contradictions que nous avons remarquées dans les Observations qui précèdent. Quoi qu'il en soit, nous ajouterons que par rapport à tous ces sièges M. de Thou a suivi constamment

les Mémoires de Montluc ; & c'est un préjugé favorable pour le dernier ; car nous verrons par la suite que M. de Thou ne s'en rapporte pas aveuglément à Montluc , & qu'il relève chez lui plusieurs défauts de mémoire.

Fin des Observations du second Livre.

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE TROISIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) LA République de Sienne étoit sous la protection de l'Empereur (a), qui y tenoit une garnison d'Espagnols : il voulut y faire

(a) Nous présumons que le Lecteur ne sera point fâché de trouver ici les détails historiques que contient cette Observation, appuyés par un certain nombre de faits extraits des Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier. Dès 1547, les Siennois avoient été contraints de recevoir une garnison Espagnole. Le Cardinal de Guyse, dans une de ses dépêches à Henri II, en date du dernier Octobre de cette année, constate le fait. Il nous apprend que les Siennois soldoient à leurs frais cette garnison (*Tome II, p. 72.*). Environ un an après on voit le joug s'appesantir. D'Urfé, Ambassadeur de Henri, lui mande que deux mille Espagnols gardent Sienne, qu'on a nommé des Officiers municipaux à la dévotion de l'Empereur, & qu'on construit une
élever

élever une citadelle : les Siennois s'en plain-
gnirent comme d'un attentat à leur liberté,

citadelle que les Siennois payeront de leurs deniers en majeure partie. (*Ibid.* p. 169.) Le mécontentement des Siennois éclata bientôt, puisque dans le courant de Décembre 1548, François de Rohan, Seigneur de Gié, faisoit part à la Cour de France des plaintes des Siennois, & du secours qu'ils demandoient. (*Ibid.* p. 181.) Enfin, en 1552, on lit dans une lettre du Cardinal de Tournon, que l'orage a éclaté. « Cette affaire de » Sienne, écrivoit le Prélat, étoit, il y a plus d'un an, » entre mes mains, & a esté conduite si secrètement, » que l'effet s'en est plustost veu que la pratique ». Ensuite il expose l'importance de Sienne par sa position pour parvenir à la conquête du Royaume de Naples. Il annonce aussi au Roi que le Duc de Florence n'enverra plus de secours aux Espagnols, & qu'il lui a remis, à cet égard, un traité signé de sa main, & scellé de son sceau. On trouve encore dans cette dépêche un remerciement de la République de Sienne, adressé à Henri II, & le plan du nouveau Gouvernement qu'elle a adopté. (*Ibid.* p. 424 & suiv.)

Nous reviendrons dans les Mémoires de Boyvin du Villars, à cette conspiration qui chassa les Espagnols de Sienne. Les détails sur la manière dont elle fut exécutée, nous ont semblé appartenir de préférence à Boyvin, qui lui-même en donne une esquisse, tandis que Montluc ne parle que des suites qu'elle eut. Un petit ouvrage précieux, dont nos Historiens n'ont point fait usage, nous fournira alors plusieurs renseignements intéressans.

Charles - Quint éluda leurs représentations sous le prétexte spécieux des factions qui divisoient cette ville, & qui pouvoient la rendre la proie du premier occupant. Mais son vrai motif étoit qu'en 1543, ayant cédé à Côme de Médicis, Duc de Florence, moyennant de grosses sommes d'argent, les forteresses de Florence, & celle de Livourne, il vouloit faire de Sienne une place d'armes dans la Toscane. Charles-Quint n'avoit pas oublié qu'en 1546 il y avoit eu une révolution dans le Gouvernement Siennois, & que le parti qui avoit dominé, avoit chassé Don Jean de Luna avec les 200 Espagnols qu'il commandoit. D'après ces considérations, cinq cens Espagnols, sous les ordres de Don Diego Urtado de Mendoza, entrèrent à Sienne le 29 Septembre 1547. Ce Gouverneur respecta peu la liberté des Siennois; & il les maltraita de manière qu'ils recoururent secrètement à la France. L'intrigue se noua à Rome avec notre Ambassadeur, & les Cardinaux de Ferrare & de Tournon: elle fut conduite si adroitement, que les Espagnols surpris, se réfugièrent dans la citadelle. Ils s'y défendirent quelque tems: le Duc de Florence envoya des troupes à leur secours. Mais sur les représentations des Siennois, ce Prince

accepta la neutralité, à condition que le détachement de troupes Florentines, qui s'étoit joint aux Espagnols, sortiroit de la citadelle de Sienne, ainsi que les Espagnols, Tambours battans & Enseignes déployées; que cette citadelle seroit rasée, que les Siennois renvoyeroient les troupes étrangères qui se trouvoient dans leurs murs, & qu'ils n'accorderoient point d'asyle aux rebelles & aux bannis de Florence. En conséquence, la citadelle fut évacuée le 5 Août 1552. On la remit entre les mains du Sieur de Lanfac, Ambassadeur de France à Rome; & celui-ci en fit dépositaire le Senat de Sienne. Le Duc de Florence renouvela alors son alliance offensive & défensive avec les Siennois. Charles - Quint trop occupé en Allemagne, dissimula, & n'entreprit d'attaquer les Siennois qu'au commencement de 1553.

(2) Cornelio Bentivoglio, nommé Chevalier de l'Ordre du Roi à Poissi, par François II en 1560, étoit petit fils d'Annibal II, dernier Seigneur de Bologne, à qui le Pape Jules II enleva cette Souveraineté. Cornelio fut Gentilhomme de la Chambre de Henri II. Un de ses frères, qu'on appelloit Jean, périt à l'âge de vingt ans à la bataille de Marciano

en 1554. Il avoit un autre frère nommé Gui, qui devint Gentilhomme de la Chambre de François II. Nous avons remarqué précédemment que Cornelio fut soupçonné du meurtre de François de Bourbon, Comte d'Anguyen. Nous ajouterons que le Pape Pie IV le fit citer lui & ses frères à Boulogne en 1564, parce qu'on prétendoit que dix-huit ans auparavant, étant dans cette ville, & poussés par une haine particulière contre Lippo Ghisolieri, ils avoient fait sauter sa maison avec de la poudre, & que Lippo avoit péri. Bentivoglio répondit à la citation, qu'*ayant l'honneur d'être Chevalier du Roy Très-Chrétien, il ne pouvoit comparoître que devant Sa Majesté.* (Voyez les *Généal. Historiq. des Maisons Souvéraines*, par Chazot de Nantigny. Tome II.)

(3) Nous ignorons sur quel fondement la plupart de nos Historiens ont placé en 1553 l'arrivée de Montluc à Sienne. Ils n'ont pas considéré que les faits contredisent l'ordre chronologique qu'ils ont adopté. On a vu dans le Livre précédent des Mémoires de Montluc, & dans plusieurs de nos Observations qui y sont jointes, que Montluc resta en Piémont jusqu'à la fin de la campagne de

1553. Sa mauvaise santé l'obligea de demander un congé, & de se retirer en Gascogne. Il y étoit même malade, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Sienne. Cette suite d'événemens a exigé un intervalle trop considérable, pour qu'il ait pu arriver à Sienne avant 1554. Il nous semble donc que dans la dernière édition de ses Mémoires, on a eu raison de suivre cette date, & que toute autre seroit inexacte. En effet, il déclare qu'il arriva à Sienne deux jours après la mort de Léon Strozzi, Prieur de Capoue. Or on convient (a) que Léon Strozzi fut tué en 1554. D'un autre côté, Boyvin (b) du Villars nous apprend que le Colonel Reckrod avec ses Allemands, & les dix Enseignes Françaises qu'emmena Montluc, avoient été destinées sur la fin de 1553, pour renforcer l'armée du Maréchal de Brissac en Piémont, & qu'elles s'embarquèrent avec Montluc d'après un contr'ordre qu'elles reçurent. Nous joindrons (c) à ces témoignages celui de la Po-

(a) Voyez l'Histoire des grands Officiers. T. VIII.

(b) Boyvin du Villars, Liv. 4. p. 365.

(c) Pour appuyer le système de Chronologie que nous avons embrassé, nous pourrions citer quelques modernes en notre faveur. Le seul, dont nous parlons, est le nouvel Historien de France, M. l'Abbé

pelinière (a), & l'autorité des Historiens (b) Italiens qui ont écrit sur la révolution de Sienne.

(4) Selon Pecci (c), Montluc arriva à Sienne le 17 Juillet, le jour même, dit-il, que M. de Lansac en partit. Cet Ecrivain ajoute ensuite que la grande escarmouche, dont Montluc parle ici, eut lieu le 14 Juillet; mais comme il paroît clair que Montluc se trouva à cette affaire, il en résulte qu'il y a erreur dans l'une ou l'autre des dates de Pecci.

Garnier. On lit dans son ouvrage, Tome 27, p. 45, Edition *in-12*, qu'après la capitulation de Sienne, en 1555, l'armée ennemie assiégea Porto-Hercolé, & prit cette ville d'affaut. « On y poussa, dit cet Ecrivain, » la barbarie jusqu'à déterrer & outrager le corps de » Léon Strozzi, tué l'année précédente devant la place » de Scarlino »... Si l'on rapproche ce fait du récit de Montluc, on ne concevra pas comment on a pu fixer l'époque de son arrivée à Sienne en 1553.

(a) La Popelinière, Hist. de France, Tome I. Liv. 3. p. 66. verso.

(b) Lisez entre autres Orlando Malavolti, Hist. di Siena, & Memorie Storico-critiche della Citta di Siena fino agl'anni 1560, raccolte dal Signor Cavaliere Gio. Antonio Pecci Patrizio Sanese publicate da Vincenzo Pazzini Carli, &c. *IV Parties en IV Tomes in-4°*.

(c) Memorie storico-critiche della Citta di Siena, &c.

(5) Jean-Jacques Medichino, Marquis de Marignan, étoit fils de Bernard Medichino, Fermier des Impôts à Milan. Il fut lui-même l'Artisan de sa fortune, & de celle de Jean-Ange Medichino, son frère, qui devint Pape sous le nom de Pie IV. Ce fut, dit-on, par son courage, qu'il gagna l'amitié de Jérôme Morone, Ministre de François Sforce, dernier Duc de Milan. Ce Prince vouloit se débarrasser d'un Seigneur nommé le Vicomte de Monsignorino (a), Morone lui conseilla de charger de cette opération Médichino, & le Capitaine Pozzino. Ils s'acquittèrent, on ne peut mieux, de la commission. Sforce craignant qu'on ne sçût que cet assassinat s'étoit fait par son ordre, résolut la mort des deux meurtriers. Pozzino fut tué sur le champ. On en préparoit autant à Medichino. Morone l'envoya porter une lettre (b) au Gouverneur

(a) C'est ainsi que l'appellent les Traducteurs de M. de Thou. Ce prétendu Vicomte de Monsignorino, dont ils ont défiguré le nom, étoit Hestor Viscomti, Seigneur Milanois, distingué par sa naissance, & surnommé sans doute par une espèce de sobriquet, *Il Monsignorino*. Il descendoit de Bernabo Viscomti, qui autrefois avoit été Seigneur de Milan.

(b) Missaglia, Auteur de la Vie du Marquis de Marignan, contredit cette anecdote, rapportée par

de Muffo ; & cette lettre étoit l'arrêt de fa mort. Medichino foupçonna le piège : au lieu de cette lettre, il en fabriqua une autre qui ordonnoit au Gouverneur de Muffo de lui remettre le commandement de cette place. Sa rufe réuffit. Medichino , maître de cette fortereffe importante, & des fecrets du Duc, lui donna la loi. Son crédit n'alla qu'en augmentant. François I^{er}, les Vénitiens, & le Pape, ayant figné une Ligue fecrette en 1526, il entreprit de lever fix mille Suiffes pour le fervice de ces puiffances. Son Gouvernement de Muffo étant voifin des frontières de la Suiffe, il lui étoit aifé d'avoir des intelligences avec cette nation. Deux ans après, follicité par Antoine de Leve, il s'attacha à l'Empereur. Il fe prêta à l'échange que ce Prince defiroit du château de Muffo contre la ville de Marignan. Alors il prit le nom de Marquis de Marignan. Dans les guerres d'Italie qui suivirent, il joua un rôle

M. de Thou : il foutient que l'hiftoire de cette lettre eft une fable, & que Medichino s'empara de Muffo par fon adrefse. Mais il ne dit point quels moyens il employa. Il étoit Gouverneur de Muffo dès avant la bataille de Pavie. On a vu dans du Bellay le mal qu'il fit à François I. (Lisez le Tome XVII de la *Collection*, page 383.)

brillant. Il prétendit alors appartenir à la famille des Médicis : ceux-ci (a) ayant besoin de lui, le reconnurent pour leur parent. L'histoire lui accorde des talents ; mais elle lui reproche d'avoir été cruel, fourbe & avare. Si l'on en croit plusieurs Ecrivains (b) Italiens, il fit pendre, durant le siège de Sienne, cinq mille payfans qui, séduits par l'appas du gain, portoient des vivres aux assiégés.

(6) Si ce *Fontavala* est le Comte de *Fontanella*, Ferrarois, dont parle Pecci (c), Montluc se trompe, puisque ce même Comte de Fontanella, Capitaine de chevaux-légers, avoit été tué le 23 Mars 1554, dans un combat près de Chiufi.

(7) Ce Don Jean de Luna, Gouverneur

(a) Missaglia, son Historien, en déclarant qu'il étoit de la Maison de Médicis, pour le prouver, cite les Ducs Alexandre & Côme, qui le reconnoissoient en cette qualité. Il ajoute qu'il a vu les armes des Médicis gravées dans une maison très ancienne des ayeux du Marquis de Marignan à Milan.

(b) Ascanio Centorio *Commentarii delle Guerre d'Europa, Memorie storico critiche, &c. Natalis Comes Historiarum sui temporis, Liv. X. Venetiis 1581, in-fol. p. 185.*

(c) *Memorie storico critiche, &c. part. 4. p. 131.*

de la citadelle de Milan pour l'Empereur, quitta son parti quelque tems après. Il entra au service de la France en 1556. Ayant accusé, l'année précédente, Ferdinand de Gonzague de concussions, Charles-Quint lui ordonna de venir lui-même rendre compte de sa conduite. Jean de Luna, craignant qu'on ne le sacrifiât à son ennemi, se jetta dans l'armée Françoisé.

(8) Pierre Strozzi, d'une ancienne & puissante Maison de Florence, rivale en grandeur & en richesse de celle de Médicis, étoit fils de Philippe Strozzi, qui, après la mort d'Alexandre de Médicis, fut emprisonné par Côme, son successeur. Philippe, dans un accès de désespoir, se tua lui-même. On a prétendu que Laurent de Médicis (a)

(a) Ces faits sont détaillés dans Balsac, Entretien 34, Chap. VI, page 330 : & Balsac les a tirés de Beaucaire, de Belleforest, & de M. de Thou. Mais ils sont racontés d'une manière un peu différente dans une vie de Philippe Strozzi, traduite de l'Italien par M. Requier en 1762. Selon l'Auteur de cet ouvrage, Philippe s'étoit retiré à Venise, où, pour distraire ses chagrins, il se livroit à l'étude. Laurent de Médicis y arriva inopinément, & lui apprit qu'il avoit tué le Duc Alexandre. Philippe refusoit de le croire; mais Laurent le lui prouva par les morsures que le Duc lui

assassina à son instigation le Duc Alexandre, & qu'en exécution du plan qu'ils avoient formé, Philippe Strozzi maria deux de ses

avoit faites. Cette occasion parut favorable à Philippe, pour rendre la liberté à sa patrie; mais la fortune de Côme l'emporta. Philippe fut pris; & pour éviter les traitemens ignominieux qu'il craignoit, il attenta à ses jours. On trouva dans son sein l'écrit suivant, tracé de sa main,

AU DIEU LIBÉRATEUR.

« Pour ne plus être exposé à la rage de mes cruels
 » ennemis, & de peur d'être forcé par la violence
 » d'injustes tourmens de dire quelque chose de préju-
 » diciable à mon honneur, ainsi qu'à mes parents &
 » amis innocents, comme il est arrivé ces jours-ci à
 » l'infortuné Gondi; moi, Philippe Strozzi, j'ai ré-
 » solu, de la manière dont je le puis, quelque dure
 » qu'elle me paroisse, eu égard à mon ame, de m'ôter
 » la vie de mes propres mains. Je recommande mon
 » ame à Dieu, souveraine miséricorde; & je le prie
 » humblement, s'il refuse de lui faire part de sa gloire,
 » de lui accorder du moins ce lieu, où se trouvent
 » Caton d'Utique, & autres hommes vertueux qui
 » ont fait une fin pareille à la mienne. Je prie Don
 » Jean de la Lune, Commandant de cette Citadelle,
 » de faire faire de mon sang un *migliaccio* (sorte de
 » pâté composé avec du sang) pour envoyer au Car-
 » dinal Cibo, afin qu'il se rassasie après ma mort, de
 » ce dont il n'a pu se rassasier tandis que je vivois.

fils aux deux filles de Laurent. On a ajouté qu'avant de se donner la mort, il fit son testament, où entre autres dispositions, il ordonna à ses enfans de déterrer ses os, & de les transporter à Venise, afin que ses cendres reposassent en paix dans une terre libre : on a dit encore qu'avec la pointe de son poignard il grava sur la cheminée de sa chambre, ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Ses enfans remplirent fidèlement son vœu :

» Il ne lui manque plus que cela pour arriver au
 » Souverain Pontificat, auquel il aspire si honteuse-
 » ment. Je prie aussi Don Jean de la Lune de faire
 » enterrer mon corps dans Sainte-Marie-la-Neuve,
 » près de celui de ma femme : au surplus, on m'en-
 » terrera où l'on voudra..... Et toi, Empereur, je te
 » prie, avec toute sorte de respect, de te mieux in-
 » former de la conduite des pauvres Florentins, d'avoir
 » autrement égard que tu n'as fait jusqu'à présent, au
 » bien de leur patrie, si ton dessein n'est de la détruire,

PHILIPPUS STROZZI, *jam jam moriturus.*

Exoriare aliquis ex ossibus mei

Sanguinis ultor !.....

Nous observerons que ce récit s'accorde avec ce qu'on lit dans les vies de plusieurs Capitaines, par le Baron de Forquevaux. (Voyez sa vie de Pierre Estrosse, Florentin, p. 374 & suiv.)

ils embrasèrent le parti de la France contre Charles-Quint, qui protégeoit les Médicis.

Philippe Strozzi avoit épousé Clarice de Médicis, nièce du Pape Léon X, & sœur de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & père de Catherine de Médicis, Reine de France : ainsi Pierre Strozzi & ses frères étoient cousins-germains de Henri II, par leur mère. Pierre fut naturalisé en France avec Léon, son frère, en 1543. Le Roi lui fit présent des Seigneuries d'Epernay & de Belleville en Beaujolois. Il fut Général des Galères, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Maréchal de France. Nous le verrons terminer sa carrière d'un coup de mousquet au siège de Thionville. Il ne fut pas difficile à Pierre Strozzi d'obtenir le commandement dans l'expédition de Sienne. Il y parvint par le crédit de Catherine de Médicis, à qui il laissoit entrevoir l'espérance de recouvrer le Duché de Florence, où ses ancêtres avoient commandé. La Duchesse de Valentinois, & le Connétable de Montmorency s'opposèrent à cette nomination ; mais Henri ne put résister aux prières de la Reine. Quand nous serons arrivés aux Mémoires de Boyvin du Villars, nous développerons les inconvéniens qui en résultèrent, par la méfintelligence en-

tre Strozzi & le Cardinal de Ferrare. Ce n'étoit pas que Strozzi ne fût un brave & excellent Officier ; mais le malheur le suivit dans toutes ses entreprises.

(9) On ne sçait trop quel est ce Capitaine Combas. Le P. Anselme parle de Louis de Pelet, Baron de Combas, par la cession que Guillaume, son frère aîné, lui fit en 1556, après avoir embrassé l'Etat Ecclésiastique. Mais si les dates, qu'il donne, sont justes, ce ne peut être celui-là ; car il le fait homme d'armes de la Compagnie de Terride en 1556. Ainsi, il n'a pu être Capitaine des gens de pied au siège de Sienne, au moins cela n'est guères probable. Ne seroit-ce donc point son frère aîné, Guillaume, à qui le P. Anselme ne donne cependant aucun grade militaire ?

Quoi qu'il en soit, Louis eut commission en 1557, d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, pour lever une Compagnie de 300 hommes de pied, & fut Gouverneur de Sommières en 1560. Il fut fait, dans la suite, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henri III, & mourut dans un âge fort avancé, en 1616.

Ascanio centorio Commentari delle Guerre d'Europa, parle d'un Combas (a) qui mourut

(a) Il l'appelle *Combaso*.

à la bataille de Marciano : *Natalis comes Historiarum sui temporis, Libri X. Venise 1581. in-fol. p. 173*, l'appelle aussi *Combafus*.

(10) Orlando Malavolti, dit que la cavalerie fut la cause de la perte de la bataille, s'étant mise à fuir sans presque rendre de combat. *Historia de Sienna parte serza, p. 164. Venise 1599. in-4°.*

Selon Boyvin du Villars, ce fut le Guidon du Comte de la Mirandole, qui, gagné par le Duc de Florence, prit la fuite avec sa troupe, & commença la déroute de la cavalerie. Cet Officier, ajoute-t-il, fut pendu. *Liv. V.*

Jean-Baptiste Adriani nous apprend que la déroute de la cavalerie commença par ce Guidon du Comte de la Mirandole. Selon lui, M. de Strozzi fut blessé d'une arquebuzade au côté droit, & à un doigt de la main. Il eut deux chevaux tués sous lui.

Brantôme dit la même chose de ce Guidon du Comte de la Mirandole. *Tome II. C. VII. p. 236.*

Ce témoignage des différents Historiens semble prouver que le Lieutenant de Louis Pic, Comte de la Mirandole, s'étoit laissé gagner par le Marquis de Marignan. « Au

fort de la mêlée, raconte Pecci (a) (& les François depuis une heure avoient un avantage marqué), cet Officier qui portoit l'étendard du Général, soudain tourna le dos en criant : *Scampa, scampa* (b) : toute la cavalerie, en l'imitant, tomba sur les Grisons ; & l'infanterie fut bientôt en déroute. Pecci nous a transmis une anecdote qui constate cette trahison. D'après le Journal manuscrit d'un certain Alessandro Sozzini, qui étoit contemporain, le Lieutenant du Comte de la Mirandole, nommé Lodovico Borgonovo Chiamato Biglietto del Campana, avoit reçu la veille, du Marquis de Marignan, douze flacons. Ces flacons qu'on faisoit passer pour du vin de *Trebbiano*, étoient pleins d'écus d'or. Un payfan, appelé Mathias Lodola, les lui apporta ; & ce payfan, après la guerre, raconta le fait à l'Auteur du Journal. Pecci ajoute que la perte des François fut moins considérable que celle de leurs ennemis, que Strozzi combattant en désespéré, eut plusieurs blessures, & qu'il fit pendre le traître auteur de sa défaite.

(11) Lanfac fut traité fort durement. On

(a) Memorie storico critiche della Citta di Siena, &c.

(b) Sauve, fauve.

le voit

le voit par sa lettre (a) datée de St. Miniato, du 5 Octobre 1554, & adressée au Duc de Florence. Il se plaint de ce qu'on le tourmente, pour lui faire avouer ce qu'il sçait des intelligences du Prince de Salerne dans le Royaume de Naples. Une dépêche (b) du Sieur de Selve à Henri II, nous apprend que, sans les bons offices du Pape, Lansac auroit été mis à la torture, que le Pape lui-même inclinoit à le regarder comme espion, vû qu'il n'avoit point été pris sous le costume d'un Ambassadeur, *mais à pied en privé fantassin, s'adventurant à entrer secrètement dans une ville assiégée.* Une autre dépêche (c) du Sieur de Selve renferme quelques traits curieux dont nous ne croyons pas devoir priver le Lecteur. « Sire, écrivoit de Selve » au Roi, Messeigneurs vos Ministres de » Rome m'appellent à eux, pour m'envoyer » à Siennes, où je courrois & volerois d'aussi » grande dévotion & affection, si je me con- » noissois propre & suffisant de vous y faire

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, par Ribier, T. II. page 534.

(b) Cette dépêche est du 25 Novembre 1554. Voyez les Mémoires de Ribier, *ibid.* p. 551.

(c) Celle-ci, qui précède celle dont on vient de parler, est du 21 Août 1554. (Ribier *ibid.* p. 506.)

» service en tel tems que cetui - cy ; mais
 » après une défaite si insigne que celle que
 » nous venons d'avoir , se trouvant M. de
 » Montluc en extrêmité de maladie dedans
 » ledit lieu , M. de Lansac pris en y voulant
 » entrer , je vous laisse juger , Sire , quel
 » maigre restaurement & consolation ce sera
 » en une ville assiégée , d'y envoyer un homme
 » de la profession (a) & nourriture que j'ay
 » eue toute ma vie , ny quel service vous
 » en pouvez espérer , & y trouvant vos af-
 » faires au désordre & confusion que je m'at-
 » tends qu'elles y sont , quelle révérence &
 » respect me porteront les Capitaines & Sol-
 » dats qui communément n'ayment guères
 » gens de ma robe , si je me veux meller
 » d'y mettre quelque ordre & règlement ,
 » dont la pluspart ne sont pas les plus amis
 » & desireux du monde ; & pour me faire
 » plus friand d'y aller , les Impériaux se van-

(a) Comme le Président Jean de Selve avoit laissé
 six fils qui , presque tous , furent employés en qualité
 d'Ambassadeurs , nous n'osons affirmer quel est celui
 dont il s'agit ici. Deux de ces Sieurs de Selve furent
 Ambassadeurs à Rome & à Venise : l'un étoit Evêque
 de Lavaur , & l'autre de St. Flour. Celui , d'entre eux ,
 qui écrivoit ainsi à Henri II , avoit alors l'Ambassade
 de Venise.

» tent publiquement d'user des plus infâmes
 » cruautés & inhumanités du monde au pau-
 » vre M. de Lanfac, disans qu'il n'est pas
 » prisonnier comme homme de guerre, qui
 » est assez pour me faire espérer que serois
 » bien traité, tombant entre leurs mains.
 » Nonobstant tout cela, Sire, & encore que
 » je me veuille bien vanter *d'estre des plus*
 » *couards Ambassadeurs que vous ayez*, si
 » vais-je tout à cette heure monter à cheval,
 » pour m'en aller en la meilleure diligence
 » que je pourray à Rome devers eux, &
 » après leur avoir dit mes raisons, passer
 » plus outre, s'ils me le commandent, ne
 » voulant voir goutte dans tous périls &
 » dangers, &c. »

(12) *Velleron*, & non pas *Balleron*, comme l'appelle Montluc d'après ce gasconisme qui lui est ordinaire. Il y avoit deux Seigneurs de Velleron. L'un étoit Thomas d'Astoaud, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, & Colonel de l'infanterie Française dans l'Isle de Corse, selon un moderne (a). Ce n'est pas là le Velleron qui fut tué à la bataille de Marciano, puisqu'il se maria en 1564. A la même

(a) Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin, Tome I. p. 106.

époque, Marc-Antoine Viarron, Seigneur en partie de Velleron, commandoit l'infanterie Françoise à Marciano. Voilà ce que nous apprend un autre moderne (a). Le récit de Montluc semble insinuer que Velleron fut blessé & prisonnier; mais il paroît constaté qu'il fut tué. Du Villars le dit positivement. Plusieurs Auteurs (b) Italiens l'attestent. On lit dans une Relation Espagnole *De la conquista de Sena*, par Don Diego de Fuentes, que l'on trouve à la suite de la vie du Marquis de Pescaire, par El Maestro Vallés, Anvers 1570. In-8°. , que Valeron, Colonel des François, périt à Marciano d'un coup d'arquebuse à travers le corps.

(13) D'après le récit de Montluc, on croiroit volontiers que l'idée de ce retranchement, ou *retirade* à une certaine distance de la muraille, pour y combattre l'ennemi, lui

(a) Notes sur l'Hist. des guerres du Comtat Venaissin, Tome I. p. 348 du Recueil des Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France, par le Marquis d'Aubais.

(b) Voyez Adriani, *Histor. de suoi Tempi, Ascanio Centorio commentarii delle guerre d'Europa, Liv. I, & Natalis Comes*, dans l'Histoire de son tems, en Latin. Venise 1581. Fol. p. 173. Ce dernier se trompe en le désignant comme Colonel des Suisses.

est due, ou qu'au moins personne ne l'avoit eue avant lui. Outre que cela avoit eu lieu en d'autres sièges, Pecci (a) nous apprend qu'à Sienne on avoit déjà recouru deux fois à cette manière de se retrancher. 1°. Lorsqu'au mois d'Avril 1554 le Marquis de Marignano battit la ville de Sienne en brèche : aussi n'osa-t-il risquer un assaut. 2°. Dans le mois d'Aoust, pendant la maladie de Montluc, Bentivoglio qui commandoit, imagina un pareil retranchement.

(14) Trois mille femmes (b), tant nobles que bourgeoises, s'assemblèrent pour passer en revue le 17 Janvier 1553 : elles étoient divisées en trois troupes (chacune habillée de son uniforme), & avoient à leur tête trois des principales Dames de la ville. L'une étoit commandée par la Signora Forteguerrî (Tarfia Forteguerrî), & étoit habillée d'un habit leste & court de couleur violette, avec de petites bottines ou brodequins de velours de même couleur, *Conveste ritonda con stivaletti, di velluto pavonazzo, mostrando quattro dita di gamba*. Elle avoit un drapeau

(a) Memorie storico-critiche, *ibid.*, &c.

(b) Extrait des *Memorie storico-critiche*, p. 139, &c.

de même couleur, avec cette devise : *Pur che sia vero. Pourvu qu'il soit véritable.*

La Signora Fausta Piccolomini commandoit la seconde troupe qui étoit vêtue de couleur pourpre ou incarnat, dans le goût de la première, avec son drapeau de même couleur, où on voyoit une croix blanche & ces mots : *Pur che non la butto*, ce qui signifie à la lettre, *Pourvu que je ne la mette point bas.*

La troisième avoit pour Chef la Signora Livia Fausti ; l'uniforme étoit blanc, avec une Enseigne de même, où étoit peinte une branche d'Olivier avec ces mots : *Pur ch'io l'abbia. Pourvu que je l'aie.* Ces trois troupes marchèrent ainsi par la ville en ordre de bataille avec leurs Enseignes déployées, au son des tambours, & criant *Francia, Francia* ; chaque femme portoit une fascine qu'elle déposa au fort de la porte Camoglia, que l'on bâtissoit alors. Cet exemple eut tant de pouvoir sur les esprits, que les Gentilshommes l'imitèrent bientôt, en rassemblant les habitans de Sienne, sous plusieurs Enseignes ou Compagnies, dont chacune étoit commandée par quelqu'un d'entr'eux, & dont tous les jours une partie se rendoit au fort pour aider à l'avancement des travaux. Il

n'y eut pas jusques aux Moines & aux Prêtres, avec l'Archevêque à leur tête, qui ne voulussent être de la partie, & travailler aux fortifications, en portant ou de la terre ou des fascines. *Seconda parte de' Commentari del Sr. Ascanio Centorio de gli kortensii delle guerre d'Europa. Venezia 1569. In-4°. p. 5, 6 & 7.*

(15) Les Mémoires de Pecci se taisent sur cette dictature de Montluc. Quant à l'expulsion des bouches inutiles, dès le mois d'Août, selon Pecci (a), Strozzi écrivoit lettres sur lettres pour que les Siennois adoptassent ce cruel expédient. On l'employa, mais foiblement à cette époque. Les personnes qu'on chassoit par une porte, rentroient par une autre. Les instances de Strozzi devinrent si pressantes, que quelques jours avant son arrivée à Sienne (b), on se détermina à expulser un certain nombre de gens du bas peuple & des pauvres (c). Si on eût suivi littéralement les intentions de Strozzi, on auroit chassé autant de femmes, d'enfans &

(a) *Memorie storico-critiche, ibid.*

(b) Lorsqu'on croyoit Montluc mort, ou sur le point d'expirer.

(c) Il y a dans le texte *poveraglia*.

de vieillards, pris même dans l'ordre de la noblesse. Mais les murmures & les menaces des nobles suspendirent cette exécution. On enleva de l'hôpital tous les garçons au dessous de 16 ans, & les filles au - dessous de huit. Ces victimes, au nombre de 250, sans y comprendre beaucoup de femmes & de pauvres, furent mis dehors la nuit du six Octobre. Les ennemis instruits du projet, & aussi barbares que les assiégés, les repousoient vers la ville. Plus de 100 moururent de faim dans les fossés. La Seigneurie de Sienne chargea de cette horrible opération, *Mario Donati Priore della Magiour di san Pietro in Camollia*. Aucun citoyen n'avoit voulu l'accepter. Mais Mario, remarque notre Historien, s'en acquitta plutôt en barbare, que comme un Religieux (a) qu'il étoit. Pecci ne parle d'aucune autre expulsion; ainsi on voit que pour les détails & les dates, cet Historien ne s'accorde pas avec Montluc. Cependant il y a dans Pecci un passage qui indique qu'à l'époque fixée par Montluc, il fut question de renvoyer encore les bouches inutiles qui affamoient les assiégés. Cette différence de récits entre Montluc & Pecci, est

(a) Il est à présumer que c'étoit-là le *Chevalier de S. Jean de Mal e*, cité par Montluc.

d'autant plus extraordinaire, que cet Ecrivain Italien décrit les opérations du siège de Sienne, qu'il cite plusieurs manuscrits du tems, & notamment le Journal de Sozzini, qu'il appelle *Efatissimo Diario*.

(16) Ce récit de Montluc est confirmé par les Ecrivains Italiens, & surtout par Pecci. On voit dans l'ouvrage du dernier, que dès le commencement de Décembre le bled manquoit. Il se vendoit deux écus (*duo scudi lo stajo* (a)). Le vin coutoit cinq écus la somme : hormis les Chefs de la garnison, tels que Montluc & Bentivoglio, tout le reste buvoit de l'eau. On avoit mangé jusqu'aux chiens & aux chats ; & comme le bois manquoit, on brûloit les fenêtres, les portes & les planchers des maisons.

Dans les derniers tems du siège, le vin valoit trente ducats la somme, l'huile sept ducats d'or la mesure, une couple de chapons le même prix, deux œufs vingt sols, la viande salée 50 sols la livre, &c. Pour concevoir l'énormité de ces prix, il faut les rapprocher de la valeur courante des monnoies de ce tems-là.

(17) Pecci (b) nous a transmis un fait qui,

(a) La mesure. (b) *Memorie storico-critiche, ibid.*

s'il est exact, honore la mémoire de Montluc, & peint Strozzi sous les couleurs les plus noires. Ambroise Nuti, choisi par les Siennois pour solliciter en leur faveur les bons offices (a) du Pape, passa à son retour par Montalcin, où il eut une conférence avec Strozzi. Celui-ci outré de ce que la majeure partie des Siennois vouloit capituler, proposa à Nuti d'exciter une émeute à Sienne contre l'ordre des Noves (Noveschi), qui se déclaroient hautement pour la paix, & publioient qu'on ne devoit point compter sur les promesses de la France. Strozzi vouloit qu'on taillât ces *Noves* en pièces, qu'on chassât leurs adhérens, parce qu'alors avec le peu de vivres qu'on avoit, on tiendroit encore quelque tems. Ambroise Nuti, à qui on a imputé d'avoir approuvé cet exécrationnel projet, s'en défendit toujours. Mais il est sûr

(a) « Sur ce, (lit-on dans la Popeliniere, Liv. III. » Tome I. folio 67) Strozzi espérant quelque chose » de la mort du Pape Jules, ennemi des François, & » du devoir de Marcel, esleu Pape, natif de Montalcin » en Siennois, le pria de secourir ses citoyens, & » maintenir leur ancienne liberté. Mais comme nou- » veau à l'Etat, & plus adonné à la religion qu'à la » guerre, ne leur répondit que *prieres à Dieu d'avoir » pitié de leur fortune.*

(ajoute Pecci) que Strozzi le propofa à Montluc , qui , en homme d'honneur , refufa de fe prêter à un complot de cette efpèce.

(18) Ce fut le 4 Avril, felon Pecci (a), que les Ambaffadeurs envoyés vers le Duc de Florence , rapportèrent la capitulation , & la présentèrent au Sénat de Sienne. Le 8 de ce mois , un Trompette vint de la part du Marquis de Marignan trouver Montluc , pour lui déclarer que s'il y avoit dans la capitulation quelque article dont les Siennois fuflent choqués , ils pouvoient fe rendre dans fon camp , & en conférer avec le Secrétaire d'Etat (Concino) qui y étoit. Montluc préfenta cette lettre aux *Huit* de la guerre , qui décidèrent que deux des quatre Ambaffadeurs iroient au camp du Marquis. Les deux , qu'on nomma à cet effet , répondirent qu'ils n'iroient pas avant que les articles fuflent acceptés , parce qu'ils avoient l'efpérance d'obtenir , après cette acceptation , plus qu'on ne demandoit. Montluc alors , continue Pecci , fe courrouça , & fe levant brusquement , leur répliqua *qu'il les avoit cru Ambaffadeurs de la République , & portés pour le bien commun , mais qu'il voyoit clairement qu'ils étoient ven-*

(a) Memorie ftorico-critiche, *ibid.* , &c.

du au Duc : Pensez-vous donc, ajouta-t-il, qu'il s'agisse de jouer la ville de Sienne d'un coup de dez ? On doit discuter une affaire semblable avec poids & mesure : il dit encore que, s'il demandoit une explication pour ceux des Siennois qui le suivroient, c'étoit moins pour gagner du tems, que pour assurer leur sort; qu'il n'entendoit pas qu'aucun de ceux-là fût retenu comme rebelle à l'Empereur : après quoi il sortit de l'assemblée. Le 9, le Sénat l'invita d'y revenir : Montluc refusa, en déclarant qu'il n'assisteroit point à une assemblée où l'on alloit consommer la perte d'une ville dont il étoit citoyen; qu'au surplus il se chargeoit du soin de garder les murailles. Le résultat de l'assemblée fut d'envoyer deux Députés porter au Marquis l'acceptation des articles, sous la réserve d'un sursis de quelques jours, & d'une explication sur les rebelles dénommés dans la capitulation. Le Marquis caressa beaucoup les Députés, & leur dit que les rebelles, dont il s'agissoit, se bornoient à Bartholomeo Cavalcanti, & à Lazaro, Secrétaire de Strozzi. Le 12, ces mêmes Députés, avec quatre autres, se transportèrent à Florence; & le 17, on signa la capitulation.

Pecci remarque que Cornelio Bentivoglio

eut une conférence particulière avec le Marquis de Marignan, par rapport à Bartholomeo Cavalcanti, & à Lazaro, & qu'il est vraisemblable qu'il obtint leur grace, vu que la nuit du 18, ils sortirent de Sienne sous l'escorte d'un détachement, qui feignit de forcer le corps-de-garde ennemi.

(19) Elle avoit été dressée à Florence le 2 Avril, & remise aux Envoyés de la République pour la porter à Sienne avec cette convention, qu'au cas que dans le terme de 8 jours, à compter de ce jour 2 Avril, elle ne fût pas acceptée, elle seroit regardée comme nulle & non avenue. Elle étoit contenue en huit articles, la voici traduite de l'Italien d'Orlando Malavolti.

I.

Sa Majesté Impériale consent à prendre sous sa protection & celle du Saint-Empire Romain, la Ville & République de Sienne, lui laissant, & si besoin est, lui accordant de nouveau la liberté.

II.

Sa Majesté Impériale veut bien pardonner aux Citoyens & habitans de la ville de Sienne, & à tous autres qui s'y trouveront, de quel-

que état, grade ou dignité qu'ils soient, & leur remettre la peine de rébellion encourue par eux, jusqu'au jour que la présente capitulation sera signée & arrêtée, excepté néanmoins aux rebelles des Etats & Royaumes de S. M. Imp., de Sa Majesté le Sérénissime Roi d'Angleterre, & de son Excellence le Duc de Florence; rétablissant au surplus un chacun des susdits habitans de Sienne dans son premier état, avec une amnistie générale pour tout le passé, & la restitution entière de tous leurs biens, meubles & immeubles, droits & actions, excepté néanmoins les meubles & effets qui peuvent avoir été pillés jusqu'à ce jour.

I I I.

Les Citoyens & habitans de ladite ville pourront à leur gré en sortir & y retourner avec leur famille & leurs meubles & bagages. On ne leur demandera aucun dédommagement pour les frais de la présente guerre; & à l'égard de ceux qui ont été faits prisonniers, on les favorisera autant qu'il se pourra pour leur rançon, ainsi que les autres prisonniers faits dans l'Etat de Sienne.

I V.

Ladite Ville & République sera obligée de

recevoir une garnison convenable de la nation, & nombre qu'il sera jugé à propos par S. M. Imp. pour sa conservation, selon les différentes occurrences ; laquelle garnison sera à la solde de S. M. Imp., ladite République n'étant pas en état de subvenir à ces frais.

V.

S. M. Imp. veut bien encore consentir à ne point relever, ni refaire de nouveau aucun fort ni citadelle dans ladite ville, sans le consentement de la République & de son Conseil, & ces forts seront rasés chaque fois que la guerre sera finie, ou avant, s'il est jugé à propos.

VI.

S. M. Imp., pour la tranquillité, sûreté & avantage de ladite Ville & République (sans nuire en rien à sa liberté), aura pleine & entière autorité & puissance de réformer le Gouvernement actuel, & d'y en établir un de telle forme & manière qu'il lui paroîtra convenir, sans rien changer dans les différens ordres des Citoyens qui doivent avoir part aux charges & offices dudit Gouvernement, & laissant subsister l'autorité & les fonctions

432 O B S E R V A T I O N S
des Magnifiques Seigneurs & Capitaines du
Peuple.

V I I.

On laissera sortir de la Ville tous les Agens, Capitaines & Officiers & Soldats, & généralement tous ceux qui sont au service du Roi Très-Chrétien (a) (excepté les rebelles des Royaumes & Etats de Sa Majesté Imp., du Sérénissime Roi d'Angleterre, & de son Excellence le Duc de Florence), librement & sans empêchement, avec armes & Enseignes déployées, meubles, hardes & argent, & ils passeront librement & en sûreté par l'Etat de Sienne, & ceux de son Excellence le Duc de Florence, par le chemin qu'ils voudront prendre.

V I I I.

La Capitulation finie & arrêtée, on renouvellera les conventions & articles de la confédération, entre son Excellence & ladite République, de la manière & pour le tems dont on conviendra.

La susdite Capitulation a été conignée le deuxième jour d'Avril 1555, aux Magnifiques Seigneurs, Jérôme Ghino, Jérôme

(a) De quelque grade & nation qu'ils soient.

Malayolti,

Malavolti, Alexandre Guiglielmi, & Scipion Chigi, Ambassadeurs de ladite République, par moi Barthélémi Concino, Secrétaire de Son Excellence, dans le Palais appelé *De' Pitti*, en témoignage de quoi & par son commandement, j'ai signé au bas de la présente.

BARTOLOMEO CONCINO, Segretario.

(20) C'est le second article de la Capitulation que nous venons de rapporter d'après Malavolti, qui la donne pour celle qui fut acceptée par le Sénat le 9 Avril; en conséquence, les Ambassadeurs déjà nommés qui l'avoient apportée à Sienne, accompagnés de quatre autres (a), qui furent élus par le Conseil des Huit de la guerre, retournèrent à Florence, où ils la signèrent & acceptèrent au nom de la République; mais revenant à Sienne le 21, ils trouvèrent que les François étoient déjà sortis de la ville, avec beaucoup de Siennois qui se retiroient à Montalcin, & que les Impériaux en avoient pris possession. Il ne fait aucune mention de l'incident dont parle ici Montluc, ni du changement qui se fit dans la Capitulation.

(a) Nicolas Sergardi, le Comte Camille d'Erci, Augustin Bardi, Lelio Pecci.

(21) Il paroît que Montluc se trompe ici relativement à l'arrivée de Concino au camp du Marquis. Pecci n'énonce pas exactement le jour de son arrivée : mais sa narration prouve qu'il vint avant le 8 : suivant Montluc, ce fut le Mercredi qui précéda la sortie des François, & lorsque la Capitulation étoit déjà signée, l'ayant été le 17. Ce Mercredi, conformément au compte de Montluc, a été le 18 Avril : car il nous assure que le Dimanche étoit le 22. On lit dans Pecci, que ce fut le 17, & que le Dimanche, jour de Quasimodo, étoit le 21.

Nous observerons aussi que la Capitulation copiée par Pecci sur l'original, existant dans les archives de la Ville, & signée à Florence le 17, porte la réserve des bannis & rebelles à l'Empereur, & au Duc de Florence : elle n'a donc point été changée, comme le prétend Montluc ; & si cet article n'eut pas d'exécution, c'est qu'on y dérogea par une convention particulière.

(22) Selon l'Historien de Sienne, Malavolti, le Maréchal Strozzi fut en partie l'Auteur de la perte de cette ville. 1°. Pour ménager les Finances du Roi, il licentia une partie des troupes qui étoient dans la ville

à son arrivée. 2°. Prétendant qu'il n'y avoit rien à craindre, il laissa sans garnison des forts que les Siennois avoient bâtis depuis peu hors de la porte Camoglia, dont le Marquis s'empara en arrivant devant la Ville; 3°. il s'en éloigna lui-même avec son armée, sous prétexte d'aller visiter & renforcer les autres places du Domaine de la République. Des vues particulières le faisoient agir ainsi; en affoiblissant la garnison, & abandonnant les forts, son intention étoit d'engager le Duc de Florence à saisir cette occasion pour attaquer Sienne avec avantage; ce n'étoit cependant pas en son nom que Côme fit la guerre aux Siennois, quoiqu'il eût beaucoup de griefs contre eux, mais au nom & comme auxiliaire de l'Empereur, sans doute par ménagement pour la France, sous la protection de laquelle ils étoient. Strozzi prétendit indisposer Henri II contre le Duc de Florence, & l'engager à envoyer une forte armée en Toscane, avec laquelle il espéroit venger la querelle particulière de sa Maison, contre celle des Médicis. Ce projet, ajoute le même Historien, vint à la connoissance de Henri II; on le voit par une lettre de Strozzi, écrite au Connétable de Montmorency, du 7 Mars 1554, qui fut interceptée, où se plaignant

de ce que le Roi ajoutoit foi à plusieurs mauvais rapports sur son compte, il disoit : *Sa Majesté m'écrit qu'elle ne m'a pas envoyé en Toscane pour faire mes affaires, mais les siennes. Je vous assure, Monsieur, que ces paroles m'ont plus affligé que tous mes autres malheurs.*

Malavolti lui reproche encore de n'avoir pas voulu, lorsqu'il le pouvoit aisément, après avoir reçu un renfort de troupes considérable, se rendre maître des forts dont le Marquis s'étoit emparé, quoiqu'il en fût pressé par ses Capitaines. Il l'accuse d'avoir agi avec lenteur, & de n'avoir point profité de ses avantages contre les ennemis, afin d'engager le Roi à lui envoyer une armée plus considérable, avec laquelle il pût suivre ses projets; enfin, il le taxe, lorsqu'il apprit que la résolution étoit prise de capituler, d'avoir fait tous ses efforts, par le moyen de gens affidés qu'il avoit dans la Ville, pour former un parti qui s'opposât à la capitulation, en reprochant hautement à ceux du sentiment contraire, leur ingratitude envers la France. Strozzi espéroit qu'il arriveroit de-là que les deux partis animés l'un contre l'autre, en viendroient aux mains; & que de cette façon la ville seroit pillée & saccagée, ou par

ses propres habitans, ou par les ennemis. Il satisfaisoit par-là sa haine implacable contre le Duc de Florence, en ne lui laissant qu'une ville pillée & ruinée; & d'un autre côté il mettoit sa réputation à couvert, en publiant que les Siennois s'étoient perdus par leurs divisions, & non par sa faute. Malavolti, après avoir ainsi (a) déduit tous les torts qu'on imputoit à Strozzi, finit par dire, qu'*autant Sienne eut à se plaindre de lui, autant elle eut à se louer de Montluc* (b), & que

(a) Adriani s'exprime à peu-près dans les mêmes termes. Il dit que Strozzi, ses frères, & plusieurs autres Florentins, qui étoient au service de la France, & qui abhorroient la domination des Médicis, avoient engagé dans leurs intérêts plusieurs marchands Florentins établis en France; qu'ils leur communiquèrent leur haine contre les Médicis; qu'ils leur firent croire que l'ancien Gouvernement de Florence seroit rétabli, si le Duc Côme pouvoit succomber dans cette guerre de Sienne. Bercés de ces projets, les Marchands Florentins prêtèrent de grosses sommes à Henri II. Ils payèrent les fraix de cette expédition, à laquelle le Monarque François n'auroit pu fournir, ayant tant d'autres armées à entretenir sur les frontières de son Royaume, en Piémont, & en Corse.

(b) Si les François regrettoient Sienne, ils furent également regrettés des Siennois. Pecci leur rend ce témoignage « que contre la coutume de cette nation,

ce fut lui qui, par sa prudence, appaisa les troubles & les dissensions que Strozzi avoit fait naître dans la ville. D'ailleurs il ne raconte le siège qu'en gros & fort succinctement, & Montluc n'y est nommé que deux ou trois fois.

(23) Les Citoyens de Sienne, nobles ou descendus de pères & d'ancêtres qui avoient eu part au Gouvernement, & qui, ayant suivi Montluc, se retirèrent à Montalcin, étoient au nombre de 242 avec leurs familles. On lit dans une Chronique du tems, que 345 familles du peuple s'y joignirent. Beaucoup d'Artisans s'expatrièrent en divers lieux, de manière qu'il ne resta pas six mille habitans à Sienne, quand les Impériaux en prirent possession, tandis qu'au commencement du siège on en comptoit quarante mille : avant la révolution, leur nombre alloit à dix mille de plus (a). Ces Siennois réfugiés à Mont-

dont la pétulance & la légereté ne s'accorde guères avec le flegme Italien, ils se comportèrent d'une manière irréprochable ». Pecci attribue cette bonne conduite à l'attention & à la vigilance des Chefs. Lajoute qu'ils laissèrent beaucoup d'argent dans la ville, payant largement les artisans qu'ils faisoient travailler.

(a) Voyez *Memorie storico-critiche*, &c. *ibid.*

alcin, créèrent des Magistrats entre eux, & formèrent un nouveau Gouvernement à l'instar de celui de Sienne. Ils firent battre des monnoies d'or & d'argent avec cette légende: *Republica Senensis in Monte Ilcino*. Ce fantôme de République se soutint pendant quatre ans. Après la paix de Câteau-Cambresis en 1559, abandonnés par la France, à qui ils avoient offert de se soumettre, il fallut reconnoître le pouvoir du Duc de Florence. Ce Prince les y força, en raison de l'investiture de Sienne, que le Roi d'Espagne lui avoit accordée en 1557.

(24) Chiapino Vitelli, Marquis de Cetona, grand Capitaine, dit M. de Thou, mort en 1576. Nous présumons que ce Chiapin Vitelli étoit un des descendants de Nicolo Vitelli, qui s'étoit fait Seigneur ou Tiran de *Citta di Castello*, ville de l'Ombrie, sur le Tibre, à 10 lieues de Pérouse, & 40 de Rome, dont le fils Vitellozzo Vitelli fut étranglé en 1502, par ordre de César Borgia, Duc de Valentinois, fils naturel d'Alexandre VI. Ou peut-être étoit-il fils d'Alexandre Vitelli (a), fameux Capitaine, qui servit d'abord le Pape

(a) Ce Chiapino Vitelli avoit deux frères; c'est tout ce que nous apprend de lui un livre Italien, qui a pour

Clément VII, & ensuite l'Empereur Charles V, & mourut en 1554, âgé de 54 ans. (*Ritratti di Cento Capitani illustri di Filippo Tomasini, in-4°.*)

(25) Ce *Coche*, appartenant à M. d'Avançon, notre Ambassadeur à Rome, & dont Montluc se servit pour aller voir le Pape, indique qu'à cette époque, ces sortes de voitures commençoient à être en usage. Cette particularité, racontée par Montluc, a échappé à M. Bullet (a). Cet Ecrivain a observé, comme nous l'avons dit ailleurs, que sous François I^{er}, la Reine avoit un carosse, & que ce Prince en fit faire un autre pour Diane, fille naturelle de son fils Henri, à laquelle il étoit tendrement attaché. La nécessité, ajoute-t-il, contraignit le Seigneur de Lavañ de se servir de cette voiture. Quelques Dames des plus qualifiées suivirent son exemple, & firent par commodité ce qu'il avoit fait par besoin. Il y a apparence qu'en peu de

titre : *Vita del Capitano Astorre Baglioni da Christoforo Silvestrani. Brenzone, in-4°.*

(a) Dans sa Dissertation sur l'origine des carosses, imprimée à la fin de ses Dissertations sur la Mythologie Française, & sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France, in-12. 1771,

tems ces voitures devinrent communes, puisque dès 1563 le Parlement de Paris supplioit Charles IX *de défendre les coches par la ville* : car c'est ainsi qu'on appelloit ce que depuis on a nommé *Carosse*. Les voitures publiques ont conservé l'ancienne dénomination ; & c'est de ce tems que date leur institution. Le Parlement, en réclamant contre les *coches par la ville*, les confidéroit comme un objet de faste & de luxe (a). Aussi ces Magistrats, au commencement du dix septième siècle, alloient-ils encore au Palais, montés sur des mules. Nicole de l'Aubespine, mère de Nicolas de Verdun, Premier - Président, mort en 1627, faisoit ses visites dans Paris, montée en croupe sur une mule, derrière le Clerc de son mari. Tout le monde sçait les clauses du bail (b) du Président Gilles-le-Maitre avec ses Fermiers & Rentiers près Paris.

(a) La révolution qui, à cet égard, s'est opérée en France dans l'espace d'un siècle, est frappante. En 1658, le nombre des carosses à Paris montoit à trois cens dix ou vingt. Il excédoit le nombre de quatorze mille en 1763 ; & depuis il doit avoir beaucoup augmenté.

(b) « Il étoit stipulé par ce bail, que sçdits Fermiers & Rentiers seroient tenus, la veille des quatre bonnes fêtes de l'année, & au tems des vendanges, de luy amener une charette couverte, avec de bonne

A ces faits, nous ajouterons encore une anecdote qui prouve l'attention avec laquelle les Magistrats conservèrent le plus longtems possible l'antique simplicité de leurs prédécesseurs. Renauld de Beaune, Archevêque de Bourges, portant la parole au nom du Clergé dans les Etats de Blois en 1576, cita l'exemple de la première Présidente de Thou qui, en raison de la dignité de son mari, pouvoit se servir d'une litière, ou d'un carrosse, & néanmoins n'alloit jamais qu'en croupe derrière un Domestique. Ce trait de modestie rapporté par Renauld de Beaune, fut retranché de son Discours, lorsqu'on l'imprima avec les autres qui avoient été prononcés en présence des Etats.

(26) Comme dans le Livre suivant le successeur (a) de ce Pape ramenera Montluc en

» paille fraîche dedans, pour y asseoir commodément
 » Marie Sapin, sa femme, & sa fille Gènevieve, com-
 » me aussi de lui amener un asnon, ou une asnesse,
 » pour faire monter dessus leur Chambrière, pendant
 » que lui (Premier - Président) marcheroit devant,
 » monté sur sa mulle, accompagné de son Clerc, qui
 » seroit à pié à ses côtez. (*Remarques sur Virgile*, par
 Faydit, page 176.)

(a) Ce fut Jean-Pierre Caraffe, Doyen du Sacré-Collège, qui prit le nom de Paul IV.

Italie, il ne sera point indifférent au Lecteur de sçavoir comment son élection se fit : d'ailleurs l'extrait des actes que nous allons citer, donnera une idée de la politique qui, pour le choix d'un Pape, dirigeoit le Cabinet de Henri II. Les Dépêches du Sieur d'Avançon à ce Monarque, présentent un tableau curieux des intrigues respectives des Cours d'Espagne & de France, pour élire celui qui remplaça Marcel II (a). *Je crois*, écrivoit-il le 4 Mai 1555, *qu'en débattant d'un costé & d'autre, le sort est pour tomber à la fin sur le Cardinal Théatin* (b), *Doyen du Collège.*

(a) « Sire, mandoit le Sieur d'Avançon à Henri II, » ce Pontife est tombé en une maladie que ses Médecins n'ont jamais peu connoître, parce qu'alors » qu'ils estimoient qu'il fût guery, & qu'il repofast, » c'estoit d'un dormir qu'ils appellent *sur-bec*, engendré d'une grande abondance de catharre, par le » moyen duquel il fut privé de la parole dix heures » avant sa mort, qui fut Mardi 22^e jour de son Pontificat ». (Cette lettre est datée du 4 Mai 1555.) Voyez les *Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II. page 609.*

(b) Le surnom de *Théatin* donné au Cardinal Caraffe, venoit de ce que, pendant son Episcopat à Theate, autrement dit Chieti, il avoit fondé une congrégation de Clercs Réguliers, que du lieu de leur origine, on nomma Théatins.

Dans une Dépêche subséquente, d'Avanson fait part au Roi des menées du Cardinal Fano, porté par le parti des Impériaux... « M'a » mandé, continue-t-il (a), le Cardinal » Fano par un nommé Jean-Antoine Rufra, » qu'il se tient assuré d'estre Pape, s'il plaist » au Roy de l'assurer des vœux des Cardi- » naux François, & qu'il passera, pourveu » que lesdits Cardinaux lui donnent leurs » vœux, les articles qui ensuivent, à sçavoir » une ligue offensive pour chasser l'Empe- » reur d'Italie, & remettre le Roy au Duché » de Milan... Veut que ladite ligue soit pa- » reillement pour la libération de Sienne; » & quant aux terres de Parme & de Plai- » sance, promet de les laisser entre les » mains des Farnezes, comme feudataires » de l'Eglise, ou autrement comme il plaira » au Roy; promet encore de faire entrer » son frère, qu'il dit estre meilleur François » que Chrestien, au service de Sa Majesté ».

La réponse de Henri II à d'Avanson, annonce que ce Prince évaluoit bien le Cardinal Fano; mais que ses offres le tentoient *d'autant*, marque-t-il (b) positivement, que *le Duc de Ferrare a retiré dudit Fano une*

(a) Ribier, Tome II, p. 611.

(b) Ribier, *ibid.*

police de promesse qu'il vous a montrée de sa main. Je vous laisse à penser, ajoutoit Henri, ce que je puis dire d'un personnage de la qualité dudit Fano... Il conclut par déclarer qu'il faudra nommer Fano, si aucun de ceux qu'il desire, n'obtient la Thiare. Fano, malgré ses offres séduisantes, n'eut rien. Le Cardinal Caraffe, qui étoit sur la liste des protégés de Henri II, l'emporta. Ce ne fut pas sans contradictions. Aussi le Cardinal d'Armagnac écrivant au Roi l'exaltation de Paul IV, avoue-t-il (a) *qu'on a esté en danger d'introduire un schisme dans cette Eglise.* Le choc des factions dut être vif, puisque d'Avançon dans sa Dépêche du 25 Mai, ne (b) dissimule pas « que c'est chose assurée que les Cardinaux (c) de Ferrare, Farnele, & du Bel-

(a) Ribier, Tome II, page 612.

(b) Ribier, *ibid.*

(c) Ces trois Cardinaux étoient les Chefs de la Faction Françoisé : si ce que d'Avançon dit du Cardinal du Bellay n'est point exagéré, il en résulte que ce Cardinal n'étoit pas aussi indifférent à la Papauté que ses partisans l'ont voulu faire croire; & ce fait démentiroit sa délicatesse, que nous avons louée dans la Notice des Mémoires de du Bellay, p. xvj. T. XVII de la *Collection.*

446 OBSERVATIONS SUR LES MÉM.

» lay prétendoient tous trois au *Papat*, &
» qu'il n'y a aucune amitié entre eux, chaf-
» cun pratiquant pour foy les Cardinaux
» qu'il connoist lui estre plus favorables ».

Fin des Observations du troisieme Livre.

OBSERVATIONS

DES ÉDITEURS

SUR LE QUATRIÈME LIVRE

DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) **D**ANS toutes les Editions de Montluc on voit au nombre des morts *ce César de Naples, neveu du Duc d'Albe*. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit ce César de Naples, dont on a déjà parlé plusieurs fois; mais cet Officier n'étoit, ni neveu, ni parent du Duc d'Albe. Il n'assista point à ce siege : il resta à l'armée avec le Duc d'Albe à quatre milles de Vulpian; & si ce Général eût suivi son conseil, dit Luca Contile (a), Auteur de sa vie (b), il auroit tout risqué pour secourir

(a) *Historia di Cæfare Maggi Milano. 1565. in-8°.*

(b) Nous ignorons sur quelle autorité se fondeoit l'Abbé Lambert, lorsque dans son *Hist. de Henri II, Tome III. Liv. III. p. 141*, il a écrit que César de Naples commandoit dans Vulpiano. Boyvin du Villars,

la place. Le César, qui fut tué dans cet assaut, s'appelloit César de Tolède, neveu du Duc d'Albe, & jeune Seigneur qui promettoit beaucoup : on voit donc qu'il s'est glissé ici une faute dans les éditions de Montluc, & qu'au lieu de César de Naples, il faut lire César de Tolède, neveu du Duc d'Albe.

(2) Dans les Mémoires de Boyvin du Villars il n'est pas plus question de Montluc au siege de Vulpiano, que s'il n'y eut pas été. Mais ces Mémoires nous apprennent quelques particularités sur lesquelles Montluc n'a pas jugé à propos de s'expliquer. Il ne dissimule pas que les François furent vivement repoussés à l'assaut qu'ils livrèrent. Mais il n'ajoute point, comme il auroit dû le faire, que le Duc d'Aumale & les Seigneurs François qui étoient avec lui, s'écartèrent du plan d'attaque prescrit par le Maréchal de Brissac. Impatiens de gloire, & ne doutant de rien, ils voulurent emporter la place d'emblée, à peine la brèche estoit-elle praticable : aussi cette étourderie nous la Popelinière, & les Ecrivains du tems, que nous avons consultés, ne nomment pas même le Gouverneur de Vulpiano.

coûta

coûta cher. A la première nouvelle qu'en eut le Marechal, dans son désespoir, & croyant le mal plus grand qu'il n'étoit, il pria le Roi de nommer M. de Termes pour commander l'armée tandis qu'il seroit malade. Voilà la vraie cause de l'arrivée de M. de Termes. D'après la suite du récit de Montluc, il est permis de conjecturer que, si cette attaque téméraire ne fut pas son ouvrage, au moins il y participa : nous ajouterons que la relation de Montluc paroît tronquée en plusieurs endroits; par exemple, après avoir dit qu'à cet assaut fut tué le Comte de Créance & plusieurs autres, il cite une conversation qu'il eut avec le Capitaine Duno. Or il est certain que Duno étoit du nombre des morts à l'attaque dont on vient de faire mention, & que ce fut un de ceux que le Maréchal de Brissac regretta le plus. Ainsi il faut convenir de bonne foi que Montluc a eu de puissans motifs, pour s'envelopper dans le récit de ce qui se passa à ce siege, & c'est ce qu'on verra dans les Mémoires de Boyvin du Villars.

(3) En lisant les Mémoires de Montluc on le voit arriver en Italie, sans savoir les motifs qui engagèrent la Cour de France à

l'y faire passer On croiroit d'abord que les seuls intérêts des Siennois réfugiés à Montalcin l'amènèrent en cette contrée ; mais au lieu d'aller avec ces Siennois (a) c'est à Rome qu'il se rend ; là sous les ordres du Maréchal Strozzi il défend cette capitale contre les insultes du Duc d'Albe qui s'en approche à la tête d'une armée Impériale ; & il nous laisse ignorer l'origine de ces premières hostilités entre le Pape & l'Empereur. Montluc écrivoit pour ses contemporains à qui les causes secrettes de ces événemens politiques étoient connues. Voilà pourquoi il se contente de raconter ce qu'il a vu , & ce qu'il a fait. Il nous paroît donc nécessaire de suppléer à son silence , & de faciliter au Lecteur par des developpemens historiques, l'intelligence des détails dans lesquels il entre. En reprenant les choses de plus haut , nous serons concis , autant qu'il sera possible , parce que dans les Mémoires de Rabutin nous aurons occasion de revenir sur les détails omis. A peine Paul IV (b)

(a) Montluc ne retourne à Montalcin , & ne s'occupe des Siennois , que quand le Duc de Guise est arrivé en Italie.

(b) Voyez l'Observation , n^o. 26 , sur le troisième Livre des Mémoires de Montluc.

étoit-il assis sur la chaire de St. Pierre, qu'il justifia l'idée qu'on avoit de lui en raison de la singularité de ses mœurs, & de la dureté de son caractère (a). Tant qu'il fut Cardinal, il vécut avec la frugalité d'un Fondateur d'Ordre. Devenu Pape il étala tout l'appareil du luxe & du faste; par une bizarrerie

(a) Ce portrait, consigné dans l'hist., est conforme aux faits. Lisez l'Ob. N°. 1, sur la suite du 4^e Liv. Tome XXIV. Veut-on encore mieux connoître ce Pape? nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage de Ribier, Tome II, p. 716 : on y trouve une dépêche du Sieur de Selve à Henri II, en date du 8 Janvier 1558. Il s'agissoit d'un Comte de Petigliano, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui étoit entre les mains de l'Inquisition. Henri le réclama comme Chevalier de son Ordre, pour que son procès fût fait en France. Paul IV consentit à le rendre, « non pas, disoit-il à de Selve, qu'on put » décliner sa juridiction, sous ombre de quelque pri- » vilège que ce fut; & il s'étendit sur cette matière » de sa puissance au Ciel & en la Terre, alléguant » plusieurs livres de l'Écriture Sainte, & fulminant » en la plus grande colère du monde. Si je n'eusse eu » peur (ajoute de Selve) de l'irriter davantage, & » d'estre mis à l'Inquisition, nonobstant le privilège » d'Ambassadeur, dont il feroit peu de compte, puis- » qu'il méprise ceux des Roys, encore que je n'en » tende rien en Théologie, je luy eusse volontiers » répondu à ses passages de l'Écriture... Mais je me » garday bien, Sire, de luy user de ce langage ».

assez étrange, il déclamoit en même temps contre la vie molle & fastueuse des Cardinaux. On ne peut nier qu'il n'y fut fondé. L'administration foible de Jules III avoit rempli Rome de désordres & d'abus. Ceux, qui par état devoient prêcher les bonnes mœurs, affichoient la corruption dans Rome. Enfin l'anarchie & tous les vices se montrèrent à découvert. Paul IV pour remédier à tant de maux, appella ses neveux dans l'administration : ceux-ci s'embarrassant peu du rétablissement de l'ordre public, ne songèrent qu'à jouer en Italie le rôle qu'y jouoit la Maison *Farnese*. Ils brûloient du desir de se placer parmi les Souverains de cette contrée. Ils arrivèrent à leur but, en profitant du caractère inflexible de leur oncle, pour le précipiter dans des démarches contraires au plan qu'il s'étoit formé.

Une lettre du (a) Cardinal du Bellay au Connétable de Montmorency en date du 26 Octobre 1555, nous fournit quelques lumières sur ce sujet. « Je suis (dit-il) recherché » du Cardinal Caraffe de luy estre aydant » à recogner les Impériaux, qui incessam- » ment le travaillent en toutes choses, &

(a) Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, p. 612 & 613.

» mesmement sur tant de larmes que leurs
 » dévots jettent pour l'armée Turquesque (a).
 » Faudra que lefdits Impériaux ayent leur
 » cause bien fondée, & que le Roy l'ait bien
 » mauvaise, si à plaider ils gagnent contre
 » nous; & pour venir à restreindre ce ge-
 » néral au particulier & à un point, servez-
 » vous des corps des Turcs, comme vous
 » disiez autrefois du Comte Guillaume (b);
 » & laissez les armes aux Théologiens; &
 » quand vous oyrez dire que le Pape par-
 » lera des foudres & des tonneres, faites
 » semblant de ne rien ouyr; passez plus ou-
 » tre, & faites vos affaires, si vous pou-
 » vez... »

Bientôt il s'éleva des nuages plus confi-
 dérables entre l'Empereur & Paul IV. Un
 Comte de Bagni, Officier attaché au Duc

(a) Il s'agissoit de l'armée navale des Turcs qui,
 comme alliée de Henri II, devoit hyvrner sur les
 côtes d'Italie.

(b) Suivant les apparences, le Cardinal du Bellay
 vouloit parler du Comte de Rockendorf. Lisez l'Ob-
 servation, N°. 10, sur la suite du quatrième Livre,
 Tome XXIV. Cependant ce Comte s'appelloit Christo-
 phle; & c'étoit son père qui se nommoit Guillaume;
 peut-être le Cardinal du Bellay s'est-il trompé par rapport
 aux noms de baptême, qui distinguoient le père du fils.

de Florence, mais feudataire du Pape, qui avoit précédemment enlevé sur les terres du St. Siège, un convoi d'argent destiné pour l'armée que commandoit Strozzi, dans la Toscane; vainement sous les prédécesseurs de Paul IV, les François avoient réclamé. Ils sollicitèrent le nouveau Pontife, qui ordonna au Duc de Florence de restituer cette somme. Le Cardinal Caraffe, à main armée, saisit les Domaines que Bagni possédoit dans les Etats du Pape. Cet essai qui réussit, encouragea les Caraffes à en tenter d'autres. Les *Santa-Fior*, dont le Chef nommé le Cardinal *Ascagne Sforce*, étoit Camerlingue du Sacré Palais, servoient les uns dans les troupes de l'Empereur, les autres dans celles de Henri II. Après la prise de Sienne tous se déclarèrent pour Charles-Quint. Un de ces *Santa-Fior* qui commandoit quelques galères Françaises, ne rougit pas de les livrer à l'Empereur. Paul IV instruit de cette trahison exécutée dans les Etats, prit feu, & menaça hautement les *Santa-Fior*; ceux-ci tinrent à Rome des assemblées séditieuses avec les Colannes, & tout ce qui étoit de la faction Impériale. On n'épargna pas le Pape dans ces conventicules; on alla même jusqu'à parler de le déposséder. Dès-lors Paul IV sentit

» qu'il falloit se lier avec la France. « Le Pape
 » (lit-on dans un (a) Mémoire du Sieur
 » de Lansac, en date du 28 Aoust 1555)
 » m'a donné ordre de dire à Sa Majesté qu'il
 » avoit proposé de s'efforcer de tout son
 » pouvoir de s'acquitter bien de sa charge,
 » mesmement à la réformation de l'Eglise,
 » & au reste de faire office de bon pere
 » universel ; mettant peine d'appaiser les
 » querelles des deux Princes, & donner
 » paix à la Chrestienté, sans se vouloir par-
 » tialiser, ni user de voyes d'armes, ne
 » luy semblant convenable à son estat ; mais
 » qu'il sembloit que le *Diable* le voulust
 » empescher en cette bonne délibération,
 » & que voyant les termes dont on lui a
 » usé, suscitant ses sujets pour lui faire telles
 » offenses, & ayant l'argument suffisant de tou-
 » tes parts de la mauvaise volonté que luy
 » portent l'Empereur & ses Ministres, il ne
 » pouvoit estre qu'en très-grand soupçon,
 » ayant esté contraint de s'armer, & néant-
 » moins il connoissoit ses forces trop foibles
 » pour y résister, si ce n'estoit sa confiance
 » en Dieu, & après en Sa Majesté. . . »

Lansac dit ensuite qu'il a conseillé au Pape

(a) Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, page 615.

de s'affurer de la personne du Cardinal As-
cagne , & de Marc-Antoine Colonne , qu'il
lui a même ajouté que la dépouille de ce
Seigneurs peut convenir aux parens de Sa
Sainteté. « Le Pontife continue-t-il (a), m'a
» chargé de voir son neveu le Cardinal Ca-
» raffe , afin qu'il y pourvust , & que l'on
» n'y perdist plus de tems , ce que j'ay fait ,
» & ay trouvé ledit Cardinal en bonne vo-
» lonté , & m'a dit que , tout ce qu'il a fait
» jusques icy , n'a esté que pour réduire le
» Pape en ces termes , & le mettre du tout
» entre les bras & dévotion de Sa Majesté. »

Bientôt ces manœuvres eurent leur effet.
On en trouve la preuve dans une dépêche
du (b) Sieur d'Avanson à Henri II du 4
Octobre , & dans le discours (c) que Paul IV
prononça en plein Consistoire contre la ré-
signation de l'Empire faite par Charles-Quint
en faveur de Ferdinand son frère. Le Pape
foutint qu'elle étoit nulle. Pour le démontrer
non - seulement il alléqua les principes Ul-
tramontains ; mais il ajouta que Charles-

(a) Ribier, *Ibid.* p. 615 & 617.

(b) Ribier, *ibid.* p. 619.

(c) Voyez l'analyse de ce Discours dans un Mé-
moire du Cardinal du Bellay. (*Ribier, Tome II. p. 623*
& 624.)

Quint n'avoit pas la tête saine, qu'il étoit *impos mentis*. (Ce sont ses expressions) Sur ces entrefaites Henri II & l'Empereur avoient signé une trêve (a) pour cinq ans, en attendant qu'on parvint à une paix définitive. Charles - Quint voulant se venger des Caraffes, avoit proposé cette trêve. Il espéroit que Henri, manquant toujours d'argent, licentieroit sur le champ son armée, & qu'avant qu'il fût en mesure, il écraseroit les neveux du Pape. Ceux-ci prévoyant le coup, engagèrent leur oncle à poursuivre plus vivement que jamais les *Santa-Fior*, & les *Colonnes* que l'Empereur protégeoit. Ils s'emparèrent, au nom du Pape, des propriétés de ces deux familles; un des Caraffes eut pour sa part le Duché de *Palliano*, qui appartenoit à Marc-Antoine Colonne. L'Empereur irrité fit avancer vers Rome une armée commandée par le Duc d'Albe. Il se flattoit d'intimider Paul IV. mais c'étoit mal le connoître : le Pontife réclama hautement les

(a) Nos Historiens placent l'époque de cette trêve en 1556. Lisez entr'autres le Président Hénault, Tome I, page 365. Edit. in-8°, de 1749. Cependant dans les Mémoires de Ribier, où l'original de cette trêve est imprimé, p. 631, on y lit qu'elle fut signée à Vaucelles le 5 Février 1555.

secours de la France; & on lui envoya Mont-
 luc, « Sire, écrivoit M. de Lodeve (a) à
 » Henri II le 2 Octobre 1556 : Il semble
 » que l'on soit bien loin de faire accord,
 » & que le Pape soit excusable, s'il ne se
 » veut accommoder à choses si impertinentes
 » que demande le Duc d'Albe; car quand
 » il tiendroit S. S. prisonnier, je croy qu'il
 » ne luy sçauroit demander davantage. Les
 » Impériaux ont enfin rompu la trêve qu'ils
 » disoient vouloir tant observer du costé de
 » Rome; & il est à craindre qu'ils ne la
 » veulent aussi rompre du costé de Lom-
 » bardie : *ils vous ont bien peu de respect,*
 » Sire, & il semble que le Roi Philippe
 » veuille commencer le chemin du pere, à
 » vouloir avec les armes donner la loy au
 » monde & à ceux qui ne le reconnoissent
 » en rien, comme s'il estoit dominateur de
 » l'univers, &c. »

(4) Le Recueil de Ribier (b) contient une
 lettre du Cardinal du Bellay (c), adressée
 au Connétable de Montmorency, en date

(a) Ribier, Tome II, p. 648.

(b) Lettres & Mémoires d'Etat, par Guillaume
 Ribier, Tome II, p. 651 & 652.

(c) Ce Cardinal retiré à Rome, étoit rentré dans
 une sorte de faveur auprès du Ministère François.

du 25 Juillet 1556 : cette lettre offre quelques éclaircissemens qui viennent à l'appui du récit de Montluc, & qui attestent combien peu on devoit compter sur les talens militaires de Camille Ursin, ainsi que sur la bravoure des troupes du Pape. Ensuite le Cardinal discute si la ville de Rome peut, ou non, soutenir un siège : *Là (écrit-il) où elle seroit assaillie d'une armée Royale, en dise ce que voudra le Sieur Camille, qui n'a de son temps veu jouer ce jeu, j'en ferois grand doute, pour n'y avoir ny fossé, ny flanc, ny muraille qui vaille, & estant quasi par tout les approches fort aisées.....*

« Je vois un mal (continue le Cardinal du
 » Bellay, en parlant d'un Conseil chez le
 » Pape où il avoit assisté) c'est que Camille
 » prist au point d'honneur que je misse sur
 » le tapis les doutes de tenir cette ville,
 » sauta bien haut sur ce sang Romain qui
 » n'estoit encore esteint; autant le haussant
 » que rabaisant le sang étranger : mainte-
 » nant il rabbat tant de cette hauteur Ro-
 » maine que de tous costés j'entens ce matin
 » par ceux qui passent par-là près de ma
 » vigne (a) qu'il donne estonnement à ce

(a) Ces Vignes étoient, & sont encore, les maisons de campagne des Grands de Rome.

» peuple & au Palais, au lieu d'assurance ;
 » &c. »

(5) Aurelio Frégose, fils naturel d'Octavien Frégose qui avoit été Doge de Gènes fut blessé d'une arquebuzade (a) à la bataille de Marciano. En 1557 il quitta le service (b) de France, pour s'attacher au Duc de Florence. Il n'étoit point frère, comme plusieurs Ecrivains l'ont avancé, de Janus Frégose, Evêque d'Ayen, & de Galeas Frégose, Comte de muret. Ceux-ci descendoient de César Frégose. Il en sera question ailleurs.

(a) Voyez Ascanio Centorio Commentari delle guerre d'Europa. Liv. I. in-4°. Venise. 1569.

(b) Huberti Foglietæ Elogia clarorum Ligurum. Roma, in-8°. 1577.

Fin du vingt-troisième Volume.

